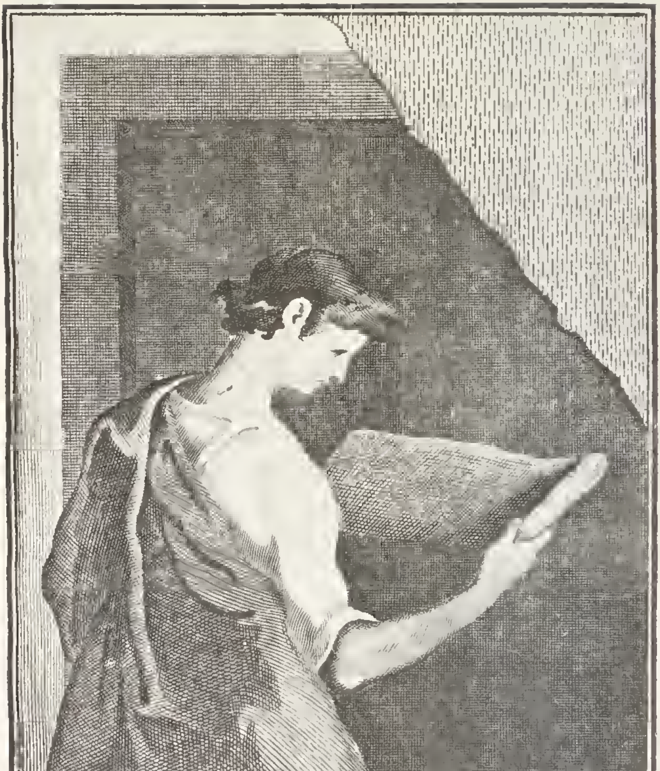

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/memoirespourlhi1735unse_2

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Septembre 1735.

DOMUS LUGDUNENSIS SOC. JESU

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trevoux, & dediés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le DUC DU MAINE.

Septembre 1735.

Coll. Billom.

Cat. Inscript.

Imprimé à Paris, & se vend
A LYON,
Chez PLAIGNARD, rue Merciere.

M. DCC. XXXV.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois, en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9. vol.	1719.	12. v.
1702.	12. v.	1720.	5. v.
1703.	12. v.	1721.	12. v.
1704.	13. v.	1722.	12. v.
1705.	12. v.	1723.	12. v.
1706.	12. v.	1724.	12. v.
1707.	12. v.	1725.	12. v.
1708.	12. v.	1726.	13. v.
1709.	12. v.	1727.	12. v.
1710.	12. v.	1728.	12. v.
1711.	12. v.	1729.	12. v.
1712.	12. v.	1730.	12. v.
1713.	12. v.	1731.	12. v.
1714.	12. v.	1732.	12. v.
1715.	12. v.	1733.	12. v.
1716.	12. v.	1734.	12. v.
1717.	12. v.	1735.	10. v.
1718.	12. v.		

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Septembre 1735.

ARTICLE LXXXIX.

ESSAIS SUR DIVERS SUJETS de Litterature & de Morale : premiere partie, pages 262, seconde partie, pages 188. A Paris, chez Briasson, ruë S. Jacques, à la Science. 1735. Avec Approbation & Privilege du Roy.

La nature de ces Mémoires qui ne paroissent que tous les mois, & la multitude de Livres qui nous viennent successivement, ne nous permet-

tent pas toujours de déferer à nos justes inclinations, ni à l'empressement du public pour connoître les Livres nouveaux, & pour en faire un choix judicieux, aussi bien n'a-t-il pas besoin de nos suffrages pour se conduire dans ses jugemens. Nous lui présentons nos idées avec confiance, disposés à recevoir à notre tour avec docilité la révision qu'il voudra bien faire de nos censures & de nos éloges. Quoiqu'il en soit, c'est ce qui nous a forcé malgré nous de suspendre jusqu'à ce moment le compte que nous devons de l'ouvrage de M. l'Abbé Trublet. Cet arrangement que nous nous sommes prescrit, à le considerer d'un côté, est quelquefois un inconvenient, puisqu'il fait attendre le public, & prive pour un tems un Auteur distingué du tribut qu'il est en droit d'exiger; mais à l'envisager d'un autre, n'a-t-il pas aussi souvent ses avantages? Au moment qu'un Livre voit le jour, pour peu qu'il soit annoncé par la matiere ou le mérite de l'Ecrivain, tous ceux qui se mêlent de lire, communément se passionnent; la faveur ou l'aversion, le dedain

ou l'indulgence préſident à l'examen, & que voit-on ? Les plumes les moins timides & les voix les plus fortes, donnent le ton & impoſent ſilence à tout le reſte. Lorſque cette premiere chaleur, pour ainſi dire, eſt paſſée, l'interêt diminuë de part & d'autre avec la nouveauté : l'objet ſe place à une juſte diſtance, on en juge ſainement & on a la liberté d'en dire ſon ſentiment ; on profite même pour ce travail des lumieres de ceux qui ont parlé les premiers, en réformant avec ſageſſe ce que la paſſion y avoit mêlé de trop favorable ou de trop injuſte. Tant pis ſans doute pour les mauvais ouvrages, c'eſt mettre en quelque façon le ſceau à leur réprobation, mais tant mieux pour les bons, leur gloire n'en devient que plus aſſurée. Celui de M. T. peut ſubir cette derniere épreuve il a moins à redouter d'un examen reflechi que d'un jugement précipité.

Il ne ſera pas hors de propos de paſſer ici légérement en révûë les differens ſentimens que l'on en a publiés. Les uns conviennent que le Livre en général eſt bon, mais malheureuſement,

ajoutent-ils, il eſt décidé qu'il faut aujourd'hui pour plaire, principalement des faits & des ſentimens. Cette reflexion a-t-elle pour la vérité toute l'étenduë qu'on a voulu lui attribuer ? C'eſt-à-dire, que l'on s'amuſe volontiers de fictions, ſurtout de celles où un Auteur réuſſit à bien peindre le deſordre des paſſions, leurs artifices ou leurs effets funeſtes; on les lit avec indulgence, & rarement on porte le ſcrupule juſqu'à rechercher ſi les idées en ſont toujours juſtes ou les événemens bien vrais-ſemblables; leur ſuccès d'ailleurs eſt toujours prompt, parce que tout le monde a ce qu'il faut d'eſprit & d'application pour les entendre, mais notre ſiecle éclairé, n'en reçoit pas avec moins de plaiſir & même de reconnoiſſance les inſtructions ſolides qu'on lui donne ſur les mœurs, ſur la litterature, & d'autres matieres, ſurtout lorſqu'elles ſont écrites avec délicateſſe & finement penſées. Les premieres lectures ſont un délaſſement que l'on ſe permet, mais dont on ſe dégoûte preſqu'auſſi-tôt qu'on l'a pris : on n'y revient que difficilement ; les ſecondes

ſont un exercice que l'on réprend ſouvent. Aujourd'hui on réflechit ſur un ſujet & demain ſur un autre, ces ſortes de Livres invitent à penſer, alternativement ils perfectionnent le cœur ou ſervent à regler l'eſprit ; vous retrouvez vos propres jugemens dans ce que dit l'Auteur où la maniere dont il expoſe les ſiens, vous conduit à des découvertes qui lui ont échapé à lui-même : de façon ou d'autre vous êtes toujours contens de ſon eſprit, & vous lui ſçavez meilleur gré encore de l'application ſérieuſe qu'il a faite de ſes talens. Il s'enſuit donc, à ce qu'il vous paroît, qu'un ouvrage comme celui de M. T. même dans ce tems ci, a un avantage bien réel ſur un Roman, quelque ingénieux qu'il ſoit ; à moins que vous ne ſuppoſiez quelqu'un de ces Livres uniques, les avantures de Télémaque par exemple, où l'interêt que produiſent les ſituations touchantes, & les faits heureuſement enchaînés, ſe trouve joint à ce que la politique & la morale ont de plus profond, de plus noble & de plus utile. C'eſt alors plus qu'en toute autre occaſion le cas d'appliquer la déciſion célébre.

Omne tulit punctum qui miſcuit utile dulci.

Mais ces chefs-d'œuvres on les compte, & ils ne peuvent par conſequent détruire les principes généraux que nous venons d'établir.

D'autres Critiques ont réproché à M. T. d'avoir hazardé quelques mots nouveaux. C'eſt un fait que les yeux ſeuls atteſtent, on n'a pas la reſſource de le nier; mais outre qu'il en a uſé ſobrement & ſans oſtentation, eſt-ce un ſi grand mal que de tâcher par cette heureuſe témérité de ſuppléer à la diſette où nous ſommes à cet égard, & de bannir, avec précaution pourtant, ces périphraſes inſipides que la raiſon condamne & que l'uſage ſeul autoriſe, elles ne ſervent qu'à énerver le ſtile, dans le tems même qu'il doit être plus ſerré & plus concis. A la bonne heure, que l'on ſoit inéxorable ſur le tour des phraſes, ſur le choix des mots, ſur leur aſſortiment, ſur leur arrangement facile & naturel. C'eſt de là que dépend la bonté du ſtile. Mais pourquoi traitera-t-on avec la même rigueur certaines expreſſions qui n'ont contr'elles

que de n'avoir pas été employées, & qui reſſemblent ſi parfaitement pour le ſon & l'analogie à celles que nous mettons par tout? Y a-t-il moins loin d'utilité à utile que de *frivolité* à frivole? Sans doute que nous avons de grandes obligations aux bons Auteurs du regne paſſé, & aux premiers qui ont travaillé ſur notre Langue, mais ſans prétendre leur manquer de reſpect, ne peut-on pas preſqu'aſſurer que le caprice en plus d'une occaſion a déterminé leur réforme, & qu'en nous conſervant les mots dont nous jouiſſons, ils en ont dégradé quantité d'autres qui pouvoient au beſoin repreſenter nos penſées avec autant de force que de naturel, ſi cependant c'eſt bien leur jugement ſeul qui a operé les changemens qui ſe ſont faits dans ce genre?

Voici une accuſation plus grave, & peut-être plus maligne, en ce que ne paroiſſant que s'adreſſer à M. T. elle peut intéreſſer pluſieurs autres que lui. L'Auteur des Eſſais, dit-on, a ménagé habilement ſon ſuccès: il donne trop à l'éloge; cela va juſqu'à l'affectation. On ſent quelqu'un qui cherche

des protecteurs à son Livre, & ces protecteurs ont-ils, insinuë-t-on avec douceur, tout le mérite qu'il semble leur accorder? Mettons à part les intentions de M. T., il n'en est pas question : l'air honnête, décent, vertueux qui regne dans tout l'ouvrage, ne les rend pas équivoques. Il s'agit de ses reflexions. Si dans la totalité elles sont justes, naturelles, bien exprimées, les éloges dont il les accompagne quelquefois, fussent-ils même un peu outrés, n'ont pû fonder une objection sérieuse. Mais ces éloges, ne déplairont point aux connoisseurs désintéressés, & aux amateurs du vrai mérite. Ceux qui en sont l'objet, sont dignes de toute leur réputation. Le réproche dont nous montrons l'illusion, auroit quelque fondement, si en loüant la superiorité de leurs talens, on leur avoit adjugé en même-tems une exemption parfaite & absoluë de tout défaut, s'il est permis de le dire. Mais on n'a eu garde de le prétendre, la loüange dans ce cas-là, leur auroit paru à eux-mêmes une satyre, on a simplement rendu hommage à leurs lumieres, on a cité le rang glo-

rieux qu'ils tiennent dans la République des Lettres. Quoiqu'en diſe la critique & qu'en penſe l'envie, quoiqu'en publient l'une & l'autre en ſe réüniſſant, comme il n'arrive que trop ſouvent, une longue poſſeſſion leur en aſſure la proprieté. Leurs titres ſeront toujours reſpectables; ils le ſont déja ſans partage aux étrangers, ils le ſont parmi nous à la multitude. Ils le ſeroient à tout le monde ſi tout le monde pouvoit être également raiſonnable dans ſes prétions & équitable dans ſes déciſions.

La premiere partie de l'ouvrage contient dix-huit Chapitres ou pour mieux dire dix-huit ſujets que l'Auteur tâche d'approfondir, & ſur leſquels il propoſe avec autant d'élegance communément que de préciſion ſes propres idées, & apparemment en pluſieurs endroits celles des gens d'eſprit avec leſquels on ſent qu'il a vêcu. Y a-t-il moins à profiter dans ce commerce, qu'avec les morts que l'on connoît dès la jeuneſſe dans ce qu'ils ont de bon, que l'on n'entend guéres pour l'ordinaire dans le reſte, qui ne peuvent ni expliquer leurs propres idées lorſqu'el-

les ſont obſcures, ni éclaircir les doutes que leurs textes font naître, qui ne ſont plus à l'air ni aux manieres du tems preſent ? Ces ſujets ſont bien choiſis, & nous paroiſſent à peu près embraſſer ce qu'il y a de plus néceſſaire dans la morale, & de plus curieux ſur la litterature. Quelle gloire pour un Auteur, s'il pouvoit ſe flatter d'avoir appris à la plupart de ſes lecteurs à bien vivre & à bien penſer, à ſe faire ſouhaiter dans le commerce de la vie par la douceur de leurs mœurs & la ſolidité de leurs principes, & à ſe diſtinguer parmi les gens de lettres par la fineſſe de leur goût & de leur diſcernement ? N'eut-on pas dans une entrepriſe pareille tout le ſuccès que l'on ſe ſeroit promis, il eſt toujours honorable & même grand de l'avoir eſſayé. Voici une liſte exacte de ces ſujets. Nous ne pouvons nous diſpenſer de la donner, n'étant pas poſſible, comme nous l'avons remarqué ailleurs, de donner un précis exact de ces ſortes de Livres, comme on le fait des ouvrages ſuivis. *Sur la maniere d'écrire par penſées détachées, de la converſation, du talent*

de parler & de celui d'écrire, de la critique des ouvrages d'esprit. Pourquoi la vûë de ceux que nous avons offensés, nous est désagréable, des effets de l'habitude, de l'amour propre & de la modestie, de la simplicité & des differentes sortes de modestie, de la nécessité de suivre son talent, de la prévention, de l'orgueil & de ses effets, de la douceur, caractere & apologie de Balzac, du goût & du talent, du bonheur, de la lecture & de la mémoire, de la noblesse, réflexions sur le goût où l'on examine la maxime qu'il faut écrire pour tout le monde, suite des réflexion sur le goût.

Le premier Chapitre doit être regardé comme la Préface du Livre. L'Auteur y expose les raisons qui l'ont déterminé à donner la préférence à cette maniere d'écrire, mais le goût qu'il a pour les pensées détachées, ne l'empêche pas de reconnoître les avantages de la méthode opposée & des sistêmes bien liés. Il examine ensuite plusieurs de nos meilleurs ouvrages en genre de réflexions, & il en parle toujours en homme que la passion & la prévention ne gouvernent point.

» Quelle consolation, *s'écrie-t-il dans*
» *un endroit*, pour ceux qui aiment
» les Lettres, quel secours pour les
» Auteurs, si les grands hommes qui
» sont morts sans avoir composé les
» ouvrages qu'ils méditoient, avoient
» jetté sur le papier, comme M. Pascal,
» quelques-unes des pensées qu'ils
» devoient y faire entrer, & surtout
» ces principales pensées qui devoient
» être la base de tout l'édifice? „ Ce souhait-là est très-raisonnable sans doute, & qui pourroit en disputer la sagesse? Mais ne seroit-il pas en même-tems aussi juste de ne point troubler les mânes de ces Héros de la litterature; quand on ne trouve rien dans leurs recueils qui réponde à la gloire qu'ils ont acquise de leur vivant? Si cette regle avoit été observée, nous n'aurions point à nous plaindre de cette foule d'*ana*, où pour quelques remarques sçavantes ou agréables, on en trouve un si grand nombre de froides & plattes, indignes en tout sens des noms illustres sous lesquels on les présente. Nous encheririons volontiers encore sur la pensée de M. T., & nous

voudrions que les perſonnes d'un eſprit élevé, à portée de voir les événemens dans leur ſource, dans l'habitude de ramener tout à la raiſon & aux principes, s'impoſaſſent la loi de compoſer le journal de leurs propres penſées, de leurs diſputes, de leurs converſations. Quelle reſſource pour la morale, la politique, la réligion même & les autres connoiſſances, lorſque ces précieux dépôts viendroient à voir le jour? Ne nous trompons nous point? Avec tout cela, les hommes deviendroient-ils meilleurs & plus habiles? La difference des verſions & l'oppoſition des raiſonnemens, multiplieroient leurs incertitudes ſans fortifier leur vertu ni augmenter leurs lumieres.

On lira avec plaiſir tout ce que l'Auteur dit des Converſations. La matiere eſt pratique, & les leçons ſont d'un uſage univerſel. S'il peint avec les couleurs les plus douces l'enjoüement, l'élégant badinage, les ſaillies heureuſes, la politeſſe naturelle, & ſurtout ce talent aimable qui porte un homme ſenſé, quelque mérite qu'il ait, à ſe mettre au ton de tous ceux avec qui le ha-

zard le lie, & à paroître trouver de l'esprit à ceux qui en ont le moins, on juge bien qu'il n'épargne pas d'un autre côté, ces pedans ennuyeux, ces orgueilleux discoureurs, ces fades plaisans, ces diseurs de jolis riens, tant d'autres especes, destinées à humilier l'esprit & à exercer la patience des gens raisonnables. M. T. nous permettra cependant de lui proposer un scrupule sur une de ses pensées dans ce Chapitre. Nous n'avons pas été les seuls à l'avoir. Voici la réflexion. „ La conversation » ne nous plaît jamais davantage qu'a- » vec ceux qui ont un peu moins d'es- » prit que nous. " Or il nous paroît qu'elle est trop générale, & dès-lors il convenoit de faire mention des exceptions considerables qu'elle souffre. En effet un homme vain, cherche à briller. Il redoute les talens superieurs & les grandes réputations; il veut être applaudi, & il ne peut l'être que par les esprits subalternes. Il n'en est pas de même de ceux qu'un grand mérite distingue, ou de quantité d'autres qui cherchent à s'instruire. Les premiers, ont le bon esprit de s'ennuyer sans le

témoigner, & quelquefois de s'amuſer dans les converſations les plus communes, mais il leur faut pour goûter les véritables charmes de ce commerce, des hommes comme eux, & alors ſans s'amuſer à d'odieuſes comparaiſons, ſans chercher à l'emporter les uns ſur les autres, ils ne penſeront pour l'ordinaire qu'à profiter mutuellement de leurs lumieres & de leurs connoiſſances. Pour les ſeconds ont ſçait l'avidité avec laquelle ils recherchent ceux-ci. Cette envie qui eſt très-louable lorſqu'elle n'a pour but que de s'inſtruire, devient ſouvent une manie par l'abus qu'on en fait. Tel ſe croit tous les jours bel eſprit, & veut être reſpecté en cette qualité, par l'honneur qu'il ſe procure de vivre avec les Sçavans du premier ordre. Prenez la choſe, comme il vous plaira. Il n'eſt donc pas abſolument vrai que la converſation ne nous plaiſe jamais davantage, qu'avec ceux qui ont un peu moins d'eſprit que nous.

Le morceau de la critique n'eſt pas celui qui a le moins frappé. M. T. y prend à peu près comme dans le reſte, un

milieu ſage. La critique eſt dans la République des Lettres, ce qu'eſt la police dans les Etats bien reglés. C'eſt un tribunal néceſſaire pour tenir en vigueur les loix du goût & du raiſonnement. Le malheur eſt que la plupart de ceux qui le compoſent, y entrent pour l'ordinaire ſans miſſion, ſans véritable amour du bien. Ils s'attribuent le caractere reſpectable de juges, & ils ont toute l'animoſité des parties. Ne diſſimulons rien pourtant. Si l'on eſt juſtement revolté de la malignité de quelques Ecrivains occupés à divertir le public aux dépens des ouvrages nouveaux, on ne doit guéres moins blâmer la délicateſſe exceſſive de pluſieurs Auteurs, & leurs fraudulcuſes pratiques pour ſurprendre ou enchaîner les ſuffrages. Si l'amour ſeul de la verité doit ouvrir la bouche aux Critiques, s'il eſt de leur devoir en s'expliquant ſur les endroits foibles ou mauvais d'un Livre, de publier encore plus hautement ce qu'il contient de bon, il n'eſt pas moins vrai que des motifs plus nobles que l'interêt ou que l'amour d'une gloire frivole, devroient conduire la plume des Au-

teurs ; & dans cette diſpoſition, il leur conviendroit d'attendre en ſilence le jugement du public ſans le prévénir par leurs intrigues, ou ſans cabaler contre ſes déciſions, lorſqu'il a prononcé. On a reproché à M. T. d'avoir aſſuré avec un peu trop d'emphaſe, que *la critique étoit aiſée*, que *la Critique étoit odieuſe.* On a eu tort ; il eſt évident par les textes qui ſuivent & qui précédent, qu'il n'a eu en vûë que ces Critiques ameres ou méchantes, qui attaquent également la perſonne & le Livre. Ce qu'il dit ne peut regarder les autres ; il en prêche lui-même la néceſſité & les avantages. Or qui ne ſent qu'il eſt aiſé de donner du ridicule, même aux meilleures choſes ? Qui ne connoît la façon dont on peut y parvenir ? Qu'il ſoit odieux d'en faire habituellement la profeſſion, perſonne pareillement ne le conteſtera, perſonne du moins parmi ceux qui ſe mêlent aujourd'hui le plus d'écrire. Mais, dira-t-on, ces cenſeurs cyniques qui mordent dans l'obſcurité, ſont quelquefois d'une reſſource bien marquée dans le païs des lettres. Ils annoncent des vérités qu'il eſt bon

d'apprendre, & que les ménagemens réciproques que l'on se doit, engageroient les autres à supprimer. Communément cela n'est pas. Ils blessent, ils déchirent, & puis c'est tout. La vérité y gagne peu, l'humanité y perd infiniment. Cela fut-il vrai, dans ce cas-là il en sera d'eux, comme des espions. On se sert de ceux-ci, on en tire des lumieres, en même-tems qu'on les méprise, & qu'on s'en défie.

Le Chapitre où l'Auteur examine pourquoi la vûë de ceux que nous avons offensés, nous est désagréable, n'èst qu'une explication du célébre proverbe Italien, *chi offende, mai perdona.* Nous aurions bien autant aimé qu'il se fut attaché à nous dévélopper cette étrange dépravation du cœur humain, qui porte la plupart des hommes à regarder souvent avec peine, & à éviter ceux qui leur ont fait du bien. Sous combien de formes ce vice ne se produit-il pas dans le monde? La générosité fait souvent plus les ennemis implacables que les fidéles amis. Vous croyez vous attacher quelqu'un en l'obligeant. Vous nourrissez sa hardiesse, vous excitez

ſon importunité. Il ne mettra point de bornes à ſes prétentions, & un réfus enfin de votre part, quelque forcé qu'il ſoit, l'aigrira plus, que cent bienfaits ne l'auront captivé.

Il y a beaucoup d'eſprit dans le caractere & l'Apologie de Balzac. Mais ſi l'on prend à la lettre le jugement de M. T., il en dit trop & donne dans le Paradoxe; ſi l'on en fait une ſage évaluation, il ne penſe que comme le reſte des perſonnes lettrées. Balzac étoit né avec beaucoup de genie & d'élévation, il ne lui a manqué pour arriver à la perfection, que de vivre dans un tems où le goût fut plus ſûr & plus univerſel, où les idées fuſſent plus ſaines ſur les différentes manieres d'écrire, encore ne ſçavons nous trop ſi dans notre ſiécle même, il auroit également bien réüſſi dans le ſtile familier, dans le gracieux, dans le badinage; il avoit trop de force & d'enthouſiaſme, & difficilement auroit-il pû ſe réduire à ce beau naturel que tout cela demande. Il eſt vrai que dans cette ſuppoſition, il auroit été plus ſobre ſur l'eſprit & les saillies, pour ainſi dire; mais comme ſon

genie auroit été toujours le même, il en auroit encore mis trop, ſur-tout par comparaiſon avec d'autres qui auroient eu pour ces genres plus de diſpoſitions naturelles. Nous ſommes donc bien éloignés de penſer qu'il eût jamais écrit des Lettres comme Madame de Sevigné : il avoit infiniment d'eſprit. Cela ſuffit-il ? On en appelle à l'expérience. De dire comme M. T. que pour le corriger ou plutôt pour n'avoir pas beſoin de le corriger, & pour le trouver bon tel qu'il eſt, il n'y a qu'à changer les titres de ſes ouvrages, par exemple, ne point regarder ſes Lettres comme de ſimples Lettres, mais comme des piéces d'eſprit qu'il a travaillées avec autant de ſoin que ſes autres écrits ; c'eſt une eſpece d'ingenieux Sophiſme, au moyen duquel on pourra ſouhaiter juſqu'au bon jour en vers ſublimes : en ſuppoſant qu'on dit toute autre choſe. Quelque curieux quelque ſolide que ſoient les ſujets que Balzac traite en écrivant à ſes amis ; outre le titre cependant, bien des choſes vous ramenent toujours à penſer que ce ſont des Lettres, & dès-lors on ne peut s'empêcher

cher

cher de regretter qu'il ait pris le change, & ignoré ces tours faciles, ces graces naïves, ces heureuſes négligences qui font le charme du ſtile épiſtolaire, nous convenons avec notre Auteur, que Balzac ne faiſoit que ſe conformer au goût de ſon tems. Cette raiſon ſeroit une excuſe pour les eſprits ordinaires qui n'ont point les talens néceſſaires pour contredire la multitude, ni par conſéquent le courage de l'entreprendre; mais un genie comme celui de Balzac, pouvoit réformer le préjugé, & entamer dans l'empire du goût une révolution dont il étoit capable; n'avoit-il pas pour lui les grands modeles de l'antiquité & du ſiécle d'Auguſte ? Qui pouvoit l'empêcher d'écrire des Lettres comme Ciceron, & d'imiter la préciſion, la netteté & ſur-tout la ſageſſe (pour le ſtile) de ſes écrits Academiques ? Pour ce qui eſt de ce qu'ajoûte M. T. qu'aujourd'hui même que le goût eſt ſi changé ſur le ſtile épiſtolaire, nous jugeons bien différemment d'une Lettre d'un homme du monde, & d'une Lettre d'un Auteur de profeſſion; cette réfléxion ne nous

paroît pas ſervir à prouver ce qu'il prétend. Nous demandons à la vérité beaucoup plus d'exactitude dans l'Ecrivain : mais nous ſerons toujours charmés qu'avec l'exactitude, il mêle encore dans ſes Lettres cet air aiſé & ſi fin, qui caracteriſe les perſonnes du grand monde qui ont beaucoup d'eſprit, & ſa réputation en deviendra d'autant plus grande, qu'il eſt moins ordinaire de voir ces talens ſe réünir dans les ſçavans.

Arrêtons-nous à préſent à quelques réfléxions de l'Auteur ſur le bonheur. Voici une eſpece d'équilibre moral & philoſophique, pareil à celui que la politique imagine pour le repos commun des differens états ; „ Le bon-„ heur, *dit M. T.* conſiſte dans la juſ-„ te proportion des droits & des be-„ ſoins, avec les moyens de les ſa-„ tisfaire ; ou plutôt le bonheur con-„ ſiſte en ce que les déſirs & les be-„ ſoins ne ſoient pas plus étendus que „ les moyens de les ſatisfaire ; car il „ n'y a point d'inconvenient à pou-„ voir plus qu'on ne veut, il y en a „ ſeulement à vouloir plus qu'on ne

„ peut. Tout ce qui rompt cette eſpe-
„ ce d'équilibre , tout ce qui dimi-
„ nuë cette proportion , en ſorte que
„ les déſirs ſoient plus étendus que
„ les moyens, diminuë néceſſairement
„ le bonheur. Or tel eſt l'effet de l'aug-
„ mentation des richeſſes , parce que
„ les déſirs & les beſoins augmentent
„ avec elles ; mais beaucoup plus qu'el-
„ les. „ C'eſt l'hydropique, dont la ſoif augmente à meſure qu il boit.

„ Si j'avois à trouver le plus heu-
„ reux & le plus malheureux hom-
„ me du monde, je les chercherois dans
„ le cloître. „ Cette réfléxion , à la bien approfondir, eſt peut-être plus ingénieuſe que ſolide.

„ Il y a des pauvres dans toutes les
„ conditions , depuis les plus baſſes
„ juſqu'aux plus riches. La pauvreté
„ eſt le défaut du néceſſaire ; il y a
„ donc deux ſortes de pauvreté , com-
„ me il y a deux ſortes de néceſſaire ,
„ le néceſſaire à la vie , & le néceſſaire
„ à l'état ; le néceſſaire à l'homme , &
„ le néceſſaire à l'homme de qualité ,
„ à l'homme en place , ainſi il n'y a
„ preſque que des pauvres dans le

„ monde. „ L'explication que M. T. donne à cette pensée, en justifie la justesse, & montre sensiblement qu'elle n'est rien moins qu'un paradoxe ; avec un peu d'attention, on découvrira sans recourir au Livre, quelles en sont les preuves.

„ Il en est, *dit encore notre Auteur*, „ de l'expérience des maux comme de „ celle des biens. L'une & l'autre nous „ montrent également l'excès ridicu- „ le de nos craintes & de nos désirs : „ elles nous font dire également n'est- „ ce que cela. „ On trouvera peut-être ici que M. T. fait à l'homme, un honneur qu'il ne mérite point. Il est très-vray que la possession des biens, loin d'étendre nos désirs, en fait naître de nouveaux ; à peine avons nous obtenu ce que nous avons le plus souhaité, que nous nous écrions sans que la réflexion même y ait aucune part, *n'est-ce que cela ?* L'usage des plaisirs en émousse de même les agrémens ; mais s'accoutume-t-on à souffrir, se familiarise-t-on avec le mal, au point d'en perdre ou d'en mépriser le sentiment ? La Religion nous le rend précieux, la rai-

ſon nous interdit les plaintes frivoles. Mais notre ſituation eſt toujours forcée, tandis qu'il dure, & pour peu que la fin s'en prolonge, il échappe au plus courageux de trouver que *ç'en eſt aſſez & même trop*. Tels peut-on aſſurer que ſont les hommes, au moins dans le très grand nombre.

„ L'ennui & la langueur de l'ame,
„ l'inquiétude & le chagrin, la dou-
„ leur & les maladies: voilà les trois
„ grandes ſources du malheur des hom-
„ mes. Mais où ſe trouvent-elles plus
„ communément? Eſt-ce parmi le peu-
„ ple & les petits, ou parmi les grands
„ & les riches? „ Pour peu qu'on ait réfléchi, il n'eſt pas difficile de ſatisfaire à la demande que font les grands le plus ſouvent? Ils nous vengent de la ſupériorité qu'ils ont ſur nous. La raiſon eſt parmi eux moins d'uſage, que parmi ceux qui font de fréquens excès de vin; ceux-ci ont des intervalles; l'yvreſſe chez les autres eſt continuelle, la meſure de leur grandeur devient celle de leur politeſſe: il faut pourtant convenir que la maxime n'eſt point générale.

Nous osons encore assurer nos lecteurs, qu'ils seront contens des deux chapitres de M. T. sur le goût, & nous souhaiterions qu'il nous fût possible d'en rendre un compte aussi exact que le travail le mérite. Ses jugemens sont sages, ses régles judicieuses, & il les propose avec une modestie qui fait encore plus d'honneur à ses lumieres. Il examine la maxime célebre *qu'il faut écrire pour tout le monde ;* la multitude n'est jamais proprement à portée de juger des ouvrages d'esprit, ni d'en sentir les beautés. Le Méchanisme seul de l'ame, pour ainsi dire, est de son ressort. Elle ne connoît que ce qu'il y a de plus commun dans l'usage de la vie, de plus marqué dans les passions. Les sentimens froids, les pensées délicates; les raisonnemens profonds sont pour elle une langue étrangere, ce n'est donc point pour la multitude précisément qu'il faut écrire. Un Ecrivain de genie, saisit toutes les perfections du genre dans lequel il travaille. S'il réüssit à se faire admirer des connoisseurs, ou à faire des connoisseurs de ceux qui ne l'étoient pas avant que

de l'avoir lû ; alors il a la gloire d'avoir écrit pour tout le monde dans ce ſens-là. Mallebranche a écrit pour tout le monde ; Bourdalouë a prêché pour tout le monde ; & M. de Fontenelle en rédigeant les Mémoires de l'Academie à travaillé pour tout le monde.

La ſeconde partie de ces eſſays contient & développe les ſujets ſuivans. *Diſtinction de l'orguëil & de la vanité de ceux qui ſe loüent eux-mêmes. Remarques ſur quelques endroits de la préface de M. Deſpreaux. De la politeſſe ; du naturel de l'eſprit ; parallele de l'étude & de la vie ; incertitude des jugemens ſur les actions humaines ; que l'homme n'agit que par ſentiment ; de l'incrédulite ; ſur les richeſſes. Concluſion.*

On reconnoît ici par tout le même tour dans le ſtile , la même ſolidité dans les réfléxions. Quelques unes , pourra-t-on dire , ſont aſſez communes ; c'eſt ce qui en prouve ſouvent la bonté ; ce qu'il y a de commun , n'en eſt pour l'ordinaire que plus néceſſaire. Pour dire des choſes neuves ſur certains ſujets , il faudroit imaginer des

rêveries ou débiter des extravagances. Le neuf dans ce cas là, ne consiste que dans la maniere de présenter ces objets. Quelques-unes, ajoûtera-t-on, sont abstraites, il faut du soin & des combinaisons pour en trouver le sens. On répond que c'est alors le défaut du sujet: dans les raisonnemens justes mais profonds, la conséquence la plus éloignée tient autant au principe que la plus prochaine. Un esprit pénétrant, en apperçoit la liaison sans peine. Un esprit ordinaire, ne la découvre qu'après bien des méditations. Fera-t-on un reproche à l'Auteur, de ne l'avoir pas renduë également sensible à l'un & à l'autre? On ne peut nier du moins que la plûpart des vérités que M. T. approfondit, ne soient pratiques, & qu'elles ne puissent être d'un usage réel à quiconque voudra les étudier. Dans le chapitre par exemple de la Politesse, on connoîtra le caractere, les qualités les bornes de cette vertu dont toute la terre se pique, & que si peu de gens employent dans l'usage avec discernement; la dignité que l'on conservera toujours avec ses inférieurs, ne nuira

point à la bonté, & en leur conſervant le ſouvenir de leur dependance, l'homme poli ne leur laiſſera pas la plus légere envie de s'en plaindre. La maniere de ſe conduire avec ſes égaux, en banniſſant la contrainte & la fauſſeté, retiendra avec ſcrupule la ſage réſerve & l'honnête decence ; les reſpects enfin que l'on rendra à ſes Maîtres, ne ſeront jamais accompagnés d'inſipides éloges, ni de dangereuſes complaiſances. Preſſés de finir, nous ne pouvons entrer dans un plus grand détail ſur le reſte ; ne nous refuſons pas pourtant de publier que nous avons été particulierement touchés des deux chapitres de l'eſprit & de l'incrédulité. L'un & l'autre nous ont paru également penſés dans le vrai & le raiſonnable.

Qui n'a pas de l'eſprit, ſurtout dans notre ſiecle ? Qui ne ſe fait honneur d'en avoir, & d'en faire paroître ? Tout en petille, & l'on diroit volontiers avec bien du monde que les ruës en ſont pavées ? Le bon eſprit, l'eſprit vrai eſt-il auſſi général ? C'eſt une autre queſtion. Quoiqu'il en ſoit, M. T. entre avec habileté dans la décompoſition, pour

ainſi dire, de ce grand mot, l'*Eſprit.* Il en expoſe les différentes eſpeces, il les balance, il les compare, il recherche la ſource de l'oppoſition qui ſe trouve entre nos idées, nos jugemens, nos opinions. Il diſtingue les dégrés de ſottiſe, comme ceux d'eſprit, & ce contraſte contribuë à rendre beaucoup plus claire ſa doctrine ſur cette importante matiere. A l'occaſion de tout cela, hazardons nous-mêmes une réflexion dont le principe ſe trouve dans celles de M. T. C'eſt moins par l'eſprit que les hommes ſe diſtinguent parmi nous, & deviennent célébres, que par l'uſage, tranchons le mot que par l'abus qu'ils en font. Un homme, quelque eſprit qu'il ait, s'il ſe renferme conſtamment dans les bornes de la raiſon & du devoir, ne ſera que médiocrement fêté. Sa réputation ſera ſolide: Elle ne ſera jamais brillante, à moins qu'il n[e] s'agiſſe de ces génies du premier ordr[e] qu'il n'eſt pas libre de ne pas admirer, dans quelque genre qu'ils travaillent. Un autre au contraire, avec la même doſe d'eſprit précisément, s'il a la témérité de rompre dans ſa conduite

comme dans ses écrits tous les liens des bienséances, s'il ne respire que le paradoxe & les singularités, s'il se livre à toutes les illusions du cœur, & aux écarts d'une imagination bouillante, devient dans les lettres & dans le monde aimable le heros à la mode. On entend raison quelquefois sur son cœur & sur son caractere, mais on est toujours enyvré de son esprit. Etrange bizarrerie des hommes ! Les objets de pure curiosité, malgré l'indécence sous laquelle ils se montrent, excitent nos empressemens les plus vifs : les plus utiles n'ont pour eux, que des regards superficiels & passagers.

Pour le Chapitre de l'incrédulité, nous y renvoyons tous ceux ou qui auroient le malheur de ne pas croire, où qui voudront se confirmer dans le respect qu'ils ont pour la religion. De tout ce que dit l'Auteur sur ce sujet, on inférera que les esprits forts dans leurs raisonnemens, prennent misérablement le change, ou ne s'attachent qu'à le faire prendre aux autres. Leurs objections n'attaquent que l'obscurité de nos mysteres, sans effleurer les preu-

ves qui en établiſſent la créance. Je ne comprends pas cela, donc cela n'eſt pas. Voilà à quoi ſe réduiſent leurs déclamations bien appréciées, qui d'ailleurs n'ont de nouveau que l'emphaſe avec laquelle ils les prononcent. Or, s'agit-il de ſonder les profondeurs de la divinité & d'en donner l'intelligence? Il implique dans les termes que nous en formions le projet : notre ſoumiſſion n'eſt donc fondée que ſur un amas de moyens qui ne nous laiſſent aucun doute ſenſé. Le motif de notre ſoumiſſion, eſt clair, évident, lumineux; mais l'objet en conſerve toujours ſon obſcurité; ces moyens ne ſe diviſent point, & leur liaiſon eſt ſi parfaite, que l'admiſſion d'un ſeul, arrache invinciblement l'aveu de tous les autres. On ne peut les rejetter, ſans adopter les contradictions les plus groſſieres, & pour ſe ſauver des ténébres de la foi, on tombe dans des abîmes qui deshonorent la raiſon & qui dégradent notre eſpece.

Finiſſons par un doute modeſte que M. T. propoſe ſur les incrédules. » Qu'il y en ait (*des incrédules*) qui

» joignent à la pureté du cœur & des » mœurs un esprit solide, & un grand » sçavoir, voilà ce que j'ai bien de la » peine à croire. " Nous n'en avons point à penser que la preuve par induction ne seroit pas favorable à ces Messieurs, & qu'on les trouveroit dans le très-grand nombre, présomptueux, & vuides de sagesse, plus hardis qu'éclairés, aussi peu fidéles enfin aux devoirs de la loi naturelle, que peu dociles aux vérités de l'Evangile.

L'Auteur a fait une conclusion particuliere pour son Livre. Pour conclusion de cet Extrait, nous répétons avec plaisir que ces Essais méritent le succès qu'ils ont eu, & ce succès est d'autant plus glorieux, d'autant moins équivoque, que M. T. l'a eu malgré le sérieux de son travail, au milieu de tous ces objets rians dont on amuse tous les jours le public. Nous ne doutons point encore que les étrangers polis, ne lisent cet ouvrage, & qu'ils ne reconnoissent, après l'avoir examiné, ce qu'ils ont quelquefois contesté; que l'esprit François, sans mélange de faits ni de saillies, peut, quand il s'y applique, donner du

corps, de la ſuite, & de la profondeur à ſes penſées, qu'il le fait avec autant de ſagacité que d'agrément; qu'il demeure enfin preſque toujours dans le vrai, ſans aller au delà du but, ou ſans donner dans la chimére.

ARTICLE XC.

OEUVRES MESLÉES de M. le Chevalier de S. J. deux vol. in-12. *chacun environ de 300 pages. A Paris, chez Didot. 1735.*

ON ſçait que notre Journal n'eſt point deſtiné à rendre compte des ouvrages purement frivoles, & comme ce recüeil d'Oeuvres mêlées en contient beaucoup de cette eſpece, nous n'en dirons que peu de choſe. Il paroît par l'avis du Libraire au Lecteur que M. le Chevalier de Saint Jory, Academicien de Caën, n'a d'autre part à l'impreſſion de ce recüeil de ſes œuvres que d'avoir permis au Libraire de le publier. Il eſt d'ailleurs aſſez rare que ces ſortes de petits ouvrages détachés

ſoient le fruit d'un deſſein formé de faire un Livre. Ils naiſſent communément de l'occaſion, divers momens de belle humeur en produiſent une partie. On donne l'autre à la complaiſance ou à d'autres vûës particulieres, & inſenſiblement on parvient ainſi à faire un recueil ou un volume de juſte groſſeur. Ce qu'il y a à craindre pour ces ſortes de recüeils, c'eſt que dans la confiance que le bon fera paſſer ce qu'il y a de moins parfait, on y fait entrer beaucoup de choſes médiocres & ſouvent mauvaiſes, ou du moins inutiles & peu intéreſſantes. Nous laiſſerons ſur cela le jugement aux lecteurs par rapport à ce recueil & nous nous contenterons d'indiquer les principales pieces qui le compoſent.

Les plus remarquables du premier volume ſont des *Anecdotes Turques*, c'eſt-à-dire, un Roman de cent pages, trop plein d'incidens & où la vrai-ſemblance ne paroît pas aſſez ménagée. Lettre à un jeune Seigneur, avec un Mémoire concernant l'attaque des Places. Conſeils à de jeunes perſonnes de condition. Diſcours prononcé à l'Aca-

démie Royale de Belles-Lettres de Caën. Deux ou trois Mémoires ou Factums assez curieux. Le second volume contient entr'autres pieces un petit Roman fort touchant, qui a pour titre : *La pieuse Musulmane.* On y voit la pieté & la vertu triompher après de rudes épreuves, & il seroit à souhaiter pour l'interêt des bonnes mœurs que nos faiseurs de Roman n'en composassent que dans un goût semblable à celui-là, au lieu de ce mélange bizarre qu'on leur voit faire de galanteries scandaleuses avec de beaux préceptes de morale. Outre ce petit Roman on trouvera encore dans le même volume trois Comédies où il y a de l'esprit & de l'imagination. Mais nous faisons profession de ne point donner l'extrait de ces sortes d'ouvrages.

ARTICLE XCI.

HISTOIRE GENERALE de Portugal, par M. de la Clede, à Paris, chez Pierre-François Giffart, ruë S. Jacques, à Sainte Therese, Le Gras, au Palais, Rollin fils, Quay des Augustins. Deux volumes *in-4°.* de cicero à deux colonnes, premier volume, pages 783. second volume, pages 844, & huit volumes *in-12.* 1735.

UNE Histoire générale est une grande entreprise : avec de la vivacité, de l'imagination, du goût & de bons Memoires on peut écrire avec succès un morceau détaché, une révolution, une Histoire particuliere, comme avec de l'esprit, quelques étinceles de ce beau feu, qui fait les Poëtes, on réussira dans une Ode, dans une Eglogue, dans une Elegie. Mais comme ces qualités ne suffisent pas pour faire un Poëme épique, aussi tel Historien aura réussi à bien écrire un événement singulier, une guerre de peu de durée,

un voyage fecond en avantures, qui échouera dans l'hiſtoire d'une Monarchie entiere, où la légéreté & la pureté du ſtile, les images, les ſituations, les caracteres ne ſont que des beautés ſubordonnées ; dont le ſujet doit être tout entier & tout à la fois dans la tête de l'Auteur pour le digerer à loiſir, pour y mettre de l'ordre, pour y garder les proportions, pour en écarter tout ce qui y eſt étranger, pour voir l'effet qu'y feront les digreſſions, pour ne les point étendre au-delà des bornes, pour y conſerver par tout cette majeſtueuſe ſimplicité ; & cette préciſion de ſtile, qui ſoutiennent juſqu'au bout l'attention du lecteur ; enfin pour en faire un tout tellement lié, que rien ne s'y démente, & que malgré la diverſité des ſujets, qui y ſont traités, on paſſe de l'un à l'autre, ſans preſque s'en appercevoir.

Nous ne doutons pas que M. de Clede n'ait compris toute la difficulté d'une Entrepriſe comme la ſienne, & s'il nous apprend dans ſa Préface, qu'il s'eſt attaché ſurtout à faire des portraits fidéles des principaux perſonnages, &

à insérer de tems en tems avec une sage liberté quelques réflexions solides ; il sçait trop bien qu'un ouvrage de cette nature, qui ne seroit utile & agréable que par ces deux endroits, seroit en général fort défectueux ; aussi le mérite du sien n'y est-il pas borné ? Mais nous ne sçaurions comprendre ce qui lui donne lieu de craindre que le Lecteur ne goûte pas „ les divers récits, » qu'il a faits des conquêtes des Por» tugais dans les Indes, " ni pourquoi il ajoute : „ Que si le Lecteur peu sensi» ble à ces détails.... n'est point d'hu» meur à s'y arrêter, il lui sera aisé de » passer dans son ouvrage tous les en» droits, qui regardent cette matiere, » & de ne point sortir de l'Europe ; » que par ce moyen il trouvera plus » de liaison dans les faits.„ Voudroit-il donc nous faire entendre que ces événemens sont des digressions étrangeres à son sujet, & qui interrompent le fil de la narration?

Nous conviendrons avec lui que dans une histoire générale il faut éviter certains détails, mais ici cette regle ne regarde pas moins le Portugal, que

les Indes, & assurément les conquêtes des Portugais dans l'Asie, ne sont pas ce qui interessera moins la plupart des Lecteurs. Nous pourrions même avancer qu'elles font la partie la plus brillante de son ouvrage, qui sans cela mériteroit assez peu le titre d'Histoire générale, par la raison que le Portugal a été presqu'aussi longtems Province de la Monarchie Espagnole, que Royaume indépendant, & n'a fait une grande figure dans le monde, que depuis que ses Souverains, par l'acquisiton du Bresil, des Côtes d'Afrique, & des Indes Orientales, ont égalé en richesses les plus grands Potentats de l'Europe. D'ailleurs où la valeur Portugaise a-t-elle jamais paru avec plus d'éclat? qui a jamais donné à cette Nation plus de lieu de faire connoître la force & l'étenduë de son génie, que ses vastes découvertes, & le rétablissement de la Navigation? Enfin si ce n'est pas l'Histoire du Portugal, c'est du moins celle des Portugais, & à coup sûr les Lecteurs n'auront aucune peine à quitter l'Europe, où ce Royaume fournissoit assez peu de matiere à l'histoire, pour

ſuivre les Portugais dans les trois autres parties du monde, où ils couvroient les Mers de leurs vaiſſeaux, ſubjuguoient les plus belles contrées, & en rapportoient tant de tréſors en Portugal.

Les premiers perſonnages, dont M. de la Clede nous a donné le caractere, ſont les Auteurs qu'il a conſultés pour écrire ſon Hiſtoire. Les traits en ſont hardis : mais y reconnoîtra-t-on tous ceux, dont il a voulu faire le portrait ? Nous ne ſçavions pas que ceux, qui ont lû Mariana, *ſont étonnés d'avoir appris toute autre choſe, que ce qu'ils cherchoient à apprendre*, & nous avions crû que cet Ecrivain, malgré ſes défauts, tenoit un rang diſtingué parmi les Hiſtoriens modernes. Il paroît pourtant que M. de la Clede s'eſt un peu reconcilié avec Mariana, il l'imite même aſſez bien dans ce qu'il avoit blâmé en lui, avec cette difference, que les hors-d'œuvres de l'Hiſtorien Eſpagnol ſont placés de ſorte qu'ils n'interrompent point le fil de l'hiſtoire, comme font ceux de M. de la Clede, qui ne les a pas même toujours puiſés dans les bonnes ſources. . . .

L'hiſtoire de la Luſitanie occupe les quatre premiers Livres, & une partie du cinquiéme. L'Auteur y débrouille aſſez bien l'origine des Luſitaniens: il les fait venir des *Luſons* & des *Belles*, Peuples Celtiberiens, formés du mêlange des Celtes & des Iberiens. Auſſi dans les premiers tems les nommoit-on indifferemment Bellitains, Bellidoniens, & Luſitaniens. La deſcription & l'étenduë de leur païs, leurs mœurs, leurs guerres avec leurs voiſins, & avec les Carthaginois; la part, qu'ils eurent aux victoires d'Annibal; quelques obſervations ſçavantes ſur les antiquités de la Luſitanie; les révoltes fréquentes de cette Province contre les Romains, après qu'elle eut ſubi le joug de ces Conquerans du monde; les victoires de *Viriatus* & de *Sertorius*, & le caractere de ces deux grands Capitaines ſont ce qu'il y a de plus intéreſſant dans les deux premiers Livres.

Depuis la défaite de Sertorius juſqu'à l'inondation des Barbares dans l'Occident, les Luſitaniens paroiſſent rarement dans l'hiſtoire. L'Auteur a crû que pour donner de la liaiſon au peu

qu'il avoit à en dire, il falloit ſuivre l'hiſtoire Romaine, & il n'a pas fait aſſez réflexion que ces Analyſes d'une hiſtoire déja ſi connuës, n'apprennent, *ni ce qu'on cherche dans ſon Livre, ni ce qu'on n'y cherche point*, & que le ſtile même ſe reſſent toujours un peu, de ces fréquentes digreſſions, qu'il n'eſt pas facile de bien enchaſſer dans le corps de l'ouvrage. Ce qu'on y verra avec plus de plaiſir, c'eſt le caractere toujours ſoutenu des Luſitaniens. « Ce » caractere étoit, dit M. de la Clede, » un amour immenſe de la liberté, » & une valeur indomptable..... La » puiſſance redoutable des Romains, » & leurs défaites fréquentes n'étoient » pas des motifs aſſez preſſans pour » les contenir. Auſſi-tôt qu'ils avoient » réparé leurs malheurs, ils rentroient » en campagne, & dans tous les pro» jets qu'ils formoient, ils ne ſe con» tentoient pas d'avoir ſeulement en » vûë la liberté de la Luſitanie, ils » méditoient encore celle de toute » l'Eſpagne.

M. de la Clede commence le troiſiéme Livre par l'Hiſtoire des Goths,

dont il examine l'origine, & qu'il conduit depuis leur premiere irruption sur les terres de l'Empire Romain, jusqu'à leur entrée en Espagne, que les Alains, les Sueves & les Vandales partagerent avec eux. Il étoit assez naturel qu'il appuyât un peu sur leur établissement dans cette partie des *Gaules*, qui a fait si longtems un seul corps de Monarchie avec l'Espagne. Mais comment a-t-il pû lui échaper de dire que le Roy *Euric* „ persecuta aussi cruellement les » Catholiques, qu'un Prince Catholique Romain pourroit persécuter aujourd'hui les Ariens? " Trouvera-t-on aussi cette expression fort juste pour un Martyr. „ Hermenigilde périt » misérablement, mais ferme dans la » foi Catholique?

Dans le partage que les Barbares firent des Espagnes, les Alains s'emparerent de la Lusitanie, & les Suéves de la Galice. Ceux-ci avec le tems vainquirent les Alains, & ne firent plus qu'un peuple avec eux, ensuite les Goths s'emparerent de tout, & la Lusitanie devenuë Province de ce nouvel Empire, échape presque au Lecteur, non seulement

ſeulement juſqu'à l'invaſion des Maures, mais même juſqu'au tems du Comte *Henry*. L'Auteur remarque néanmoins que pendant le regne des Goths la Luſitanie & la Galice étoient gouvernées par leurs Capitaines, qui prenoient le titre de Comtes, quand ils gouvernoient toute une Province, & celui de Ducs, quand ils ne gouvernoient qu'une Ville ; que ces titres n'étoient point héréditaires, qu'ils étoient le prix de la vertu, de la valeur & des grands ſervices, qu'on avoit rendus à l'Etat ; enfin, qu'ils annonçoient alors un homme de mérite, au lieu que préſentement ils n'annoncent qu'un homme titré.

Pour remplir le vuide, dont nous venons de parler, M. de la Clede n'omet aucun des Conciles, qui furent tenus en Eſpagne ſous les Rois Goths, mais il n'a pas, ce ſemble, bien com[illegible]s qu'il faut ſçavoir quelque choſe de plus que les Belles Lettres & l'Hiſtoire, pour traiter ces grands ſujets. Nous ſommes, par exemple, bien convaincus qu'il n'a pas connu tout le venin d'une propoſition, qu'il avance

au ſujet du Concile aſſemblé à Tolede en 633. & où S. Iſidore préſida: „ On ſçait, dit-il, que leur puiſſan„ ce (des Evêques) n'eſt que ſpiri„ tuelle, & qu'ils ne peuvent même „ l'exercer extérieurement, qu'autant „ que la puiſſance temporelle ne s'y „ oppoſe point. „ Ainſi, ſelon lui, un Evêque ne peut interdire un Prêtre ſcandaleux ſans l'agrément du Prince, ou du Magiſtrat. On ne voit pas trop non plus comment de ce que dans un autre Concile on renouvella les défenſes d'attenter à la vie du Prince; il conclut qu'il falloit qu'alors la puiſſance des Evêques fût très-conſidérable. En général il s'exprime au ſujet des Papes & des Evêques d'une maniere très-peu meſurée, & plus capable de ſcandaliſer que d'inſtruire ſes Lecteurs. C'eſt le fruit de ces Ecrits licencieux, & de ces diſcours libertins que tant de perſonnes tiennent aujourd'hui ſur les matieres de religion, qu'ils n'entendent pas.

M. de la Clede, avant que d'entrer dans l'hiſtoire du Comte Henry, qui eſt, à proprement parler, le com-

mencement de celle de la Monarchie Portugaise, examine trois choses. L'origine de Henry, la naissance de Therese son épouse, & la dot, que cette Princesse lui apporta en mariage. Sur le premier Article, après avoir rapporté toutes les opinions des Historiens, qui ont traité ce sujet, il établit sur la foy d'un Manuscrit de l'Abbaye de Fleury, & imprimé à Francfort par les soins de Pierre Pitou, que ce Prince étoit petit-fils de Robert de France, Duc de Bourgogne, & fils de Robert deuxiéme Roy de la Troisiéme Race. Il remarque même fort bien que *Diego de Valera & Antoine Beuter*, qui l'ont fait naître à Constantinople, ont été trompés par un mot de l'Archevêque *Rodrigue*, qu'ils ont mal entendu; car ce Prélat ayant dit que Henry étoit du *Pays Bizontin*, ils ont crû que ce Pays Bizontin étoit *Bizance*, au lieu qu'il étoit naturel qu'ils l'expliquassent de Bezançon, en Latin *Bizuntium*.

Sur le second Article, qui est fort embrouillé, voici quel est son sentiment. Alphonse de Castille avant l'âge

de vingt-cinq ans avoit eu de *Ximene de Guzman* sa Maîtresse ces trois Filles, que lui donne l'Histoire, & du nombre desquelles étoit Therese. Il se maria ensuite; mais étant devenu veuf il épousa Ximene, dont le Pape Gregoire VII. l'obligea de se séparer, parce qu'elle étoit proche parente de sa premiere femme. Ceux qui ont crû que Therese étoit née pendant le mariage d'Alphonse avec Ximene, n'ont pas fait attention que ce Prince n'épousa *Inez* sa premiere femme qu'en 1076. & que Therese avoit épousé le Comte Henry en 1072.

Le troisiéme Article n'a pas moins partagé les Historiens, que les deux autres : les Portugais prétendent qu'Alphonse VI. pere de Therese, lui donna pour sa dot la ville de Porto & ses dépendances, sans s'y rien réserver, pas même le droit de Vasselage, dont en effet on ne trouve pas le moindre monument dans les Archives de Leon & de Castille. „ Mais quand il seroit » clair, ce qui n'est pas, ajoûte no» tre Auteur, que le Comte Henry » eût payé un tribut au Roi Alphon-

» ſe, devoit-il pour cela le payer à
» ſon ſucceſſeur, & quand il l'auroit
» payé Henriquez ſon Fils le de-
» voit-il faire ? Non ſans doute.
» Henry n'étoit point Roy, & ſon
» Fils l'étoit : ceux qui l'avoient pro-
» clamé pouvoient en le proclamant
» l'affranchir de tout vaſſelage, en
» rentrant dans tous les droits que
» la Nature a accordés aux hommes,
» qui eſt la liberté. Quant au tribut
» qu'Henriquez s'impoſa à l'égard
» de Rome, ce fut un tribut libre,
» tribut de Politique, peut être mê-
» me de Religion, mais dont il pou-
» voit s'affranchir à ſa volonté, com-
» me l'ont fait ſes deſcendans. „ Voi-
là en peu de mots bien des déciſions. Un Juriſconſulte n'iroit peut-être pas ſi vîte. Il expliqueroit, il diſtingueroit, il ne trancheroit pas ſi net.

Quant à ce qui regarde la légitimité de Thereſe, la Bulle de Gregoire VII. paroît l'établir, mais le manuſcrit de l'Abbaye de Fleury y eſt contraire, & M. de la Clede ſemble pancher vers ce dernier ſentiment. Il n'eſt pas non plus trop décidé ſe-

lon lui, si Henry a fait le voyage de la Terre-Sainte, ni à quelle occasion il passa en Espagne. En général on est assez peu instruit de la suite des actions de ce Prince, lequel étendit sa domination depuis Astorga jusqu'à Conimbre. Ses principales conquêtes furent aux dépens des Maures, qu'il vainquit en dix-sept batailles, il en fit aussi sur les Chrétiens, & notre Auteur nous apprend que pour se dédommager de la perte de Santarem, que les premiers lui avoient enlevé, il envahit plusieurs Bourgs & Villages dans le Royaume de Leon, qu'il en assiegea même la Capitale, & qu'il mourut âgé de 77. ans au siege d'Astorga, & que malgré ces hostilitez il fut pleuré des Espagnols : „ Il étoit » grand & bien fait, avoit l'air res- » pectable, le visage beau, le regard » ferme & doux tout ensemble, les » cheveux blonds, les yeux bleus & » grands. Il étoit brave, plein de » religion & d'humanité, magnifi- » que, genereux & sage : son esprit » étoit vaste & capable de grandes » choses, & il gouverna d'une ma-

» niere à ſervir de modéle aux Prin-
» ces deſtinés à commander aux au-
» tres. „

Ce fut ſous le regne de ce Prince, que la Luſitanie changea ſon nom en celui de *Portugal*, & M. de la Clede remarque que tout le tems que les Sueves regnerent dans ce Païs, il fut nommé *la Suede*, mais que ces Conquérans étant devenus ſujets des Goths, ce nom fut éteint, & les Peuples reprirent leur ancien nom, qu'ils gardérent jusqu'au tems du Comte Henry: que ce Prince ayant eu pour la dot de ſa femme la Ville de *Porto*, qu'il fit rebâtir, & celle de *Calle*, qui eſt vis-à-vis de l'autre côté de la riviere, la Luſitanie fut appellée Portugal du nom de ces deux Villes.
» Au moins, dit notre Auteur, c'eſt
» l'opinion la plus commune, les
» autres tiennent de la Fable. „ Le Portugal, dont on trouvera ici une Deſcription fort détaillée, contenoit alors beaucoup plus de terrein, que n'en contenoit l'ancienne Luſitanie, quoique celle-ci renfermât pluſieurs Villes, qui ſont aujourd'hui ſéparées du Portugal.

Les Luſitaniens conquis par les Romains, par les Alains, par les Sueves, par les Gots, par les Maures, devoient par le mêlange de tant de Peuples divers, avoir changé beaucoup de choſes dans leur caractere ; ainſi il étoit néceſſaire de faire ici le portrait des Portugais d'aujourd'hui. „ Ils ſont, » dit M. de la Clede, en général » doux & faciles, ſenſibles à l'hon» neur, & amoureux de la gloire. » Cette Nation ne céde en valeur, » ni en hardieſſe à nulle autre : » elle eſt ſobre, modeſte dans ſes ha» billemens, & a naturellement un » grand fond de pieté & de religion. » Elle aime ſes Princes, & il n'eſt » point de péril, qu'elle n'afronte, » lorſqu'il s'agit de leur ſervice. Les » Portugais ſont affables avec les » Etrangers, & ſe piquent de poli» teſſe. Lents à ſe mettre en colére, » mais cruels, quand ils y ſont une » fois. Leurs femmes ſont bien faites, » aimables, & poſſedent l'art de plai» re : elles ont l'eſprit vif, amuſant, » orné, & l'on trouve ſouvent par» mi elles les agrémens des belles

» Lettres unis aux charmes de la beau-
» té. „

Henry en mourant laissa ses Etats à son Fils Alphonse Henriquez, qui changéa bien-tôt le titre de Comte en celui de Prince, & enfin ce dernier en celui de Roy. Ses démêlés avec la Comtesse sa Mere, les affaires que lui suscita cette Princesse, ses victoires sur les Maures & sur les Castillans, le siege de *Guimaraens*, la bataille d'Ourique, la maniere dont il fut proclamé Roy, ses Loix, la prise de Lisbonne, tout cela donne une grande idée de ce premier Roy de Portugal; mais ce que l'Auteur rapporte, que dans l'assemblée de Lamego, où le titre de Roy lui fut confirmé, Laurent *Vanegas* demanda, si on vouloit que ce Prince payât un tribut au Roy de Castille, cette anecdote ne donne-t-elle pas lieu de juger que lui & son Pere l'avoient payé jusques-là, malgré toutes les raisons que M. de la Clede apporte pour établir le contraire.

Le Pape Eugene avoit approuvé sans aucune condition l'érection du

Portugal en Royaume; Alexandre, dit notre Auteur, la confirma en imposant un cens annuel de deux marcs d'or pour la Chambre Apostolique, mais on ne croit pas, ajoûte-t-il, que ce cens ait jamais été payé, l'Auteur auroit bien dû nous instruire des raisons qu'on apporte pour ne le pas croire. „ Il y a même apparence, ajoûte-
» t-il, que le Pape n'obligea pas le
» Roy Alphonse à payer cette rede-
» vance au Saint Siege, mais que ce
» Prince, par une dévotion assez or-
» dinaire en ce tems-là, consentit
» volontairement à la payer. Toute-
» fois la Bulle d'Alexandre en fait
» mention. „ Il falloit dire que la Bulle d'Alexandre donne tout lieu de juger que les deux marcs d'or n'étoient point un tribut imposé, mais offert par le Roi, puisque le Saint Pere y dit en termes formels: „ Quant aux deux
» marcs d'or, que vous avez ordon-
» né qu'on me payât, ainsi qu'à mes
» Successeurs, nous vous prions d'a-
» voir le soin de les faire payer cha-
» que année à l'Archevêque de Bra-
» gue, pour moi & nos successeurs. „

A propos de quoi M. de la Clede invective contre les Papes en des termes que rien ne peut excuser dans un Ecrivain Catholique. Croit - il faire beaucoup d'honneur aux Portugais d'aujourd'hui, en disant qu'ils paroissent craindre peu les excommunications de la Cour de Rome? Leur histoire nous apprend qu'ils les ont craints, quand ils ont dû les craindre, & leur conduite en général nous donne lieu de juger qu'ils ne regarderont pas ce que l'on met ici sur leur compte, comme un éloge.

Le Regne d'Alphonse ne fut gueres qu'un tissu de conquêtes: Evora ne lui coûta, que de recevoir en grace un de ses Capitaines, qu'il avoit éloigné de sa Cour; mais Badajoz, qu'il avoit enlevé à Ferdinand II. Roy de Castille, fut pour lui l'occasion d'un grand échec. Ferdinand le battit auprès de cette Place, le fit prisonnier, & ne lui rendit la liberté, qu'à des conditions dures, dont il éluda l'execution. Enfin il termina à l'âge de quatre-vingt-onze ans ses glorieux exploits, en faisant lever le siege de Santarem,

où l Infant Dom Sanche ſon Fils étoit ſur le point d'être forcé par une formidable armée de Maures, que le Roy tailla en pieces. Ce Prince avoit inſtitué l'Ordre d'Avis, & celui de l'Aiſle. Le premier porta d'abord le nom de S. Benoît, celui d'Avis lui fut donné à cauſe de certains oiſeaux, qui ſe trouvent dans une montagne voiſine d'Evora, où cet Ordre fut quelque tems fixé. Alphonſe Henriquez fut en liaiſon avec Saint Bernard, qu'il reconnoiſſoit pour ſon parent, & que M. de la Clede prétend être deſcendu des Comtes de Bourgogne. Il nous auroit fait plaiſir de nous dire ſes preuves.

Sanche ſucceſſeur d'Alphonſe fut ſurnommé le Pere de la Patrie, & ne fit guéres moins de conquêtes que ſon Pere. Il enleva aux Maures le Royaume des Algarves, & malgré les plus terribles fleaux, qui affligérent le Portugal ſous ſon régne, & les guerres, qu'il eut preſque toujours à ſoutenir contre les Infidéles, il laiſſa en mourant à ſon fils Alphonſe II. le Royaume très-floriſſant, & de grands tréſors.

Alphonſe II. ternit les premiéres années de ſon régne par la perſécution, qu'il fit à ſes Freres & Sœurs, avec qui il ſe reconcilia enfin. On eſt ſurpris de voir ici un Roy Maure de Badajoz, après avoir vû ſous Alphonſe I. cette Ville entre les mains des Eſpagnols, & conquiſe ſous ceux-ci par Alphonſe II. ſous le ſucceſſeur duquel on y trouve un Evêché fondé. M. de la Clede auroit bien dû, ce ſemble, inſtruire ſes Lecteurs de ces différentes révolutions d'une Ville, qui entre ſi ſouvent dans ſon Hiſtoire. On pourroit auſſi lui demander, où il a appris « que le S. Siége ne „ tire toute ſon autorité, que d'une „ aveugle ſoumiſſion, qu'on a ſçu „ inſpirer à tous les Souverains. „ Car le Catéchiſme nous enſeigne que c'eſt de J. C. même qu'il la tient. Enfin ce ſeroit-on attendu de voir un Hiſtorien Catholique trouver mauvais que des Evêques ſe ſoient oppoſés à l'entrepriſe d'un Prince, qui vouloit obliger des Prêtres à prendre la cuiraſſe, ſous prétexte qu'ils n'avoient embraſſé le Sacerdoce, que pour ſe

diſpenſer d'être utiles à l'Etat, en ſervant dans les armées ?

Ce qu'il y a de ſingulier, & ce qui fait voir juſqu'où la prévention emporte ceux, qui s'y livrent aveuglément, c'eſt que l'Auteur, après avoir dit que Sanche II. ſucceſſeur d'Alphonſe II. commença, dès qu'il fut en poſſeſſion de la ſouveraine puiſſance, par ſe reconcilier avec le Clergé, ajoûte que cette réconciliation fut la ſource de tous ſes malheurs, qu'il manqua en cela de politique, & qu'il ne fit pas attention, que le Clergé étoit à charge à l'Etat, & ceux, à qui il déplaiſoit, le plus ferme ſoutien de la Couronne. Il eſt naturel qu'après cela on s'attende à voir le Roy de Portugal puni de ſon indulgence pour le Clergé : mais c'eſt tout le contraire, tout proſpere à Dom Sanche, tandis qu'il vit bien avec les Evêques. Il tombe enſuite dans la moleſſe, & ſe plonge dans la débauche ; alors il ſe brouille avec ſes Prélats, & pouſſe la perſécution contre les Eccleſiaſtiques beaucoup plus loin, que n'avoit fait ſon Pere, ſans qu'il ſoit dit un

mot, qui fasse connoître par quelle entreprise contre l'autorité Royale ils se l'étoient attirée, ni qu'ils ayent le moins du monde contribué aux malheurs, que la mauvaise conduite du Roy lui avoit attirés.

Les Historiens les plus circonspects, qui ont parlé de l'abolition de l'Ordre des Templiers, n'ont osé prononcer sur le Droit, & se bornent à rapporter ce qui s'est dit de part & d'autre pour justifier, ou les Chevaliers, ou ceux, qui les ont condamnés. M. de la Clede n'est pas si timide : il dit nettement que Philippe le Bel vouloit profiter de la dépouille de cet Ordre; qu'il est prouvé clairement,&qu'il passe aujourd'hui pour constant,que la plupart des accusations intentées contre les Chevaliers, étoient autant de calomnies; qu'il pouvoit y avoir parmi eux des impies & des débauchez; mais que ni le Grand-Maître, ni l'Ordre en général n'en étoient pas responsables. Il faut plus de science que bien des gens ne croyent pour être bon Historien : & les plus Sçavans sont les plus réservés à prononcer sur certains faits.

On a dit que Denys fils d'Alphonse III. fut grand Roy, Epoux fortuné, & Pere malheureux. C'est en effet ce que l'on conclut de l'Histoire de son régne, qui est bien écrite. Son fils Alphonse IV. fut meilleur Roy, qu'on ne devoit l'attendre d'un mauvais Fils, & des commencemens de son régne. Les fureurs où la mort funeste de la belle *Inez de Castro* firent entrer son Fils, & les excès, où se porta ce jeune Prince, le punirent de la guerre injuste, qu'il avoit faite à son Pere. Mais malgré la réputation qu'il a eue d'avoir été Fils ingrat, Frere injuste, & Pere cruel, notre Auteur en fait presque un Prince accompli. Nous avons toûjours cru que pour être tel, il falloit être honnête homme.

Dom Pedre son Fils ne fut pas plutôt sur le Trône, qu'il songea à assûrer la naissance des Enfans, qu'il avoit eus d'Inez de Castro, en déclarant qu'elle avoit été son Epouse légitime. On pouvoit croire que la tendresse paternelle avoit bien eu autant de part à ce qu'il fit pour constater ce maria-

ge, que l'amour, qu'il avoit porté à la Mere: mais ce qu'il fit ensuite ne peut guéres s'attribuer, qu'à ce dérangement d'esprit d'un Amant passionné. Inez étoit morte, avant qu'il fût Roy, il ne voulut pourtant pas qu'il fût dit qu'elle n'avoit point été Reine, & comme si son élevation sur le Trône pouvoit avoir un effet rétroactif pour celle, qu'il avoit compté d'y placer avec lui, il fit déterrer son cadavre, qui n'étoit plus qu'un Squelette tout décharné, le fit revêtir des habits Royaux, lui mit la Couronne sur la tête, obligea tous les Grands à lui baiser la main, & à reconnoître leur Reine dans ces restes insensibles d'une belle personne, mais dont la vûe seule étoit si capable d'amolir le feu de la plus vive passion, & de guérir l'ambition la plus aveugle. Après quoi il les fit transporter de Conimbre à Alcobace, toute la Cour marchant en grand deuil *entre deux rangées de flambeaux* pendant dix-sept lieues, & placer dans un superbe Mausolée, à côté de celui, qu'il avoit fait élever pour lui-même. Il y fut mis au bout

de huit ans, après un régne heureux de neuf ; & peu de Rois en Portugal ont été plus regretés que lui,& ont mieux mérité de l'être.

Ferdinand ſon Fils & ſon Succeſſeur commença bien, mais il ne continua pas de même : ſon inapplication aux affaires le rendit bien-tôt mépriſable à ſes Sujets, ſon mariage avec *Leonor Tellez de Meneſez* acheva de le ruiner dans leur eſprit, & cauſa la ruine de ſa Maiſon. Il mourut conſumé de chagrin d'avoir couronné une infidéle, & ne laiſſa d'enfans légitimes, que Beatrix Reine de Caſtille.

La ſucceſſion au Trône regardoit cette Princeſſe & ſes Enfans, mais l'antipathie réciproque des Portugais & des Caſtillans, fit que les premiers ne purent jamais ſe réſoudre à recevoir un Roy né parmi les ſeconds. Ils aimérent mieux couronner Dom Jean bâtard du feu Roy, & Grand-Maître d'Avis. Cette célébre révolution qui rendit long tems le Portugal le Théatre d'une ſanglante guerre, eſt écrite d'une maniére très-intereſſante. La fameuſe bataille d'Aljubarota aſſû-

ra la Couronne à ce Grand-Maître, mais elle ne mit pas fin à la guerre. Le Roy de Castille, qui avoit voulu envahir le Portugal, se trouva bien tôt en danger de perdre sa propre Couronnne. Dom Jean lui opposa le Duc de Lancastre son Beau Frere, qui du chef de sa Femme Fille de Dom Pedre le Cruel Roy de Castille, prétendoit à cette Couronne; mais les deux Rois s'accordérent enfin au préjudice du Prince Anglois.

Avec le regne de Jean I. commencent les beaux siécles de la Monarchie Portugaise. Ce Royaume n'avoit jamais produit tant de grands hommes à la fois. Le seul Nugnez Pereyra Connétable de Portugal pourroit fournir la matiere d'une Histoire très-interessante. M. de la Clede en a recueilli avec soin les plus beaux traits. Le nouveau Roy de son côté n'acquit pas moins de gloire sur le Trône, qu'il n'avoit fait paroître de valeur & de conduite pour y monter. Son premier soin, dès qu'il y fut paisible fut de rendre son Royaume florissant, & bien tôt on ne s'y ressentit plus des calamitez

que les guerres civiles & étrangéres y avoient causées ; si ce n'est qu'ayant ôté aux Seigneurs les grands biens qu'il leur avoit donnés pendant les troubles : plusieurs se retirérent en Castille, où ils se sont établis. Leurs postérités y subsistent encore aujourd'hui ; & de ce nombre sont les Ossunes, les Najares, les Benevents, &c.

Ce Prince avant son mariage, & lorsqu'il étoit encore, comme Grand-Maître d'Avis engagé par vœu dans le Célibat, avoit eu un fils, nommé Alphonse, lequel fut Comte de Bercellos, & dont la Maison de Bragance, qui regne aujourd'hui sur le Portugal, descend en ligne masculine. De Philippe de Lancastre Jean I. eut plusieurs enfans, dont la posterité masculine a fini dans le Cardinal Henry Roy de Portugal. Les Espagnols ont prétendu que leur Pere avoit épousé Philippe de Lancastre avant que d'avoir été relevé de son vœu: mais notre Auteur le justifie de ce reproche, & ses preuves nous paroissent convainquantes.

En 1411. le Roy voulant armer ſes Fils Chevaliers, ces jeunes Princes lui repreſenterent qu'ils n'avoient encore rien fait pour mériter cet honneur, & lui propoſérent le Siege de Ceuta. Il eut d'abord quelque peine à goûter ce projet; il l'approuva enfin, & fit de grands préparatifs, qui allarmérent ſucceſſivement les Rois de Caſtille, d'Arragon & de Grenade. Il les raſſura & paſſa en Afrique avec les Infans. Ceuta fut pris; & cette Expédition, qu'on verra avec plaiſir dans l'Ouvrage de M. de la Clede, peut être regardé comme le premier pas, que firent les Portugais pour fonder ce vaſte Empire, qu'ils formérent en moins d'un ſiécle & demi en Afrique, en Aſie, & en Amérique.

L'Infant Dom Henry, qui s'étoit extrêmement diſtingué à la priſe de Ceuta, & qui l'année ſuivante en fit lever le Siege aux Maures, fut le premier qui inſpira à ſa Nation le goût des découvertes : & comme il étoit habiles dans les Mathématiques, il contribua plus que perſonne à per-

fectionner la navigation, jusques-là très-imparfaite en Europe. Il fit même les frais de presque tous les voyages qui furent entrepris de son vivant, sur les côtes d'Afrique. Ce furent ses Officiers, qui découvrirent Porto Santo, Madere, & les Canaries ; & lorsqu'il mourut en 1460. les Portugais possedoient déja plus de Terres en Afrique, que dans le Continent de l'Espagne. Nous n'entrerons point dans le détail de ces Evenemens, parce que nous en avons déja parlé fort au long, en rendant compte de l'Histoire des conquêtes des Portugais dans le Nouveau Monde par le P. Laffiteau.

M. de la Clede finit celle de Jean I. par un fort bel éloge de ce Prince, par celui de Nugnez Fereyra, & par le fameux combat de douze jeunes Seigneurs Portugais, contre autant d'Anglois, qui avoient insulté les plus belles Dames d'Angleterre, & qui furent tués sur la place, sans qu'il en coutât un seul homme aux Portugais, lesquels n'eurent pas lieu de se repentir d'avoir passé la mer, pour soute-

nir la cauſe du beau ſexe.

Edouard ſucceda à Jean I. Un Juif, fameux Aſtrologue l'avoit prié de remettre ſon couronnement à un autre jour, que celui, qu'il avoit choiſi, & qu'il croyoit malheureux pour lui. Il s'en mocqua, & ſon régne, ajoûte notre Auteur, ne fut qu'un tiſſû de calamitez. Il n'en croit pas plus infaillible, la ſcience de l'Aſtrologie, & n'en rend pas moins juſtice à Edouard, qu'il nous répréſente comme un Prince accompli, grand, bien fait, plein de vivacité, adroit à tous les exercices, éloquent, libéral, pieux, magnifique, généreux, aimant la Juſtice, ſçavant, bel eſprit, qui compoſa deux ouvrages excellens, l'un ſur la fidélité dans l'amitié, l'autre ſur l'adminiſtration de la Juſtice, l'intégrité des Juges, & les honneurs; qu'ils méritent, quand ils s'acquittent dignement de leur miniſtere.

La minorité d'Alphonſe V. Fils d'Edouard fut très-malheureuſe, & ſuivie de la triſte cataſtrophe de Dom Pedre Duc de Conimbre ſon Oncle ſon Beau Pere qui avoit été Regent du Royau-

me, & qui s'étoit fait admirer & reſpecter de tous les Princes de l'Europe, mais qui, tout innocent qu'il étoit des crimes, dont on l'accuſoit, ſe rendit coupable, comme remarque fort bien M. de la Clede, en voulant ſoûtenir les armes à la main ſon innocence. Alphonſe fit en perſonne la conquête *d'Alcazar Seguer* en Afrique, & vengea ainſi l'affront que ſes Oncles avoient reçu l'année précédente à Tanger, & qui avoit couté la liberté à Dom Ferdinand l'un de ces Princes. Le Roy de Fez après le départ du Roy de Portugal voulut reprendre Alcazar; mais Edouard de Meneſez, qui y commandoit, lui en fit deux fois lever le ſiége. Les Maures eurent bien-tôt leur revanche devant Tanger, la fleur de la Nobleſſe Portugaiſe y perdit la vie ou la liberté. Alphonſe fit une ſeconde entrepriſe en Afrique, où le brave Edouard de Meneſez fut tué: le Roy lui-même y courut de grands riſques; mais quelques années après il ſe dédommagea de toutes ces pertes par la priſe d'Arzile, & enfin par celle de

Tanger

Tanger où il fonda un Evêché.

Après ces ſuccès Alphonſe de retour en Portugal ne fut plus occupé que de ſon mariage avec la Princeſſe Jeanne, ſi fameuſe dans l'Hiſtoire de Caſtille, par le refus que les Caſtillans firent de la reconnoître pour Fille du Roy Henry, malgré l'axiome du Droit, qui attribue au Mari les enfans nés de ſa Femme pendant le mariage. Alphonſe fit d'abord pluſieurs conquêtes en Caſtille; mais il fut défait à la Bataille de Toro, laquelle n'auroit pourtant rien décidé en faveur de Ferdinand, qui ne s'y fit pas beaucoup d'honneur, ſi ſon Compétiteur ne ſe fût pas aviſé d'aller mandier en France le ſecours de Louis XI qui le joua, & qui fut même ſoupçonné d'avoir ſollicité le Pape de refuſer la Diſpenſe pour le Mariage de ce Prince avec la Princeſſe Jeanne ſa Niéce, afin d'avoir un prétexte pour ne le pas ſecourir.

Dans le déſeſpoir, où fut Alphonſe d'avoir fait un voyage, qui le rendoit la fable de l'Europe, il réſolut de viſiter les SS. Lieux, & de ſe reti-

rer dans un Monaſtere. Il manda à ſon Fils Dom Jean de prendre la qualité de Roy, & voulut ſortir ſecretement de France, où il craignoit d'être arrêté. Ce n'étoit apparemment pas l'intention de Louis XI. mais une retraite qui avoit l'air d'une fuite l'y détermina. Il renvoya enſuite avec honneur le malheureux Alphonſe en Portugal, où ſon arrivée ne parut pas faire plaiſir à Dom Jean, qui remit néanmoins de bonne grace le Sceptre à ſon Pere, & ne voulut pas même le partager avec lui : Mais il fut le premier mobile du Traité de Paix, qui fut conclu peu de tems après entre le Portugal & la Caſtille, & dont la Princeſſe Jeanne fut la victime.

Dom Jean remonta bientôt après ſur le trône par la mort d'Alphonſe, qui fut d'autant plus regretté de ſes ſujets, qu'aucun Roi de Portugal n'avoit encore gouverné avec plus de douceur, & que comme on abuſe ordinairement de la bonté du Souverain, quand elle n'eſt pas reglée par la prudence, la ſévérité de Jean II. le faiſoit craindre & hair. En effet ce Prin-

ce trouva bien des abus à réformer; mais il porta la réforme ſi loin, qu'il fit un grand nombre de Mécontens; il les pouſſa à bout, & les rendit coupables. Le Duc de Bragance étoit le plus à craindre de tous : le Roi qui étoit ſon beau-frere, n'oublia rien pour le ramener à ſon devoir, & n'y ayant pû réuſſir, il lui fit trancher la tête. Ces évenemens, l'ordre que le Roi mit dans ſes Etats, le ſoin qu'il prit d'y faire fleurir la pieté, la juſtice & les beaux arts, & d'en bannir tous les déſordres publics, feront un plaiſir ſingulier aux Lecteurs.

Nous pouvons auſſi aſſûrer à M. de la Clede qu'on ne s'intéreſſera pas moins à ce qu'il nous apprend des conquêtes & des découvertes des Portugais en Afrique & en Ethiopie, non plus qu'à ce qu'il nous raconte de la puiſſance du Roi de Congo, de la qualité de ce pays, des mœurs & du caractere de ſes Habitans, des progrès du chriſtianiſme dans ce Royaume. Il ne paroît pas auſſi bien inſtruit de ce qui concerne le fameux Chriſtophe Colomb, & l'on eſt un peu ſurpris que paroiſ-

ſant placer en 1492 la propoſition que fit ce fameux voyageur au Roi de Portugal de découvrir un Nouveau Monde, c'eſt-à-dire huit ou neuf ans plus tard qu'il ne devoit, il le fait paſſer en Portugal au retour de ſa découverte en 1491. c'eſt-à-dire deux ans plutôt qu'il ne falloit.

Les deux endroits foibles de Jean II ſont 1°. d'avoir reçu dans ſon royaume les Juifs chaſſés d'Eſpagne par Ferdinand. M. de la Clede nous aſſûre pourtant qu'il ne les avoit reçus qu'à condition qu'ils ſe feroient chrétiens, & qu'ils lui manquerent de parole. 2°. La conduite qu'il tint après la funeſte mort de ſon Fils unique, avec Emmanuel de Beja ſon Couſin, ſonBeau-Frere & ſonHeritier préſomptif, au préjudice duquel il vouloit faire tomber la couronne à D. Georges ſon Fils naturel. Ce morceau eſt ſurtout intereſſant par le contraſte des mauvaiſes manœuvres d'un Roi, juſques-là eſtimé un des plus ſages & des plus équitables Monarques de l'Europe, & annoncé à la poſtérité avec le glorieux titre de Prince parfait; & de la conduite pleine de prudence & de mo-

dération d'Emmanuel, que le Roi fut enfin obligé de reconnoître pour ſon ſucceſſeur. Jean II fut pour le moins autant regretté après ſa mort, qu'il avoit été craint pendant ſa vie, c'eſt qu'alors on ne le craignoit plus, & que rien n'empêchoit de rendre juſtice à ſes qualités vraiement reſpectables. M. de la Clede, après avoir fait ſon éloge, ramaſſe quantité de traits de ſa vie, qui donnent une grande idée de ce Prince.

Emmanuel ſon ſucceſſeur a mérité le ſurnom de Grand, dont il eſt ſurtout redevable aux conquêtes, que les Portugais firent dans l'Orient ſous ſon Regne. Il débuta cependant aſſez mal: la Princeſſe Iſabelle d'Eſpagne, qu'il aimoit éperduement, n'ayant pas voulu l'épouſer, qu'il ne lui promît de chaſſer les Juifs de Portugal, il ſe porta contre ces Malheureux à des violences, qui furent généralement déſaprouvées, même à la Cour de Rome. On trouva auſſi mauvais qu'il eût procuré aux trois Ordres militaires de Portugal la diſpenſe du vœu de chaſteté. La raiſon qu'il avoit eu de faire

cette innovation, étoit qu'il aimoit mieux que ces Chevaliers ne fussent pas liés par ce vœu, que de le violer, comme ils faisoient, sans honte.

A peine Emmanuel avoit épousé Isabelle que par la mort du Prince d'Espagne il devint heritier présomptif de Castille & d'Arragon, & fut reconnu en cette qualité par tous les Ordres de ces deux Couronnes; mais la mort prématurée d'Isabelle & de son Fils, transporta cette qualité à Philippe d'Autriche. Le Roi de Portugal en fut un peu consolé par le succès du voyage de Vasco de Gama, qui en 1498. arriva aux Indes par une route, qu'il fraya le premier aux Européens, & par la découverte du Brésil. Avant que de parler de ces Expéditions, notre Auteur nous donne une description géographique des principaux Havres, Ponts, Caps, Isles & Royaumes, qu'on trouve depuis le Portugal jusqu'aux Indes; une notice encore plus succincte de l'état, où se trouvoient les Indes, lorsque les Portugais y entrerent; & une autre un peu plus étenduë du Brésil découvert par Pierre Alvarez Cabral,

non en 1501 comme le dit M. de la Clede, mais en 1500. Cet Auteur a encore ignoré que deux mois auparavant Vincent Yañez Pinçon, Espagnol avoit découvert un Cap du Brésil, qu'il nomma le *Cap de consolation*, & que les Portugais ont depuis appellé le *Cap de S. Augustin*, & qu'il en avoit pris possession au nom du Roi Catholique.

Il y a des choses fort singulieres dans ce que M. de la Clede nous dit de plusieurs endroits des Indes, & en particulier de l'Isle de Ceylan; mais il paroît qu'il n'a pas toujours suivi les Auteurs les plus sûrs, comme lorsqu'il donne aux Isles de la Sonde le nom d'*Archipelague de saint Lazare*, qui ne convient qu'aux Isles *des Larrons*, aujourd'hui Isles *Mariannes.* Il y a aussi dans ce qui regarde la Chine & le Japon bien des choses, dont ceux, qui ont le plus étudié l'histoire de ces deux Empires, ne conviendront pas.

Quoique la fameuse Ligne de Démarcation eût, ce semble, dû prévenir les démêlés, qui pourroient naître entre les Espagnols & les Portugais au

ſujet des nouvelles découvertes, ils ſe brouïllerent bientôt. Ferdinand Magellan, Capitaine Portugais, qui avoit bien ſervi dans les Indes, & dont les ſervices n'avoient pas été récompenſés comme il s'y étoit attendu, offrit à Charles V de le mettre en poſſeſſion des Moluques. Ses offres furent acceptées, & quoiqu'il eût été aſſaſſiné avant que d'avoir pû executer ſon Entrepriſe, deux de ſes vaiſſeaux arriverent aux Moluques, qui furent longtems une pomme de diſcorde entre les deux Monarchies.

Emmanuel en uſa plus généreuſement avec Charles, que ce Prince n'avoit fait avec lui. L'Eſpagne révoltée contre ſon Roi, devenu depuis peu Empereur, voulut ſe jetter entre ſes bras; mais bien loin de profiter d'une ſi belle occaſion de s'agrandir, il reprocha aux Rebelles leur infidélité, les exhorta à rentrer dans leur devoir, & leur promit ſa médiation pour les réconcilier avec leur Souverain; plus grand ſans doute par cette modération que par les conquêtes, qui le rendoient la terreur de l'Afrique & de

l'Asie. Dans le bel éloge, que notre Auteur fait de ce Monarque, il remarque fort bien „ que les grands Rois
„ font les grands Capitaines & les
„ sages Ministres ; que c'est d'eux,
„ comme d'une source d'eau vive, que
„ découlent les vices & les vertus de
„ leurs sujets ; que sans la valeur de
„ D. Jean II & la sagesse d'Emma-
„ nuel I les Gamas, les Pachecos, les
„ Alemeïdas, les Albuquerques, les
„ Ataïdes, les Coutiños, les Menesez,
„ les Mascaregnas & tant d'autres fa-
„ meux Capitaines, dont les noms ne
„ périront jamais dans les Indes, dans
„ l'Afrique & dans le Portugal, n'eus-
„ sent peut-être été que de simples
„ Particuliers, inutiles à leur Patrie,
„ dont ils font la gloire, & inconnus
„ à toute la terre, dont ils font l'ad-
„ miration,

Dom Jean III succeda, dit M. de la Clede, aux vertus de son Pere, ainsi qu'à sa couronne, & jamais les faiseurs de prédictions ne devinerent plus mal, qu'à son sujet. Car, sur ce que le jour de sa naissance fut remarquable par une horrible tempête, qui

fit de grand dégats dans le Portugal, & qu'au moment, qu'on le baptiſoit, le feu prit au Palais, & en conſuma une partie; les Devins avoient annoncé que ce Prince ſeroit malheureux; cependant peu de Rois ont regné plus heureuſement & avec plus de gloire.

Le reſte de ce volume contient de fort beaux traits de la guerre d'Afrique. On y trouvera auſſi les deux fameux ſieges de Diu, qui ont fait tant d'honneur à Sylveyra & à Maſcaregnas; l'arrivée de ſaint François Xavier aux Indes; une courte digreſſion ſur l'Etabliſſement de la Compagnie de Jeſus, dont l'Auteur dit que les dix premiers membres étoient Eſpagnols quoiqu'il n'y en eût que cinq, & la decouverte du Japon, dont il ne paroît pas non plus aſſez inſtruit.

ARTICLE XCII.

TRAITE' DE CHIMIE Contenant la maniere de préparer les Remedes qui ſont le plus en uſage dans la Pratique de la Médecine, par M. Malouin Docteur-Re-

des Sciences & des beaux Arts. 1799

gent de la Faculté de Médecine de Paris. A Paris chez Guillaume Cavelier, rue S. Jacques, 1734. in-12. pp. 326.

CE livre a eu presque en naissant, le sort des bons livres; il a excité l'émulation des rivaux, & mérité que les personnes zelées pour la perfection des Sciences & des Arts y missent la main pour le critiquer, c'est-à-dire, si l'Auteur prend bien son parti, pour le rendre meilleur: car sans trop regarder aux formalités, voilà le fruit qu'un Auteur intelligent doit tirer de toutes ces critiques dont on inonde le public. Elles sont pour la plûpart ameres, pleines de fiel & de mauvaise foi, mais elles contiennent toujours quelques bonnes observations, & pour le moins un *errata* dont il est même fort glorieux à un Auteur d'imposer le penible travail à ses ennemis. M. Malouin a déja répondu à une au moins de ces critiques qui lui a été faite dans le Journal des Sçavans, & on ne peut disconvenir de la justesse de ses répon-

les en pluſieurs points. C'eſt au Public de juger de tout le reſte. En général la maniere de l'Auteur eſt ingénieuſe, débaraſſée & ſuccinte.

Le Livre procede par des titres placés de diſtance en diſtance, & qui annoncent les ſujets ſans autre méthode œconomique, & ſans aucune diviſion ni ſubdiviſion de livres, de ſections & de chapitres Le premier titre eſt *de la Chimie en général.* On a fort chicané l'Auteur ſur l'origine qu'il donne à cette Science & à cet Art, quoiqu'il n'avance rien de trop nouveau en la rapportant à *Tubalcain*, en confondant Tubalcain avec *Vulcain*, & en faiſant de Vulcain ou de Tubalcain un habile forgeron. Il paſſe à l'explication des caracteres ſymboliques dont les Chimiſtes ſe ſont ſervis pour déſigner les métaux, les mineraux, les diſſolvans, les diverſes élaborations.

Il traite enſuite des principes des corps ſelon les Philoſophes en général & ſelon les Chymiſtes en particulier, de l'eſprit, de l'huile, du ſel, de l'eau, de la terre. L'Au-

teur reconnoit de bonne foi que tous ces principes sont composés, & par conséquent que la Chimie ne sçauroit aller jusqu'aux premiers élemens. Suit un petit Traité de la distillation ; & après ces préliminaires qui n'ont rien de superflu, l'Auteur vient aux corps sur lesquels la Chimie travaille. Il commence par les métaux au rang desquels il a peine à se résoudre de compter le Mercure qui n'en a pas la malléabilité. Les métaux nommés *parfaits* comme l'or & l'argent résistent au feu & à l'humidité qui ne les rouille pas. On remarque pourtant que l'argent salit les mains, les noircit, & que l'or seul est inaltérable au feu comme à l'eau.

Les métaux imparfaits s'alterent assez facilement : le principe huileux y est très-sensible ; ils fusent avec le salpetre. Le fer surtout donne de grands indices d'une huile inflammable qui entre essentiellement dans sa substance. Le Sel Principe se manifeste aussi surtout dans le fer & dans le vitriol. Les métaux imparfaits se calcinent au feu, se vitrifient même,

& l'or n'eſt pas exempt de cette vitrification. Il eſt remarquable que les Anciens n'ayent jamais attribué aucune vertu médicinale à l'or ; la folie en étoit reſervée aux modernes : Elle a pris naiſſance chez les Arabes. L'or intérieurement pris de quelque diſſolvant qu'on l'accompagne, ne ſe digere point, & ne peut agir que par ſon poids & par ſon contact extérieur, ce qui ne ſçauroit fonder les grandes vertus que tant de Chimiſtes lui attribuent.

L'Auteur décrit la teinture d'or, l'or fulminant. Le corrollaire qu'il tire de là, qu'on pourroit faire des poudres fulminantes de tous les métaux pourvû qu'on trouvât des menſtrues & des précipitans convenables comme on en a trouvé pour l'or, n'a rien que de bien penſé, & d'exactement vrai ; il ne manque qu'à remplir la condition. M. Malouin ne s'y eſt pas engagé, il s'en dégage même en termes exprès, & on a un peu paſſé les bornes de la ſaine critique en le relevant ſi hautement la deſſus. Il parcourt de ſuite l'argent, le plomb, le fer, le

mercure, l'antimoine, le bismuth, & en donne les préparations, les vertus, les usages à l'ordinaire, quoique quelquefois selon des pratiques qui ont paru extraordinaires aux critiques, sans l'être peut-être autant qu'ils l'ont prétendu. Il paroit un peu plus extraordinaire que le cuivre & l'étain commun n'ayent pas ici leurs titres, leurs préparations & leurs vertus chimiques & médicinales.

Les Sels suivent les métaux, le vitriol, le salpetre, le sel marin; mais l'alun n'y est pour rien. Le souffre & le succin terminent cette classe des minéraux, après laquelle vient celle des végetaux, réduite aux fleurs de benjoin, à l'opium, au tartre, à l'esprit de vin, aux eaux de mélisse & des Carmes, & enfin à l'absynthe. La classe des animaux est encore moins abondante. Le sel ammoniac avec ses préparations, la distillation de la corne de cerf, le sel & les gouttes d'Angleterre la remplissent. On voit bien que M. Malouin n'aime pas à être diffus. Ce défaut est peut-être un de ceux que le Public excuse le plus volon-

tiers dans un Auteur : en tout cas c'eſt celui qu'on eſt toujours le plus ſûr de voir corrigé dans une ſeconde édition.

Dans une critique intitulée *Remarques de Chimie*, &c. imprimée à Paris chez *Didot* 1735. on releve l'Auteur pour avoir dit que *dans la Géométrie il n'y a, pour ainſi dire, que ce que l'eſprit humain y a mis:* & la deſſus on obſerve que *ce n'eſt point l'eſprit qui eſt cauſe, par exemple, que les trois angles du triangle ſont égaux à deux droits plutôt qu'à trois, ni que le priſme, &c.* On cite *S.* Auguſtin qui dit que les vérités géométriques ſont puiſées dans la vérité même où elles réſident de toute éternité, on nie que l'homme puiſſe les tirer de ſon propre fonds. Mais ce n'eſt que chicane & mal entendu de gens qui ne ſont pas Géometres, ni ſans doute aſſez Métaphyſiciens pour diſcuter les queſtions générales non plus que les particulieres de la Géométrie.

Il faudroit être *aveugle d'eſprit* en effet pour ne pas voir que les vérités géométriques comme les autres

ſont éternelles & réſident en Dieu de toute éternité comme le prétend S. Auguſtin. Mais il ne faut pas être moins aveuglé par des ſyſtemes arbitraires, pour ne pas convenir que ces vérités habitent auſſi en nous par participation, par émanation de cette vérité éternelle. Notre eſprit en propre ſubſtance eſt bien une participation, une émanation extérieure de la ſubſtance éternelle ; pourquoi donc nos idées ne pourroient-elles pas être une émanation de ſes idées ? Il nous a donné la choſe même, pourquoi ne nous donneroit-il pas la modification de la choſe ? Si nos idées ſont les idées de Dieu, notre eſprit eſt donc auſſi à plus forte raiſon l'eſprit même de Dieu, & notre ſubſtance la ſubſtance même de Dieu, ou une partie de ſa ſubſtance au moins. Il y a longtems qu'on a remarqué que c'étoit ici un ſpinoſiſme ſpirituel, tout auſſi dangéreux, plus rafiné même que le matériel.

Dieu a donc mis en nous les idées de la Géométrie, ou nous a donné tout ce qu'il faut pour les acquérir,

& c'eſt nous qui les avons miſes dans les livres, dans la ſcience que nous appellons Géométrie. Cette ſcience eſt toute de notre façon, ſes bornes même la convainquent d'être notre ouvrage. Dieu la poſſede ſans doute, mais éminemment & d'une maniere ſi ſupérieure, ſi tranſcendante qu'il y a auſſi loin de cette ſcience telle que nous l'entendons, à celle qui eſt en Dieu, qu'il y a loin de notre ſubſtance à celle même de cet Etre ſuprême. Nous ſommes faits à ſon image il eſt vrai, & notre ſcience eſt l'image de la ſienne; mais outre l'infinie petiteſſe où nous réduit une comparaiſon ſi diſproportionnée, elle prouve elle-même que notre ſubſtance n'eſt que l'image & l'ombre de ſa ſubſtance; notre ſcience, notre Géométrie n'eſt que l'image de celle qui eſt en lui, bien loin d'être la même ſcience, la même géométrie que la ſienne.

ARTICLE XCIII.

SUITE ET TROISIE'ME PARTIE des nouvelles Expériences d'Optique & d'Acouſtique ; adreſſées à M. le Preſident de Monteſquieu, par le Pere Caſtel Jéſuite.

MONSIEUR, quand on connoît un peu la nature des choſes, & la ſimplicité des vrais Principes, & qu'on voit toutes les couleurs dériver de trois par voye de mêlange, on ne s'arrête point là, & on a bien-tôt compris qu'il y a une premiere génération qui ne ſçauroit être un mêlange, mais une eſpéce de participation de nature, comme j'ai déja dit, d'extenſion, d'exaltation, de radiation, car les termes me manquent; & voilà pourquoi j'en ſuis ſi prodigue. D'un autre côté comment le Bleu donneroit-il le ton au rouge & au jaune, & par leur moyen à toutes les couleurs, ſi ces couleurs n'avoient avec ce bleu des rapports ſecrets d'affinité, & comme de parenté & d'alliance,

de paternité & de filiation : encore des termes qui ne feront pourtant pas, s'il plaît à Dieu, sans quelque explication, ou du moins sans quelques preuves de fait.

Les Philosophes veulent que toutes les couleurs soient dans le blanc ; j'ai mes raisons pour en chercher la vraye origine dans le noir. Ce noir soutient mieux les regards, le blanc pourroit nous éblouir. Ce n'est pas dans les petites cordes, dans les petits tuyaux, dans les petits instrumens, mais dans tout ce qu'il y a de plus grand en ce genre, & par conséquent de plus fort, de plus plein, de plus énergique, de plus sonore, de plus harmonieux que les Musiciens habiles recherchent l'origine des sons. Je dois les imiter, & tout de suite remarquer que tous les bleux foncés ont un air rougeâtre, un air violet ; que plus une étoffe reste dans une cuve de bleu, & s'y charge de couleur, plus elle prend cet air rouge & violet ; que les plus beaux bleux, les plus vrais, qu'on appelle pour cette raison ou peut-être pour une autre plus triviale *Bleux de*

Roy, ont cet œil vif & enluminé, qui, lorſqu'on y regarde de près, nous fait voir comme une flamme ſuperficielle & legére qui nage ſur un fonds bleu.

La marque d'un bon Indigo, eſt de rougir lorſqu'on le frotte avec du fer: lorſqu'on l'échauffe on y voit comme ſurnager une lueur rougeâtre qui le rend tout violet : un papier bleu rougit, & toutes les teintures bleües rougiſſent lorſqu'on y mêle quelque choſe qui les fait fermenter. Le fer, le plomb, l'argent vif qui tirent au bleu, rougiſſent facilement. Le *Vermillon*, par exemple, qui eſt le plus beau rouge minéral, & qui ne céde qu'au *Carmin*, vient de l'argent vif;& le *Minium* qui ne céde qu'au vermillon, vient du plomb. Il eſt bon de remarquer en paſſant que ces deux rouges ſont fort nacarats, & tirent beaucoup au jaune. Quand on pouſſe le fer au feu, on le voit de bleu devenir rouge, & de rouge devenir jaune. On me dira qu'il eſt violet avant que de devenir bleu. Diſons mieux, il eſt bleu foncé avant que d'être un bleu plus

clair. Or le bleu foncé est toûjours rougeâtre. Le noirâtre contient le bleu, le bleuâtre contient le rouge, le rougeâtre contient le jaune, le jaunâtre contient en quelque sorte le blanc: tout cela se développe successivement par l'action du feu, & le fer d'abord noirâtre donne des indices du bleu; bleuâtre ensuite il tire au rouge; rougeâtre il tire au jaune, & jaunâtre enfin il s'éclaircit tout-à-fait,& brille comme un Soleil. Ce sont là des faits qui ne manquent que d'être bien observés.

L'œil rougeâtre, & même un peu violet, est si essentiel au bleu, que les Teinturiers *n'assoyent* jamais une cuve d'Indigo, c'est-à dire de bleu, sans y mêler beaucoup de garance, qui est un rouge, & même un rouge couleur de feu, fort nacarisant ou jaunâtre, Voici les propres paroles du Teinturier parfait à l'Article de la *Préparation de l'Indigo*, page 286. *supposé*, dit-il, *qu'on veuille fondre quinze livres d'Indigo, on met un peu plus de demi-boisseau de Son de Froment; on y joint sept livres & demie de belle ga-*

rance, &c. Le même Auteur, en parlant des divers Indigots, dit que celui de S. Domingue n'eſt pas ſi bon que celui de Gattimala, parce que *la couleur n'en eſt pas ſi vive, & qu'il n'eſt pas ſi cuivreux*, c'eſt-à-dire, ſi rougeâtre, ou même rouge jaunâtre, ou couleur de feu. On ſera ſurpris de voir mêler tant de garance avec l'indigo qui eſt déja rougeâtre par lui-même. Mais ce n'eſt pas tout ce qu'on pourroit croire: L'indigo eſt une drogue fondante qui foiſonne beaucoup, & dont toute la ſubſtance s'en va en teinture; au lieu qu'une livre de garance ne donne pas peut-être une once de ſubſtance teignante, & laiſſe un gros marc.

Or, les Peintres en uſent comme les Teinturiers à l'égard du bleu: ils le réveillent par une pointe de rouge. J'en ai vû qui regardoient comme un grand ſecret, de mêler un peu de Lacque ou de carmin, de mine même, & même d'orpin, ou encore de vermillon dans l'outremer, ou dans les autres bleux, ſur tout dans les foncés, comme le Pruſſe, l'indigo, &c. Je dois

encore remarquer que l'Indigo naturel, tel qu'on l'apporte des Indes, donne bien autant d'indices de jaune que de rouge, ſur-tout lorſqu'il eſt éclairci : car c'eſt dans le bas qu'il eſt rougeâtre, & jaunâtre dans le clair. Quand on le diſſout dans l'eau, ſur-tout dans beaucoup d'eau, elle paroît toute verdâtre : or le verd marque le jaune, comme le violet indique le rouge. Non-ſeulement l'Indigo, mais la gueſde qui eſt le beau bleu des Teinturiers, jette une écume toute verdâtre lorſqu'on la prépare ; & c'eſt même à ce verd, qu'on connoît qu'elle eſt ſuffiſamment préparée & bien conditionnée.

Pour ce qui eſt du rouge, rouge pur, vrai rouge, il eſt nacarat ou jaunâtre dans ſon vrai ton. Car on diſtingue deux ſortes de rouges, ſur-tout en teinture ; le couleur de feu & le cramoiſi. Celui-ci tire au bleu, celui-là au jaune. Mais c'eſt ce couleur de feu qui eſt le vrai rouge, & qu'on appelle *rouge* tout court ; au lieu que l'autre s'appelle *rouge cramoiſi*, ou même plus ſouvent *cramoiſi* tout court, ou *pourpre*,

pourpre, ou *rose*, ou *chair* dans ses nuances. C'est encore un secret de Peinture, de mettre quelque chose de jaunâtre comme de l'orpin, de la mine, du vermillon dans le carmin, lorsqu'ils veulent faire un beau rouge *ponceau*, *cerise*, couleur de *feu*. Chez les Teinturiers c'est une maxime constante d'éclaircir les écarlattes & tous les rouges, faits de cochenille, ou même de graine d'écarlatte, avec la *terre-merite*, qui est une drogue la plus propre qu'on ait pour ôter à la cochenille l'œil foncé, pourpré, cramoisi, violet, bleuâtre en un mot qu'elle a naturellement; & pour lui substituer cet air jaunâtre, vif & clair qui surnage & caractérise spécialement le couleur de feu.

Tout est fort mêlé dans la nature; & c'est elle-même qui donne le ton à tous ces mêlanges. Elle est fort simple, disent les Philosophes : mais ils ne connoissent pas la *simplicité Physique* lorsqu'ils la réduisent à une *unité stérile & Métaphysique* qui exclut toute pluralité de partie ou des mouvemens. Toutes les couleurs sont dans

une couleur : mais tous les ſons ſont dans un ſon ; car l'analogie va toujours, & jamais mieux qu'ici. C'eſt une expérience connuë, & que j'ai mille fois vérifiée d'après M. Rameau & bien d'autres, que ſi on pince une corde, ſur-tout une groſſe & longue corde d'un ton grave & ſombre que j'appelle *ut*, on entend non-ſeulement un ſon *ut*, mais encore ſa quinte *ſol*, & ſa tierce *mi* : je dis, la même corde toute ſeule fait entendre ces trois ſons qu'on diſtingue facilement, pour peu qu'on ſoit connoiſſeur.

Il y a des gens qui, toûjours prêts à contredire tout ce qu'ils ignorent, & à éluder toute vérité qui ſe préſente à eux pour la premiere fois, diſent que c'eſt une imagination creuſe ou un rafinement de ſcience, de croire qu'une corde donne trois ſons qu'ils n'entendent ſûrement pas eux-mêmes, & que par conſéquent ils ne ſçauroient imaginer. Mais 1°. j'ai dit qu'il falloit être connoiſſeur pour les entendre. 2°. Il eſt plus naturel en tout art & en tout métier de s'en rapporter aux connoiſſeurs, & de ſe rendre

tel ſoi-même avant que de ſe preſſer de juger & ſur-tout de prononcer. 3°. Si à l'occaſion d'un ſon *ut*, on en croit entendre trois, ſi on en imagine trois, il eſt donc naturel d'imaginer ces deux *ſol*, *mi* à l'occaſion de ce troiſiéme ; ils ont donc avec lui un rapport naturel qui les fait *ſouſentendre*, c'eſt-à-dire, qui excite dans l'oreille ou dans l'ame leur idée, leur ſentiment, leur ſenſation. On les entend donc ſi on en a l'idée, le ſentiment, la ſenſation préſente & actuelle. Laiſſons ces chicanes & ces preuves indirectes ; je n'inſiſterai pas même encore ici ſur la preuve analogique que les trois couleurs renfermées dans le bleu, me fourniſſent des trois ſons renfermés dans l'*ut* fondamental.

Mais ſur quoi je dois, Monſieur, m'appuyer tout-à-fait, c'eſt ſur la maxime reçûë en Phyſique comme en Muſique, que *les ſons ſont aux ſons comme les cordes ſont aux cordes*, ou même que *les ſons ſont comme les cordes*. Or une corde a des parties ; le ſon en a donc auſſi : une corde contient formellement & on y diſtingue

très-explicitement ſa moitié, ſon tiers, ſon quart, ſon cinquiéme, &c. Un ſon contient donc ſa moitié, c'eſt-à-dire ſon octave, ſon tiers, c'eſt-à-dire ſa quinte, ſon quart ou ſa double octave, ſon cinquiéme ou ſa tierce, &c. & ſi on les y diſtingue, c'eſt qu'on doit les y diſtinguer, & qu'ils y ſont diſtincts. J'avouë que cette conſéquence a quelque choſe de paradoxe, & que ſi le droit avoit ici prévenu le fait, je pourrois être embarraſſé à établir celui-là ſans le ſecours de celui-ci. Mais c'eſt un fait conſtaté, qu'une corde fait entendre pluſieurs ſons; ainſi quand je fais voir qu'elle doit le faire *à priori*, comme diſent les Philoſophes, je ne fais que rendre raiſon de ce fait merveilleux, mais tout ſimple comme on voit.

Ajoûtons que, ſi une corde trembloit tout d'une piece, le ſon qu'elle feroit entendre devroit être en quelque ſorte tout d'une piece auſſi, unique & indiviſible: mais ſi elle tremble en détail, & ſi toutes ſes parties tremblent par vibrations, par ondulations, il n'y a pas plus lieu d'être

ſurpris que le ſon total ſoit le réſultat des ſons partiels, & que ces ſons partiels s'y trouvent renfermés, & puiſſent y être démêlés par une oreille intelligente & connoiſſeuſe, qu'il y en a que toute la corde ſoit le réſultat de ſes parties aliquotes, qu'elle les renferme, & qu'un œil bien ouvert puiſſe les y compter.

Mais pourquoi, me dira-t-on, n'entend-on que le ſon principal *ut*, ſa quinte *ſol*, & ſa tierce *mi* ? A cela je réponds qu'on entènd tout, mais qu'on ne diſtingue pas tout. L'octave *ut* eſt trop reſſemblante au ſon principal *ut* pour en être diſtinguée. On ne diſtingue que ce qui eſt bien diſtinct, bien différent, ou plutôt ce qui l'eſt juſqu'à un certain point : car la quinte & la tierce tiennent comme le milieu entre les ſons trop reſſemblans au ſon principal, & ceux qui en ſont trop différens. En toutes choſes ce qui eſt trop près & ce qui eſt trop loin de nous, nous échappe également, & les juſtes milieux des choſes ſont les ſeuls à notre portée, & ceux qui nous rendent heureux en tout

genre, lorſque nous avons la ſageſſe de nous y bien tenir. Après cela tout dépend de la meſure de notre intelligence. Il a été un tems où l'on n'entendoit que le ſon principal d'une corde, & bien des gens en ſont encore là & y ſeront long-tems, comme on a été long-tems ſans lunettes & ſans microſcopes, & ſans ſoupçonner même ce qui étoit hors de la portée ordinaire de nos yeux. Avec le tems on ira plus loin en Acouſtique comme en Optique. Les plus ignorans en Muſique diſtingueront le *ſol* & le *mi*, & les plus ſçavans diſtingueront peu-à-peu les octaves, la quarte, la ſixte, le ton, &c.

Ce qui rend ces expériences ſi difficiles à croire à ceux qui ne les ont point faites; & ſur-tout à ceux qui ſe croyent muſiciens & qui ſont hors d'état de les faire, manque d'une certaine intelligence des ſons, c'eſt qu'ils imaginent un ſon comme un ſon, ſimple & indiviſible. Or y a-t-il rien de ſimple & d'indiviſible parmi les choſes ſenſibles? Ce qui ſeroit tel nous échapperoit, à nous qui dans l'idée

même de Dieu, sommes obligés pour l'avoir d'y mettre une composition qui sûrement n'y est pas. Encore une fois, je le répete, il n'y a dans la nature physique d'autre simplicité, d'autre unité que celle qui résulte de l'union & de l'harmonie d'une multitude souvent innombrable de parties.

Le son d'une corde de violon n'est pas le son de cette seule corde, il est composé d'autant de sons qu'il y a de cordes, de chevilles, de planches, de morceaux de bois, de fibres mêmes & de parties de fibres. D'où vient que le son de la basse de viole sent le bois, celui de la timbale le chaudron? qu'un certain bois, le sapin, par exemple, vaut mieux que tout autre pour la planche de dessus d'un clavecin, d'un violon? D'où vient, sans sortir de nous-mêmes qu'il y a des voix nazillones, des voix gutturales, des voix labiales, des voix dentales, des voix aigres, des voix rauques, des voix même de basse, de taille, de haute contre, de dessus? C'est que le son de notre voix est composé de plusieurs & d'une infinité de sons, de ceux du

goſier, de la langue, des jouës, du palais, des dents, des lévres, du nés, de chaque narine, de chaque lévre, de chaque jouë, de chaque dent, de chaque anneau de la trachée-Artère, de chaque lobe du Poûmon, de chaque partie, grande, petite, de chacune de ces parties & de mille autres parties, à les prendre peut-être à la racine des pieds juſqu'à celle des cheveux.

La preuve en eſt de fait : Qu'on ait quelque douleur cuiſante à quelque partie du corps, même au pied, on ſent que la voix y retentit, comme diſent les bonnes gens, & que la douleur en devient plus cuiſante ſi l'on parle, ſur-tout avec force. Qu'il manque une dent, que les jouës ſoient trop enfoncées, qu'une lévre excéde la méſure, que le menton ſoit mal conformé, que le nés ſoit aplati ou bouché par quelque accident, auſſi-tôt la voix change, & prend ſon caractére, ſon ton de la partie qui manque ou eſt affectée. On a, je crois, obſervé avant moi que les voix nazillones ſont des voix non nazillones, & qui ne parlent pas du nés ; & que les

voix dentales ſeroient mieux nommées voix édentées. Il en eſt de ceci comme des couleurs du Priſme qui ne font qu'une ſimple blancheur lorſqu'on les ramaſſe toutes ſur une petite étendue, & qui dès qu'il en manque quelqu'une, prennent le caractere qui réſulte du mélange de celles qui reſtent raſſemblées.

Une ſimple corde a donc néceſſairement un ſon composé du ſon de toutes ſes parties : qu'il y en ait une d'héterogene, de mal filée, de mal tiſſue, de foible, de forte, auſſi-tôt la corde eſt fauſſe, aigre, ſourde, non harmonique, parce que les ſons qu'elle rend ſont diſcordans, mal aſſortis, mal unis ou incomplets. C'eſt proprement le concert & l'harmonie de tous ces ſons particuliers qui forme ce qu'on appelle le ſon plein, le ſon harmonieux, le ſon moëleux, le ſon ſonore, le ſon muſical, le ſon tout court : & c'eſt le défaut de cette harmonie qui fait ce que nous appellons le bruit ou le ſon faux. Qu'il y a de choſes à examiner, à obſerver, à ſçavoir pour décider une queſ-

tion qui a paru ſi ſimple au premier coup d'œil, que preſque perſonne n'a balancé à la décider. Mais ce n'eſt pas par le nombre des voix qu'on décide de pareilles queſtions ; & s'il a été permis à bien des gens d'en appeller aux yeux, qu'il me ſoit permis d'en appeller à la raiſon, ou du moins au raiſonnement.

On a de la peine à concevoir comment un ſon peut en renfermer pluſieurs. Mais c'eſt qu'on ignore un fait fort commun, ou que ceux qui le ſçavent n'y font nulle attention ; ſçavoir que dans le Clavecin ordinaire on entend deux cordes à chaque touche, & que cependant on n'en diſtingue qu'une ; & que dans l'orgue pluſieurs tuyaux fort differens ſonnant en même tems, ne laiſſent appercevoir qu'un ſeul ſon, tout auſſi unique en apparence que celui d'une corde ordinaire de violon ; & que dans un concert, vrai concert, pluſieurs voix ne font ou ne feroient qu'une voix ; pluſieurs violons ne paroîtroient qu'un violon. Car encore une fois c'eſt le concert, c'eſt l'harmonie ſeu-

le qui fait l'unité par tout où on ſçait l'introduire.

Tous ces tuyaux, toutes ces cordes, toutes ces voix qui ne font entendre qu'un ſon dans l'orgue, dans le clavecin & ailleurs, ſont d'accord: l'un dit *ut*, l'autre *ſol*, l'autre *mi*, &c. Je le demande, eſt-il plus difficile de comprendre qu'un tuyau ou une corde rendent pluſieurs ſons que de comprendre que pluſieurs n'en rendent qu'un? Mais au moins eſt-il démontré qu'on n'a pas droit de conclure qu'une corde *ut* n'articule pas *ſol* & *mi*, parce qu'on ne les y diſtingue pas, puiſqu'il eſt de fait que trois tuyaux *ut*, *ſol*, *mi*, ne font entendre que *ut* tout ſeul. Entrons dans les raiſons des choſes.

Pourquoi doubler, tripler, quadrupler ainſi les cordes & les tuyaux? Pour en fortifier le ſon, me répondra bien vîte quelqu'un, qui par-là même prouvera qu'il devroit répondre plus à loiſir ou, ſi je l'oſois dire, point du tout. S'il ne s'agiſſoit que de fortifier, il n'y auroit qu'à redoubler les mêmes cordes & les mêmes tuyaux.

C'eſt donc l'harmonie qu'on veut fortifier plutôt que le bruit, puiſqu'on joint à une corde, à un tuyau, non ſon uniſſon, mais ſon octave, ſa quinte, ſa tierce, &c. Ce n'eſt pas un ſon fort précisément, mais un ſon plein, moëleux, & harmonieux qu'on cherche. Ce n'eſt point l'art, c'eſt la nature qu'on prétend fortifier. Dans ſon propre ſyſtême elle joint le *ſol* à l'*ut*, le *mi* au *ſol*: On lui aide donc, on la ſeconde, on la fortifie en les y joignant auſſi d'une maniere plus expreſſe & plus marquée.

Mais tandis qu'il fortifie la nature, l'art ſe fortifie auſſi en affoibliſſant ſon imperfection & ſes défauts. Car une corde bien faite, un tuyau bien conditionné donneroient *ut mi ſol*. Mais la corde eſt mal filée, le tuyau mal fondu, & cette harmonie en eſt défigurée d'autant. Pour rectifier ce défaut en le couvrant, on rattrape à l'aide de pluſieurs tuyaux l'accord manqué ou trop foible d'un ſeul tuyau. Voyez, Monſieur, comme les Peintres & le Facteurs d'orgue, les Teinturiers & les Luthiers, ſans aſſu-

rément s'être communiqués leur dessein, ni avoir pris conseil les uns des autres, vont pourtant au même but, entraînés sans doute par la même nature, qui dicte à l'œil des uns les mêmes loix d'harmonie qu'à l'oreille des autres. Car un Teinturier qui fortifie son indigo de garance, un Peintre qui rehausse son outremer de carmin ou de vermillon, visent à la même harmonie que le Luthier qui redouble les cordes de son clavecin, & sur-tout le Facteur qui redouble les tuyaux

Conclusion de tout ce qui précéde: Le bleu est donc la couleur tonique de la nature, & le fondement primitif de toutes les couleurs. Je pourrois remarquer encore, sans trop m'écarter de la saine Physique, que les couleurs dépendent d'un certain mêlange intime d'ombre & de lumiere, de noir & de blanc, chose que je pourrai rétablir par la suite de mes Expériences; & le gris étant le résultat artificiel d'un mêlange grossier de noir & de blanc, & le gris, vrai gris, *gris couleur*, étant *la sensible* du bleu.

nous n'avons point de couleur qui approche plus du gris artificiel & grossier que ce bleu; & que le bleu est au *gris couleur*, comme ce gris est au *gris simplement clair obscur*. Qu'on prenne du blanc le plus pur & du noir le plus parfait; qu'on les mêle le plus intimement qu'on pourra en parties égales, & l'on verra toujours une pointe de bleu dans ce mélange: & plus le mélange sera exquis, plus il approchera du bleu ou du gris bleu; ce qui semble prouver que le gris factice dont je parle est la *sensible*, comme disent les Musiciens, & comme l'avantcoureur des couleurs & du bleu en particulier, & que c'est comme un bleu manqué, un germe de bleu; & qu'enfin le bleu est donc lui-même le germe des couleurs, la premiere couleur, la couleur primitive, radicale & fondamentale. Oserois-je hazarder, sans rien affirmer néanmoins, que le bleu étant un mélange de parties égales d'ombre & de lumiere, le rouge est un mélange d'une partie d'ombre contre trois de lumiere, & le jaune d'une d'ombre contre 5. de

lumiere. Je ne le dis qu'aux Physiciens qui sont extrêmement Musiciens, ou aux Musiciens qui sont extrêmement Physiciens.

Car si le bleu est la base, le rouge est la quinte, le jaune la tierce: cela est sans doute démontré par le nombre des 6. semitons ou nuances chromatiques intermédiaires entre le bleu & le rouge comme entre *ut* & *sol*, de 4. entre le rouge & le bleu comme entre *sol*, *ut*, de 3. entre le bleu & le jaune comme entre *ut*, *mi*; & de deux seulement entre le jaune & le rouge comme entre *mi*, *sol*. Mais cette démonstration n'est non plus que pour les Musiciens, & je dois démontrer surtout pour le Public qui veut voir & qui en appelle toujours à ses yeux. Recueillons donc les traits les plus sensibles de ces trois couleurs, & caractérisons les par rapport aux yeux & aux oreilles à l'aide des expériences & observations optico-acoustiques.

La quinte *sol* est la *dominante* disent les Musiciens d'après mille expérience, d'après leur propre sentiment constant & journalier. Or je le deman-

de à quiconque n'eſt pas aveugle & bientôt aux aveugles mêmes qui ne ſont peut-être pas auſſi peu juges des couleurs qu'on le dit populairement, je demande ſi le rouge n'eſt pas en tout ſens la couleur dominante de la nature? Dans un grand ſyſteme, dans un *ſyſteme tout court*, les plus petits traits ſont les plus naïfs & les plus déciſifs: je ne dois en négliger aucun de cette eſpece, quoique je ſçache que bien de beaux eſprits les traitent de minuties, ayant ſans doute l'eſprit élevé à de plus hautes ſpéculations qui demandent des regards plus étendus, c'eſt-à-dire des expériences plus recherchées, plus artificielles, plus ſçavantes & plus difficiles : car eſt-ce bien la peine de voir ce que tout le monde voit, & de ſpeculer les couleurs au grand air, en plein jour comme la populace? On les voit bien mieux dans une *chambre obſcure* à travers un trou d'autant plus petit qu'on eſt plus habile à le rendre tel. Mais le public aime à voir clair, & m'a fait aſſez connoître pendant neuf ou dix ans qu'il n'étoit pas d'humeur

à renoncer à ſes yeux en ma faveur. Ce n'eſt pas dans une *chambre ſourde* à travers un *cornet de ſourd* appliqué à un *infiniment petit trou* qu'on juge de la muſique ; & ce ſeroit un grand défaut à mon analogie, ſi j'allois mettre en parallele une chambre obſcure avec une chambre parlante.

Je reviens donc à mon rouge & à mon *ſol* dominans, bruians, brillans, retentiſſans, éclatans ; car c'eſt leur commun caractere. Le bleu a ſans doute plus de gravité, plus de majeſté, le jaune plus de lueur, plus de blancheur, je dirois preſque, plus de pâleur. Mais le rouge a plus d'éclat & de brillant, plus d'empire, de domination & preſque de tyrannie. Je comparerois aſſez volontiers le bleu aux inſtrumens de baſſe, le jaune aux flageolets & aux fifres, ſi l'on veut ; mais le rouge aux clairons, aux trompettes, & ſi l'on veut encore aux violons & aux hautbois. Toute comparaiſon cloche. Mais mon analogie va toujours. La quinte *ſol* a quelque choſe de guerrier, de colere, de ſanglant de flamboyant. Je parle expérience

acouſtique. La quinte eſt ſpécialement affectée aux bruits de guerre, aux airs de trompette & de timbale: c'eſt un fait commun, tout Muſicien le pratique ſans y penſer. Choſe ſinguliere ! la trompette eſt peut-être l'inſtrument le plus naturel, le plus ſimple, le plus ancien que nous connoiſſions. Ses airs propres & ce que nous appellons *bruits de guerre* ne roulent gueres que ſur les trois ſons naturels, primitifs & eſſentiels *ut*, *ſol*, *mi*, un peu ſur *mi*, beaucoup ſur *ut*, & tout-à-fait ſur *ſol*. La timbale n'a gueres que *ut* & *ſol*, & celui-ci plus que celui-là. Les airs de chaſſe roulent beaucoup auſſi ſur la quinte, la chaſſe eſt une image de la guerre, & le cor n'eſt qu'une trompette. Deux petits traits pour leſquels je demande grace à qui il appartient; quand les Muſiciens ſe fâchent, *ils prennent*, dit-on, *la quinte*, & les *eſprits quinteux* ſont en ſtile proverbial des eſprits coleres & tous de feu.

Il n'y a de vrai rouge naïf, ai-je déja dit que le couleur de feu. Autres petits traits: le rouge enflamme la

vûë, disent les vieux Médecins de Pourceaugnac, & il ne faut pas être grand Docteur en Médecine pour le dire ou le sentir. Les vûës délicates ne sçauroient longtems soutenir l'éclat du feu ni d'un vrai couleur de feu. Les esprits modestes ont la même délicatesse de bannir cette couleur trop brillante, trop bruïante même de leurs ameublemens, de leurs ajustemens. On diroit que tout est animé & vivant, en feu même & en tumulte dans un appartement tendu de rouge. Selon les Peintres le rouge est une *couleur parlante*, qui interrompt *le silence* des autres couleurs. Le rouge est tout-à-fait de la nature des quintes; plus les quintes sont parfaites moins on les prodigue dans la musique; c'est une grande faute d'y en mettre deux de suite en contrepoint. Les Rois mêmes ont la modestie de n'admettre le rouge sur leur personne sacrée & majestueuse qu'avec un tempérament, ou, comme disent les Teinturiers, un *rabat* de bleu. Car le pourpre n'est qu'un *rouge rabatu de bleu.* Les quintes affoiblies sont char-

mantes dans la musique. Je recueille tout comme on voit.

Le rouge est la couleur du sang comme du feu, deux choses dont l'aspect ranime les plus indolens ; ceux me direz-vous, Monsieur, qui ont des yeux pour voir ; mais il n'y a proverbe qui m'empêche de le dire ; ceux mêmes qui n'ont que des mains pour toucher. Je parle du sang, car il n'est pas douteux que le feu ne se fasse sentir aux aveugles par le tact. Un jour dans une assemblée de gens d'esprit où il s'agissoit du clavecin & par consequent des couleurs, mais en général & sans parler plus du rouge que du bleu ou du verd, j'avançai un fait que je tiens d'un de mes amis, celebre oculiste, c'est *M. de Woothouze*. Cet homme habile, habile dans tout ce qui concernoit l'organe de la vûë, dans la matiere même des couleurs, me contoit qu'il avoit vu ou entendu parler en Allemagne d'un aveugle qui distinguoit les couleurs au toucher, & les caractérisoit par rapport au sens de l'ouie qu'il avoit d'une grande délicatesse, comme c'est l'ordinaire.

J'en étois là dans l'assemblée dont je parle lorsque deux ou trois voix partirent tout d'un coup pour m'interrompre, & me dire les unes que le fait étoit équivoque, d'autres qu'il ne prouveroit rien, d'autres enfin qu'il étoit faux. J'écoutai tous les avis, & par une espece de contremarche que je fis faire à ma narration ou à celle de M. de Woolhouze, je me tournai vers celui de la troupe que je crus le moins crédule sur l'article, & en même tems des mieux pourvus de cette sorte d'esprit pénétrant & naïf qui saisit une vérité dès sa premiere lueur, & je lui demandai quelle couleur il croiroit que cet aveugle eut caractérisée par le son d'une trompette. Le rouge, me répondit-il, & tout de suite par une espece d'acclamation, quatre ou cinq autres voix se déclarerent pour la même couleur : tant il est naturel de sentir cette analogie, lors même que des préventions d'habitude & souvent la petite honte de se rétracter, empêchent ce sentiment naturel de s'élever à la région supérieure de l'esprit, ou de couler par l'organe de la voix.

Qu'on fit la même question à bien d'autres, il y a bien de l'apparence qu'aucun ne s'aviseroit dans un premier instant de raison au moins, de comparer ni le bleu ni le jaune, ni le violet ni le verd au son de la trompette, & que la plupart ne balanceroient pas à lui comparer le rouge couleur de feu. Or le même sentiment qui a pu & qui peut encore faire deviner la couleur qu'un aveugle a du comparer au son de la trompette, a pu dicter cette comparaison à un aveugle qui naturellement par cela seul a du avoir le sens du toucher plus exquis que le commun des hommes, & qui sans doute s'étoit fait une habitude & une science de ce discernement des corps & de leurs couleurs. Les couleurs des corps dépendent tout à fait de leurs surfaces, & une surface rouge doit être pour le tact même très-differente d'une surface verte ou jaune. Un aveugle n'y connoît rien par la vûë, nous n'y connoissons rien par le toucher : mais un aveugle peut par le toucher y reconnoître une partie de ce que nous y reconnoissons par les

yeux. L'idée immédiate & propre, j'accorderai, si l'on veut, qu'il ne sçauroit l'avoir; mais toutes les autres idées d'analogie & de rapport aux autres sens, je ne crois pas, quand le fait attesté ne seroit pas certain, qu'on puisse les lui contester. Enfin c'est au moins une demie preuve, que de réduire ses adversaires à nier des faits.

Voilà donc la base tonique *ut* & la quinte dominante *sol*, chromatiquement constituées, par le bleu & le rouge; il ne reste plus qu'à constater la correspondance du jaune & du *mi*. Or voici d'abord un double trait d'analogie qui ne le cede à aucun autre. Dans l'ordre diatonique qui est l'ordre sensible & apparent, en un mot l'ordre des phénomenes, *mi* est la tierce médiante, & se trouve placée entre *ut* & *sol*. Le jaune dans l'arc en ciel & dans tous les phénomenes diatoniques des couleurs, occupe une pareille place entre le rouge & le bleu. Mais dans l'ordre des générations, dans l'ordre primitif de la nature, *mi* ne vient qu'après *sol*, & le jaune ne vient non plus qu'après le rouge. J'ai

j'ai déja remarqué que le fer dans le feu ne devient jaune qu'après être devenu rouge, comme il n'y devient rouge qu'après avoir été bleu. Je pourrois ajouter que lorſqu'on paſſe du grand jour dans une caverne obſcure tout paroît d'abord noir, enſuite bleu, rouge, jaune & enfin blanc; & qu'au contraire en paſſant de l'obſcurité au grand jour tout paroît blanc, jaune, rouge, bleu, &c.

Quand on diviſe une corde ſelon l'ordre le plus naturel de diviſion, ſa moitié donne l'octave, ſon tiers la quinte, ſon quart la double octave, & ſon cinquiéme la tierce. Et lorſque dans le ſon d'une grande corde on entend la quinte & la tierce, celle-ci ne s'entend jamais qu'après celle-là, & même au-deſſus de celle-là : car ce n'eſt jamais que dans cet ordre *ut*, *ut*, *ſol*, *ut*, *mi*, ou *ut*, *ſol*, *mi*, qu'on entend ces ſons; & la quinte qu'on entend eſt à la bien prendre, la douziéme, & la tierce eſt la dix-ſeptiéme. De ſorte que la tierce eſt de ſa nature plus claire que la quinte, au moins dans l'ordre harmonique qui eſt le primitif, le naturel,

&

& celui des générations. Auſſi dans les plus beaux endroits d'harmonie un Lully, un Campra, conduits par la nature, ne manqueront guéres en donnant *ut* à la baſſe, de donner *ſol* à la partie du milieu & *mi* à la plus élevée. J'ai eu même le plaiſir de vérifier en bien des endroits comme dans les premiers ſons d'une ouverture d'opera que la baſſe continuë diſant *ut*, la baſſe chantante encore *ut*, la taille ou la haute-contre dit *ſol*, le ſecond deſſus *ut*, & le premier deſſus *mi*, ſelon cet ordre naturel *ut ut ſol ut mi.*

C'eſt un trait tout à fait ſingulier d'analogie, que les Peintres qui ont eu la bonté de ſe prêter à la compoſition de mes premieres couleurs harmoniques, m'ont toujours dans les commencemens donné des rouges trop clairs & des jaunes encore plus clairs. J'avois toutes les peines du monde à en obtenir des rouges & encore plus des jaunes diatoniques; juſques-là que n'en comprenant pas alors les raiſons ſecretes, j'avois établi cette maxime pour la fabrique de mes couleurs, qu'il falloit s'efforcer de brunir les jaunes & les

rouges, couleurs naturellement claires; & d'éclaircir les violets & les bleux, couleurs naturellement foncées. Ces Messieurs se moquoient de moi avec mes maximes, & me disoient que je n'étois pas peintre, ce qui étoit très-vrai; & que pour avoir de beaux rouges & de beaux jaunes il faloit les faire du ton dont ils les faisoient. Cela étoit vrai pittoresquement parlant, & même harmoniquement. Mais c'est du diatonique que je leur demandois, & nous ne nous entendions pas. C'étoit ma faute, j'en conviens, & je ne l'ai reconnuë depuis ce tems-là qu'avec la plus profonde admiration pour la conformité tout-à-fait singuliere de la couleur & du son en ce point comme en tout autre.

Du reste le jaune est d'une aussi petite consideration dans le sistême des couleurs, que la tierce *mi* l'est dans celui des sons. La tierce est la moindre des consonances, le jaune est la plus platte de toutes les couleurs. Aussi les François qui ont l'esprit vif & le goût fin ne font pas grand cas du jaune, du pur jaune. Car du reste placé diatoni-

quement entre le bleu & le rouge il jouit d'une belle médiocrité ; & lorsqu'on l'associe à l'une de ces deux couleurs, il ne laisse pas de produire les deux couleurs les plus charmantes par leur médiocrité même, comme le couleur d'or ou aurore ; & le verd surtout, que la nature prodigue avec la même profusion que les Musiciens prodiguent les accords de tierce. Car on ne souffre pas en musique deux octaves ni deux quintes de suite, mais trois, quatre & dix tierces de suite charment, uniquement encore une fois par leur médiocrité. Le verd est par tout de saison.

Mais, dira quelque Philosophe purement speculatif, plus le jaune approche du blanc & tient de la lumiere pure, plus il est parfait. C'est-là une objection qui mérite une bonne réponse dans un quatriéme écrit, où j'espere ébaucher la grande question des octaves, & la fabrique experimentale de mes nuances chromatiques.

ARTICLE XCIV.

JODOCI LOMMII BURANI Reipublicæ Nerviorum medico-phyſici commentarii de ſanitate tuenda in primum librum de re medicâ Aurel. Cornelii Celſi medicorum Romanorum longè principis. Editio tertia emendatiſſima, cum indice rerum & verborum acuratiſſimo. Lugduni Batavorum, apud Joh. Arn. Langerak. 1734. C'eſt-à-dire, Commentaire ſur le premier Livre de Celſe, de la maniere de conſerver la ſanté: Par M. Lommius. A Leide, chez Jean Arn. Langerak. 1734. Edition troiſiéme, & très-correcte, vol. *in-12.* pages 326. ſans les Tables.

CELSE étoit un Auteur célébre ſous l'Empire de Tibere. Outre ſes écrits ſur la Rhetorique & l'art Militaire, il compoſa ſur la Médecine huit Livres qui ſubſiſtent, & dont il y a diverſes éditions, entr'autres deux à Leide, l'une en 1657, & l'autre en 1665. Meſſieurs Jérémie Brachelius,

& Guillaume Panthin ont commenté & publié tout recemment cet Auteur, en quoi ils ont prévénu M. Lommius, dont nous allons parler.

Ce dernier s'est contenté de nous donner un Commentaire sur le premier Livre qui paroît le plus intéressant à en juger par le seul titre. Car il s'agit de la maniere de conserver sa santé : & il est visible que les préservatifs valant mieux que les remedés, on ne sçauroit trop étudier l'art de se préserver des maladies. Une preuve de l'estime qu'on a faite du Livre de M. Lommius, c'est que nous annonçons une troisiéme édition, qui a dû le consoler du chagrin d'avoir été prévénu par d'autres, avant que sa premiere édition vît le jour.

Nous n'entrerons point dans ses plaintes sur la manie que l'on a de commenter les Médecins Grecs, particulierement Galien, assez clair & diffus par lui-même, & de plus commentateur d'Hippocrate. Ne valoit-il pas mieux, dit-il, s'attacher à interpréter le Laconisme de Celse? Il a raison en ce point. Car quel besoin de truchement

à un ancien qui ſçait ſe faire aſſez entendre de nos jours. Les Interprétes d'ailleurs ſont ſi longs & ſi ennuyeux dans leurs Scolies, qu'ils font haïr le Scholiaſte & l'Auteur. La queſtion eſt de ſçavoir ſi M. Lommius lui-même n'a pas un peu donné dans l'excès en interprétant longuement quantité de textes dont la clarté égale la ſuprême élégance. Car la latinité, la préciſion, & le tour heureux de Celſe, le rendent ſemblable aux oracles, à l'obſcurité près qui eſt inconnuë à Celſe. Mais ce n'eſt pas à nous de chicanner ſon Commentateur. Il ſuffit de rendre compte du Commentaire.

La matiere quoïqu'appartenante à la Médecine eſt ſi utile & ſi agréable qu'elle mérite un peu de détail. Il faut ſuppoſer d'abord, ce que prouve très-bien M. Lommius, que Celſe étoit véritablement un grand Médecin, & non pas un ſimple homme de Lettres, tel que le ſuppoſent pluſieurs des modernes, & des anciens même, ſans preſque en excepter ſon admirateur Quintilien. Les préceptes ſenſés d'un Médecin ont plus de poids que ceux d'un

Litterateur, quoique ce titre ne gâte rien à la réputation & à la vogue de certains Médecins, que le bel esprit met autant à la mode que la science profonde de la Médecine.

Celse donc en qualité de Médecin, dit à ceux qui se portent bien, qu'ils doivent demeurer libres,&ne s'engager jamais aux loix de la Médecine. Ce court axiome occupe plus de huit pages de Commentaire pour nous apprendre la difference de la santé & de la maladie, les diverses classes de gens sains, les marques d'une santé délicate, &c. On nous dit que les corps quarrés sont propres à souffrir toutes sortes de fatigues. Celse conseille à ces personnes bien saines & indépendantes, de varier leur genre de vie; d'aller, de venir, d'être à la campagne, à la Ville, sur mer, de se reposer rarement, & de souvent s'exercer, d'user tantôt des bains chauds, tantôt des bains froids, de se parfumer quelquefois, & quelquefois de se passer de parfums.

C'est à ce sujet que M. Lommius cherche la raison qui fait négliger aujourd'hui les bains, les onctions & fri-

ctions, dont les anciens ne se dispensoient jamais. Il croit l'avoir trouvée pour les peuples Septentrionaux, dans la difference de leur temperament moins sec & moins sujet au besoin de la transpiration. A l'égard de l'Italie, & de la Grece, il ne voit pas d'autre motif de leur négligence à prendre les bains, que la négligence même. M. Huet l'attribuoit à l'usage plus commun du linge. Mais il préferoit les bains anciens pour la propreté & pour la santé. (Voyez *Huetiana.*)

Il faut remarquer que Celse dans divers endroits fait sur les bains quantité de reflexions qui méritent d'être luës, ainsi que le Commentaire. Mais cela nous méneroit trop loin, & d'ailleurs cet usage est presqu'universellement aboli, du moins pour le commun des François. Le Médecin Romain continuë de donner des conseils aux personnes bien saines. Il leur prescrit un regime sur tout ce qui concerne la santé, ou pour parler plus juste, il ne leur prescrit rien, parce que la bonté de leur temperament où la nature, les guide assez sûrement pour éviter les

excès dangereux, & qu'elle eſt aſſez forte pour ſupporter, dans le boire & le manger par exemple, ce qui paroîtroit excès pour des perſonnes délicates. Généralement parlant, ſi tout homme écoutoit l'inſtinct donné par le Créateur pour la conſervation du corps, de quelque temperament que l'on fût, on ſe préſerveroit de bien des maladies qui ne ſont que la punition de l'inſtinct violé. C'eſt à ce ſujet que Celſe inſtruit les hommes à prévénir la goute, & la plupart des maux qui ſont les fruits de la débauche. Il ſe contente de les inſtruire. Son Commentateur fait plus. Car il accable les débauchés de tous les noms qu'ils méritent. Mais outre qu'il a raiſon, ſes injures ſont en ſi bon latin, qu'il n'y a pas le mot à dire, & que ces Meſſieurs auroient tort de ſe plaindre.

Celſe grand amateur des exercices que l'on pratiquoit chez les anciens, pour rendre le corps plus robuſte & plus ſain, nous en déduit une partie. Par exemple, lire à haute voix, manier des armes, jouer à la paume, ſe promener ſur un terrain un peu inégal.

Car, ſelon lui, il eſt utile de monter & de deſcendre pour varier le mouvement du corps, la promenade eſt plus avantageuſe au grand air que dans un portique; meilleure pour les maux de tête au ſoleil qu'à l'ombre; meilleure à l'ombre d'un mur ou de la verdure, qu'à celle d'un appartement; meilléure enfin dans un chemin droit, que dans des routes tortueuſes : ample ſujet pour le Commentaire de M. Lommius. Car il ne s'agit pas ici de la délicateſſe du malade imaginaire qui dit *Acte 2. Sc. 2.* „ M. Purgon m'a dit de me promener le matin dans la chambre douze » allées & douze venuës ; mais j'ai » oublié à lui demander ſi c'eſt en long » ou en large.“ Il eſt queſtion d'une promenade reglée par les loix du bon ſens; & il n'y a point de lecteurs qui ayent beſoin de Commentaires, pour voir clairement que Celſe n'a en vûë que de procurer au corps & aux eſprits animaux un mouvement convenable aux diſpoſitions où l'on ſe trouve : diſpoſitions qui dépendent autant de la diverſité des climats que de celle des temperamens. L'on voit en effet que

les Sauvages du Canada grands chaſſeurs par état, voyagent preſque toujours & ne ſe promenent jamais. Ils rient même de nos promenades, comme d'un exercice qui leur paroît bleſſer le ſens commun. On peut dire à proportion la même choſe des autres exercices du corps. Ils ſont néceſſaires ſans doute. Mais c'eſt aux uſages & aux mœurs de chaque nation, auſſi bien qu'aux divers temperamens à les regler. Cela n'appartient guéres à la Medecine. Elle ne peut qu'en faire l'application aux circonſtances & en expliquer les effets. Ce qui eſt très-vrai, c'eſt que preſque tous les legiſlateurs ont établi des exercices pour le corps. Il y en a eu en France comme ailleurs. Si le goût en a paſſé, on ne ſçauroit l'imputer qu'aux caprices de la mode. Le corps n'ayant pas moins beſoin de culture que l'eſprit, pour ſe fortifier & prévénir les maladies, on juge aſſez que l'exercice des cartes qui eſt devenu preſque l'unique aujourd'hui, doit produire pour l'un & pour l'autre des effets bien differens, que ne pouvoient faire ceux des Lacedemoniens, ceux des Ro-

mains dont parle Celſe, & ceux des François du ſiecle paſſé.

On n'attend pas ſans doute que nous donnions ici un abregé de Celſe, & de ſon Commentateur. Le traité dont il s'agit ici, conſiſte en dix chapitres fort connus. 1. Regime pour les perſonnes d'une forte ſanté. 2. Regime pour les eſtomacs délicats. Ce chapitre concerne particulierement les gens de Lettres. Nous avons touché quelque choſe de ces deux articles, en ce qu'ils contiennent de plus général. 3. Obſervations ſur les cas particuliers qui naiſſent du temperament, du ſexe, de l'âge, & de la ſaiſon. Ce chapitre ſeul avec ſon interprétation occupe près de la moitié du volume. M. Lommius y a rétabli fort heureuſement, pag. 219. un paſſage inintelligible avant lui. Tout cet article mérite l'attention des Médecins & de ceux qui ont aſſez de force d'eſprit pour être eux-mêmes leurs Médecins. 4. Regime pour les perſonnes qui ont quelque infirmité, & d'abord de ceux qui ont des maux de tête. 5. Des maux d'yeux, des catharres, &c. 6. Remedes pour les maux de

ventre. 7. *Item.* Pour une eſpece de colique. 8. Regime pour la foibleſſe d'eſtomac. 9. Regime pour ceux qui ſont attaqués de maux de nerfs. 10. Regime à obſerver dans les tems de maladies épidemiques.

On juge bien que le ſçavant Commentateur n'a rien omis de ce qui pouvoit éclaircir ces titres généraux, & le détail des préceptes de ſon Auteur. Comme Celſe a travaillé pour tout le monde, & ſon Commentateur pour la Faculté, c'eſt principalement à elle de porter ſon jugement ſur l'un & ſur l'autre, & cet affaire doit reſſortir à ſon tribunal.

ARTICLE XCV.

UTILITAS REI NUMARIÆ veteris compendio propoſita. Accedit appendicula ad numos coloniarum per Cl. Vaillantium editos, è cimeliarchio Vindobonenſi cujuſdam è Soc. Jeſu. Authore R. P. Ludovico de Biel è S. J. AA. LL. & Philoſophiæ doctore ejuſdemque in antiquiſſimâ Academiâ Viennenſi Profeſſore

ordinario, cum privil. & Facult. ſuperiorum Viennæ Auſtriæ, ſumptibus Joannis Adami Schmidii, Bibliopolæ Nurembergenſis. 1733. C'eſt-à-dire, court traité ſur l'utilité des Médailles, avec une addition aux Médailles des colonies de M. Vaillant, tirée du Cabinet d'un ſçavant Jeſuite à Vienne ; par le P. Loüis de Biel J. Docteur & Profeſſeur de Philoſophie dans l'Univerſité de Vienne. A Vienne en Autriche, de l'Imprimerie de Jean Adam Schmid Libraire de Nuremberg. 1733. *in-*8°. *pag.* 118.

CET ouvrage eſt eſtimé, & il mérite tellement de l'être, qu'il n'eſt pas douteux que les Amateurs de l'antiquité ne s'empreſſent à le connoître, s'ils ne le connoiſſent déja; nous en dirions davantage, s'il ne s'agiſſoit pas d'un Jeſuite. Il y a trois parties, dont la premiere & la derniere, ont été faites uniquement pour les commençans. Celle qui tient le milieu eſt pour les curieux plus avancés dans la ſcience des Médailles. L'Auteur en avertit lui-même

par ces courtes paroles. *Hæc benevole lector tibi habe. Si in re antiquariâ tyro es, primam atque extremam libelli partem tuo commodo conscriptam perlege. Si ultrà Tyronem sapis, medium tene, & vale.*

Cela n'empêche pas que tout n'en soit précieux. La briéveté, la netteté, la nouveauté de l'arrangement font le prix des deux parties destinées au jeunes éleves. Il y a même des digressions qui peuvent être utiles à tout le monde, quoique le fond soit à peu près celui de Spanheim, d'Antoine Augustin, & du P. Joubert J.

L'Auteur divise le premier traité en 8 Chapitres, dont il est bon du moins d'indiquer les titres pour en faire connoître l'ordre & la matiere, sans répeter ce que nous avons dit ailleurs dans nos Mémoires en rendant compte de pareils ouvrages. *Chapitre* 1. de l'arrangement des Médailles, & de leur avantage pour l'Histoire. On y definit succinctement & clairement les cinq ordres des Médailles, la varieté de leurs métaux & de leur grandeur. La maniere de s'en servir pour entendre

l'Hiſtoire, ou pour y ſuppléer. *Chap.* 2 *&* 3. Utilité des Médailles conſulaires pour l'Hiſtoire Romaine, & pour celle des Ceſars. On y traite à l'ordinaire de l'*As* & de ſes parties, de la monnoye d'argent & d'or, des noms prénoms, &c. des magiſtratures, des faits hiſtoriques; on y inſiſte ſur les Ceſars, & ſur le *Veſpaſianus Junior* du P. Hardouin, ſur les titres des Auguſtes, particuliérement ſur l'avantage qui réſulte des revers des Médailles Céſariennes. On nomme les meilleurs Médailliſtes, dont les œuvres ſont connuës ſur ce qui concerne Rome, juſqu'au bas-Empire incluſivement.

Le *chapitre* 4 roule ſur le rapport des Médailles, ſoit de Rois, ſoit des Villes à la Chronologie. Les principales ſources, ſont marquées avec ſoin & avec jugement, pour faire diſtinguer les époques évidentes d'avéc les ſimples conjectures, & les explications hazardées.

La Géographie vient à ſon tour dans le *chap.* 5 & l'on voit qu'elle gagne plus dans cette ſcience, que la Chronologie. Il en eſt de même de la

Philoſophie naturelle, & de la fertilité des divers climats; dont il eſt queſtion au *chap.* 6. Quant à la Poëſie, à la Peinture, à l'Architecture; & en un mot, à la connoiſſance des habits, des armes, des rits & des mœurs de l'antiquité; il eſt viſible que le *chap.* 7 qui en traite, doit être fécond. A l'égard du dernier, nous ignorons ſi l'utilité en eſt auſſi conſidérable que l'Auteur veut le faire entendre: Car il s'agit de montrer combien les Médailles ſervent à nous inſpirer l'amour de la vertu; & il ne paroît pas que l'on en ſoit plus vertueux, pour avoir acquis tant de belles connoiſſances qui du ſein de la Terre d'où on les a tirées, nous crient inceſſamment, que l'homme doit tous les honneurs & tout ſon amour à la vertu en general, à l'équité, à la fidélité, à la concorde, à la pudicité; à la pieté, à la Religion, au dévouement envers les Rois, les enfans, les Peres; enfin au Chriſtianiſme & à J. C. depuis Conſtantin.

Tel eſt l'ordre du petit traité préliminaire. Il faut y joindre la troiſiéme partie qui a le même but. C'eſt une ta-

ble Alphabetique dont nous ne sçaurions mieux donner l'idée, que l'Auteur même. » C'est, dit-il, beaucoup plus
» par le conseil d'autrui, que par mon
» choix, que j'ai joint à ce Livre l'ex-
» plication des inscriptions abrégées
» qui se trouvent sur les Médailles
» Latines. Car je n'ai point touché
» aux marbres & aux monumens.
» Quant à mes explications, je les
» ai tirées des meilleurs antiquaires.
» J'ai mis en faveur des commençans
» quelques petites notes sur la notice
» des noms d'hommes & des villes,
» &c. Pour ce qui concerne la ma-
» niere de déchiffrer les formules ou
» inscriptions qui se rencontrent fré-
» quemment au siecle de Constantin,
» j'ai suivi le P. Joubert plutôt que
» le P. Hardouin. J'ai omis plusieurs
» explications incertaines, & même
» celles qui suivent naturellement des
» autres que j'ai données. Toute-fois
» je n'ai pas balancé à insérer certai-
» nes explications douteuses, avec la
» précaution d'y joindre toujours le
» peut-être. Enfin il ne faut attendre
» ni de moi, ni apparemment d'au-

» cun autre, quelqu'habile qu'on le
» ſuppoſe, toutes les explications des
» formules abregées.

Venons donc à l'ouvrage eſſentiel, Intitulé *appendicula*, *&c.* Addition aux Médailles des colonies Romaines de M. Vaillant, ou explication de 51 Médailles que l'on a tirées du cabinet d'un ſçavant Anonyme. *Hos inter* (dit l'Auteur) *ſingularis planè raritatis quidam occurrunt, è quibus nonnulla hactenùs non reperta proferuntur.* Outre ces raretés latines, l'Auteur en promet encore deux cens cinquante Grecques tirées du même cabinet, pour ſervir de ſupplément à celles de M. Vaillant. Il avouë qu'il donne quelques explications différentes de celles de certains ſçavans. Mais il ajoûte, que c'eſt moins par eſprit de contradiction que par amour de la vérité, & qu'il doit même à ces critiques la hardieſſe de penſer autrement qu'eux.

Nous rapporterions volontiers des exemples. Mais nous nous réſervons à le faire, lorſque l'Auteur aura donné le ſupplément qu'il promet; d'autant plus qu'il pourroit arriver que M. Mo-

relle que l'on a imprimé un an après lui, & dont nous avons parlé au mois de Novembre 1734 *art. CV.* (*a*) se fût rencontré avec le P. de Biel en quelques occasions.

Il est fâcheux pour la curiosité humaine, que le secret des cabinets ne s'ouvre que peu à peu, & que les Livres qui les publient se succédent si lentement. Les explications qui en résultent doivent en souffrir. Les nouvelles découvertes de Médaillles produisent de nouvelles explications, & souvent sur le même fait. Un concert unanime & un dépôt universel de ces sortes de richesses, abrégeroient infailliblement les chemins épineux de l'antiquité métallique. Mais malheureusement ce concert & ce dépôt seront toujours impossible, puisqu'il y aura toujours des curieux qui voudront être uniques possesseurs de ce qu'ils ont, toujours des découvertes à faire, toujours des systêmes à inventer ou à soutenir, toujours enfin matiere à discussion : & sans doute il est croyable qu'il

(*a*) Voyez, *Thesaurus Morellianus* & nos Mémoires au lieu cité, *pag.* 1983.

des Sciences & des beaux Arts. 1857 est écrit dans les décrets de la providence : qu'il faut que cela soit ainsi. *Reliquit mundum disputationi eorum.*

ARTICLE XCXVI.

CHRONOLOGIE SUR LA VIE & le Regne de Cyrus. Dissertation tirée du mêlange des observations sur les Auteurs, (miscellaneæ observationes, &c.) *annoncé dans nos Mémoires Article premier*, 1735. Janvier..

MONSIEUR Pridaw & presque tous les Historiens, calculent la Chronologie de la vie & du Regne de Cyrus, en cette maniere. Il vécut, selon eux, 70 ans en tout. Il survécut 9 années à la prise de Babylone, & de ces 9 années ; il en passa 7 à gouverner seul la Perse, la Medie & toutes ses Provinces après la mort de Cyaxare. D'où il suit qu'il avoit 61 ans ; tandis que Cyaxare, ou Darius le Mede en avoit 62, comme le dit Daniel, *chap.* 5 *v.* 31. Ainsi, la Guerre des Babyloniens ayant duré 21 ans, M.

Pridaw donne 40 ans à Cyrus lorſqu'il ſortit pour la premiere fois de Perſe avec des Troupes, pour aller ſecourir ſon Oncle Cyaxare.

C'eſt la ſupputation commune, que M. Pridaw adopte comme étant tirée de Xénophon. Mais l'Auteur de cette Diſſertation prétend. 1°. Que ce calcul ne peut ſe prouver par Xénophon. 2°. Qu'il ne s'accorde point avec certains récits de cet Ancien, & qu'il contient beaucoup d'abſurdités.

En effet, 1°. Xénophon ne dit en nul endroit, que Cyrus ait regné ſeul ſur les Perſes & les Médes durant 7 années. L'expreſſion ſur laquelle cette ſuppoſition eſt fondée, ſçavoir, τὸ ἕβδομον ἐπὶ τῆς ἀρχῆς ἀυτȣ̃ ne ſçauroit ſignifier *la ſeptiéme année depuis le commencement de ſon empire*, mais ſeulement *la ſeptiéme fois*. Telle eſt la ſignification conſtante de ce terme dans tous les autres endroits de la Cyropedie ; & cela étant, la ſupputation commune tombe d'elle-même.

2°. La diſconvenance de ce calcul avec les récits de Xénophon, & l'abſurdité qui en réſulte ſont manifeſtes.

L'Hiſtorien au *Liv.* 8 dit que Cyrus après la priſe de Babylone , s'arrêta quelque tems en cette ville pour y régler les affaires ; qu'enſuite il alla en Médie à la Cour de Cyaxare, qui lui offrit ſa fille en mariage. Il ajoûte que Cyrus étant à la Cour de ſon Ayeul Aſtyage, & encore enfant, avoit coutume de careſſer d'une maniere enfantine cette Princeſſe qui lui diſoit qu'elle vouloit l'avoir pour époux, & que Cyrus répondoit , qu'il le ſeroit volontiers, quand il auroit le conſentement des parens. Après l'offre de Cyaxare, le Prince s'en va en Perſe, où il demeure quelque tems. Puis de l'aveu mutuel des parens, il retourne en Médie , où il épouſe la fille de Cyaxare. Enfin comme il ſentoit que ſes derniers momens approchoient, il parle à ſes deux fils, & particulierement à l'aîné, d'une maniere qui paroît ſuppoſer que l'un & l'autre, avoient déja beaucoup de lumieres & d'expérience.

Sur cette narration l'on peut demander à M. Pridaw comment tout cela a pû ſe paſſer dans l'eſpace de neuf années ſeulement qu'il ſuppoſe entre la

priſe de Babylone & la mort de Cyrus. De plus ſi ce Prince avoit 61 ans quand il prit la Ville, il en avoit donc 62 quand il ſe maria. Il falloit donc que ſa femme fut quinquagenaire au moins quand il la prit, puiſqu'il n'eſt pas vraiſemblable qu'elle eût l'uſage de la parole dans l'enfance de Cyrus, ſi on ne lui donne à peu près cet âge, c'eſt-à-dire, douze années moins que Cyrus. Car Xenophon dit qu'il ne s'en ſépara en ſortant de la Cour d'Aſtyage qu'à l'âge de 15 ou 16 ans. Or y a-t-il de l'apparence qu'un homme plus que ſexagenaire épouſe une Princeſſe de cinquante ans qui lui donne deux ſucceſſeurs? Outre cela le pere & la mere de Cyrus vivoient lors de ce mariage, c'eſt-à-dire, leur fils étant ſexagenaire, ſelon M. Pridaw. Peut-on l'imaginer aiſément de chacun d'eux & de tous les deux enſemble? Xenophon dit encore en parlant de la ſoixante-dixiéme année de Cyrus qui fut ſa derniere, que ſes parens étoient morts depuis longtems πάλαι, comme le cours de la nature l'éxigeoit. Or les huit années que Cyrus put leur ſurvivre, ſuivant

le

le calcul ordinaire, ſont-elles un terme ſi éloigné qu'on puiſſe le déſigner par l'expreſſion Πάλαι ? Le même Auteur appelle la fille de Cyaxare un *enfant*, ou une *jeune perſonne* τὴν παῖδα en parlant du tems de ſon mariage, & il a ſoin d'obſerver que ceux-là ſe trompoient, qui la regardoient non comme fille, mais comme ſœur de Cyaxare, puiſqu'une ſœur de Cyaxare auroit dû être vieille ἢ γραῦς. Or pourquoi ce nom de vieille auroit-il moins convenu à une fille de plus de cinquante ans qu'à une ſœur de Cyaxare ? Enfin ſi Cyaxare avoit ſoixante-deux ans à la priſe de Babylone, & ſoixante-trois au mariage de ſa fille quinquagenaire, le pere n'avoit donc que treize ans plus que la fille, choſe ſi étrange qu'elle ſuffit ſeule pour renverſer toute l'hypotheſe dont il s'agit.

Après l'avoir renverſée, il établit la ſienne ; & voici la méthode dont il ſe ſert. 1°. Il ſe regle ſur les années connuës de la chronologie en queſtion. 2°. Il y joint quelques ſuppoſitions vraiſemblables.

Les faits dont on convient ſont, que

Cyrus vêcut ſoixante & dix ans ni plus ni moins. C'eſt ce que tous les Chronologiſtes s'accordent à lui donner. Qu'il avoit douze ou treize années, quand il alla à la Cour d'Aſtyage. (*Xenoph. l. 1.*) qu'il y reſta juſqu'à ſa quinziéme ou ſeiziéme année. Car Xenophon liv. 1. dit que ce Prince de retour en Perſe paſſa encore un an entre les jeunes gens de cet âge Παῖδας; & qu'en effet c'étoit l'uſage des Perſes d'appeller de ce nom les enfans juſqu'à l'âge de ſeize ou dix-ſept années : que ce Prince avoit vingt-ſix ou vingt-ſept ans lorſqu'il amena des troupes Perſanes au ſecours de ſon oncle Cyaxare, puiſque ſuivant ſon Hiſtorien il avoit paſſé dix ans entre les jeunes gens ſortis de l'enfance ἐφήβους, & qu'il étoit au rang des adultes : qu'il y eut vingt-une année entre le commencement de cette expédition & la priſe de Babylone. Enfin que Darius le Mede avoit ſoixante-deux ans quand cette Ville fut priſe (*Dan. v. 31.*) tout cela étant fondé ſur l'autorité des anciens excepté les vingt-une années d'intervalle entre l'expédition de Cyrus & la priſe

de Babylone, intervalles admis d'ailleurs par tout le monde, il ne reste plus qu'à joindre à ces faits quelques hypotheses qu'on ne puisse raisonnablement disputer. Voici celles de l'Auteur.

Il suppose que Cyrus a été marié un an après la prise de Babylone. C'est le moins qu'on puisse accorder : que ses enfans à la mort du Pere avoient environ, l'un vingt ans, l'autre dix-neuf, autrement auroient-ils eû cette expérience & ces lumieres politiques dont on parle ? & pourroit-on dire avec Xenophon que le pere & la mere de Cyrus étoient morts depuis longtems ? Que la fille de Cyaxare avoit environ trois ans, quand le jeune Cyrus la prenoit entre ses bras, & qu'elle disoit qu'elle vouloit l'avoir pour époux : que Cyrus avoit peut-être alors quatorze ans, c'est-à-dire, onze ans de plus que la petite Princesse ; car il étoit allé à la Cour de Cyaxare entre sa douziéme & treiziéme année, & il n'en sortit qu'entre quinze & seize ans de son âge : qu'enfin Cyaxare étoit âgé d'environ vingt-huit ans, sa fille en ayant trois, & Cyrus

quatorze. Il ſe peut en effet que Cyaxare eût été marié à vingt-quatre, & qu'il fût devenu pere l'année ſuivante. Cela ſuppoſé, tel eſt le calcul de l'Auteur.

Si Cyrus eſt mort âgé de	70 ans.
S'il a vêcu dans le mariage	21 ans.
Si entre ſon mariage & la priſe de Babylone il s'eſt écoulé	1 an.
Il s'enſuit que lors de la priſe de Babylone il étoit âgé de	48 ans.
Et Cyaxare ayant alors ſoixante-deux ans, Cyrus étoit plus jeune que lui de	14 ans.
Et ſi la guerre a duré	21 ans.
Cyrus au commencement de cette expédition avoit	27 ans.

Age que lui donne réellement Xenophon au départ de la Perſe pour cette guerre ; de maniere qu'avec ce peu de ſuppoſitions raiſonnables la narration de Xenophon ſur cette époque s'accorde avec celle de l'Ecriture ſainte ſur l'âge de Cyaxare à la priſe de Babylone.

En retournant ce calcul on dira encore bien :

Que Cyrus ayant environ	14 ans.

La fille de Cyaxare avoit 3 ans.
Il s'enſuit que Cyaxare a pû avoir alors 28 ans.
Et par conſéquent de plus que Cyrus 14 ans.
Donc Cyrus étant parti de Perſe à 27 ans.
Cyaxare en avoit alors 41 ans.
Et la guerre ayant duré 21 ans.
Cyrus à la priſe de Babylone avoit 48 ans.
Et Cyaxare 62.

De ſorte que ce calcul s'accorde encore avec les époques connuës de Daniel & de Xenophon.

Il s'enſuit qu'en ſuppoſant à Cyrus quarante-neuf ans lorſqu'il ſe maria, ſa femme en avoit trente-huit & il n'eſt pas hors de vraiſemblance que ce mariage projetté eut été ſi longtems differé juſqu'à la fin de la guerre, & l'arrangement des Provinces. Que ſi la guerre a duré moins de vingt-un an (ce qui eſt auſſi probable que l'opinion contraire, à conſiderer de près la narration de Xenophon) Cyrus & ſa femme auront été mariés plus jeunes, & auront vêcu plus longtems enſemble.

L'on conjecture que cette dissertation est de M. Thomas Hutchinson, Anglois & dernier éditeur de Xenophon. Il promettoit en effet dans son édition de traiter plus au long cette chronologie.

L'Auteur Anonime de cette Chronologie de Cyrus a raison de réfuter l'opinion de Prideaux qu'on ne peut soutenir; mais il tombe lui-même dans plusieurs mécomptes; il veut étendre l'Empire de Cyrus depuis la mort de Cyaxare au-delà de sept ans, c'est contredire Xenophon, qui dit en termes exprès, Livre huitiéme de la Cyropedie page 233. de l'édition de Paris. 1625. Que depuis la mort de Cyaxare, Cyrus passoit tous les ans l'hyver à Babylone, le Printems à Suse capitale de la Perse, l'Eté à Ecbatane, il marque ensuite qu'il mourut pendant son septiéme voyage en Perse. Reste-t-il quelque doute qu'il ait regné seul plus de sept ans.

L'Anonime peut défendre par l'autorité de Xenophon, l'autre erreur où il est tombé. L'Historien Grec, quelque exact qu'il soit, écrivoit plus d'un

ſiecle après la mort de Cyrus, il a confondu deux priſes de Babylone : la premiere au commencement de la guerre avant que Cyrus ſoumit toute l'Aſie ; le ſiége fut alors long & difficile, c'eſt celui qu'a décrit Daniel ; l'autre ne fut pas précédée d'un ſiége. Nabonide Roy, Vaſſal & Tributaire, s'enfuit d'abord à Berſippe. Nous l'apprenons du vrai Beroſe.

Xenophon en confondant ces deux priſes de Babylone, nous a conſervé des faits qui ſervent à nous préſerver de ſon erreur. Le mariage de Cyrus & de la fille de Cyaxare, ſuivit immédiatement la priſe de Babylone. Xenophon le dit page 228. du livre huitiéme. Cambiſe ſon pere vivoit encore, comme on le lit dans la même page. Il dit page 233, que le pere & la mere de Cyrus étoient morts longtems avant lui ; ils vivoient encore ſix ans auparavant, un an après la priſe de Babylone, ſi on en croit Xenophon, ſans l'expliquer ou le corriger. Tous les Sçavans accordent ſept ans à l'Empire abſolu de Cyrus qui n'a pû commencer qu'après la mort de ſon pere.

J'ajoute une réflexion décisive : si Babylone n'étoit pas prise, & l'Empire Assyrien détruit avant que Cyrus attaquât Crœsus & les autres Alliés des Assyriens, d'où vient que les Assiriens encore puissans ne marchent pas au secours de leurs Alliés & les laissent accabler sans faire la moindre diversion ? Cela est-il vraisemblable ?

Le Pere Tournemine dans sa Chronologie, s'est à ce qui nous semble, plus heureusement tiré de ces embaras.

Selon lui, avant Jesus-Christ, cinq cens soixante, Cyrus établi Roy de Perse, par son oncle, Empereur des Medes, attaque la Syrie avec toutes les forces des deux Nations. La guerre avoit commencé treize ans auparavant. Trois ans après Babylone est prise de la maniere dont Daniel le raconte. Cyrus épouse la fille de Cyaxare, âgée de vingt-sept ans. Après la destruction de l'Empire Assyrien le vainqueur employe dix-sept ans à subjuguer l'Asie. Nabonnide Roy Tributaire de Babylone se révolte : Cyrus marche contre ce rebelle qui n'ose l'attendre & s'enfuit à Bersippe. Cyaxare vit encore deux ans &

laiſſe par ſa mort Cyrus maître de toutes ſes conquêtes. Cyrus ne jouit de cette vaſte Monarchie que pendant ſept ans.

Cette Chronologie du Pere Tournemine eſt appuyée ſur Xenophon, corrigé par Xenophon même, ſur le canon Chronologique de Ptolemée, ou plutôt de Theen ſur Beroſe & Megaſthene, anciens Hiſtoriens d'une grande autorité, & particulierement ſur le Liv. ſacré de Daniel. Beroſe nous apprend ce que j'ai rapporté de la révolte de Nabonide; Megaſthene aſſure qu'il n'avoit point d'affinité avec les Rois d'Aſſyrie ſes prédeceſſeurs. Le Canon Chronologique lui donne dix-ſept ans de regne. Babylone, ſelon Daniel, dont le témoignage indépendemment de ſon autorité ſacrée, doit être preferé parce qu'il étoit dans cette Ville quand Cyrus l'emporta. Daniel dit que Baltazar qui perdit alors la vie & l'Empire étoit petit-fils du grand Nabuchodonoſor, par conſéquent fort different de Nabonide. Cyrus a donc conquis Babylone deux fois, d'abord ſur Baltazar, & dix-ſept ans après ſur Nabonide. Xeno-

phon s'accorde, avec Daniel dans la Rélation du ſiege, Xenophon parle donc de la premiere conquête; & il faut fixer, comme le Pere Tournemine, le tems du mariage de Cyrus & la ſuite de ſes années juſqu'à la ſoixante-dixiéme, qui fut la derniere de ſa vie.

ARTICLE XCVII.

SUITE DE LA SINTHESE, imprimée dans les Mémoires de Janvier 1735. dont on propoſe de demontrer d'une autre maniere le premier Théoréme Par M. Rolin.

LEMME II.

CE qui eſt dans les Mémoires de Janvier 1735, pages 151, 152, & 153, étant ſuppoſé.

Soient des rectangles $\frac{a}{m}$ *du* égaux aux rectancles *zdz* qui ſont les baſes des élémens de l'onglet G, ces premiers rectangles dont la hauteur conſtante $\frac{a}{m}$ eſt égale à la hauteur de la portion cilindrique $\frac{D}{m}$, étant en nombre infini

ARTICLE XCVIII.

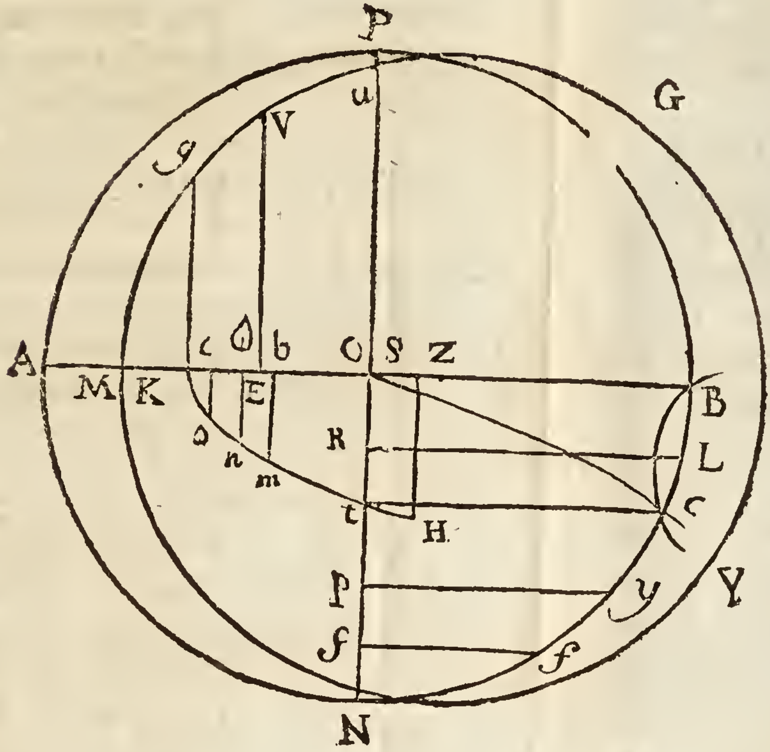

égal à celui des secondes zdz dans la base de cet onglet, & étant multipliez chacun par l'ordonnée à la parabole O C t qui répond à ces rectangles zdz pris de suite de (O) vers (t), ils formeront un autre solide (E) égal à l'onglet G. & la base de ce solide (E) sera égal au demi segment C N t.

DEMONSTRATION.

Les ordonnées $\sqrt{pz}$ à la parabole OCt, étant marquées par (f) comme à la page 152, des Mémoires cités, les rectangles zdz multipliés par (f) sont les élemens de l'onglet G $= \int.fzdz$, & puisque les rectangles $\frac{a}{m}du = zdz$ sont (*hyp*) multipliés par les mêmes ordonnées (f) on a (G) $\int. fzdz = \int.\frac{a}{m} f du$ (E). Le solide (E) est donc égal à l'onglet (G).

On a vû dans les Mémoires cité page 153 que l'onglet (G) est égal à la portion Cilindrique dont la hauteur est $\frac{a}{m}$ & dont la base est le demi-segment C N t, or puisque l'on a E = G,

on a auſſi le ſolide (E) égal à ce ſolide cilindrique, & comme ils ont une hauteur égale $\frac{a}{m}$, leurs baſes ſont auſſi égales.

COROLLAIRES.

(1) Puiſque tous les rectangles *zdz* ſont égaux entr'eux ou conſtans (Mémoires cités page 154.) les rectangles $\frac{a}{m}$ *du* le ſont auſſi, & par conſéquent les baſes (*du*) de ces rectangles ont auſſi entr'elles un rapport d'égalité, les hauteurs $\frac{a}{m}$ étant conſtantes.

(2). Ces grandeurs infiniment petites (*du*) ſont les baſes des élemens *ſ. fdu* qui compoſent la figure (R) ou la baſe du ſolide (E) égal au demi-ſegment CNt, ainſi ce demi-ſegment, & l'eſpace parabolique OCt, étant partagés par un même nombre infini d'ordonnées, égales chacune dans l'un de ces eſpaces, à celle qui lui répond dans l'autre; les ordonnées au demi-ſegment CNt, étant nommées (*b*) pour les diſtinguer des ordonnées (*f*) de l'eſpace parabolique OCt, quoiqu'elles

ſoient ſuppoſées égales, & en prenant pour les baſes des élemens de ce demi-ſegment C N t, les grandeurs infiniment petites (*dx*) dans un ordre de rapport quelconque, on a (R) *ſ. fdu* = *ſ. bdx ;* c'eſt-à-dire, que la figure (R) ou la baſe du ſolide (E), & le demi-ſegment C N t qui lui eſt égal, ſont compoſés d'une même ſomme infinie d'élemens, que les baſes (*du*) des élemens de la figure (R) ſont égales entr'elles ou conſtantes, & que les élemens de ces deux figures ont pour hauteur les ordonnées (*b*) & (*f*), qu'ils ont par conſéquent des hauteurs égales, puiſque l'on a (*hyp*) $b = f$. Mais on ne voit pas encore ſi les élemens de la figure (R), ſont égaux à ceux du demi-ſegment C N t, chacun a ſon correſpondant dans le même nombre, car l'ordre de rapport que les baſes (*dx*) des élemens (*bdx*) ont entr'elles, eſt ſuppoſé inconnu; la connoiſſance de ce rapport doit être le réſultat de cette théorie, qui ne ſuppoſe que les principes précedens que l'on rendra plus généraux dans ce qui ſuit.

(3) On a ſuppoſé dans ce Lemme ce qui a été dit dans les Mémoires cités page 153. ſur le rapport du ſolide cilindrique D, qui a pour baſe le demi-ſegment C N t & pour hauteur le rayon (*a*) du cercle APB, à l'onglet G; il s'agit de comparer une partie (N) de ce ſolide cilindrique qui auroit pour baſe le demi-ſegment N*ff* avec une partie (T) de cet onglet, & ces portions de ſolides ſeront formées ſur l'hypotheſe du Corol. précédent, c'eſt-à-dire, que la partie de la parabole OCt qui répond à (T), & le demi-ſegment N*ff* ſeront partagés par un même nombre d'ordonnées égales chacune dans l'un de ces eſpaces, à celle qui lui répond dans l'autre, & que les rectangles (*zdz*) ſont conſtans, & les mêmes que dans l'onglet entier G qui en contient ſeulement un nombre infini plus grand. Cela poſé ſi le rapport du ſolide cilindrique (D) à l'onglet (G), qui eſt comme (*m*) à (I) Mémoires cités page 153.) n'eſt pas égal au rapport de (N) à (T), ſoit priſe une autre inconnuë (*g*) pour marquer ce rapport, on aura donc K.T::*g*.I, ce qui don-

nera une portion cilindrique dont la baſe eſt Nff & la hauteur $\frac{a}{g}$, & cette portion $\int. \frac{a}{g}\, bdx$ ſera égale à la partie relative (T) $\int. fzdz$ de l'onglet (G).

LEMME III.

Soient des rectangles $\frac{a}{g}\, dy = zdz$, ces premiers rectangles étant multipliés chacun par l'ordonnée à la parabole OCt qui répond aux rectangles zdz, dans la baſe $\int. fzdz$ de la portion T de l'onglet G, ils formeront un ſolide (Z) dont la baſe ſera égale au demi-ſegment Nff.

DEMONTRATION.

Ces rectangles $\frac{a}{g}\, dy$ multipliés par les ordonnées (f) donnent $\int. \frac{a}{g} fdy = \int. fzdz$, c'eſt-à-dire, un ſolide (Z) égal à la partie (T) de l'onglet G, & à la partie (N) du ſolide cilindrique, dont la baſe eſt le demi-ſegment Nff & la hauteur $\frac{a}{g}$, puiſque par le Corol.

3. Lemme 2, on a $\int . fzdz = \int . \frac{a}{g} bdx$. Mais le ſolide (Z) $\int . \frac{a}{g} fdy$ a auſſi pour hauteur $\frac{a}{g}$, les baſes ſeront donc auſſi égales, on a donc $\int . fdy = \int . bdx$.

COROLLAIRES.

( ) Les rectangles zdz étant conſtans, on voit que les grandeurs (dy) ſont auſſi conſtantes dans la baſe $\int . fdy$ égale au demi-ſegment Nff, car on a par l'hypotheſe du Lemme précédent $\frac{a}{g} dy = zdz$, ce qui eſt relatif aux corol. du Lemme (2) qui conviennent auſſi à ce Lemme.

(2) Puiſque les rectangles zdz qui compoſent la baſe de la partie T de l'onglet G ſont égaux à ceux qui compoſent la baſe entiere de cet onglet, ſuivant le corol. 3 Lemme (2) dont l'hypotheſe donne auſſi $\frac{a}{m} du = zdz$, & puiſque l'on a auſſi $\frac{a}{g} dy = zdz$ par Lemme 3. Il s'enſuit que l'on a auſſi $\frac{a}{g} dy = \frac{a}{m} du$: Mais ces grandeurs

(du) & *dy* conſtantes dans leurs ſommes ſuivant les corol. 1. Lemme 2 & 3. ne peuvent être égales entr'elles que les hauteurs $\frac{a}{g}$ & $\frac{a}{m}$ ne ſoient auſſi égales, ou ce qui eſt la même choſe, que le rapport de la partie N du ſolide cilindrique (*D*) à la partie T de l'onglet G, ne ſoit égal au rapport de D, à G.

(3) Si on regarde donc le demi-ſegment C N t & l'eſpace parabolique O C t comme formez chacun par le mouvement d'une de leurs ordonnées, & que l'ordonnée qui décrit l'un de ces eſpaces eſt égale à celle qui décrit l'autre, il réſultera toujours de la comparaiſon des divers ſolides cilindriques & paraboliques qui ſuivent ces fluxions, un troiſiéme ſolide égal à chacun des premiers; la baſe de ce troiſiéme ſolide ſera égale au demi-ſegment correſpondant. Ce troiſiéme ſolide ſera nommé dans la ſuite le ſolide transformé du ſolide cilindrique égal, & ſa baſe ſera la transformée du demi-ſegment; ainſi *ſ. fdu* qui eſt la baſe du ſolide (E) *ſ.* $\frac{a}{m}$*fdu* Lemme (2) eſt la transformée

(R) du demi-ſegment C N t qui lui eſt égal $\int. fdy$ qui eſt la baſe du ſolide $\int. \frac{a}{g} fdy$ Lemme 3. eſt la tranformée (V) du demi-ſegment N*ff* qui lui eſt égal ; les baſes (*du*) & (*dy*) des élemens *fdu*, & *fdy* des transformées R & V ſont conſtantes conſiderées dans ces transformées priſes ſéparément, en un mot, tout ce qui convient à la baſe du premier ſolide transformé (E) qui eſt l'objet du Lemme 2, & de ſes corollaires convient auſſi aux autres ſolides transformés. Il s'agit de ſçavoir ſi les baſes des élemens d'une transformée d'un demi-ſegment ſont égales aux baſes de la transformée d'un autre demi-ſegment quelconque, *du* eſt-il = *dy*? C'eſt le cas du corol. (2).

THEOREME II.

(1) Toutes les parties du ſolide Cilindrique qui a pour hauteur le rayon (*a*) du cercle APB, & pour baſe le demi ſegment C N t ſont en rapport conſtant avec toutes les parties correſpondantes de l'onglet parabolique G.

(2) Les bafes des Élémens d'une transformée d'un demi fegment, font égales aux bafes des Elémens d'une transformée rélative à un autre fegment.

DEMONSTRATION.

(1) Soit un demi fegment *Npy* qui ne differe du demi fegment *Nff* que d'une gran.leur infiniment petite du premier genre, ces demi fegmens feront les bafes de deux folides Cilindriques, dont celui qui a pour bafe *Nff* eft à la portion T de l'onglet *G*, comme *g*. *a*, 1. par le Corol. 3 Lemme (2). Que l'autre folide qui a pour bafe le demi fegment *Npy* foit à la partie de l'onglet (*G*) correfpondante comme (*h*) a (1) fi le rapport de ces folides eft variable. Cette feconde partie de l'onglet *G* ne doit différer de la premiere $\int. fzdz$ Lemme 3 que d'une grandeur infiniment petite du premier genre.

(2) La comparaifon de ces deux folides en donnera un troifiéme $\int. \frac{a}{h} fdr$

$= \int . fzdz$ dont la basse $\int . fdr$ sera égale au demi segment *Npy* par les Lemmes précedens & Corol. 3 Lemme 3.

(3) Il faut donc considérer ici deux transformées, dont la premiere $\int . fdy$ est égale au demi segment *Nff* (Lemme 3), & l'autre $\int . fdr$ est égale au demi segment *Npy*; ainsi la différence de ces transformées sera égale à la différence infiniment petite du premier ordre *ffpy* de ces deux demi segmens. Si les bases constantes (dy) des Elémens de la premiere transformée ne sont pas égales aux bases constantes (dr) des Elémens de la seconde, leurs différences ne peuvent donc être que des infiniment petits du second ordre, on a donc $dr = dy$.

(4) Par l'hypothese des Lemmes 2 & 3. Les solides transformez $\int . \frac{a}{g} fdy$ & $\int . \frac{a}{h} fdr$ étant égaux, chacun à la partie correspondante de l'onglet *G*. $\int . fzdz$, dont les rectangles (zdz) sont constans, & les ordonnées variables f; étant égales de part & d'autre,

on a $\frac{a}{g}$ $dy = zdz = \frac{a}{h}$ dr, or par l'article précedent on a $dr = dy$ par conséquent $\frac{a}{g} = \frac{a}{h}$.

(5) Il ſuit de ce qui précede que la différence des hauteurs $\frac{a}{g}$ & $\frac{a}{h}$ des deux ſolides Cilindriques qui ont pour baſe les demi ſegmens (*Nff*) (*Npy*) article premier, ou de leurs ſolides transformez (art. 2) ne peut-être qu'infiniment petite ; ou ce qui revient au même que le rapport du ſolide Cilindrique (N) qui a pour baſe le demi ſegment N*ff*, & pour hauteur le rayon (*a*) du cercle APB à la partie correſpondante (T) de l'onglet G, differe infiniment peu du rapport du ſolide Cilindrique N+n qui a pour baſe le demi ſegment NPy, & pour hauteur le même rayon (*a*) à la partie relative T+t du même onglet G.

(6) Le rapport du premier ſolide Cilindrique qui a pour baſe le demi ſegment (N*ff*) à la partie (T) de l'onglet G reſte conſtant dans la fluxion de ces ſolides, & on ne doit conſiderer ici que l'accroiſſement que cette flu-

xion produit à une grandeur dont tous les Elémens ſont invariables ; c'eſt-à-dire, la différence (*n*) de ces deux ſolides Cilindriques qui eſt un ſolide infiniment petit $axffpy$, & la différence (*t*) des deux portions correſpondantes de l'onglet G.

(7) L'article (5) donne donc T + t N + n :: T. N : & t. n :: T. N ; or le rapport de T à N étant conſtant (par l'art. précedent), il n'y a que celui de (*t*) à (*n*) qui puiſſe varier d'une grandeur ſeulement infiniment petite. Que le rapport de n ($axffpy$) ſoit à ($fzdz$) (*t*) comme *ha* 1, Les ſolides Cilindriques qui ont pour hauteur le rayon (*a*) étant conſiderez par rapport aux portions correſpondantes de l'onglet (G), on voit que la différence de la hauteur $\frac{a}{h}$ du ſolide infiniment petit $(\frac{n}{h}) = ffpy\frac{a}{h}$, & de celle du ſolide Cilindrique $\frac{a}{g} \times Nff = \frac{N}{g}$ eſt infiniment petite du premier ordre : cela poſé ſi l'on met $(\frac{a}{g})$ dans $(\frac{n}{h})$, au lieu de $\frac{a}{h}$ la baſe $ffpy$, de ce ſolide, ou la

différence des deux demi ſegmens *Npy*, *Nff* n'augmentera ou ne diminuera que d'une grandeur infiniment petite du ſecond ordre pour former un autre ſolide infiniment petit égal à $\frac{n}{h}$; cette transformation n'opere ſur *pf* baſe du rectangle *pffy*, qu'une différence du ſecond genre.

(8) Les hauteurs des deux ſolides cilindriques $(\frac{a}{g} \times Nff)$ $(\frac{a}{g} Npy)$ ſont donc égales, & puis qu'elles réglent celles des ſolides transformez qui leur répondent (Lemme 2, & 3) on peut metre $\frac{a}{g}$ au lieu de $\frac{a}{h}$ dans le ſolide transformé $\int. \frac{a}{h} fdr$ art. 2 : ainſi en ne conſiderant dans ces ſolides que les baſes $\int. fdr$ & $\int. fdy$ qui ſont les transformées égales aux demi ſegmens (*Npy*,) (*Nff*. Il s'enſuit que les différences des baſes *dr*, & *dy* des Elémens de ces transformées, ſont d'un ordre infiniment petit inférieur au ſecond ordre, au lieu d'être du ſecond ordre ſuivant ce (2) art. qui n'eſt qu'une hypotheſe.

(9) Cette hauteur constante que l'on vient d'établir pour ces deux solides Cilindriques ($\frac{a}{g} \times Nff$) $\frac{a}{g} \times Npy$, ne produisant qu'une différence du second genre pour la différence de ces solides qui est du premier, suivant l'art. 7, & la somme de ces differences ou de ces Elémens à ajoûter, ne pouvant être qu'infinie, pour composer le solide cilindrique qui a pour base le demi segment CNt, il s'ensuit que la somme de ces différences du second ordre, ne peut produire sur celle des Elémens du premier ou dans ce dernier solide cilindrique, qu'une différence infiniment petite du premier ordre.

(10) L'ordonnée (py) étant donc supposé infiniment proche du point N, & l'application de ce qui précede étant supposée faite à tous les Elémens produits par la fluxion expliquée dans le Corol. 3. Lemme 3., on trouvera que les parties du solide cilindrique qui a pour hauteur le rayon (a) & pour base le demi segment CNt, sont en rapport constant avec toutes les parties de l'onglet G correspondantes, c'est-à-dire,

à-dire, comme (*m*) a (1) Corol. 3. Lemme 2, car on a $g=m$, & que les bases *dy*, *dr*, & *du*, des transforméés de ces demi segmens sont égales.

COROLLAIRE.

(1) La différence infiniment petite (*ffpy*) des deux demi segmens (N*ff*) (N*py*) étant égales à celles de leurs transformées, & ces espaces égaux étant terminez par des ordonnées égales (Corollaire 2. Lemme 2) leurs différences auront des bases égales; & cela étant général pour tous ces demi segmens, & pour leurs transformées, si on les multiplie à l'infini, & l'ordonnée *ff*, étant prise infiniment proche du point (N), on connoîtra que ces demi segmens, & leurs transformées sont composez d'une même somme infinie d'Elémens égaux en hauteur & en base, chacun dans l'une de ces figures a son correspondant dans l'autre; d'où il suit que la transformée $\int. fdu =$ au demi segment CNt $\int. bdx$ Corol. 2. Lemme 2, convient avec lui, elle est elle-même ce demi segment CNt, & on a $du=dx$.

(2) Les rectangles zdz étant constans dans la base de l'onglet G, & la fluxion du Corol. 3. Lemme 3. étant admise, on a aussi les bases (dx) des Elémens du demi segment CNt constantes, & réciproquement comme dans les Mémoires d'Octobre 1734. *pages 1898 & 1899.*

ARTICLE XCVIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

EXTRAIT D'UNE LETTRE écrite de Carpentras au P. Etienne Souciet, par M. d'Aleman Ingénieur du Roy. 7 May 1735.

J'Ay reçû mon R. P. votre Lettre avec bien du plaisir. Il y a déja long-tems que j'ai chez moi un Exemplaire du traité d'Architecture, que M. le Clerc fit imprimer en 1714, à la suite duquel il a donné un dessein d'un ordre françois.

Il y a si peu de ressemblance de

l'ordre françois de M. le Clerc avec le mien, qu'à la réserve des Attributs de la France que j'employe comme lui, & que je crois mieux choisir que lui, il n'y a rien de semblable. Je les distribuë même ces caracteres très-differemment de lui, parce que j'ai crû ne devoir point m'écarter des belles régles que l'on trouve dans l'Architecture antique, en y employant d'ailleurs tout ce que l'Architecture moderne a pû ajoûter à l'antique de noble & de gracieux. Enfin je crois avoir atteint mieux que lui, à ce que l'on proposa sous le Regne de Loüis le Grand, de donner un ordre françois qui fût totalement distingué des autres ordres, & qui caracterisât parfaitement la nation portée elle-même sous ce Regne à sa plus grande perfection.

En premier lieu, M. le Clerc a crû qu'en donnant plus de vingt modules de hauteur à la colonne de son ordre (qui est pourtant la plus grande hauteur que presque tous les Architectes modernes ont donné à la colonne Corinthienne,) & moins que le quart de sa colonne à son entablement, sa co-

lonne feroit par cette hauteur le caractere des ouvrages d'eſprit de la nation, comme la délicateſſe, les graces légeres, & l'élégance, tout cela noble; mais naturel & ſimple, ſelon que vous me le marqués dans votre Lettre.

Mais il me ſemble qu'il étoit néceſſaire d'y ajoûter dans toutes ſes parties, les caracteres de la valeur & de la force, qui ſont les véritables caracteres de la nation; & que faute de cela, il ne la caractériſoit point aſſez, que par la même il n'étoit pas naturel de donner à ſa colonne tant de hauteur qu'à la corinthienne, puiſque cette hauteur exprimoit plutôt une beauté fine & délicate, & n'exprimoit point cette force mâle & vigoureuſe, qui fait le vrai caractére du François non-ſeulement dans la guerre, mais encore dans les ouvrages d'eſprit; & dans les arts, comme il paroît par un grand nombre d'Auteurs en tout genre, qui ſe ſont diſtingués ſous le Regne de Loüis le Grand.

En ſecond lieu, M. le Clerc ne donne rien dans ſon ordre, que d'emprunté des autres ordres, ou des Auteurs

modernes qui ont employé ces ordres dans leur composition. Par exemple, l'entablement de M. le Clerc est entierement le même, que celui que donne M. de Chambray dans son Parallele pag. 74. & 75. de l'ordre corinthien du temple de Salomon, tiré de Villalpande, aux Triglifes-près qui sont dans la frise de cet ordre, en la place desquels M. le Clerc a substitué des couronnes de Laurier, ou de Chêne, & dans la corniche duquel il a seulement espacé les modiglons accouplés un peu plus réguliérement, que ceux qui sont dans la corniche que donne M. de Chambray.

Le chapiteau de son ordre est absolument le même que le chapiteau corinthien dépouillé de ses feuilles d'Achante, & par là son ordre ne peut être un ordre nouveau, puisque l'ordre se specifie par le chapiteau qui en fait seul le caractere; il ne sçauroit être non plus le chapiteau d'une espece d'ordre tout autre que ne doit être l'ordre françois, parce que les Lys qu'il place au-dessous des caulicoles des cornes du tailloir & sur l'Astragale de la

colonne, dans le milieu du panier du chapiteau entre les tiges des caulicoles ne ſont nullement un attribut propre à la France, comme les Fleurs de Lys; les Lys en entier avec leurs tiges ſont l'attribut ſingulier, & le ſymbole de la Chaſteté, comme on le voit dans la figure de S. Joſeph.

Les fleurs de lys qui ſont dans les armes de France, expriment la franchiſe & la ſincerité des François & la pureté de la foi depuis Clovis.

Les fagots des tigettes qui s'élevent au deſſus de l'aſtragale du fuſt de la colonne, où ils ſont poſés juſques au deſſous des cornes du tailloir, pour former les caulicoles, & dans le milieu du panier du chapiteau, pour ſervir d'appui au cocq qu'il place dans le milieu de l'enfoncement du tailloir, ne peuvent point être des palmes comme il le prétend, mais bien des tiges que l'on voit dans tous les ornemens, des groteſques, des cartouches & autres, car les branches de palmier ni leurs feuilles ne s'entortillent point ainſi naturellement en volutes, comme font les caulicoles du chapiteau de M. le Clerc;

elles ſont d'elles-mêmes peu courbes, les feuilles en ſont pointuës & non émouſſées comme elles le ſont dans le chapiteau de M. le Clerc.

Les lys qu'il poſe ſur l'aſtragale du fuſt de la colonne au deſſous des cornes du tailloir, quoiqu'elles ſoient un attribut à la nation, ne ſçauroient être placées comme il fait ſur l'angle d'un chapiteau d'un pilaſtre, non plus que dans le chapiteau d'une colonne, attendu qu'elles formeroient une eſpece d'octogone au deſſus de l'aſtragale du fuſt de la colonne, lequel eſt ordinairement rond, & qu'elles ſeroient pliées à angles droits dans les angles du chapiteau d'un pilaſtre; ce qui fait voir que ſon chapiteau n'eſt point général, mais ſeulement qu'il ſeroit particulier à telles & telles colonnes.

Quant à ſa maniere de calculer le fuſt de ſa colonne, je la crois nouvelle, parce que je n'en ai point vû de ſemblables, & je crois qu'il n'a ainſi multiplié les canelures, que pour réparer à la vûë le défaut de la trop grande hauteur de ſa colonne au deſſus de la corinthienne, & pour la faire paroître par là

au grand jour un peu plus groſſe.

Cette hauteur même de ſa colonne, au deſſus de vingt modules, je trouve qu'il l'a priſe dans les trois colonnes qui ſont à Rome dans le *Forum Romanum*, ou *Campo Vaccino*, au deſſous du Mont-Palatin, leſquelles y compris la baſe & le chapiteau ont vingt modules, & une ſixiéme de hauteur la même que donne M. le Clerc à ſa colonne, avec cette ſeule difference que l'entablement de ces trois colonnes, a un peu plus du quart de la hauteur de la colonne, au lieu que l'entablement de M. le Clerc n'a que les deux neuviémes de la hauteur de ſa colonne.

Peut-être a-t-il voulu imiter la hauteur des colonnes de la Baſilique d'Antonin qui eſt à Rome dans la Place des Prêtres, entre la Rotonde & la Place Colonne, qui ont auſſi, y compris la baſe & le chapiteau, vingt modules & un tiers de hauteur.

Peut-être auſſi a-t-il pris ſon modéle dans le Temple de Veſta à Rome ſur le Tibre, qu'on dit avoir été bâti par Numa Pompilius, dont les colonnes, y compris la baſe & le chapiteau, ont en-

viron vingt-deux modules de hauteur, hauteur qui excéde de plus de deux modules, celles des colonnes corinthiennes, & celle des colonnes composées de tout ce qui nous reste ensuite de l'antique.

Il est à remarquer que les colonnes que je viens de citer sont faites à tronçon de marbre blanc, & que toutes les autres colonnes d'ordre Corinthien & composé que j'ai vûës dont le fust est d'une seule piece, sont toutes plus basses, tant celles que nous reconnoissons être Egyptiennes par leur diminution en ligne droite depuis le congé de la ceinture, jusques au congé de l'astragale, que celle dont la diminution est faite selon une ligne conchoïde, une ellipse, ou un arc de cercle, qui sont les manieres de les diminuer les plus élégantes & les plus parfaites, parce qu'elles renflent la colonne sans la fuseler.

Enfin la base que M. le Clerc donne à son ordre est entiérement la même que celle de l'ordre Corinthien tiré de *Palladio*, de *Scamozzi* ou de *Viola* & rap-

portées par M. de Chambray dans ſon Parallele.

De tout ce que je viens de dire il eſt aiſé de conclure que M. le Clerc dans l'ordre François qu'il a donné, a voulu ſe faire honneur de ce que M. de Chambray & Palladio ont inventé, & publié avant lui, & avec cela qu'il n'a point ſatisfait à ce qu'on avoit propoſé, de faire un ordre François diſtingué des autres ordres, & qui compoſé ſelon les véritables regles de l'Architecture, caractériſât parfaitement la nation.

Au contraire le chapiteau de la colonne de mon ordre François eſt different de tous ceux que j'ai vûs dans les édifices antiques en Italie, en France, & dans un grand nombre de Livres.

Sa baſe a comme les autres un module de hauteur, & quoiqu'elle participe de la baſe attique, elle en eſt néanmoins très-differente.

Le fuſt de ſa colonne eſt plus court que celui de la colonne Corinthienne, & plus long que celui de la colonne Ionique.

Son chapiteau eſt plus long que celui de l'ordre Dorique & de l'ordre Io-

nique, mais moins élévé que le chapiteau Corinthien, & les attributs qui ſont dans le chapiteau ſont de vrais attributs à la France.

L'entablement eſt compoſé comme ceux des autres ordres d'Architecture, d'une architrave, d'une friſe, & d'une corniche, & il a de hauteur un quart de celle de la colonne.

Sa friſe ſans gêner la diſtribution que l'on pourroit faire de cet ordre, en l'appliquant à celle d'un édifice, peut recevoir ſans confuſion la diſtribution des divers attributs de la France ou du ſujet qui le feroit édifier, de même que ſa corniche, parce qu'elle n'a ni denticules ni modiglons.

Ce que je fais de plus que M. le Clerc, c'eſt que je donne dans mon Traité d'Architecture toutes les proportions de mon ordre, des parties qui compoſent ſon pié-d'eſtal, de ſon impoſte, ſon archivolte, & de ſes amortiſſemens comme celles de l'attique & autres.

Enfin mon ordre a cét avantage ſur celui de M. le Clerc dreſſé ſur le modéle Corinthien, qu'au lieu de repré-

ſenter ſeulement, une fille ou une jeune femme, comme on le voit dans Vitruve, L. 4. ch. 1. Il repréſente par la force des parties qui le compoſent, & par celle de ſes moulures, le courage, la valeur, & les forces de la France, qui ſous le regne de Louis le Grand, put ſeule ſe défendre contre toutes les Puiſſances réunies, & qui ſoutient ſi bien à préſent la réputation qu'elle ſe fit alors; en même-tems que par la hauteur juſtement proportionnée de ſa colonne, & celle de ſon entablement, il repréſente l'étenduë & la force de génie, la délicateſſe, la vivacité d'eſprit, & la politeſſe de ſes peuples, qualité, qui, toutes enſemble diſtinguent ſi bien la Nation Françoiſe.

Je crois, mon Révérend Pere, en avoir aſſez dit pour vous faire voir que mon ordre François n'emprunte rien de celui de M. le Clerc. Puiſqu'en effet je l'avois inventé avant qu'il fît imprimer ſon Livre lors que j'étois Ingénieur du Roy en 1711.

ITALIE.

DE NAPLES.

On a publié ici deux ouvrages dont l'un est intitulé : *Il Martyrio del cuore di Maria Addolorata, ouvero considerationi, colloquii, Aspirazioni, Esempii, e pratiche divote su i dolori della ssma vergine per tutti sabati dell'anno, del padre Liborio Siniscalchi della Compagnia di Giesu, in Napoli appresso Francesco Ricciardi. 1735.* Volume *in-8°*. pag. 346. L'autre a pour titre : *Elementa Sectionum Conicarum conscripta ad usum Faustinæ Pignatelli Principis Colubranensis, & Solvensis ducatus Hæredis, edita vero in gratiam studiosæ juventutis. Authore Nicolao de Martino Regio Mathematum Professore Neap. 1734.* 2. vol. *in-8°*. T. 1. pag. 312. T. 2. pag. 352.

DE VENISE.

On a mis en vente, *Panegyrici sacri del P. Liborio Siniscachi della Compagnia di Giesu, in Venesia appresso Lorenzo Baseggio.* Vol. *in-4°*. page 282. 1734.

D'ASSISE.

La Bibliotheque des Ecrivains de la Congregation des Bénédictins du Mont Caſſin, imprimée depuis près de quatre ans, commence à avoir cours, ſous ce titre : *Bibliotheca Benedictino-Caſinenſis, ſive ſcriptorum Caſinenſis Congregationis, alias S. Juſtinæ Patavinæ qui in ea ad hæc uſque tempora floruerunt operum ac Geſtorum notitiæ. Auctore Reverendiſſimo patre D. Mariano Armelini, ejuſdem Congregationis S. Petri de Aſſiſio Abbate, pars prima & ſecunda. Cum triplici indice.* in-fol. *Aſſiſii. anno 1731.* Ce livre ſe trouve à Paris, chez de Bure l'aîné, Quay des Auguſtins, à S. Paul.

ALLEMAGNE.

DE KONISBERG.

M. Daniel Salthenius a publié quelques Diſſertations ſur l'hiſtoire du texte des Saints Evangiles, des Actes des Apôtres, des Epîtres, de l'Apocalypſe. Elles ſeront ſuivies de pluſieurs autres. L'Auteur y fait une revûë critique

& réfléchie des prolégomenes du Docteur Mill sur le Nouveau Testament.

DE BRESLAU.

M. Gottlob Krants a enrichi le public d'une découverte Historique faite il y a quelques années par M. Leopold Roth de Rothenfels. C'est une histoire de Transylvanie de la façon d'un Chancelier de cette Province, Comte de Bethlen & connu sous le nom de Wolfang. Ce Seigneur qui joignoit à une naissance illustre un mérite rare, avoit pris le parti de se retirer à son Château de Kreüsch, ou Kœross, & s'étoit pourvû de tous les caracteres d'Imprimerie nécessaires à l'impression de son ouvrage. Par malheur les Tartares firent une irruption dans le païs. Les feuilles imprimées furent mises en sûreté dans un souterrain. Mais le Comte ne put échaper à la fureur de ces Barbares, qui le réduisirent à finir ses jours dans l'esclavage. Depuis peu le soûterrain a été ouvert, & des papiers à demi pourris, on a recüeilli des matériaux pour former deux volumes dont chacun comprend plus de 800 pages.

DE GENEVE.

Les Freres de Tournes viennent de donner au public deux ouvrages qui étoient devenus fort rares, & qui ſont recherchés avec empreſſement : *R. P. Ildefonſi de Flores Soc. Jeſu, Commentaria in Eccleſiaſticum.* Fol. *Coloniæ Allobrogum. 1735.*

R. P. Ildefonſi de Flores. S. J. de inclyto Agone Martyrii. Fol. 1735.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

On voit ici éclore chaque jour de nouvelles brochures ſur les affaires d'Etat & de Religion. Elles ſe multiplient juſqu'à laſſer le public, & ſe nuiſent les unes aux autres par leur nombre ; parmi ces opuſcules on en conte un qui a pour titre, *A Nevv Argument againſt Tranſubſtantiation.* C'eſt-à-dire, *Nouvelle preuve contre la Tranſubſtantiation.* Cet Argument que l'on regarde comme le dernier effort du parti proteſtant, fournit un nouveau ſujet de triomphe aux Catholiques Romains.

On voit ici une autre brochure intitulée, *An Argument, Upon the woollen Manufacture of Great Britain, &c.* c'est-à-dire, *Raisonnement sur la Manufacture de Laine de la grande Bretagne.* On avance dans ce petit Ouvrage qu'il importe pour le succès des Manufactures d'Angleterre, que l'Irlande y soit intéressée.

M. Marc-Kercher propose par souscription, une nouvelle traduction Angloise du Livre de Grotius, *de jure Belli & pacis* avec les notes de M. Barbeyrac qui n'avoient point encore paru traduites en cette Langue, il y joindra un discours historique & critique sur les principaux Auteurs qui ont traité le même sujet.

M. Carte un des Editeurs de la nouvelle Histoire *in-folio* de M. de Thou, fait imprimer en trois volumes *in-folio* l'Histoire de la vie du Duc d'Ormond, depuis l'année de sa naissance 1610, jusqu'à celle de sa mort 1688. Cet ouvrage comprendra le récit des affaires d'Irlande pendant le cours de son administration, & un recueil de Lettres de ce Duc, du Roy, des Sécré-

taires d'Etat ; & de diverſes autres perſonnes de diſtinction.

PAYS-BAS.

d'Amsterdam.

Pierre Mortier a publié une troiſiéme Edition de l'*Eſſay Philoſophique ſur l'Entendement humain. Vol. in-4°.* M. Coſte traducteur de cet Ouvrage, a enrichi ſa Traduction de nouvelles remarques.

On trouve chez Weſthein & Smith. *Vetera Romanorum itineraria, ſive Antonini Auguſti itinerarium cum integris Joſephi Simleri, Hieron Suritæ, & Andreæ Schotti notis. Itinerarium Hieroſolymitanum, & Hieroclis Grammatici Synecdemus. Curante Petro Weſſelingio qui & ſuas addidit adnotationes. 1. vol. in-4o.* de plus de 800. pag.

Les mêmes Libraires diſtribuent le ſecond volume du Cabinet des curioſités naturelles de M. Albert Séba.

Les Weſtheins ont publié une nouvelle Edition des Mémoires de Mademoiſelle de Montpenſier Fille de Gaſton d'Orleans, Frere de Loüis XIII.

des Sciences & des beaux Arts. 1903 elle est corrigée & augmentée de divers ouvrages curieux de cette Princesse.

FRANCE.

De Soissons.

Le Public est averti que l'Académie de Soissons adjugera le Mardy dix Avril 1736, un Prix qui sera une Médaille d'Or de la valeur de 300 livres; proposé par Monseigneur l'Evêque de Soissons, à une Dissertation historique de trois quarts d'heure, ou d'une heure de lecture sur *le véritable Epoque de l'Etablissement fixe des Francs dans les Gaules, sur la vérité ou la fausseté de l'Expulsion de Childeric, de l'Elevation d'Egidius en sa place, & de son Retablissement sur le Trône par l'adresse de Guyemans, sur l'espéce & l'étenduë de l'autorité d'Egidius & de Syagrius son fils, dans le Soissonnois & Pays circonvoisins, & sur le Lieu où s'est donnée la fameuse Bataille de Soissons.*

Dans l'Examen des Ouvrages on aura égard non-seulement au nombre

& à l'étenduë des recherches, mais encore à la pureté du ſtile & à la beauté du langage.

Les Auteurs ſont avertis de mettre à la marge ou à la ſuite de leurs Ouvrages, les preuves des faits qu'ils auront avancez, & les ſources où ils les auront puiſez.

On adreſſera à Monſieur de Beyne Préſident au Préſidial de Soiſſons & Sécrétaire perpétuel de l'Académie, port franc, & avant le premier Février, les Ouvrages deſtinez au Concours, ſans quoi ils ne ſeront point retirez.

Les Auteurs ne mettront point leurs noms au bas de leurs Ouvrages; mais ſeulement une Sentence, & en les envoyant, ils indiqueront à Monſieur le Sécrétaire une adreſſe ſous laquelle il leur fera tenir ſon Récépiſſé.

Ils ſont priés de prendre les meſures néceſſaires pour n'être point connus juſqu'au jour de la déciſion, & de ne point ſigner les lettres qu'ils pourroient écrire à M. le Secretaire, ou à tout autre de Meſſieurs les Académiciens; on les avertit que s'ils ſont découverts

par leur faute ils seront exclus du concours.

L'Auteur qui aura remporté le Prix, viendra le recevoir dans la Séance publique de l'Académie du 10 Avril 1736. sinon il envoyera à une personne domiciliée en cette Ville, une Procuration qui sera remise à M. le Secretaire, avec le récépissé de l'ouvrage.

La piéce qui a remporté le Prix l'année derniere s'imprime ; on la donnera incessamment au Public.

DE PARIS.

On a mis depuis peu en vente les Livres suivans :

Dialogue sur la Musique des Anciens, nouvelles édition *in-12.* pages 127. A Paris, chez la Veuve Pissot, Quay de Conti à la Croix d'or.

Nouvelle édition de la Description du Cabinet de M. Grollier de Servieres, vol. *in-4°.* avec quantité de figures en taille douce, chez Guerin l'aîné ruë S. Jacques.

Commentaire Litteral Historique & Moral sur la Régle de S. Benoît, avec des remarques sur les differens Ordres

Religieux qui ſuivent la Regle de S. Benoît, par le R. P. Auguſtin Calmet, Abbé de Senones. Chez Emery, Saugrain pere, & Pierre Martin.

Mandement de Monſeigneur l'Archevêque de Sens, portant condamnation de deux Libelles, l'un intitulé : *Lettres à un Eccleſiaſtique ſur la Juſtice Chrétienne, &c.* Et l'autre qui a pour titre : *Conſultation ſur la Juriſdiction & Approbation néceſſaires pour confeſſer.* Chez la Veuve Maziéres, & J. B. Garnier, ruë S. Jacques, à la Providence. 1735.

Volume XXXI des Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des Hommes illuſtres dans la République des Lettres, par le R. P. Nicéron, chez Briaſſon, ruë S. Jacques, à la Science. 1735.

Traité des Curés primitifs, où l'on examine leurs Droits, leurs Prérogatives, & leurs fonctions, conſéquemment aux Décrets des Conciles, des Conſtitutions des Papes, des Ordonnances & Déclarations des Rois, de la Juriſprudence des Arrêts rendus par les Cours Souveraines, & en particulier par les deux dernieres Déclarations du Roy,

dattées du 5 Octobre 1726, & du 15 Janvier 1731. Vol. *in-4°.* 1735. Chez Etienne, & Louis Ganeau pere & fils.

Décisions notables sur diverses questions de Droit conformément aux Arrêts de la Cour du Parlement de Toulouse, partagées en six Livres & recueillies par M. Jean de Cambolas President au même Parlement, cinquiéme édition, révûë, corrigée & augmentée des notes sur la matiere des Donations, rélativement à l'Ordonnance du Roy dattée du mois de Fevrier 1731. chez les mêmes Libraires.

Thomas Morus, ou le Triomphe de la Foi & de la Constance, Tragédie en Prose, chez Maudouit & Guillaume, Quay des Augustins. 1735. *in-8o.*

L'Histoire de la Ville de Paris, par M. L. D. F. & M. d'A.... chez Julien-Michel Gandouin, Quay de Conty, 5. vol. *in-12.*

TABLE DES ARTICLES pour le mois de Septembre 1735.

ART. LXXXIX. ESsais sur divers sujets de Litterature, & de Morale, &c. Page 1722

Art. XC. Oeuvres mêlées de M. le Chevalier de S. J. &c. 1754
Art. XCI. Histoire générale de Portugal, &c. 1757
Art. XCII. Traité de Chymie, &c. par M. Malloüin, &c. 1790
Art. XCIII. Suite & troisiéme Partie des nouvelles expériences d'Optique, &c. 1807
Art. XCIV. *Jodoci Lommii Burani, &c. De sanitatè tuendâ, in primum librum de Re medicâ Cornelii Celsi Medicorum Romanorum longe Principis, &c.* Ou Commentaire sur le premier Livre de Celse de la maniere de conserver la santé, &c. 1840
Art. XCV. *Utilitas rei Numariæ veteris, &c.* Ou Traité de l'utilité des Medailles, par le P. Loüis de Biel, &c. 1850
Art. XCVI. Chronologie sur la vie & le regne de Cyrus, &c. 1857
Art. XCVII. Suite de la Sinthese, &c. par M. Rolin. 1870
Art. XCVIII. Nouvelles Litteraires. 1886

Fin de la Table.

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LEROUGE.

A Paris, de l'Imprimerie de Claude Robustel.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Octobre 1735.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trevoux, & dediés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le DUC DU MAINE.

Octobre 1735.

Imprimé à Paris, & se vend
A LYON,
Chez PLAIGNARD, rue Merciere.

M. DCC. XXXV.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois, en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9. vol.	1719.	12. v.
1702.	12. v.	1720.	5. v.
1703.	12. v.	1721.	12. v.
1704.	13. v.	1722.	12. v.
1705.	12. v.	1723.	12. v.
1706.	12. v.	1724.	12. v.
1707.	12. v.	1725.	12. v.
1708.	12. v.	1726.	13. v.
1709.	12. v.	1727.	12. v.
1710.	12. v.	1728.	12. v.
1711.	12. v.	1729.	12. v.
1712.	12. v.	1730.	12. v.
1713.	12. v.	1731.	12. v.
1714.	12. v.	1732.	12. v.
1715.	12. v.	1733.	12. v.
1716.	12. v.	1734.	12. v.
1717.	12. v.	1735.	12. v.
1718.	12. v.		

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Octobre 1735.

ARTICLE XCIX.

*LETTRE DU P. TOURNEMINE de la Compagnie de Jesus, à M. de *** sur l'immaterialité de l'ame, & les sources de l'incrédulité.*

MONSIEUR,

J'AIME la vérité, j'accepte le témoignage que vous me rendez sur cet amour dominant de la verité ; vous me connoissez à fond, & vous ne serez pas contredit par ceux qui me

pratiquent. Cet amour eſt ſatisfait, j'ai trouvé la connoiſſance de toutes les vérités importantes dans une parfaite ſoumiſſion à l'Egliſe Romaine, qui en eſt certainement la ſeule dépoſitaire. Dans la recherche des vérités moins importantes, pour les découvrir plus ſûrement, je m'écarte rarement des routes battuës, & je crains les guides avantureux; je m'en tiens au ſentiment commun, ſur ce qui eſt à la portée de la raiſon; & ſi dans ce qui eſt plus élevé, d'un uſage moins ordinaire, & où la méditation ſeule peut atteindre, je ne ſuis pas la multitude ignorante & groſſiere, je ne m'éloigne pas du grand nombre des bons eſprits qui ſe ſont exercés ſur ces matieres difficiles. Le nom de Novateur me paroît une injure, leur ſort m'effraye, Cométes terreſtres ils brillent, ils attirent les regards, on parle d'eux, & ils diſparoiſſent; la lumiere du ſoleil paſſe d'âge en âge. Je m'applique donc volontiers à donner un nouveau tour aux vérités reçuës, à en chercher de nouvelles preuves, à les mettre dans un jour plus évident. Loin de me glorifier d'une doctrine ſingulie-

re, je ſuis charmé de penſer comme les autres hommes, & je ne crois mes penſées raiſonnables qu'autant qu'elles s'accordent avec la maniere de penſer du plus grand nombre de ceux qui poſſedent & cultivent la raiſon. J'ai beaucoup lû, & j'ai peu appris dans les Auteurs qui ont ſuivi une autre methode.

Venons aux queſtions auſquelles vous voulez que je réponde. Je differe de répondre à la premiere, elle intéreſſe moins, une autre place lui convient.

Réponſe à la ſeconde queſtion.

Vous vous plaignez amérement qu'on accuſe d'impieté cette propoſition. *Nous ne pouvons pas aſſurer qu'il ſoit impoſſible à Dieu de communiquer la penſée à la matiere.*

Vous la croyez religieuſe, la nier ce ſeroit à ce que vous penſez donner des bornes à la puiſſance illimitée du Souverain Etre. C'eſt par reſpect pour Dieu que vous l'avez avancée cette propoſition; je le ſouhaite trop pour en douter. Mais votre reſpect pour Dieu eſt aveugle en cette occaſion, ſa toute

puiſſance ne s'étend pas juſqu'aux contradictoires, ni au de là de la poſſibilité. Dites ſans ſcrupule que Dieu ne peut pas rendre la matiere penſante, puiſque la repugnance de la penſée à la matiere eſt manifeſte ; la matiere eſt un être diviſible, composé de parties, la diviſibilité eſt ſa difference eſſentielle ; un être ſans parties n'eſt point matiere, il n'a pas les proprietés connuës de la matiere, il ne peut les avoir. Il eſt facile de démontrer qu'un être diviſible composé de parties ne peut penſer, ne peut juger d'aucun objet.

Pour juger d'un objet, il faut l'appercevoir tout entier indiviſiblement, il ne peut être reçu, apperçû indiviſiblement dans un ſujet diviſible, dans un ſujet composé de parties.

Une partie reçoit, apperçoit une partie : une partie frappe une partie s'imprime dans une partie ; la partie *A*. dans la partie *a* ; la partie B, dans la partie *b*, nulle partie du ſujet ne reçoit tout l'objet : ce qui juge reçoit, apperçoit tout l'objet. Il le reçoit donc indiviſiblement ; ce qui penſe eſt donc indiviſible & parfaitement un, donc il

ne peut être matiere, il ſeroit diviſible & indiviſible, un & multiple. La matiere ne peut donc penſer, il repugne que la matiere penſe, & il eſt auſſi impoſſible à Dieu de rendre la matiere penſante, que de faire qu'un corps ait des parties, & n'en ait point, qu'on juge de ce qu'on n'apperçoit pas, & dont par conſéquent on ne ſçauroit juger. Cette démonſtration eſt tirée du fond de notre Etre, c'eſt moins un raiſonnement qu'un ſentiment intime, exprimé par *je*, par *moi*. Ajoutons à cette preuve une reflexion ſenſible & perſuaſive; ſi tout étoit matiere, d'où l'ame materielle auroit elle tiré l'idée d'un être immateriel & la perſuaſion qu'elle eſt immaterielle? Je défie d'imaginer ſur cette difficulté rien qui contente. On conçoit aiſément qu'un eſprit attaché à la matiere, dépendant de la matiere, occupé de plaiſirs & de douleurs qui viennent de la matiere, plein d'images des choſes materielles, s'enfonce dans la matiere, perd de vûë les idées ſpirituelles & en vient juſqu'à ſe croire matiere, mais la matiere exiſtante eſt la ſource de ſon erreur,

l'erreur de la matiere qui se croiroit esprit, n'auroit point de source s'il n'existoit point d'esprit.

Ah! Monsieur, notre esprit souffre impatiemment qu'on le dégrade, il perce les ténébres dont on l'offusque, l'étenduë de ses connoissances, l'universalité de ses idées, l'immensité de ses desirs réclame pour son origine, il ne nous laissera jamais tranquilles dans un avilissement volontaire. J'ai un corps, dira-t-il, toujours, mais je ne suis pas ce corps, je suis superieur à ce corps, je ne me reconnois ni dans un air épuré, ni dans une flamme subtile : ils sont divisibles, ils ne peuvent penser & je pense.

J'ai lû en quelque Livre, je ne me souviens plus du titre ni de l'Auteur, une reflection qui me frappa. Demandez, disoit le judicieux Ecrivain, demandez à un enfant si sa poupée pense juste, il se mocquera de vous, demandez-lui en lui montrant une montre, s'il ressemble à cette machine, il rira, la nature parle, elle n'est pas encore corrompuë.

Je ne connois pas la matiere parfai-

tement, dites-vous, je n'ai aucune idée de l'eſprit. Hé ! Monſieur, ne ſçavez-vous pas que la matiere eſt diviſible, vous qui la diviſez en tant de parties, vous qui voyez de vos yeux que les plus petites parties des corps ſont encore diviſibles ; vous ne connoiſſez pas l'eſprit, ne ſçavez-vous pas ce que vous dites, quand vous repetez ſi ſouvent, *je*, *moi* ; l'idée d'unité, n'eſt-elle pas inſéparable de ces mots ? De bonne foi eſt-il un incrédule au monde qui ait l'idée d'un quart d'un dixiéme de penſée ? Je le ſçai, nos prétendus eſprits forts pouſſés à bout croyent ſe tirer d'affaire & finir une diſpute déſavantageuſe, en répondant qu'ils n'ont aucune idée ni d'eſprit, ni de matiere, ni de perfection, ni de vice, ni de vertu, ni de juſtice, ni de bonté, c'eſt-à-dire, qu'ils ſe reduiſent à la condition des bêtes, qu'ils s'aveuglent volontairement, qu'ils renoncent aux lumieres de la raiſon & du ſens commun, parce que les lumieres de la raiſon & du ſens commun les condamnent ; je ne vous ſoupçonne pas de ces excès, Monſieur, ne renoncez pas à vos idées, elles ſont

ſi belles quand les idées étrangeres ne les gâtent point, n'enfoncez pas dans la matiere un eſprit que Dieu en a ſi dégagé.

Dieu, dites-vous, a joint un être penſant à un être matériel, mon ame à mon corps, lui eſt-il plus difficile de rendre la matiere penſante, c'eſt la chaleur de la diſpute qui vous arrache une objection ſi foible. Dieu veut qu'il y ait un rapport exact entre les mouvemens, les alterations de mon corps & les perceptions de mon ame, entre les volontés de mon ame & les mouvemens de mon corps. Cette volonté de Dieu, ce rapport implique-t-il aucune contradiction ? Repugne-t-il à l'eſſence du corps ou de l'ame de quelque maniere que Dieu l'ait établi ? N'a-t-il pas un empire naturel ſur le corps & ſur l'ame ? Ce rapport ôte-t-il l'indiviſibilité à l'ame, la diviſibilité au corps ? Ne demandez donc plus pourquoi Dieu qui joint l'ame au corps ne peut pas rendre le corps penſant, l'un ne repugne pas, & j'ai montré que l'autre repugne.

Vous avez recours aux bêtes, c'eſt

le dernier retranchement des incrédules, il n'eſt pas mal-aiſé de les y forcer. Je vous laiſſe le choix, prenez, Monſieur, ſur l'ame des bêtes le parti que vous voudrez, vous n'en conclurez rien contre la ſpiritualité de notre ame.

Vous ne paroiſſez pas diſpoſé à les croire de pures machines. Les Carteſiens vous diront qu'elles ſont toujours déterminées par l'objet, que leurs actions ne changent point ſans quelque changement dans l'objet motif, que cela indique l'effet d'un reſſort, ils vous diront que des machines fabriquées par la ſageſſe infinie doivent paſſer de bien loin les machines inventées. executées par les hommes; ſi cela ne vous contente pas, donnez avec quelques Philoſophes & même avec quelques Théologiens, une ame ſpirituelle aux bêtes, que le défaut des organes empêche de raiſonner & d'agir librement, laiſſez vous perſuader à l'exemple des enfans, & à la figure très-differentes des hommes & des bêtes. Si vous ne goutez pas ce ſentiment, ſuppoſez avec des Philoſophes & des Theologiens plus hardis, un être qui

ne ſoit ni corps, ni eſprit, donnez le pour ame aux bêtes. Je vous laiſſerai, Monſieur, prendre un libre eſſor, raiſonner à perte de vuë, vous épuiſer en conjectures. Pour moi, docile en cette ſeule occaſion, aux regles que donnent les eſprits forts, & qu'ils n'obſervent pas, je ne m'expoſerai point à raiſonner ſur ce qui m'eſt inconnu, je me bornerai à des idées claires, à des ſentimens convaincans. Je ne ſçai point ce qui ſe paſſe dans la bête, je ſçai ce qui ſe paſſe dans moi. La bête penſe-t-elle? Je l'ignore. Je ſuis ſûr que je penſe. Je ſuis donc ſûr, infailliblement ſûr que je ne ſuis point matiere, la bête ſera ce qu'il vous plaira.

Réponſe à la premiere queſtion.

Je reviens à la premiere queſtion. Eſt-il vrai que la matiere gravite?

Oui, Monſieur, les corps peſent, les démonſtrations, les calculs du célébre Neuton ne m'en convainquent pas plus que les ſens, il a déterminé plus exactement cette peſanteur de la matiere, j'en conviens, cela eſt entiere-

ment indifferent aux queſtions importantes que nous agitons. Il n'a pas montré, il n'a pas prétendu qu'il y eût dans la matiere un principe de gravitation inhérent, interne. Profitons des lumieres les plus communes. Un corps peſe ſur l'autre, c'eſt-à-dire, qu'un corps pouſſe l'autre, & que s'il ne trouve point de reſiſtance il le chaſſera de l'eſpace qu'il occupe, il ne pouſſe au reſte qu'autant qu'il eſt pouſſé. La force de pouſſer quoique diverſifiée par ſa maſſe & ſa diſtance lui vient d'ailleurs, c'eſt une ſuite du mouvement; dans un parfait repos rien ne peſe. Or ce mouvement en remontant mene à une premiere cauſe, à un premier moteur qui n'eſt pas matiere; car ſuppoſer le mouvement eſſentiel à la matiere, c'eſt hazarder le plus étrange paradoxe, nous en convenons, ſon repos ſeroit impoſſible, & on ne pourroit la concevoir ſans mouvement; s'il manquoit à cette vérité quelque degré d'évidence, *une diſſertation manuſcrite de l'Auteur d'un Livre impie*, l'a miſe dans un plein jour en s'efforçant de la réfuter par des argumens ſans principe, & ſans conſéquence.

» Mais, dites-vous, le grand Neu-
» ton a reconnu dans la matiere un
» principe interne inhérent de gravi-
» tation, d'attraction, de tendance,
» il a le premier appris à tous les vrais
» Philosophes cette proprieté incon-
» nuë de la matiere. Pourquoi conte-
» ster à Dieu qui a mis dans la matie-
» re ce principe attractif le pouvoir d'y
» mettre un principe pensant. « Voilà votre raisonnement rendu avec une exacte fidélité : Voici la réponse. 1°. Le grand Neuton n'a point enseigné qu'il y eût dans la matiere un principe interne, inhérent, d'attraction, de tendance, de gravitation. 2°. S'il l'avoit enseigné, il se seroit exposé à la dérision de tous les vrais Philosophes. 3°. Ce principe admis ne pourroit vous servir à prouver la possibilité d'un principe de la pensée qui ne soit pas indivisible, immateriel.

J'ai sous les yeux la seconde édition de la Physique de Neuton, j'y admire l'esprit géométrique, étendu, pénétrant de l'Auteur, il a poussé plus loin qu'aucun Philosophe, l'observation des mouvemens qui approchent les corps l'un

de l'autre, ou qui les éloignent, il a réduit ces mouvemens à des regles fixes, il a même assujetti à ces regles la diminution ou la cessation de ces mouvemens arrêtés par quelque resistance. Sage observateur, il s'est tenu dans ses bornes, & n'a pas prétendu déterminer les causes des mouvemens qu'il a observés, tant s'en faut qu'il ait prétendu mettre dans la matiere un principe interne, inhérent, obscur & suposé de cette gravitation, tendance, attraction. Il a même craint qu'on ne le soupçonnât d'une entreprise si peu convenable à un Mathématicien, & qu'on ne prît trop à la lettre les mots de tendance, d'attraction; il a levé toute l'ambiguité de ces expressions dans le *Scholie* qui finit la *Section onziéme*, *page 172*. Il y déclare nettement qu'en regardant tous les corps comme des especes d'aimans; il s'en tient aux mouvemens apparens de quelque cause qu'ils viennent & sans toucher aux différens sistêmes qui les rapportent à quelque impulsion, à l'action de la matiere subtile ou éthérée.

Si cet excellent Mathématicien n'a-

voit pas parlé avec tant de reſerve, croyez-vous que les vrais Philoſophes lui euſſent applaudi, qu'ils l'euſſent vû tranquillement rétablir les qualités occultes qu'ils avoient détruites avec tant de peine. Quelle difference en effet entre une qualité attractive, & les qualités inflammatoire, réfrigerante, digeſtive? Avouez-le, l'incrédulité nous ramene à l'ignorance, elle en a beſoin pour couvrir ſa foibleſſe.

Je veux accorder tout ce que je puis accorder. Hé bien, je ſuppoſe ſans raiſon avec vous que Dieu a mis dans la matiere un principe interne, d'attraction, de tendance, de gravitation; je ne nierai pas avec moins d'aſſurance qu'il puiſſe lui donner la faculté de penſer.

La faculté d'attirer, de repouſſer, de peſer en pouſſant n'enferme que du mouvement, du poids, de la meſure, de la diſtance, ce ſont des proprietés d'un être diviſible, mais la penſée ne convient, & ne peut convenir qu'à un être indiviſible.

Vous vous récriez qu'on vous fait injure quand on vous impute de ſup-

poſer un quart, un dixiéme de penſée, *ni M. Loke*, aſſurez-vous, *ni aucun Philoſophe raiſonnable n'a prétendu que la matiere ait en ſoi le pouvoir de penſer, ni qu'elle ait des idées de la même maniere qu'elle reçoit les impreſſions des corps. On vous dit ſeulement*, ajoûtez-vous, *que Dieu qui a donné, joint à la matiere le mouvement, la gravitation, la végétation, peut bien auſſi avoir donné à un corps organiſé la faculté de ſentir & d'appercevoir.* Non, Monſieur, Dieu ne le peut; le corps organiſé eſt diviſible. La faculté qui apperçoit eſt néceſſairement indiviſible, je l'ai démontré; ce qui juge d'un objet, juge de tout l'objet, il a donc apperçû indiviſiblement tout l'objet, ce qui n'en auroit apperçû qu'une partie, ne jugeroit que d'une partie. Mille rayons, continuez-vous, peignent dans la retine un objet. Le peignent-ils indiviſiblement? Non, Monſieur, ils en peignent les parties diviſées ſur la retine diviſible. Suppoſez un organe du ſens commun dans le cerveau, s'il eſt matériel, il eſt diviſible, & ne peut juger de tout l'objet.

M. Loke, vous, Monſieur, & tout Philoſophe, ſe trouve enfin reduit à n'attribuer la penſée qu'à un principe diſtingué de la matiere, la raiſon même obſcurcie & dépravée ſent l'oppoſition de la penſée & de la matiere.

Loke ſe défend & vous, vous défendez de confondre la penſée avec un mouvement, une impulſion, de lui donner de l'étenduë. Encore une réflexion & la diſpute eſt finie. Quand vous dites que Dieu peut joindre la penſée à la matiere, prétendez-vous ſeulement que Dieu peut unir à la matiere un être penſant, qui penſera, qui jugera dans elle, d'elle, & de ce qui lui arrivera; nous le dirons avec vous? Remarquons néanmoins que cela ne rend point la matiere penſante; cela prouve qu'un eſprit lui eſt uni. Prétendez-vous que la matiere penſe? Vous vous contredites vous-même & vous tombez dans une contradiction palpable: la matiere dans cette ſuppoſition ſeroit diviſible & indiviſible.

Convenons donc que la peſanteur des corps n'eſt pas un principe interne au corps; quand elle le ſeroit, peſer,

pousser, n'est pas penser; de la gravitation à la pensée il y a une distance immense, une difference infinie. Non la pesanteur vient originairement de l'impulsion, d'un mouvement corporel qui n'est pas essentiel au corps, que les corps ne peuvent se donner, qu'ils reçoivent d'un premier moteur immatériel. Ainsi, Monsieur, le mouvement, la pesanteur des corps, le calcul, la mesure, les connoissances les plus familieres & les plus certaines nous indiquent Dieu, nous conduisent à Dieu; nous les suivrions avec plaisir, charmés de l'objet infiniment parfait qu'elles nous présentent, nous l'admirerions, nous l'adorerions si nous ne craignions pas de trouver un juge. La crainte n'a point persuadé l'existence de Dieu, elle en a fait douter; l'Auteur du monde seroit reconnu de tous les hommes, s'il n'étoit pas Legislateur. Ce n'est pas la raison qui fait les incrédules, c'est la passion.

Un libertin plus sincere que les autres n'a pas fait difficulté de m'avouer l'origine honteuse de ses doutes. Tandis que j'ai écouté la voix de ma conscien-

ce, & fui les vices, m'a-t-il dit, la Religion m'a paru l'ouvrage de Dieu. Que j'étois heureux ! la paix de mon cœur, le témoignage qu'il rendoit à mon innocence, l'attente d'un bonheur infini, éternel, me faisoient goûter une douceur pure, délicate, plus touchante que les plaisirs dont les remords me déchirent aujourd'hui. La foi me donnoit toujours des conseils dans mes perplexités & des consolations dans mes peines, elle m'inspiroit une grandeur d'ame qui m'élevoit au dessus des orages du monde. Je regardois Dieu comme un Pere tout-puissant pour me proteger, tendre & prompt à me soulager, facile à me pardonner, & je reposois tranquillement dans son sein inaccessible aux inquiétudes, & à la tristesse; peu me suffisoit parce que je n'avois point de passions à satisfaire; de plus grandes richesses m'auroient embarrassé, les objets de l'ambition me paroissoient petits, les objets des plaisirs sensuels me paroissoient aussi dégoutans qu'infâmes, je ne connoissois point d'ennemis & ne voyois dans tous les hommes que des freres; s'il falloit

quelquefois ſupporter charitablement leurs défauts, l'amour fraternel me rendoit aiſée cette contrainte. Mais helas! des lectures indiſcretes; les charmes d'une ſocieté dangereuſe, des exemples publics, impoſans, la tyrannie du reſpect humain rompirent les nœuds qui m'attachoient à Dieu, le torrent m'entraîna après quelque réſiſtance. La foi ne ceſſoit point de m'avertir, de me reprendre, ſes reproches m'importunoient, l'idée d'un ſupplice éternel attaché aux plaiſirs dont j'étois enchanté m'étoit inſupportable, je tâchois d'obſcurcir ce que je ne voulois plus croire, d'envéloper de nuages des vérités incommodes, je les cherchois ces nuages dans tout ce qu'on dit, dans tout ce qu'on a écrit contre la Réligion. Charmé que le poiſon agréable agît, j'évitois le contre-poiſon, je parvins à douter & je ne pûs aller plus loin. J'avance vers le terme fatal toujours vitieux, toujours incertain, plus eſclave que poſſeſſeur de la volupté, mille raiſons me portent à craindre, nulle ne me raſſure entiérement, des frayeurs plus ou moins fréquentes me reveillent

de tems en tems de mon aſſoupiſſement, l'habitude m'y réplonge, je ſuis trop loin de Dieu pour retourner à lui. L'hiſtoire de ce libertin eſt l'hiſtoire de ſes ſemblables. Eſt-ce la raiſon, la droite raiſon qui l'a conduit au précipice ?

Un autre libertin, un de ces débauchés qui contrefont les Philoſophes, qui ſe livrent au vice avec méthode & par principes, entreprendra peut-être de juſtifier l'origine de ſes doutes. J'ai crû, dira-t-il, auſſi long-tems que je n'ai eu aucun interêt à ne pas croire, je ne me défiois pas de l'autorité d'une loi que j'obſervois, mais mes deſirs nouveaux m'ont fait ſentir le poids de cette rigoureuſe loi, je n'ai pas voulu, je n'ai pû refuſer à mes ſens des contentemens délicieux qu'elle condamne, j'ai pris le parti de ſecouer le joug de la Religion plutôt que de refuſer des biens offerts. Ce n'eſt pas en rebelle que j'ai ſecoué ce joug ; je me ſuis appliqué à ſonder les preuves qui ſoutiennent une religion ſi ſévére ; j'en conviens, c'eſt l'interêt, qui m'a ouvert les yeux ſur les préjugés de l'éducation ; après tout j'avois droit d'examiner, & j'ai examiné.

Que

Que tout ce raiſonnement eſt peu Philoſophe ! Que cette méthode eſt peu conforme à la raiſon. Qu'elle eſt propre à tromper. Depuis quel tems la paſſion eſt-elle un guide ſûr pour arriver à la vérité ? L'interêt a-t-il jamais tenu la balance droite ? Vous apportez à l'examen difficile de la religion un déſir preſſant qu'elle ſoit fauſſe, des préventions preſque décidées contre les preuves qui l'établiſſent. Le cœur a déja prononcé, reſte-t-il à l'eſprit aſſez de liberté pour prendre bien ſon parti ? Un juge dans de pareilles diſpoſitions ſeroit-il en état de rendre juſtice ?

Ah ! qu'un homme ſans paſſions, ſans interêts, ſans préocupation examine la religion à la lumiere d'une raiſon pure, je réponds qu'il l'approuvera, qu'il l'aimera, qu'il jugera l'incrédulité du premier coup d'œil. Il n'aura que de l'horreur pour ces écoles où la volupté préſide, où l'imagination uſurpe les droits de la raiſon, où des eſprits qui ſe diſent matériels, & qui le ſont devenus en quelque façon en ſe plongeant dans les plaiſirs du corps courbés vers la terre, oſent décider des choſes

du Ciel, mesurer l'immensité de Dieu, sonder son infinité, critiquer sa sagesse, condamner sa justice, changer sa bonté en une honteuse indolence : écoles, entretiens, où la religion n'est condamnée que parce qu'elle condamne les vices.

Que la raison juge entre ces incrédules & les fidéles, les incrédules se séparent du genre humain & des plus grands génies : pour s'en séparer il faut des preuves sans réplique qui excluent tout doute, ne doutent-ils plus?

Il s'agit d'un bonheur ou d'un malheur éternel, il faut pour le décider des raisons égales au peril où l'on s'expose, je le repette, il faut l'évidence pleine, entiere, tranquille. Jamais impie s'est-il venté de l'avoir? Un Prince plus grand par son esprit que par sa naissance & ses victoires, revenu à Dieu, avouoit qu'il n'avoit rien omis pour se convaincre de la fausseté de la religion, & qu'il avoit toujours crû. Bayle, le dangereux Bayle m'a écrit qu'il étoit *Jupiter assemblenuées, que son talent étoit de former des doutes, mais qu'ils n'étoient pour lui que des doutes.*

Non l'incrédulité n'ira jamais plus loin. Des peut-être, des poſſibilités, des conjectures, nous arracheront-elles le ſentiment naturel de la divinité & d'une autre vie ? Hazarderons-nous notre ſort éternel ſur un peut-être ?

ARTICLE C.

HISTOIRE GENERALE de Portugal, &c. II. Volume. *Voyez l'Article XCI. du mois de Septembre.*

MONSIEUR de la Clede fait au commencement de ce ſecond volume une reflexion d'autant plus flatteuſe pour les Portugais, qu'on n'en peut conteſter la vérité. „ Jamais, dit-» il, la Nation Portugaiſe n'a ſongé » à inquiéter ſes voiſins dans leurs » conquêtes. Les étrangers n'ont pas » obſervé la même conduite à ſon » égard. Jaloux de ſa gloire & de ſa » réputation, ils ont fait les derniers » efforts pour la perdre dans l'eſprit » des Peuples, qu'elle avoit conquis. Ce qu'il ajoute n'eſt pas auſſi exacte-

ment vrai. „ Leurs efforts ont été
» vains ; elle s'eſt toujours ſoutenuë
» avec autant d'éclat que de bonheur.
» La ſévérité avec laquelle ſes Princes
» ont exercé la juſtice en eſt l'unique
» ſource. " Comment, en effet, l'Auteur peut-il accorder ceci avec ce qu'il rapporte lui-même de la décadence des affaires des Portugais dans les Indes, & dans l'Afrique ; & de l'impunité où ſont demeurées tant de violences, de trahiſons, de vexations, d'injuſtices, que pluſieurs de leurs Officiers ont commiſes dans leurs nouvelles conquêtes, & qui ont ſi fort contribué à leur en faire perdre la plus grande partie ?

Il eſt vrai qu'il a beaucoup moins inſiſté ſur ces traits odieux de leur hiſtoire, que ſur les actions éclatantes de valeur, de juſtice, de déſintereſſement, qui ont immortaliſé les Almeïdas, les Albuquerques, les Caſtros, les Siqueïras, les Maſcaregnas, les Meneſés, les Bragances, les Ataïdes, & tant d'autres, qui ont égalé la gloire des Camilles & des Scipions. Mais il en dit aſſez pour être trouvé en contradiction avec

lui-même, ou pour mériter le réproche d'avoir quelquefois changé le ſtile d'Hiſtorien en celui de Panegyriſte.

Il nous ſemble qu'il ne ſe ſoutient pas mieux dans ce qu'il dit du Roy Jean III, il n'eſt pas poſſible de rien ajouter à l'éloge qu'il fait de ce Prince. Mais d'un ſeul trait, dont il eſt difficile qu'il puiſſe prouver la vérité, & qu'il hazarde ſans citer ſes garans, il défigure un ſi beau portrait. Car s'il étoit vrai que Jean III, ait voulu acheter les ſuffrages des Cardinaux, pour faire monter le Cardinal Henry, ſon frere, ſur la Chaire de S. Pierre, que devroit-on penſer de ſa réligion, & de ce zéle ardent, qu'il témoigna juſqu'à ſa mort, pour maintenir la pureté de la Foi dans ſes Etats, pour y faire fleurir la Pieté, pour réformer l'ordre Monaſtique, & pour introduire le Chriſtianiſme dans tous les païs infideles ſoumis à ſa Couronne?

Nous convenons qu'il y a ſouvent bien du faux dans les vertus des hommes, & que ce n'eſt pas toujours les répréſenter tels qu'ils ne ſont pas, que de les faire voir contraires à eux-mê-

mes : Mais ces contradictions dans les caracteres, ſi on y regarde de bien près, ne ſont que des contradictions apparentes, & ç'en eſt une réelle, qui tombe ſur l'Hiſtorien, que de vouloir allier dans un Prince une vertu ſolide & une pieté ſincere, avec des actions, qui démentent l'une & l'autre. On ne ſçauroit manquer de tomber dans ce défaut, quand on puiſe ſes mémoires indifferemment dans toutes ſortes de ſources, & qu'on ne s'étudie pas aſſez à en faire le diſcernement. M. de la Clede a-t-il pû ſe flatter qu'on ſeroit auſſi crédule que lui ſur les douze cent mille écus de rente, qu'il donne aux Jeſuites de Liſbonne & de Conimbre ? Et dans quelle relation a-t-il lû que ceux de ces Religieux, qui furent maſſacrés par un Corſaire Calviniſte, de la Ville d'Eu, en allant au Breſil, n'étoient que ſix, tandis que toutes les hiſtoires du tems s'accordent à dire qu'ils étoient au nombre de quarante ? Enfin s'il avoit un peu mieux examiné l'hiſtoire du Breſil, il auroit ſçû qu'on n'a point donné dans ce païs-là le nom de *Mamelus* indifferemment à tous les

Metifs, mais ſeulement aux habitans de *Piratiningue*, où eſt la Ville de S. Paul.

Un des plus ordinaires écueils des hiſtoires particulieres, ſurtout quand les faits, qu'on y raconte, ſont récents, eſt de vouloir trop y entrer dans les intrigues de Cour, & dans les ſecrets du Cabinet. On s'imagine qu'on les rendra plus intéreſſantes en approfondiſſant & en dévélopant les reſſorts cachés des événemens, & l'on ne fait pas reflexion que la difficulté d'en être exactement inſtruit rend le lecteur difficile à perſuader qu'on en a eu une parfaite connoiſſance. D'ailleurs ce n'eſt qu'à meſure, que s'éteint le feu des paſſions, qui ont également produit ces événemens, & conduit la plume de ceux, qui en ont donné les premiers mémoires, qu'on peut parvenir à démêler la vérité, des ombres dont on l'avoit envelopée. C'eſt ſur quoi il nous ſemble encore que l'hiſtorien du Portugal n'a pas pris aſſez de précaution, ſurtout lorſqu'il parle des commencemens du regne de l'infortuné Dom Sebaſtien, & de la fin de celui de Dom Henry ſon ſucceſſeur.

En se renfermant dans les bornes, que prescrit la nature d'une histoire générale, il auroit évité l'inconvenient des bruits populaires, il n'auroit point attribué sans preuve aux principaux acteurs, des motifs qu'ils n'ont peut-être pas eus. En supprimant quelques vérités, ou peu importantes, ou qui ne sont bonnes qu'à demeurer ensevelies dans un oubli éternel, il auroit écarté tout ce qui sent l'invective & la partialité toujours indécente dans un Historien. Il n'auroit pas dit en parlant d'un Seigneur Portugais, que *quoiqu'élevé dans la Cour de Philippe II, il avoit du mérite & de la vertu.* Ses caracteres seroient mieux soutenus : On ne verroit pas le Cardinal Henry tantôt dépeint comme un ambitieux, qui veut gouverner, & tantôt refuser la Regence, qu'on lui offroit ; ou du moins il nous auroit expliqué les raisons de ce refus. Après avoir dit que Philippe II desiroit ardemment l'execution du projet de Dom Sebastien sur l'Afrique, parce qu'il y pouvoit périr, & qu'alors le Portugal pouvoit être réuni à l'Espagne ; on ne verroit pas

deux pages après ce Prince s'opposer de toute sa force à cette même entreprise, sans qu'on sçache ce qui lui avoit fait changer de sentiment.

Nous croyons néanmoins qu'à cela près toute l'histoire du regne de Sebastien se lira avec plaisir. Le caractere de ce Roy est bien pris, & les intrigues de ses Favoris sont bien développées. On s'interesse à un Prince, qui avec des vertus Héroïques, des intentions droites, des qualités admirables, & dans une situation à pouvoir devenir le héros, & le plus glorieux Monarque de son siecle, devient le jouet de tous ceux, qui ont sçû profiter de son foible; se précipite lui-même dans un abîme de malheur, & y entraîne tout son Royaume. Suites funestes, selon notre Auteur, d'une éducation, où l'on gâta les bonnes qualités de ce Prince, en les voulant perfectionner. Mais ne parleroit-on pas plus juste, si l'on disoit qu'on ne s'étudia peut-être pas assez à connoître ses défauts, ou qu'on travailla trop tard & trop foiblement à les corriger.

Tout ce que le Portugal avoit alors

de Généraux habiles & de Troupes aguerries, étoit dans les Indes ; ainſi il ne faut pas s'étonner que Sebaſtien ait paſſé en Afrique avec une armée, où il n'y avoit pas un Chef, qui ſçût la guerre, ni un Soldat, qui connût la diſcipline militaire, & ſi on fit dans cette malheureuſe expédition autant de fautes, que de démarches. Toutes les circonſtances d'une cataſtrophe ſi tragique ſont bien touchées, & l'Auteur a auſſi très-bien peint la confuſion, où ſe trouva le Portugal à la nouvelle de la défaite de l'armée, & de la mort du Roy.

Le Cardinal Henry n'avoit pas encore pris poſſeſſion du thrône, dont il étoit le plus proche heritier ; mais qu'on ſçavoit bien qu'il n'occuperoit pas longtems ; que tous ceux, qui prétendoient à ſa ſucceſſion, ſongerent à faire valoir leurs droits. Celui du Duc de Bragance étoit le plus apparent, & M. de la Clede raiſonne, ce ſemble, fort juſte, en diſant, que ſi Henry ſe fût déclaré d'abord en faveur de ce Prince, il lui eût aſſuré la couronne, & eût prévénu les maux, qui accable-

rent dans la ſuite le Portugal. Mais il s'amuſa à déliberer, & à faire des reglemens, qui furent très-inutiles, tandis que le Roy d'Eſpagne prenoit des meſures pour emporter de force ce qu'il déſeſperoit d'obtenir de la bonne volonté des Portugais. Ce Prince intimida enſuite tellement le Roy de Portugal, que celui-ci promit de le nommer ſon ſucceſſeur.

Quelques-uns prétendent, ajoute notre Auteur, que Henry ne prit cette réſolution que par le conſeil du P. Henriquez, Jeſuite, ſon Confeſſeur : on l'a dit ſans doute, car que ne mettoit-on pas dès lors ſur le compte des Jeſuites ? Mais l'a-t-on prouvé ? Non. C'étoit un bruit fondé ſur une ſimple conjecture. N'importe, M. de la Clede l'adopte, c'eſt ſelon lui un fait conſtant ; & ce n'eſt pas la ſeule occaſion, où un peut-être devient tout d'un coup pour lui une démonſtration. En voici un exemple encore plus marqué.

Faria-y-Souſa, Hiſtorien Portugais a écrit que le Roy Sebaſtien ayant ordonné à François Baretto, Gouverneur de Monomotapa, de ne rien faire ſans

l'avis du P. de Monclaros, Jesuite, ce Religieux usa si peu sobrement de son autorité, qu'après avoir engagé Baretto dans de fort mauvaises manœuvres, ce Gouverneur en mourut de chagrin. Le P. François de Sosa, Jesuite, a entrepris de justifier Monclaros. Nous ne prétendons pas décider s'il y a réussi, ou non; ni faire un crime à M. de la Clede de n'avoir eu nul égard aux preuves de ce Jesuite. Nous ne trouverions pas même mauvais qu'il s'en fût tenu au récit de Faria, comme a fait le P. Laffiteau dans son Histoire des découvertes & des conquêtes des Portugais. Mais l'occasion étoit trop belle pour déclamer contre tous les Religieux en général, & notre Auteur ne la manque jamais. Il commence par dire que Monclaros étoit un fort bon Religieux, mais très-mauvais politique; deux pages après il ne s'en souvient pas, & ne craint point de le croire capable du plus noir de tous les crimes.

» D'autres, dit-il, ont prétendu » que *Baretto* mourut de poison, & » le sentiment de ces derniers est assez » vrai-semblable. Monclaros étoit

» violent, vain & jaloux, il ne ſeroit
» pas étonnant qu'aſſuré de l'impuni-
» té, ce Prêtre, qui n'avoit que l'ap-
» parence des vertus, ſe fut abandon-
» né au plus noir des crimes, pour
» aſſouvir ſon orgueil & ſa jalouſie.
Voilà déja une conjecture bien hardie, mais ce n'eſt plus bientôt une conjecture, c'eſt un fait, qu'on ſuppoſe avéré.
» Ainſi, continuë M. de la Clede,
» Baretto, qui avoit bravé tous les pe-
» rils d'une longue & penible naviga-
» tion; qui avoit échapé à tant de
» dangers dans les Indes; qui venoit
» tout récemment de ſubjuguer une
» foule de Barbares, & d'éviter une
» pluye de traits & de fleches, ne put
» ſe dérober à la furie d'un Religieux.
» Si les Princes ſe conduiſoient avec
» ſageſſe, ils ne confieroient jamais
» leur autorité à tout homme con-
» damné par ſon état à vivre loin du
» monde. Un Moine abuſe preſque
» toujours du pouvoir qu'on lui don-
» ne dans un Etat. Son éducation
» Monacale, ne le rend propre qu'à
» gouverner des Moines, c'eſt-à-dire,
» des eſclaves.“ Eſt-ce là écrire en

Historien ? Non. C'est faire, ou compiler de mauvais factums, sans même s'embarrasser de sauver les contradictions.

Cependant le Roy Henry mourut sans avoir prononcé sur le droit des prétendans à sa couronne. Le Roy d'Espagne étoit le plus puissant, les deux seuls Compétiteurs, qui pouvoient l'inquieter étoient le Duc de Bragance, & Antoine, Prieur de Crato : mais le premier étoit haï de la Noblesse, & méprisé de la Nation ; il n'osa entreprendre ouvertement de se faire un parti, & voulut s'accommoder avec Philippe II, qui ne daigna pas même acheter sa rénonciation au prix, où il l'avoit mise. Le second avoit été déclaré bâtard par le Cardinal Roy, son oncle, qui l'avoit pris en aversion. Il gagna le petit Peuple, qui le proclama Roy, mais il ne put s'attacher les Grands, qui le craignoient & ne l'aimoient pas.

Le Roy Catholique lui offrit plus que le Duc de Bragance ne lui avoit demandé, mais il vouloit être Roy ou rien, & il fut, dit notre Auteur, l'un &

l'autre. Il monta sur le trône, mais il y parut si peu digne de l'occuper, que ceux mêmes, qui l'y avoient placé, l'abandonnerent. Il ne fut heureux, qu'en ce que Philippe ayant mis sa tête à quatre-vingt mille ducats; une somme si considerable ne tenta personne, quoiqu'il eût eu l'imprudence de se fier à bien du monde, & même d'entrer à Lisbonne, après que cette Capitale eut reconnu le Roy d'Espagne. Il se soûtint un peu plus longtems dans les Açores par le secours de la France, mais il y gâta lui même ses affaires par une conduite plus digne d'un tyran, que d'un Roy, & il mourut enfin accablé de tristesse, & succombant sous le poids de ses ennuis. „ Ce fut, dit M. de la
» Clede, un Prince médiocre, léger,
» inconstant, cruel, avare & prodigue
» tout à la fois; ambitieux cependant,
» & téméraire plutôt que brave, s'ex-
» posant au péril souvent mal-à-pro-
» pos, & souvent le fuyant, lorsqu'il
» eût été de sa gloire & de ses intérêts
» de s'y exposer.

Mais si on ne s'interesse point aux malheurs d'un Prince, qui ne sçut, ni

profiter de ſa bonne fortune, ni ſupporter la mauvaiſe : ſi on ne conçoit que du mépris pour deux Impoſteurs, qui entreprirent de ſe faire paſſer pour le Roy Sebaſtien, & qui ſoûtinrent mal leur impoſture, il ne tient pas à M. de la Clede qu'on n'ait une véritable compaſſion pour un troiſiéme, & qu'on ne prenne à ſon ſujet de fâcheuſes impreſſions contre le Roy d'Eſpagne. „ Ja-
» mais, dit-il, on ne put le convain-
» cre de la moindre fauſſeté, & ja-
» mais quelques piéges qu'on lui ten-
» dît, on ne put le faire tomber en
» contradiction.... Les ſupplices, ni
» les récompenſes, dont on le ména-
» çoit, & qu'on lui offroit tour à tour,
» ne purent jamais l'ébranler : en ſorte
» que ſa parfaite reſſemblance avec
» Sebaſtien, ſa fermeté, la nobleſſe,
» qu'il faiſoit paroître dans tous ſes
» ſentimens, les choſes importantes
» qu'il révéla, & que Sebaſtien ſeul
» pouvoit ſçavoir; la modeſtie & la
» modération, avec laquelle il parloit
» de lui, l'horreur qu'il témoignoit
» pour le menſonge; la décence qu'il
» obſervoit en parlant à tout le monde;

» tout enfin dépoſoit en ſa faveur, tout
» intereſſoit pour lui. Les Eſpagnols
» ſe repentirent plus d'une fois de l'a-
» voir laiſſé vivre ſi longtems, & plus
» encore de lui avoir permis de parler :
» & pour couvrir une faute ſi contrai-
» re à leur politique ordinaire, ils ne
» ſçurent que l'accuſer d'être Magi-
» cien. " foible reſſource pour perſua-
der les gens éclairés.

Comme dans tout le cours de la révolution, dont nous parlons, on ne reconnoît point les Conquerans du nouveau monde, notre Auteur prétend, que lorſque les Portugais avoient paſſé la ligne, il ſembloit qu'ils devinſſent des hommes tout differens de ce qu'ils étoient dans leur patrie. „ Ici
„ plongés dans les plaiſirs, amolis par
„ les délices qu'une longue paix leur
„ procuroit, on ne voyoit en eux au-
„ cune trace des vertus éclatantes, qui
„ avoient rendu leurs Ayeux ſi célébres;
„ ils conſommoient leurs biens en de
„ folles dépenſes...Là, ces mêmes hom-
„ mes ſe métamorphoſoient tout d'un
„ coup en hommes braves, intrépides,
„ courageux, avides de gloire, ſenſi-

„ bles à la vertu, capables de souffrir
„ la soif, la faim, & toutes les fatigues
„ les plus horribles de la guerre. Rien
„ ne pouvoit les rebuter dans l'espe-
„ rance de se rendre utiles à la patrie,
„ & de mériter un nom dans les fastes
„ du tems. . . . . . Chaque jour étoit si-
„ gnalé par quelque action de pieté,
„ ou de valeur.

Comment l'Auteur peut-il accorder ceci avec ce qu'il dit ailleurs que dès le tems, qui précéda le regne de Sebastien, les Portugais des Indes, „ plus
» courageux que justes souillerent sou-
» vent leurs plus belles actions par des
» injustices horribles; & perdirent par
» là les fruits, qu'ils en devoient reti-
» rer. " D'autre part la corruption & la molesse n'étoient pas aussi communes en Portugal, qu'il le prétend ici. Il convient lui-même que le corps de la nation conserva une noblesse de sentimens, & un amour de la liberté, qui lui fit enfin briser les fers que l'Espagne lui avoit donnés.

Au reste M. de la Clede n'est pas toujours de mauvaise humeur contre les Religieux; après avoir fait l'éloge,

que nous venons de voir des Portugais des Indes, il ajoute que ce qui contribuoit infiniment à leur bonnes actions,, étoit la conduite ſage, pieuſe,
» généreuſe des Moines & des Reli-
» gieux, qui depuis l'arrivée des Je-
» ſuites dans le païs, ſoit par un vé-
» ritable zéle pour la Religion, ſoit
» pour mériter l'eſtime de ces mêmes
» Jeſuites, dont la vie étoit irrépro-
» chable, avoient réformé la condui-
» te ſcandaleuſe qu'ils tenoient aupa-
» ravant. " Nous ſommes fort obligés à l'Auteur de cet éloge qu'il fait de nos Freres des Indes, nous ſçavons que les autres Religieux, qui travailloient avec eux dans l'Orient, vivoient d'une maniere très-édifiante, mais nous ne conviendrons pas que l'idée, qu'on nous donne ici de ceux qui les avoient précédés, ſoit bien juſte.

Nous ne pouvons non plus nous diſpenſer d'obſerver que l'Auteur ne rend pas à Philippe II la juſtice, qui lui eſt dûë, qu'il parle de ce Prince en des termes, qui ne ſont pas aſſez meſurés : les Portugais tandis qu'ils gémiſſoient ſous le joug, étoient peut-être un peu

excuſables de traiter de tyran un Maître qu'ils regardoient comme un uſurpateur, mais il n'eſt pas permis à un Hiſtorien d'entrer dans leur reſſentiment au point de méconnoître les grandes qualités de ce Monarque, & de les transformer même en de véritables vices.

Tout le tems que le Portugal fut ſoumis aux Rois de Caſtille, on ne connut guere les Portugais que dans le nouveau monde; ils ne faiſoient proprement que là une Nation particuliere; ils étoient confondus en Europe parmi les autres ſujets de la Monarchie d'Eſpagne, & cette qualité leur ſuſcita même bien-tôt des Ennemis, qui, peu à peu leur enleverent une bonne partie de leurs conquêtes. Dès l'année 1583 la Flotte deſtinée pour les Indes fut attaquée en ſortant de Liſbonne par quatre Galions Anglois, dont néanmoins elle ſe débarraſſa heureuſement, après un long & rude combat. Dom Fernand de Mendoze fut moins heureux l'année ſuivante. Le vaiſſeau qu'il montoit fit naufrage près du Cap de Bonne-Eſperance, & quoi-

qu'il se fût sauvé avec une partie de son équipage, il n'arriva aux Indes qu'avec des fatigues inconcevables.

Ces Histoires de naufrages sont assez fréquentes dans cette Histoire, & l'on y trouve toujours quelques avantures singulieres qui font plaisir, & des actions de vertus, qui instruisent & interessent : mais nous avons été surpris de n'y point voir bien des choses qui n'appartiennent pas moins à l'Histoire de Portugal, telle que la célébre Ambassade du Japon, qui fut reçûë à Goa, à Lisbonne, à Madrid, & à Rome en 1585 avec tant de magnificence : celle du Vice-Roy des Indes vers Tayco-Sama en 1581, celle des Portugais de Macao vers l'Empereur To-Xogun-Sama, qui fit trancher la tête aux Ambassadeurs, après leur avoir offert la vie, s'ils vouloient renoncer au Dieu des Chrétiens. Tels sont encore les grands démêlés des Castillans & des Portugais au sujet du commerce du Japon, & qui eurent des suites si fâcheuses pour les uns & pour les autres, & même pour la Religion. En général l'Auteur ne paroît pas fort instruit de

ce qui regarde le Japon. Tayco-Sama ne mourut point, comme il le dit, d'une mort ſubite & cruelle. L'Evêque Dom Pedro Martinez ne mourut point au Japon, mais aux Indes, & Dom Louis Serqueyra ſon ſucceſſeur, n'étoit point Titulaire de la Chine, mais du Japon.

En 1605 les Hollandois ſe rendirent Maîtres de l'Iſle d'Amboine, qui a été leur premier Etabliſſement dans les Indes. De-là ils ménaçoient les Moluques, mais comme ils comprirent qu'ils ne pourroient jamais en chaſſer les Portugais, tandis que ceux-ci conſerveroient Malaca, ils formerent le deſſein de leur enlever cette Place. Ils firent alliance avec les Princes voiſins, tous ennemis des Portugais, & ils parurent devant la Ville avec une Flotte de trois cent vingt-ſept bâtimens, tant Galeres, que Galiotes, ſur leſquels il y avoit quatorze mille Indiens, & quinze cens Hollandois. Mendoze, qui y commandoit, manquoit de vivres & de munitions, & n'avoit que cent quarante-ſept Portugais en état de combattre. Quelques Japonnois ſe joi-

gnirent à eux, & se firent en cette rencontre une grande réputation. Mendoze les exposoit toujours aux endroits les plus dangereux, & ils tuerent bien du monde aux Assiégeans. „ Ils se bat-
„ toient, dit notre Auteur, en déses-
„ perés, prodigues de leur sang, il
„ sembloit à la maniere, dont ils se
„ précipitoient dans le péril, qu'ils ne
„ songeoient qu'à perdre la vie.“ Enfin après trois mois de siege, les Hollandois ayant appris que le Vice-Roy étoit en Mer pour secourir Malaca, il se retirerent, ce qui leur fit un très-grand tort dans l'esprit des Indiens. Ils attaquerent néanmoins la Flotte du Vice-Roy, le combat fut très-sanglant, & dura deux jours; mais ils furent mis en fuite; le Vice-Roy négligea de les poursuivre, en quoi il fit une grande faute.

Au commencement du vingt-quatriéme Livre, M. de la Clede parcourt les divers pays, où les Portugais avoient porté leurs armes, ou faisoient le commerce, pour nous apprendre les progrès qu'y avoit fait le Christianisme depuis l'année 1600, jusqu'en 1612. Il y a encore oublié le Japon, où ces pro-

grès étoient néanmoins plus considérables, que nulle part ailleurs ; où la grande persécution, que souffroient les Chrétiens, attiroit toute l'attention de l'Eglise, & où les affaires de la Religion étoient plus étroitement liées avec celles du commerce des Portugais. Nous ne sçavons pas non plus pourquoi il ne parle que des Jesuites, qui partageoient la gloire de tant de conquêtes spirituelles avec beaucoup d'autres Religieux. „ Outre les services, „ dit-il, que *ces Peres* rendoient à la „ Religion, ils en rendoient par le „ moyen de cette même réligion de „ considerables à l'Etat, en maintenant l'union & la confiance entre les „ Portugais & les Indiens(*a*), en veillant „ & en informant exactement les Vice-„ Rois, ou les Commandans.... de „ tout ce qui se passoit, en sorte qu'on „ peut dire qu'ils ont presque autant „ contribué à la conquête des Indes „ par leurs travaux Apostoliques, que „ les Vice-Rois & les Gouverneurs „ par leurs exploits militaires.

(*a*) Les Chinois & les Négres sont-ils bien compris sous le nom d'Indiens ?

Tout

Tout cet endroit eſt fort curieux, l'Auteur commence par la Chine, d'où il paſſe en Guinée, de Guinée en Ethiopie, & d'Ethiopie au Bréſil, il dit quelque choſe de la ſituation de tous ces lieux & des mœurs des habitans. Il reprend enſuite les affaires politiques, & l'on voit d'abord le Grand *Abas* Roy de Perſe, méditer la conquête d'Ormus, & chercher à tromper les Rois d'Eſpagne & d'Angleterre, pour les détruire l'un par l'autre dans l'Orient, après les avoir compromis; le Roy de Candy dans l'Iſle de Ceylan, déclarer la guerre aux Portugais à la ſollicitation des Hollandois: *Hazen* Roy de Mombaze, toujours maltraité par les premiers, & toujours fidéle, empêcher même ſes Alliés de le venger; & les Portugais s'attribuer la gloire d'avoir écarté un ennemi, qui ne s'étoit retiré, que pour tenir la parole, qu'il en avoit donnée au généreux Hazen : les Hollandois tantôt vaincus, & tantôt vainqueurs, profitant toujours de leurs victoires, & ne ſe rebutant point de leurs défaites : l'Iſle de Ceylan ſur le point d'échaper aux Portugais par l'in-

trigue d'un imposteur : L'Empereur de Monomopata leur cedant toutes ses mines d'or en reconnoissance de ce qu'ils lui avoient aidé à dompter un de ses Vassaux révolté contre lui; déthrôné ensuite par un de ses voisins, rétabli par Nugno Alvarez *Pereyra*, & lorsqu'il crut n'avoir plus besoin de ses Liberateurs, les dépouiller de tout ce qu'ils possedoient dans ses Etats.

Tous ces évenemens sont accompagnés de circonstances, qui interessent. Il nous paroît néanmoins que l'Auteur, pour s'être scrupuleusement attaché à suivre l'ordre des tems, rompt trop souvent le fil de sa narration; transporte trop rapidement ses Lecteurs de l'Asie en Amérique, & de l'Amérique en Asie; ce qui fait dégénérer la forme de son Histoire en celle de simples Annales. Ce Livre finit par la mort de Philippe III, dont M. de la Clede ne dit rien par rapport au Portugal, sinon qu'il commença à donner atteinte aux privileges que le Roy son Pere avoit accordés à ce Royaume.

L'année 1632, vit enfin les Hollandois prendre le dessus dans les Indes

ſur les Portugais, „ dont la Marine,
„ dit notre Auteur, étoit entiérement
„ tombée faute de finances... La Cour
„ de Caſtille, qui ne cherchoit depuis
„ longtems, que l'oppreſſion des Por-
„ tugais, au lieu de les ſoûtenir, leur
„ ôtoit même les reſſources, qu'ils au-
„ roient pû trouver dans leur courage
„ & dans leur induſtrie. Elle enlevoit
„ tous les Portugais du Royaume,
„ & les envoyoit en Italie, & dans
„ les autres Païs de l'Europe, pour y
„ faire la guerre, tandis qu'on laiſſoit
„ toutes leurs conquêtes ſans troupes,
„ ſans munitions, ſans Officiers. Tout
„ languiſſoit & tout dépériſſoit dans
„ le Portugal & dans les Indes. Les
„ Hollandois en profitoient, ils alloient
„ partout, & partout ils s'introdui-
„ ſoient, ou par la force des armes,
„ ou par celle de leur politique.

M. de la Clede convient que les Vice-Roys & les Gouverneurs ne contribuoient pas peu par leur avarice à rendre leur Nation odieuſe dans l'Orient, mais il prétend que la ſource de cette corruption générale partoit de la Cour de Madrid. Que les Miniſtres Eſpagnols

écartoient des emplois tous ceux, qui ne les eussent acceptés, que pour travailler au bien de la patrie; que les Portugais, qui ne profitoient point des richesses, qu'on apportoit toutes les années de ces païs éloignés, fermoient les yeux sur la conduite des Officiers, qu'on mettoit à leur tête, aimant mieux qu'ils en profitassent que les Castillans, qu'ils détestoient.

Toutes les autres Colonies Portugaises se sentoient de cette décadence. Le Roy de Mombaze se révolta, massacra une partie des Portugais, & vendit les autres aux Turcs. Dès l'année 1621, une Compagnie des Indes Occidentales s'étoit formée en Hollande par les soins de Barnevelt : elle fut bientôt fatale aux Portugais. Willekens parut en 1624 sur les Côtes du Bresil, & s'empara de la Baye de tous les Saints, que D. Diegue de Mendoze défendit mal. La nouvelle en étant venuë en Europe, consterna les Portugais, & ne causa point, dit notre Auteur, un grand chagrin aux Espagnols: toutefois le Roy Catholique arma une Flotte, dont il donna le Commande-

ment à *D. Frederic de Tolede Ozorio :* le Portugal y joignit la sienne, & *San-Salvador* fut repris.

La Compagnie de Hollande fit de nouveaux efforts pour réparer cette perte ; ils furent inutiles, & les Hollandois furent contraints de sortir du Bresil. La Compagnie ne se rebuta point, elle mit en mer de nouvelles Flottes, & fit tant de prises sur les Castillans & les Portugais, qu'elle commença à allarmer toutes les Puissances de l'Europe. En 1624 *Loncke* & *Wardembourg*, se rencontrerent à la rade de *Fernambouc*, y firent descente, battirent les Portugais, & s'emparerent de la Ville d'*Olinde* & du Fort *S. George*, où ils se maintinrent malgré les efforts des Espagnols & des Portugais. En 1636 le Comte Maurice de Nassau passa au Bresil, y fit plusieurs conquêtes, & même celle de *Saint George de la Mine* en Afrique, qu'il envoya attaquer par un détachement de sa Flotte. Il battit le Comte de *Banjola* & Dom Ferdinand *Mascaregnas* Comte de la Torre. Enfin de quatorze Capitaines qu'il y avoit dans le Bresil, les Portugais n'en

possédoient plus que sept, lorsqu'ils secouërent le joug des Espagnols.

ARTICLE CI.

*LETTRE D'UN LAIC D'AUX.... à M. B. Laïc, au sujet de l'Article L X X * des Mémoires de Trevoux, pour le mois de Juillet 1735.* in-4°. *pages 12. sans nom d'Auteur ni d'Imprimeur.*

CEt ouvrage porte tous les caractéres d'un écrit, qui ne mérite aucun ménagement. C'est un libelle anonyme plein d'emportement & d'invectives; & dont l'Auteur semble ignorer, ou mépriser toutes les bienséances. Il traite les Jesuites en général de *Société d'hommes dévoués à répandre dans l'Eglise une infinité de principes intolérables*, & par tout ce qu'il en dit, il paroît qu'il ne les juge dignes, que d'un souverain mépris. Il nous accuse en particulier de ne

* C'est l'Extrait, que nous avons donné du trente-troisiéme volume de l'Histoire Ecclesiastique qui sert de continuation à celle de M. l'Abbé Fleury..

publier tous les mois nos Mémoires que *pour semer les erreurs* de la Societé, &c. Tout l'ouvrage est dans le même goût de politesse & de modération. Si on en croit le titre, c'est un Laïc d'Auxerre, qui est l'Auteur de cette piéce; mais personne n'y sera trompé. Il n'y a qu'un Auteur vivement picqué & personnellement irrité, qui ose publier un écrit si peu mesuré, & cet Auteur n'est rien moins que Laïc. Nous le connoissons, nous estimons même ses talens, & nous pourrions le nommer ici; mais comme nous sommes obligés, pour notre propre défense, d'entrer avec lui dans une discussion, qui lui sera peu agréable & peu honorable, nous voulons bien par considération pour lui, ne le pas nommer, & nous ne parlerons qu'au prétendu Laïc d'Auxerre. Ce n'est pas, comme nous avons déja dit, que nous croyons que l'Auteur d'un libelle emporté & outrageux mérite aucun ménagement; mais il nous convient d'en avoir pour ceux mêmes, qui n'en méritent pas: c'est un respect que nous devons au Public, qui nous fait l'honneur de lire & d'approu-

ver nos Mémoires, & de rendre justice à notre impartialité : c'est une bienséance, que tout chrêtien & tout honnête homme se doit à lui-même. Examinons donc sans passion les sujets de plainte que M. le Laïc d'Auxerre prétend avoir reçûs de nous, & abandonnons au public la décision du procès.

Que ce soit le P. Bougeant, ou un autre Journaliste, qui ait composé l'article dont on se plaint, c'est la chose du monde la plus indifferente à la question. Que plusieurs Jesuites ayent témoigné du mécontentement au sujet du discours préliminaire, qui est à la tête du trente-troisiéme volume de l'Histoire Ecclesiastique, quoiqu'ils ne l'eussent pas lû, & que d'autres en ayent fait l'éloge, le tout accompagné d'*anecdotes*, dont l'Auteur dit qu'il pourroit nous instruire; ce sont-là des faits avancés sans preuves & qu'on peut traiter de pures suppositions, jusqu'à ce qu'ils soient prouvés. Enfin que notre extrait du discours & du trente-troisiéme volume ait paru quelques mois devant ou après, ce sont encore là de ces choses, qui ne touchent point à la question. Un

préambule si inutile n'est bon qu'à faire sentir la mauvaise humeur de l'Ecrivain, & nous ne perdrons pas le tems à y répondre. Venons au fait. M. le Laïc commence par nous accuser d'une *infidelite ;* & voici sur quoi est fondée une accusation si peu moderée. C'est que les Journalistes *attribuent le discours,* dont on vient de parler, *au P. Fabre de l'Oratoire, quoiqu'ils sçussent depuis du tems qu'il n'en étoit nullement l'Auteur.* A cela nous répondons simplement que, s'il étoit vrai que l'Auteur de l'Extrait eût *sçû depuis du tems* que le discours n'étoit pas du P. Fabre, il auroit tort de le lui attribuer ; mais s'il l'a ignoré ; a-t-il commis *une infidelité* ; & M. le Laïc est-il fondé à lui faire un réproche si odieux ? Non sans doute. Or nous sçavons & nous devons le sçavoir mieux que personne, que l'Auteur de l'Extrait non seulement ne sçavoit pas que le discours ne fût pas du P. Fabre ; mais qu'il ignoroit même qu'il y eût au monde un Abbé G. & son ignorance sur ce point n'est-elle pas bien excusable ? Comment peut-on s'imaginer, à moins qu'on n'en soit expressé-

ment averti, que le P. Fabre Auteur de la continuation de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique, emprunte une plume étrangere,pour mettre un diſcours de quelques pages à la tête d'un de ſes volumes? La choſe en valoit-elle la peine? N'étoit-il pas naturel de croire que le diſcours fût de l'Hiſtorien même, ſurtout quand il n'en avertit pas les lecteurs? Or voilà ce que l'Auteur de l'Extrait a crû, & ce que tout le monde croira avec lui, juſqu'à ce que le public ſoit averti du contraire. Il eſt donc démontré que l'Auteur de l'Extrait n'a pas commis d'*infidelité*, & que l'accuſation de M. le Laïc mérite les qualifications les plus odieuſes. Ce qu'il y a d'admirable c'eſt que M. le Laïc ſuppoſant l'*infidelité*, comme un crime avéré, porte ſa pénétration juſqu'à en découvrir les motifs. Pourquoi, ſelon lui, avons nous attribué le diſcours au P. Fabre? *Je n'en ſuis pas etonne, dit à cette occaſion un homme d'eſprit. Il convient à un Jeſuite de dechirer la robe d'un Pere de l'Oratoire.* Que d'eſprit en effet dans cette belle reflexion! Eh M. le Laïc, de grace, laiſſons-là les robes & les perſon-

nes : il n'eſt queſtion dans notre Journal que des Livres, & quand on nous en donnera de bons, de quelque part qu'ils viennent, nous ſerons les premiers à y applaudir. Ne parlons donc point du parallele malin & odieux que l'Auteur fait des Jeſuites avec les Peres de l'Oratoire en faveur de ces derniers. Les Jeſuites s'avoüeront, s'il le veut, fort inférieurs en ſcience & en talens; mais en vérité appartient-il à M. le Laïc d'Auxerre & à ſes ſemblables d'en décider ? Venons au ſecond chef d'accuſation.

Nous avons dit en parlant des traductions, *que l'on doit aux Solitaires du Port-Royal & à leurs amis.* (Traductions que l'Auteur du diſcours fait valoir comme un des grands moyens qui ont concouru à la renaiſſance des Lettres en Europe.) „ Que des traductions médiocrement bonnes & en „ aſſez petit nombre, doivent être „ comptées pour fort peu de choſe „ entre les moyens, qui ont concouru „ à la renaiſſance des Lettres en Europe.“ Or ces trois lignes, ſelon M. le Laïc, contiennent *au moins trois*

fauſſetés. L'expreſſion eſt honnête. Et quelles ſont ces fauſſetés ? C'eſt 1°. que ces traductions ſont en grand nombre. 2°. Qu'elles ſont très-bonnes. 3°. Que les traductions, & l'étude des Langues vulgaires ſont d'un ſecours merveilleux pour le progrès des ſciences. Toute la queſtion ſe réduit donc 1°. à compter combien il y a de volumes de ces traductions. 2°. A examiner ſi elles ſont bonnes. 3°. A ſçavoir ſi elles ont en effet beaucoup contribué au progrès des ſciences en Europe. Or ſuppoſons qu'il y en ait cinquante ou ſoixante volumes. Toutes défectueuſes, que nous les croyions avec les Connoiſſeurs déſintereſſés, ſuppoſons encore qu'elles ſoient ſans défaut. De quel ſecours des traductions Françoiſes peuvent-elles avoir été pour la renaiſſance des Lettres en Italie, dans le Nord, en Allemagne, dans les Païs-Bas, en Angleterre, & dans l'Eſpagne, autrefois ſi ſçavante. Voilà pourtant ce qu'on appelle l'Europe. Si en Angleterre on avoit fait en même-tems autant de traductions qu'à Port Royal, & qu'un Anglois vînt nous dire aujour-

d'hui que ces traductions Angloiſes furent un des principaux moyens, qui contribuerent à la renaiſſance des Lettres en Europe, que lui répondrions-nous ? Ne ſeroit-on pas en droit de lui dire qu'il ſe trompe, parce que ces traductions, quoique peut-être utiles à l'Angleterre, n'ont été d'aucun ſecours pour le reſte de l'Europe, dont l'Angleterre ne fait qu'une petite partie. Or il eſt d'autant plus aiſé d'appliquer cette réponſe aux traductions de Port-Royal qu'elles ſont en effet en très-petit nombre, ſurtout par rapport à la multitude infinie d'ouvrages, qui rempliſſoient dès ces tems-là les Bibliotheques, & qu'elles ne ſont en effet, comme nous avons dit que médiocrement bonnes. Si M. le Laïc d'Auxerre ne croit pas devoir s'en rapporter à nous ſur ce point, il eſt bien le maître ; mais ſes préventions ne nous feront pas changer de ſentiment, ni rétracter les trois prétenduës *fauſſetés* qu'il nous impute. Que de traits injurieux M. le Laïc entaſſe ici à cette occaſion ! Il s'eſt peut-être flatté de nous forcer à ſortir des bornes d'une modération, qui nous fait

honneur ; mais nous ne lui donnerons pas cette satisfaction, & il aura le déplaisir dans la mauvaise querelle, qu'il nous fait, d'avoir seul oublié les bienséances & les régles de la charité chrétienne.

Après les traductions, continuë M. le Laïc, *les Jesuites disent un mot de l'article du discours sur les Commentateurs de l'Ecriture. Ce mot est court. Ils ne parlent que pour se louer eux-mêmes.* Ici M. le Laïc se trompe encore. Il prend pour des louanges, que nous nous donnons à nous-mêmes, un petit trait de raillerie, que nous avons faite de son affectation à ne pas rendre aux Jesuites une justice, que tout l'Univers leur a renduë. Car c'est un fait reconnu depuis longtems par toutes les personnes, qui se sont fait un étude des Livres sacrés, & surquoi M. le Laïc d'Auxerre n'aura pas le crédit d'imposer aux Sçavans, que la Societé des Jesuites a produit un grand nombre d'excellens Commentaires sur l'Ecriture sainte, de sorte que ce qu'il y a de meilleur en ce genre dans Sacy, & dans Calmet, est copié d'après eux ; & cependant l'Au-

teur du discours ne daigne seulement pas en faire mention. Une partialité si visible ne meritoit-elle pas bien la petite plaisanterie, que nous en avons faite ? En vérité M. le Laïc est de trop mauvaise humeur. Le voilà qui s'emporte encore de ce que nous n'avons pas approuvé la bizarre association que l'Auteur a faite d'Erasme avec Bellarmin, Salméron & les plus graves Théologiens de l'Eglise Catholique. Il rapporte les Apologies, qu'on en a faites, mais que ne rapporte-t-il aussi tout ce que l'on a écrit contre ce prétendu grand Théologien, & de qui ne peut-on pas faire l'Apologie, quand on veut ? La véritable Apologie d'un Auteur, ce sont ses ouvrages : or qu'on lise avec attention, non pas un ou deux écrits, mais tous les ouvrages d'Erasme, & on verra que ce *grand Théologien*, avec beaucoup d'esprit & de mérite, s'est rendu justement suspect sur la Religion. Pour ce qui est de ce que nous avons dit de Bellarmin, par rapport à l'autorité des Papes, cet aveu nous a si peu couté, que nous le faisons encore très-volontiers, & que nous le ferons au-

tant de fois qu'on voudra. Mais pourquoi M. le Laïc d'Auxerre n'imite-t-il pas notre franchiſe par rapport à Gerſon ? Nous lui citons les articles & les pages, où ce fameux Docteur avance des propoſitions, qui ſeroient aujourd'hui ſolemnellement condamnées. Mais au lieu d'en convenir de bonne foi, il appelle cela *un tour d'eſprit* que *la Societé* employe *pour faire d'un Catholique un hérétique, & d'un ſaint un fanatique.* N'eſt-ce pas là vouloir de propos délibéré ſe faire illuſion à ſoi-même ?

Avançons, car nous regrettons le tems, que nous employons à réfuter de ſemblables libelles. L'Auteur du diſcours, en traitant de la morale, a avancé „ qu'avant le XIV ſiecle les vérités les „ plus importantes de la morale Evangelique paroiſſoient ignorées, ou „ obſcurcies & alterées par les interprétations, &c. que comme on „ marchoit preſque ſans guide, ou que „ ceux, qui entreprenoient de conduire „ les autres, n'avoient, ni regles ſûres, ni „ inſtruction ſolide, on s'égaroit avec „ eux, &c. “ Sur quoi nous avons dit

que „ d'autres que nous trouveroient
„ apparemment que l'Auteur exagge-
„ roit trop les choſes, pour ne rien dire
„ de plus, parce que, ſi ce diſcours étoit
„ vrai, il faudroit conclure que la tra-
„ dition de l'Egliſe ſur *les vérités les*
„ *plus importantes de la morale*, auroit
„ été interrompuë pendant un fort
„ longtems, &c." Que pouvons-nous
dire de moins d'une propoſition ſi ou-
trée, & qui eſt démentie par tous les
monumens du XII & du XIII^e^ ſiecle.
Que l'on diſe tant que l'on voudra
que la morale Evangelique a été fort
mal pratiquée dans ces ſiecles. Mais
que l'on ne diſe pas que *les vérités les
plus importantes* de cette morale ayent
jamais été, ni même paru être ignorées :
que l'on diſe encore moins que ceux,
qui dans ces ſiecles entreprenoient de
conduire les autres (c'étoient les Pa-
ſteurs & les Docteurs) *n'avoient ni
regles ſûres, ni inſtruction ſolide.* Il n'y
a qu'à ouvrir la collection de la Biblio-
theque des Peres, & celle des Conciles,
pour être convaincu du contraire; ce
ſeroit encore une fois donner gain de
cauſe aux Proteſtans, que de leur don-

ner lieu de nous reprocher qu'avant le XIV ſiecle les Paſteurs de l'Egliſe Romaine *n'avoient, ni regles ſures, ni inſtruction ſolide*, & nous avons lieu d'être ſurpris que M. le Laïc d'Auxerre nous faſſe un crime d'avoir relevé cette propoſition, au lieu de nous ſçavoir gré de la moderation, avec laquelle nous l'avons cenſurée. Quant au réproche qu'il nous fait d'ignorer les regles de la Logique, c'eſt une vieille injure ſi uſée & ſi rebattuë parmi les Pedans des Ecoles, qu'elle ne mérite aucune réponſe.

Voici un article plus important ſur lequel M. le Laïc d'Auxerre déploye toute ſa Rhétorique. L'Auteur du diſcours a flétri de ſon autorité *la multitude des Caſuiſtes*, comme des Docteurs relâchés, qui ont corrompu la morale chrétienne, & nous avons avancé au contraire, qu'en effet il s'étoit trouvé quelques Caſuiſtes relâchés, qu'on avoit juſtement cenſurés, mais que *la multitude des Caſuiſtes étoit bonne & approuvée de l'Egliſe*. Sur quoi toujours rempli de ſes préventions, & nourri de ces fauſſes idées, que les ennemis des Jeſui-

tes tâchent d'inſpirer à ceux, qui ne ſe donnent pas la peine de lire les Livres & d'examiner les faits, M. le Laïc d'Auxerre demande avec beaucoup d'éloquence : *à quels lecteurs parlent-ils ?* Nous parlons à des lecteurs équitables & ſenſés, qui ne ſe laiſſent point ſéduire par les vaines & fauſſes déclamations des Docteurs outrés de la morale ſévére, à qui il eſt beaucoup plus aiſé de *lier des fardeaux peſans, qui ne ſe peuvent porter*, que de les porter eux-mêmes. Mais *à qui* M. le Laïc d'Auxerre *parle-t-il* lui même avec tant de confiance, lorſqu'il allegue en général *une foule de Canons, de Conciles*, & un *très-grand nombre de Mandemens d'Evêques, d'inſtructions Paſtorales.* On le défie de citer un ſeul, oui, un ſeul canon de Concile, qui ait condamné *la multitude des Caſuiſtes.* Pour ce qui eſt des Mandemens d'Evêques particuliers, nous n'ignorons pas qu'il y en a eu quelques-uns, & qu'il peut y en avoir encore toujours prêts à tonner contre le grand nombre de certains Caſuiſtes; mais que M. le Laïc d'Auxerre veuille bien appliquer à ce très-petit

nombre d'Evêques une petite partie des raisonnemens, qu'on fait tous les jours dans un parti qu'il aime, contre les décisions les plus solemnelles du très-grand nombre des Evêques, & il verra que nous avons été en droit de dire que *la multitude des Casuistes est bonne & approuvée de l'Eglise.* Ne faut-il donc pas un peu d'équité dans le commerce de la vie; & permettre aux autres, pour soûtenir une bonne cause, du moins une petite partie de ce qu'on se permet à soi-même, pour défendre la cause du monde la plus décriée.

Que répondrons-nous donc encore sur ce que M. le Laïc d'Auxerre ajoûte touchant les Docteurs probabilistes? Rien. C'est un vieux procès rebattu, dont il n'est pas ici question. Ce que nous en avons dit, tous les gens sensés le diront avec nous, & de vaines déclamations ne leur feront pas changer de langage. Mais quelles sont *ces justes bornes*, nous demande-t-il encore, dans la doctrine de la probabilité? La réponse est aisée. Ce sont celles que S. Thomas & S. Bonaventure, S. Charles Borromée, & S. François de Sales,

ont établies. M. le Laïc d'Auxerre croit-il connoître mieux que ces grands Saints l'eſprit de la morale Evangelique?

Autre accuſation ſinguliere. Nous avons dit qu'*il y a toute apparence que le plus grand nombre des Fideles dans les premiers ſiecles ne ſçavoient pas lire.* M. le Laïc prétend le contraire, & nous renvoye à un ouvrage de M. Arnaud. Mais qui eſt ce, qui croira ſur le témoignage de l'un ni de l'autre, que les païſans, les eſclaves & les ouvriers, leurs femmes & leurs enfans, qui ſans contredit faiſoient dans ce tems-là, encore plus qu'aujourd'hui, le plus grand nombre des Fideles, ſçavoient lire, & étoient même, comme le prétend M. le Laïc; en état de trouver dans l'Ecriture ſainte l'éclairciſſement *de tous leurs doutes?* Ne nous arrêtons point à des diſcuſſions ſi peu importantes, & laiſſons M. le Laïc exhaler ſur cette matiere, & ſur les equivoques toute ſa mauvaiſe humeur. Il faut croire que ſes Caſuiſtes rigides approuvent tous ces traits de charité, dont les Caſuiſtes relâchés ſe feroient un juſte ſcrupule. Venons à

l'article des Myſtiques. Nous avons témoigné dans notre Extrait que nous étions peu édifiés du mépris, que l'Auteur du diſcours faiſoit paroître pour l'*Oraiſon* mentale, pratique toute ſainte „ par laquelle ſainte Thereſe, S. „ Charles, S. François de Sales, & „ des millions d'ames ſe ſont élevées à „ une haute perfection. " Que répond à cela M. le Laïc d'Auxerre ? En vérité il n'eſt pas aiſé de le comprendre. C'eſt un tiſſu de phraſes vagues, dont, tout bon Logicien qu'il croit être, on le défie de faire un raiſonnement en forme. Il eſt ſurtout choqué que nous diſions qu'*un million d'ames s'élevent à une haute perfection* ; & pour prouver le contraire il cite M. Boſſuet, qui dit que les *graces privilégiées* ne ſont accordées qu'à un petit nombre d'ames choiſies ; comme ſi une haute perfection & des graces privilegiées étoient la même choſe ; d'un million d'ames il en fait *des millions de millions*, & il prétend que nous les faiſons tous des Saints du premier ordre. Que d'exagerations dans cette ſeule page ! Eſt-ce là le ſtile & le langage de la vérité, de la moderation & de la bonne foi ?

Tout cela n'eſt pourtant rien en comparaiſon de ce qu'il ajoûte ſur l'article ſuivant, c'eſt-à-dire, ſur *le précepte indiſpenſable de rapporter à Dieu toutes ſes actions par amour.* Nous avons pris la liberté de taxer cette propoſition d'*erreur manifeſte, ſouvent condamnée & proſcrite, & dont les conſéquences ſont abſurdes & déſeſperantes.* Nous n'avons rien dit en cela que ce qui eſt enſeigné dans toutes les Univerſités du monde Catholique, après S. Thomas & tous les plus célébres Docteurs, enſeigné par tous les Evêques unis au S. Siege, enſeigné dans tous les Cathéchiſmes de toutes les Langues, prêché par tous les Prédicateurs de l'Europe. Mais que dit ſur cela M. le Laïc d'Auxerre? Il n'eſt pas ſimplement étonné d'une telle doctrine, il en *fremit*, il eſt prêt d'en tomber en convulſions. Il ne comprend pas comment *on ſouffre dans un Royaume Catholique & ſous les yeux des Prélats Catholiques..... l'impieté d'une telle doctrine..... de telles horreurs.* Il vient d'implorer le ſecours du Gazettier Janſeniſte pour l'aider à terraſſer un monſtre

ſi pernicieux. Que de feu & de zele perdu ! Un ſeul raiſonnement bien ſolide auroit mieux vallu que toutes ces vaines déclamations. On les invite à chercher dans les Saints Peres & dans les ſaintes Ecritures, qu'ils oſent citer avec une ſi fauſſe confiance, des textes favorables à leur Parti. Qu'ils répondent aux raiſonnemens ſimples, qu'on leur a fait tant de fois ſur les conſéquences abſurdes & erronées, qui ſuivent néceſſairement de leur principe ; & en attendant qu'ils le faſſent, nous ferons toujours hautement profeſſion de croire avec toute l'Egliſe, que de *faire un précepte indiſpenſable de rapporter poſitivement à Dieu toutes ſes actions par amour*, eſt une erreur proſcrite & condamnée.

Finiſſons, ſi vous le voulez bien, M. le Laïc d'Auxerre, il reſte encore une page de votre écrit à réfuter ; vous prétendez nous y apprendre ce que c'eſt que le Quietiſme & le ſiſtême des deux délectations ; mais faites-nous l'honneur de croire que nous ſçavons tout cela depuis longtems, & que nous ſommes même en état de vous faire voir

que

que vous n'avez pas assez réflechi sur la matiere, nous le ferions même avec plaisir si nos Mémoires étoient destinés à de pareilles controverses; mais nos Lecteurs nous en sçauroient mauvais gré, & nous avons d'ailleurs lieu de croire que nous ne vous persuaderons pas. Pensez donc, M. le Laïc tout comme il vous plaira, & trouvez bon seulement que nous pensions aussi à notre maniere. Vous exposez vos ouvrages au jugement du public: nous en faisons autant des nôtres. Laissons donc juger le Public; & quand vous voudrez nous corriger & nous instruire, puisque vous avez cette bonté-là, la seule grace que nous vous demandons pour vous plus que pour nous-mêmes, c'est de le faire avec moderation, avec politesse, sans fiel & sans emportement. Il n'est question entre nous que de la vérité, & on ne la trouve jamais autrement.

ARTICLE CII.

DE SERVORUM DEI Beatificatione & Beatorum Canonizatione, liber primus, &c. C'est-à-dire, de la Beatification & de la Canonisation, livre premier : Par S. E. le Cardinal Lambertini. Et se trouve à Paris, chez de Bure l'aîné, Quay des Augustins. Suite des Articles LXIII du mois de Juillet & LXXV du mois d'Août.

NOus avons détaillé les précautions que prenoit anciennement le S. Siege pour la beatification & la Canonisation des Saints. Nous en sommes à celles qu'il prend aujourd'hui depuis l'établissement de la Congregation des Rites. C'est la matiere du Chapitre XXII. L'Auteur ne se propose que de les representer d'un coup d'œil. Car il réserve au volume qui suivra, la conviction entiere des soins extrêmes qu'on employe à ce sujet. Elle resultera de l'exposé de chaque Acte, & de la méthode dont on y a procedé.

Le simple coup d'œil dont nous allons parler mérite une très-grande attention. Il faut en soûdiviser l'objet. Il y a des causes qui regardent les Confesseurs, il en est qui concernent les Martyrs. Il y en a d'introduites avant les Decrets d'Urbain VIII. Il en est de posterieures. Il y en a qui procedent par la voye ordinaire de *non culte*, & d'autres depuis Urbain par voye extraordinaire de *cas excépté*. A commencer par la premiere espece, le S. Siege ne prononce point le décret d'information qu'il n'y ait eû préalablement deux procès faits par l'ordinaire : l'un sur le bruit général de Sainteté & de Miracles, l'autre sur le *non-culte* : c'est-à-dire, que l'Ordinaire est obligé d'attester par Sentence qu'on n'a point rendu de culte public au mort proposé ; & cela pour obeïr aux Decrets d'Urbain VIII. Notez qu'il s'agit ici des Confesseurs. Notez encore que si l'Ordinaire fait le procès du *non culte*, sans prononcer la Sentence, la sacrée Congregation lui mande de la prononcer de droit, comme il est arrivé aux Indes au sujet

du Vénérable Denis de la Nativité, 13 Juillet 1675. Notez enfin, que si l'on permet à l'Ordinaire d'omettre le procès du *non culte*, on le fait ensuite par autorité Apostolique. Ce n'est-là au reste qu'un préliminaire.

Quelqu'éxact & quelque long qu'il ait été, les choses vont à Rome avec plus de lenteur & de précaution. Il y a des cérémonies pour l'ouverture de ces procès. Il y en a pour obtenir du Pape, un Cardinal rapporteur & les Consors nécessaires, pour sçavoir si le mort a laissé quelques ouvrages & les revoir, pour regler le tems (*a*) qu'on laissera écouler depuis la présentation du procès jusqu'à la signature de la commission, pour la signer & faire droit sur cette cause, pour la demande & l'expédition des Lettres, qu'on appelle *Remissoriales*, *&c.* & ce n'est qu'après toutes ces démarches que le saint Siége commence à prendre possession de l'affaire. L'on voit bien qu'il est impossible d'exposer ici tout le reste. Nous renvoyons à l'ébauche qu'on en a donnée au second Extrait.

(*a*) Dix années, *positis ponendis*.

Nous passons par la même raison le Chapitre où l'on traite de quelques usages que Clement XI a fixés. Il étoit extrêmement habile & sage en cette matiere. L'Auteur le montre par le fait. Nous passons ceux où il s'agit de la solemnité des Beatifications, du passage de la Beatification à la Canonisation, des causes des Martyrs par voye de *non-culte*, de l'opinion de differens Auteurs, sur la nécessité des Miracles dans le procès des Martyrs. Nous dirons seulement qu'il est certain qu'anciennement on expédioit les causes des Martyrs sans exiger la recherche des Miracles, mais qu'aujourd'hui on l'exige, non pour blâmer l'ancienne maniere, qui étoit accompagnée de mille précautions ; mais pour fermer la bouche aux détracteurs, comme le dit le Cardinal, *ad obstruendum os loquentium iniqua.* Qu'ainsi la discussion des disputes de tant d'Auteurs sur ce sujet, est du moins inutile, puisqu'ils conviennent tous que la voye des Miracles jointe à tout le reste, est la plus sure.

Disons quelque chose de ce qu'on nomme *cas excepté* dont il s'agit au

trente-uniéme Chapitre. Il faut se souvenir que quand Urbain VIII exigea le *non culte* bien vérifié, il excepta de cette loi les Chrétiens morts & honorés d'un culte public, soit de tems immémorial, soit par indult Apostolique, soit par les écrits des Peres & des Saints. Voilà le *cas excepté.* Si la Sentence de l'Ordinaire ou du Délégué, démontre l'exception, & que la Congregation l'approuve, (ainsi que le Pape) le mort est censé *équivalemment beatifié.* En effet, la beatification n'étant autre chose que la permission du culte public en quelques lieux, cette permission n'est plus douteuse, dès que l'exception est prouvée & reçuë. Depuis Urbain VIII, jusqu'à Clement XII, on compte quantité de bienheureux dans ce cas. Le B. Jean de Dukla a été déclaré de ce nombre par ce dernier Pape, à titre de culte immémorial. Ne dissimulons pas qu'il y a eû, & qu'il y a encore quelques-autres exceptions, dont l'Auteur promet de parler dans la suite, & qui ne se font que sur des preuves très graves. C'est ce qu'il indique dans

le Chapitre XXXII, où il poſe beaucoup de raiſonnemens & d'aſſertions ſur le paſſage de la Beatification *équivalente* à la Canoniſation *formelle*, le tout dans les *cas exceptés*. Car c'eſt particulierement en ce point que les ſentimens étant partagés, les Canoniſtes ont trouvé, ou un peu trop de facilité, ou un peu trop de ſévérité dans le procedé, (d'ailleurs ſi exáct) de la Congregation. C'eſt une diſpute de droit Eccleſiaſtique, dans laquelle il eſt peu utile d'entrer, les uns, & les autres convenant pour le fonds, à peu près comme les Caſuiſtes approuvés par l'Egliſe, qui ayant fait une déciſion de cas que l'on ne ſçauroit conteſter; s'exercent à examiner des ſpéculations propres à éclairer les eſprits ſubtils, & à guider les cœurs droits, ſans préjudice du vrai chemin qu'il faut ſuivre, & que chacun d'eux montre pour la pratique.

Le Chapitre XXXIII, eſt entierement de pratique. Il n'eſt pas aiſé d'en rendre compte ſans tomber dans des redites, qu'il eſt bon d'epargner ici aux Lecteurs; mais qui ſont néceſſai-

res dans l'ouvrage même. On y trouve avec précision le procedé qu'il faut tenir, quand on poursuit une cause de Beatification, ou de Canonisation, commencée avant les Decrets d'Urbain VIII, & résumée après ces Decrets, soit qu'il s'agisse de Confesseurs, ou de Martyrs, de *non culte*, ou de *cas excepté.* La pratique est fort nette, à quelques difficultés près, que l'Auteur leve par une discussion fondée sur des faits récens.

Il arrive souvent qu'une Canonisation est commencée en quelque maniere par un Pape, & n'est achevée que longtems après, par quelqu'un de ses Successeurs, comme il est arrivé dans l'affaire du B. Stanislas Kostka. Le Decret du progrès à la Canonisation avoit été porté par Clement XI. Ce fut Benoît XIII, qui en fit la solemnité. En ces sortes de cas le Successeur ne touche point à ce qu'a fait son Prédecesseur. Il passe outre. Il tient conseil avec les Cardinaux & les Evêques. Puis il fait la cérémonie de la Canonisation. Voici la maniere d'y proceder. Il appelle tous les Cardi-

naux qui ſont à Rome, les Patriarches, Archevêques, Evêques, & même les Titulaires qui s'y trouvent, pour prendre conſeil, & recueillir les ſuffrages. On commence à l'ordinaire, par le Conſiſtoire ſecret desCardinaux ſeuls, où l'affaire étant propoſée, ils diſent ces ſimples mots *placet* ou *non placet*. On lit les Actes précédens, ou un ſommaire fait par le Secretaire, ou bien en cas de maladie, par le Promoteur de la Foi. Ce Sommaire imprimé a été communiqué auparavant à chaque Cardinal. Tel eſt en général le Conſiſtoire ſecret. Il eſt ſuivi du Conſiſtoire public, qui ſe tient autant de fois qu'il y a de Bienheureux qu'on ſe propoſe de Canoniſer enſemble. Le Conſiſtoire *ſemi-public*, précédé de Prieres ordonnées, ſe tient enfin pour recueillir les ſuffrages. Les abſens retenus par quelque raiſon valable, envoyent le leur au Secretaire de la Congregation. Le cérémonial conſiſte en ce que les Cardinaux l'un après l'autre ſe levent & ſe découvrent pour commencer leur Sentence. Ils s'aſſient & ſe couvrent pour la pourſuivre.

Les Patriarches, Archevêques, & Evêques ſont aſſis & couvers, tandis que les Cardinaux parlent. Ils ſe levent, ſi c'eſt le Pape qui prononce. Chacun d'eux fait la genuflexion avant & après le ſuffrage particulier qu'ils donnent. Ils ſont debout quand les Patriarches s'expliquent, & ils y demeurent juſqu'à ce que le dernier Evêque ait ceſſé de parler. Il eſt reglé par le Pape Pie II, que les Evêques auront le pas ſur les Protonotaires. Telle eſt la ſubſtance du Chapitre XXXIV, qui eſt ſuivi d'un autre, où l'on parle des diſcours que font les Avocats Conſiſtoriaux, dans les Conſiſtoires publics. On y développe l'étenduë de leur Charge, & les points ſur leſquels ils doivent haranguer, auſſi bien que les oppoſitions du Promoteur (*a*). Le Cardinal Lambertini ayant paſſé un tems fort long dans ces offices, ne pouvoit manquer de les bien connoître & de les définir exactement.

La ſolemnité de la Canoniſation, eſt un article plus eſſentiel à traiter,

(*a*) *Promoteur*, appellé vulgairement, l'Avocat du Diable.

qu'il ne le paroît à la premiere vûë. On le soûdivise en quatorze paragraphes. 1°. Quelle est la Ville où l'on doit faire la cérémonie? C'est d'ordinaire celle où le Pape reside : Rome aujourd'hui & presque toujours : Avignon, lorsque les Papes y résidoient. On l'a faite quelquefois ailleurs, durant les voyages des Souverains Pontifes. 2°. Quel lieu ou quelle Eglise choisit-on? Durant les Conciles, on a prononcé le Decret solemnel dans le lieu même de l'Assemblée. Innocent IV, étant à Perouse, prononça le Decret, pour S. Pierre Martyr, dans la Place, devant l'Eglise des Dominicains; puis se trouvant à Assise, il Canonisa S. Stanislas, dans l'Eglise même où il dit la Messe. C'est le premier qui ait introduit cet usage. On l'a perpetué depuis, en l'attachant à l'Eglise de S. Pierre de Rome, lors que les Papes s'y sont trouvés. Ils ne se sont écartés que deux fois de cette coûtume, qui est passée, (ce semble) en Loy. Boniface IX, Canonisa sainte Brigitte, dans la Chapelle du sacré Palais, près de S. Pierre. C'est qu'il

étoit incommodé ce jour-là. Le lendemain, il célébra la Meſſe dans l'Egliſe. Tout récemment, Benoît XIII, a Canoniſé S. Jean Népomucene, dans la Baſilique de Latran, qu'il avoit conſacrée, & comme cette Egliſe étoit toute ornée, pour éviter les dépenſes ſuperfluës, il y célébra encore la Beatification du B. Fidéle de Sigmaringa, Capucin. 3°. Quel jour prend-t-on ? Le jour dépend du Pape. Cette diſpute fut terminée ſous Leon X. Peut-on Canoniſer pluſieurs Bien-heureux en même-tems ? L'on fit cette queſtion ſous Gregoire XV, qui la réſolut par le fait. Le Peuple eſt encore imbû en Italie, d'un préjugé ſuperſtitieux. Il s'imagine qu'un Pape ne peut Canoniſer qu'une fois, & qu'il meurt peu après la premiere cérémonie. Benoît XIII, ſans remonter à ſes Prédeceſſeurs, a eû ſoin de détruire cette fable. 4°. Dans quel rang faut-il nommer les Saints, qu'on déclare tels, par une ſeule Canoniſation ? Gregoire XV, qui commença cet uſage, ſuivit l'ordre d'antiquité qui fut tel ; S. Iſidore, Profez-Lay, S. Philippe de Neri, S.

Ignace de Loyola, S. François Xavier, tous trois du Clergé Séculier, enfin, Sainte Thérése. Clement X, jugea plus à propos de suivre l'ordre Hierarchique. Ainsi les Saints Cajetan & François de Borgia, étant du Clergé Séculier, passérent devant les Saints Philippe Béniti, & Louis Bertrand, du Clergé Régulier. Le Decret en fut approuvé le 6 Decembre 1670. Les Peres Dominicains, & les Servites, reclamerent. Mais on confirma le Decret, en déclarant que c'étoit sans préjudice de la presséance ordinaire de droit dans les Actes & Offices, soit publics, soit particuliers. Tout cela est fondé sur ce que dans les Ordres de l'Eglise, ceux du Clergé Séculier, quoique plus récens, précédent ceux du Clergé Régulier, bien que plus anciens. „ Les Peres Dominicains insisterent sur les Constitutions Apostoliques de S. Pie V, & de Clement VIII, par lesquelles on leur donne la primauté sur les autres Ordres Mendians. On leur répondit que ce privilége ne s'étend point sur les Ordres considerés

„ comme Religieux, mais ſimple-
„ ment comme Mendians; que dans
„ la célébre cauſe ſur la preſſéance,
„ entre les Bénédictins du Mont-
„ Caſſin, & les Chanoines Réguliers
„ de Latran, la preſſéance ſur les
„ Moines avoit été adjugée aux Re-
„ ligieux réputés du Clergé Séculier;
„ & qu'en conſéquence ceux-ci ont
„ le pas ſur tous ceux-là; & qu'ainſi
„ à plus forte raiſon ils ont le pas,
„ ſoit ſur les Mendians, ſoit ſur tous
„ les autres qui ſont cenſés du Clergé
„ Régulier, par la regle de droit,
„ *ſi vinco vincentem te, multò magis*
„ *vinco te* : comme l'a très-bien re-
„ marqué le Cardinal de Luca, *diſ-*
„ *curſu* 40. *n.* 10. *in miſcell. Eccleſ.* „
Ainſi parle le Cardinal Lambertini.

Nous ne ſuivrons point les autres Paragraphes ſur les Indulgences; ſur la Proceſſion; ſur l'Acte de Canoniſation, ſuivant le Rite ancien & le moderne; ſur la célébration de la Meſſe par le Pape; ſur les oblations de pain, de vin, & de cire; ſur le retranchement que fit Benoît XIII, de l'oblation des Tourterelles, des Co-

lombes & d'autres oiseaux ; sur la Bulle de Canonisation. Arrêtons-nous un moment au Decret d'Alexandre VII, sur le culte des Bienheureux non encore Canonisés. Défense d'exposer leurs images de quelque nature qu'elles soient dans les Eglises, sur les Autels & les Oratoires, particulierement ceux où l'on dit la Messe, ou bien l'Office, (sans avoir consulté préalablement le saint Siége.) S'il le permet pour les Eglises, on attachera les Images au mur, non sur l'Autel. Si l'on permet l'érection d'un Autel, il faudra une nouvelle permission, pour la Messe & l'Office. Il en faudra pour étendre ce culte en d'autres lieux. Il en faudra pour la récitation publique de l'Office. Les Messes sont interdites à tout autre Prêtre (fut-il Cardinal) qu'à ceux à qui le S. Siége veut bien accorder de les dire. Il faut une permission speciale pour la célébration de la Fête. Le nom du Bienheureux, ne sera mis que dans le Kalendrier particulier de ceux à qui l'on aura permis la Messe & l'Office. On n'en fera point mémoire dans les Prieres Eccle-

ſiaſtiques, même en les recitant dans les Oratoires particuliers. On ne les invoquera que par des Prieres que le S. Siege aura approuvées. On ne portera point leurs Reliques dans les Proceſſions. (Obſervez qu'il s'agit ici des vrais Bienheureux, Beatifiés par le *S. Siege.*)

Voyons les honneurs qu'on leur rend lorſqu'ils ſont Canoniſés. On les place dans le Catalogue des Saints, avec ordre de les appeller Saints, & de les regarder comme Saints. On les invoque dans les Prieres qui ſe font au nom de toute l'Egliſe. Défenſe de prier pour eux. Si quelques Oraiſons ou Liturgies paroiſſent demander à Dieu, quelque choſe en leur faveur, c'eſt l'accroiſſement de leur gloire ſur terre, & l'utilité de leur exemple, ou leur protection pour les fideles. On éleve à Dieu des Temples ou des Autels en leur mémoire. C'eſt dans le même ſens qu'on célébre des Meſſes, que l'on chante des Offices, & qu'on établit des Fêtes annuelles. Cela mériteroit une longue diſcuſſion que le Cardinal a étenduë, juſques ſur ce qui

concerne l'Eglise Orientale. Elle est obligée de regarder comme Saint celui qui est Canonisé. Il n'en est pas de même pour l'Office & la Messe. On ne touche point à ses Rites.

Quelle difference y a-t-il aujourd'hui entre Beatification & Canonisation? La premiere porte avec elle la permission d'honorer le mort, & la seconde en impose le précepte. Mais quelle est cette permission? Est-ce approbation positive? Est-ce simple tolerance? L'Auteur conclut de deux exemples célébres, que pour qu'un Chrétien soit censé béatifié, la tolerance simple ne suffit pas, surtout s'il y a des preuves de la *non approbation* du S. Siege, comme il y en a pour l'affaire de Lucifer de Cagliari, & celle de Raymond Lulle. Ce sont deux difficultés de l'Histoire Ecclesiastique, dont il est bon de dire un mot.

L'on sçait que le premier défendit vivement la Foi au Concile de Milan, l'année 355, qu'il fut exilé, qu'il eut le glorieux nom de Confesseur, & que ses œuvres contre l'Empereur Constance, sont des preuves de sa ca-

tholicité. L'on ſçait qu'au ſujet de Paulin, qu'il fit Evêque d'Antioche, & qui gâta tout, il ſe brouilla avec ſaint Euſebe, & ſe ſépara de ſa Communion, ſans qu'on ſoit bien aſſuré qu'il ſoit revenu à l'unité de l'Egliſe. L'on ſçait, en un mot, ce que c'eſt que le ſchiſme Luciferien. Lucifer a ſes partiſans, tels que Socrate & Soſomene qui attribuent tout le mal à ſes Sectateurs & qui garantiſſent ſa Foi. S. Jerôme n'oſe le condamner. Il l'appelle même Bienheureux. D'un autre côté Sulpice Sévére, S. Ambroiſe, S. Auguſtin ſe déclarent contre ce Prélat, comme contraire au ſentiment de S. Hilaire, & ſéparé de Communion d'avec les Evêques qui avoient reçû ceux du Concile de Rimini, après leur déſaveu de l'erreur. L'on a prétendu que l'an 1615, on trouva dans Cagliari une Egliſe ſouterraine dédiée à S. Lucifer, qu'en 1623 on trouva ſon corps, qu'il y a eû même des miracles. Tout cela loin de terminer la diſpute des Sçavans, pour ou contre la ſainteté de Lucifer, n'a ſervi qu'à la rallumer. L'*Egliſe* & *le corps* ſont devenus ſuſ-

pects, on les a attribués à un autre Lucifer, aussi Evêque de Cagliari, mort Confesseur ou martyr durant la persecution des Vandales. L'on a voulu que le culte rendu au premier ait pris sa naissance du fanatisme des Schismatiques, qu'il ait été aboli avec le schisme, & qu'il se soit renouvellé après l'invention de l'Eglise soûterraine & du corps. L'on a cité le silence du Martyrologe Romain. Les écrits se sont multipliés de part & d'autre. Si les Bollandistes exposent juste, quand ils disent que l'an 1641 l'Inquisition de Rome défendit sous de grieves peines de ranimer cette contestation, avec ordre de laisser le culte du Lucifer, sur le même pied qu'auparavant. L'Auteur estime qu'en ce cas la tolerance du S. Siege pourroit être interprétée comme une permission de *culte limité*, c'est-à dire, comme une Beatification *équivalente*. Mais en examinant de plus près le fait, & les Decrets d'Urbain VIII, il semble décider qu'on ne peut avec sûreté regarder Lucifer comme beatifié. En effet vû le procès des contestations

trop vives sur cette matiere, & transporté de Tribunal en Tribunal, jusqu'à Urbain VIII. Vûs les Decrets de ce Pape qui rappellent la connoissance de cette affaire au S. Siege; la tolerance ne paroît pas avoir les conditions requises pour établir une Beatification *équivalente*.

Il en est de même à plus forte raison de Raymond Lulle. Il est vrai qu'Artur dans le Martyrologe Franciscain en fait mention, comme d'un homme qui a souffert le Martyre chez les Sarrasins, qui a été transferé, & qui est honoré comme tel à Majorque. Mais l'antiquité du culte, & la tolerance des Evêques peuvent-elles suffire pour la Beatification? Oui, si l'on sçait que le S. Siege y accede tacitement. Mais si l'on a lieu de soupçonner le contraire, la Beatification est plus que suspecte. Or tel est le cas de Raymond Lulle. On a le jugement de Gregoire XI, qui condamna d'erreur & d'hérésie manifeste, deux cens articles des Oeuvres de Raymond. Dire que Nicolas Eimeric, qui cite la Bulle, est un faussaire qui l'a forgée,

ou bien que cette Bulle étant ſuppoſée vraye regarde un autre Raymond Lulle de Tarragone, comme le prétend Théophyle Raynaud, c'eſt s'avancer témérairement & ſans la moindre preuve. Eimeric étoit un homme grave, zélateur de la catholicité, alors Inquiſiteur, Rapporteur ſur l'affaire de Raymond Lulle, & Auteur d'un Livre contre ſes erreurs. Mais la Bulle eſt-elle dans les Regiſtres ? Qu'elle s'y trouve ou non, il n'y a point de preuve de ſuppoſition. Il y en a une au contraire de la perte de cette Bulle. Elle fut faite la ſixiéme année du Pontificat de Gregoire [1376] & le Regiſtre de cette année ſe perdit dans le tranſport du Siege d'Avignon à Rome. Ajoutez qu'on en trouve des exemplaires dans differentes Archives très-peu propres à conſerver des Bulles ſuppoſées par un particulier, qui n'avoit d'ailleurs nul interêt à la ſuppoſition. Joignez à cela que dans les Conſtitutions Apoſtoliques les deux Raymonds ſont parfaitement diſtingués. Celui de Tarragone étoit Juif. Il ſe convertit & ſe fit Dominicain. Quel-

ques hérésies qu'il prêcha (sans les écrire) le conduisirent aux Prisons de l'Inquisition de Barcelone, & son procès lui fut fait par Nicolas Eimeric, alors Inquisiteur dans la Province de Tarragone, la premiere année du Pontificat de Gregoire XI. Il est nommé simplement Raymond de Tarragone, dans les Bulles. L'autre Raymond, au contraire, y est toujours appellé Lulle. Il étoit Citoyen de Majorque ; il n'a jamais été emprisonné. Mais ses Livres ont été flétris. Voyez sur cela Antonin Bremond, Dominicain, *Tom. II. du Bullaire de son Ordre*, dans ses notes sur la Bulle de Gregoire, & ailleurs. Voyez les autres condamnations de ce Raymond Lulle, sous Paul V.

Il ne faut pas dissimuler qu'il y a de sçavans Defenseurs de la Sainteté de cet homme, par exemple Belluer, Sequi, Salelles, Wading, le P. Sollier, *au* 30 *de Juin.* Mais il y a aussi de doctes opposans, Bzovius, Echard, Eimeric, Galterius, Graveson, &c. D'où il faut conclure avec l'Auteur, qu'on ne sçauroit assurer que Raymond Lulle soit réellement Beatifié.

Il en eſt des Canoniſations, comme des Beatifications, c'eſt-à-dire, qu'il y en a de *formelles* & d'*équivalentes*, celles-ci conſiſtent en ce que le Pape ſur la foi d'un culte ancien, ſur le témoignage conſtant des Hiſtoriens au ſujet des vertus héroïques, ou du martyre, ſur la continuité des miracles, preſcrit la Meſſe & l'Office en mémoire d'un Serviteur de Dieu, ſans autre Sentence, procedure, ou cérémonie. L'Auteur éclaircit ce fait par les exemples des Saints Romuald; Norbert, Bruno, Pierre Nolaſque; Raymond Nonnat, Jean de Matha; Felix de Valois, Marguerite, Reine d'Ecoſſe, Etienne, Roy de Hongrie, Wenceſlas, Duc de Boheme; Gregoire VII.

Le jugement ſur la Beatification & la Canoniſation eſt-il infaillible, & appartient-il à la Foi? Queſtion fort agitée de part & d'autre. Le Cardinal prend là-deſſus un parti fort ſage. 18. Pour remonter à l'ancien Rit, ſuivant lequel un Evêque Beatifioit un Chrétien mort en odeur de ſainteté, il dit qu'il eſt „ trés-difficile de

„ ſoutenir que les jugemens d'alors „ fuſſent exempts de quelque erreur, „ tant parce que le jugement d'un „ Evêque particulier n'a jamais paſſé „ dans l'Egliſe pour infaillible, que „ parce qu'en effet l'hiſtoire nous „ apprend que quelques-uns d'eux ſe „ ſont trompés en cette matiere. “ Il promet d'en rapporter ailleurs bien des exemples. Il ſe contente ici de citer celui de Saint Martin, qui, par un miracle déſabuſa le peuple du culte d'un ſcelerat réellement Beatifié par les Prédeceſſeurs Evêques, en qualité de Martyr. 2°. Quant au Rit preſent, la Beatification de tel ou tel, eſt-elle une affaire de foi? Non, répond l'Auteur. On ſeroit téméraire de taxer d'erreur une Beatification *équivalente*, & à plus forte raiſon une Beatification *formelle*. Mais l'une & l'autre ne portant qu'une permiſſion de culte, permiſſion bornée à quelques lieux, permiſſion qui n'eſt pas un dernier jugement, ne ſçauroit appartenir à la foi. Nous n'entrerons point dans les objections de ceux qui penſent autrement.

A l'égard de la Canonisation, la question est plus délicate, car la Canonisation porte précepte pour l'Eglise universelle par un jugement complet & définitif. L'Auteur traite à fonds cette matiere, & il y employe trois Chapitres fort étendus. Il examine 1o. si le jugement Ecclesiastique est infaillible. Le pour & le contre est discuté par des argumens tirés de la raison, de l'autorité, des faits mêmes. Il conclut qu'indépendamment des opinions sur l'infaillibilité prétenduë du Pape en matiere de Dogme, le sentiment commun des Théologiens, & des Canonistes, est que le Pape ne sçauroit errer dans la Canonisation des Saints. Il demande en second lieu, s'il est de foi qu'il ne puisse s'y tromper, & que tel ou tel Canonisé soit Saint. Il y a des Docteurs pour l'affirmative, & il y en a pour la négative. Il pese leurs raisons. Il balance leur autorité. Il prend enfin le parti auquel les uns & les autres se réunissent. Le voici : „ Nous disons que celui qui
» oseroit soûtenir que le Pape s'est
» trompé dans telle ou telle Canoni-

» ſation, & que tel ou tel Canoniſé,
» ne doit pas être honoré du culte
» de Dulie, ſeroit ſinon hérétique,
» du moins téméraire, portant ſcan-
» dale à toute l'Egliſe, outrageant
» les Saints, favoriſant les Hérétiques,
» qui ôtent à l'Egliſe le pouvoir de
» Canoniſer, ſentant l'héréſie & don-
» nant lieu aux Infidéles de railler les
» Chrétiens; Auteur d'une propoſi-
» tion erronée, & digne de très-
» griéves peines. Tel eſt le ſentiment
» de ceux même qui enſeignent,
» qu'il n'eſt point de foi que le Pape
» ſoit infaillible dans les Canoniſa-
» tions, ni que tel ou tel Canoniſé,
» ſoit Saint.

Nous ſommes enfin arrivés aux deux derniers Chapitres, le XLVI, & le XLVII : Chapitres qui méritent attention, à cauſe du préjugé peu avantageux au S. Siege, à l'occaſion des dépenſes qu'on fait pour les Beatifications & les Canoniſations. „On
» s'imagine avec bien de l'injuſtice,
» que le Threſor Pontifical regorge
» de biens ſuperflus, & des contri-
» butions de tout le monde Chrétien,

» choſe peu digne du Souverain Pon-
» tife, & qui ne ſert qu'à augmenter
» les revenus de ſes neveux. Il eſt
» aiſé, continuë l'Auteur, de répon-
» dre à ces injuſtes plaintes. Ceux
» qui connoiſſent le Threſor du Pape
» ſçavent combien il eſt épuiſé &
» chargé de dettes contractées pour
» ſubvenir aux beſoins de la Republi-
» que Chrétienne...... Les revenus
» des Terres du Pape ne ſuffiſent pas
» à beaucoup près, pour les charges
» dont il eſt tenu. L'expedition des
» Bulles pour les Bénéfices, loin de
» l'enrichir, ne le met point en état
» de porter ces Charges. On donnoit
» les Decimes aux Levites, on ſub-
» vient aux néceſſités d'un Evêque,
» & l'on plaindra au Souverain Pon-
» tife, qui eſt réellement pauvre, des
» ſubſides néceſſaires pour ſoutenir
» ſa dignité, & pour procurer le
» bien du Chriſtianiſme? Ces raiſons
» toucherent Jean Gerſon & le Car-
» dinal Pierre Daillé. Quelque peu
» favorables qu'ils fuſſent à l'exaction
» des Annates, ils avoüerent qu'on
» devoit s'y tenir, juſqu'à ce qu'on

» pût par une autre voye, ſubvenir
» aux beſoins des Papes. Les profu-
» ſions de certains Pontifes en faveur
» du Nepotiſme, ne doivent point
» tirer à conſéquence. La Chambre
» Apoſtolique en a rarement ſouffert.
» Les neveux ont eû des Bénéfices
» que d'autres auroient poſſedés.
» Enfin, Innocent XII a réglé que
» les Papes pouvoient aider leurs
» parens peu riches, comme de pau-
» vres étrangers. Il a taxé un revenu
» moderé pour le neveu qu'on feroit
» Cardinal; & tous ſes Succeſſeurs,
» juſqu'à preſent, s'en ſont tenus à
» cette regle.«

Venons au fait. Il eſt impoſſible & injuſte que le Pape faſſe ſeul la dépenſe des Beatifications & des Canoniſations. On a tort de taxer la Cour Romaine d'avarice, parce qu'elle exige ces dépenſes, comme abſolument néceſſaires. Enfin on a tort de s'imaginer que cet argent ſeroit mieux employé à la conquête de quelque Terre des Infidéles. Les trois plaintes formées par quelques perſonnes ou raiſonnables, ou paſſionnées, telles

qu'Antoine de Dominis, & Gui Patin, tombent d'elles-mêmes par le détail où nous allons entrer avec le Cardinal Lambertini.

Dépense pour l'instruction du Procès.

Le Procès s'instruit par l'autorité, tant de l'Ordinaire, que du Pape. Pour cela il faut des voyages, des témoins, des Juges ordinaires, ou délégués, un Soûpromoteur de la Foi, des Notaires, des Ecrivains, &c. De cent pareils Procès, il s'en fait quatre-vingt-douze hors de Rome, & il en revient peu d'argent à cette Capitale. Ceux qui se font à Rome, sont de deux sortes, l'ordinaire sous les yeux du Cardinal Vicaire, & l'Apostolique par autorité de la sacrée Congregation. Dans l'un & l'autre, tout est taxé. Les Juges font leur Office gratuitement. Pour le reste la taxe est sévérement observée, & les abus sont prévénus par des sermens, & punis par de griéves peines. Les Decrets sont publics. Cette taxe consiste à donner à l'Interpréte & au Réviseur, un

Carlin, pour chaque page d'écriture de vingt-quatre lignes, & de seize syllabes chacune. Le Carlin n'excede gueres l'Obole Romaine. On donne au Soûpromoteur un Ducat d'or pour chaque assistance, qui dure plusieurs heures. La taxe du Notaire consiste en vingt-huit Reglemens, trop longs pour les exposer, mais extrêmement sages.

Honoraire du Postulateur, du Procureur, de l'Avocat, du Medecin. & de l'Imprimeur.

Le Postulateur, est celui qu'un Etat, qu'une Ville, qu'un Ordre, &c. chargent de poursuivre le Procès. La sacrée Congregation ne se mêle point de son Honoraire. Elle a seulement songé à lui donner un frein pour être fidéle Econome du dépôt qui lui est confié. La taxe de l'Avocat & du Procureur, contient dix-sept Articles; tous si modiques, que les Avocats, ou Procureurs, occupés, refusent leur ministere. Celle de l'Imprimeur, du Reviseur, & du Correcteur des

épreuves, eſt bornée ſur le pied de ſoixante exemplaires ſeulement. Le nombre des lignes & des ſyllabes, y eſt marqué. L'Honoraire du Medecin, quoique non-taxé, ne paſſe gueres celui des Avocats.

Honoraire du Promoteur, & du Soûpromoteur.

Le Cardinal Lambertini qui a été Promoteur aſſure que bien que cet Honoraire ne ſoit point taxé, les preſens des Poſtulateurs vont à très-peu de choſe, vû la peine & la dépenſe du Promoteur. Il lui a paſſé pluſieurs procès par les mains. Il appelle publiquement à témoins tous ceux qui en étoient chargés, & les comptes qu'ils ont rendus, pour prouver l'extrême modicité de ces préſens. Quant au Soûpromoteur, ſon ſalaire eſt reglé, & pourtant ſujet à conteſtation, parce que pour chaque procès, ſoit long, ſoit court, il a chaque fois dix Ducats d'or, c'eſt-à-dire, trois fois la même ſomme, (trente Ducats.)

Des présens, nommés propinæ, *ou* ſportulæ, *que l'on faiſoit autrefois, & qui ſont abolis.*

Ces préſens ſe faiſoient autrefois par un motif de reconnoiſſance pour les longues & incroyables occupations de ceux qui ſont employés au travail dont nous parlons. Au ſujet de S. François de Paule, l'on offrit à Leon X un préſent du prix de deux cens vingt-cinq Ducats d'or. Il le refuſa. On en donna cent à chacun des trois Cardinaux, Commiſſaires, & vingt-cinq à chacun des deux Auditeurs de Rote. L'uſage de ces préſens alla ſi loin qu'on en donnoit à tous les Cardinaux, & les Conſulteurs, de ſorte qu'à la Beatification & à la Canoniſation de S. François de Sales, il coûta en purs dons 3612 *Centuſſes* (*a*), de Monnoye Romaine.

(*a*) *Centuſſis*, ſignifie ici cent ſols *de Monnoye Romaine*. C'eſt en ce ſens qu'il faut prendre ce mot dans la ſuite. L'on n'en fait point la réduction, de peur de ſe tromper au Change qui varie. Obſervez la même choſe pour les *Ducats d'or* Il faut les ſupputer ſur le taux préſent de *la Monnoye Romaine*.

Innocent XI abolit cet uſage. Alexandre VIII, ſon Succeſſeur, confirma le Decret. Il n'y eut d'exceptés que le Secretaire de la Congregation, le Promoteur de la Foi, & le Soûpromoteur. Le Secretaire, & le Promoteur ont cent Ducats d'or chacun. Le Soûpromoteur n'en reçoit que quinze. Ce ſont eux qui portent preſque tout le poids du travail qui eſt immenſe & continuel. Il y a eû des diſputes ſur ces préſens, lorſqu'un procès commencé par un Promoteur, par exemple, a été fini par un autre. A qui les donner? On les a quelquefois doublés. Mais le Cardinal Lambertini, qui s'eſt trouvé dans le cas, ne l'a jamais ſouffert pour lui. Il en a uſé ſi noblement, qu'il a véritablement grace à ſoutenir le déſintereſſement de la Cour de Rome, en cette matiere. Sa parole ſeule vaut tous les Regiſtres, qu'il eſt d'ailleurs aiſé de conſulter.

Du preſent que l'on fait à la Sacriſtie de S. Pierre.

La magnificence avec laquelle on

pare l'Egliſe de S. Pierre, entraîne néceſſairement une grande dépenſe. Outre celle là que l'on diminuë par la jonction de pluſieurs Saints, il y en a une autre reglée par Alexandre VII. Elle conſiſtoit ſuivant ſon Decret, en fourniture d'ornemens du prix de cinq cens Ducats d'or, pour une Beatification, & de mille pour une Canoniſation. Le même Pape conſentit qu'on donnât l'argent au lieu d'ornemens d'Egliſe. C'eſt ce qui ſe pratique aujourd'hui, & cet argent eſt fidelement employé aux uſages de la Sacriſtie. L'équité de ce payement eſt parfaitement connuë de ceux qui ſçavent que la *Menſe Capitulaire* eſt fort obérée.

Des Etrênes.

Ce ſont des préſens que l'on fait à quelques Officiers néceſſaires. On donne à l'Avocat Conſiſtorial, cent *Centuſſes*, qui ſe partagent entre le corps des Avocats Conſiſtoriaux. L'Orateur a une plus grande part. On en donne aux Maîtres des Cérémonies, au Prélat Secretaire des Brefs; au

Prélat Secretaire du ſacré College; au Prélat qui écrit la Bulle, aux Officiers de la Maiſon du Pape. La Congregation modere ces préſens quand on s'adreſſe à elle. Le Cardinal Lambertini avoit ſoin d'y tenir la main; lorſqu'il étoit en fonction. Il faiſoit éconduire les demandeurs à qui il n'étoit rien dû. On donnoit des habits à quelques Officiers & *familiari* du Pape, afin de rendre la cérémonie plus auguſte. C'étoit un uſage qui fut depuis reſtraint en cette maniere. Un Calice d'argent au Maître de Chambre. Un autre au Maître du ſacré Palais. Des habits d'Office aux *Cubicularii*, au Secretaire de la Congregation, au Promoteur de la Foi, & à quelques Maîtres de Cérémonies. La dépenſe des habits a été enfin reduite par Clement XI, a un ſeul pour chaque Officier, quand même il y a pluſieurs Saints enſemble; & cela afin de borner la magnificence des *Poſtulateurs*, & de faire taire les médiſans.

De l'appareil de l'Eglise.

Vaste amphithéatre, Histoire du Saint en tableaux, quantité prodigieuse de cierges, Autel fait exprès, habits précieux pour la célebration de la Messe. Voilà en quoi consiste la dépense pour l'Eglise & le Pape. Elle est reglée par la Congregation destinée à la moderation des frais.

Contribution pour les dettes contractées au sujet des tapisseries de l'Eglise de S. Pierre.

Alexandre VII, fit la dépense de ces superbes ornemens. Il endetta la Fabrique, & il ordonna en dédommagement qu'à chaque Canonisation l'on payeroit six mille *Centusses* de Monnoye Romaine. La Fabrique fut bientôt dédommagée. Ainsi quoique les ornemens ne fussent pas aussi complets qu'on le souhaitoit, les Papes remirent entierement cette somme, ou l'exigerent beaucoup moindre, c'est-à-dire, 4000, ou même 3000

Centusses, pour être employés en œuvres pies, par exemple, à la décoration des Eglises. Cela s'est pratiqué fidélement.

Conclusion. 1°. Ces dépenses sont nécessaires. Cela est visible par l'importance de l'affaire, & des précautions incroyables qu'on prend pour la porter à sa perfection. 2°. Les Papes ont retranché, autant qu'il a été possible, les frais superflus. 3°. La plupart des thresors destinés à l'affaire en question sont les fruits des aumônes : la pieté des Fidéles, (& des Romains en particulier) y fournit. 4°. Il faut faire attention qu'on dépensa pour la Canonisation de Saint Bonaventure, 27000 Ducats d'or. Pour celle de S. Leopold 25 mille : Pour celle de S. François de Sales, 31903 *Centusses*, de Monnoye Romaine : & que depuis la réformation d'Innocent XI, & de ses Successeurs, la somme n'excede gueres 14000 *Centusses*, quoiqu'il y ait plusieurs Saints ensemble.

Le dernier Chapitre (XLVII) traite des *Monts*, soit ceux qu'on appelle *Loca montium*, soit celui qui est

proprement dit, *le Mont de Pieté*, & tout par rapport aux Beatifications & aux Canoniſations. Il agite encore quelques queſtions de cas de conſcience & de droit dont la reſolution prouve de plus en plus le déſintereſſement de l'Etat Eccleſiaſtique ſur le ſujet, dont nous avons parlé. Comme ces ſortes de diſcuſſions ne peuvent être abregées, nous nous contentons d'exhorter les Connoiſſeurs en pareille matiere, à lire le Livre, & à juger. Le Cardinal vit, & il expoſe ſans crainte ſon Ouvrage à la critique des Peuples Chrétiens.

ARTICLE CIII.

SUITE ET QUATRIÉME Partie, des nouvelles expériences d'Optique & d'Acouſtique : adreſſées à M. le Préſident de Monteſquieu, par le Pere Caſtel, Jeſuite.

MONSIEUR, en finiſſant mon dernier écrit, j'ai ouvert une veine que je dois ſuivre dans celui-ci. On m'avoit objecté, & je me ſuis ob-

jecté que les couleurs claires, participant davantage de la lumiere pure, devoient être regardées comme les plus parfaites; & qu'ainsi le jaune, étant de sa nature plus clair & plus lumineux que le rouge, devoit passer avant lui; & par le même droit le rouge avant le bleu, dans l'ordre des préeminences & des générations harmoniques. Ce n'est point ici une simple dispute de presséance; il s'agit du fond de la chose, comme vous verrez tout à l'heure.

Plus le jaune tient de la lumiere pure, plus il est pur & parfait, dit-on. Oui, parfait en négation de couleur, & imparfait en genre de couleur. Plus il tient du blanc, moins il est couleur. Le blanc, tout blanc qu'il est, & parce qu'il est blanc, salit les couleurs, éteint les couleurs, tuë les couleurs, disent les Peintres, car c'est leur expression, & l'on doit s'en rapporter à eux, la chose étant tout à fait de leur compétence. Mais, ignorant, comme je le suis en Peinture, j'en ai fait l'expérience avec surprise: Il y a du tems de cela. J'avois crû dans quel-

ques occaſions faire briller des couleurs en y mêlant du blanc, & j'étois tout étonné de les voir noyées, ſales & d'un œil mort. J'attribuois d'abord cet effet à ce que le blanc dont je m'étois ſervi n'étoit pas bien pur : il ne l'étoit que trop, & le gris en un ſens m'auroit mieux ſervi, & le noir même.

Car, le noir & le blanc étant les deux extrêmes des couleurs, & les noyant preſqu'également comme le trop grave abſorbe le ſon & le trop aigu l'évapore en quelque ſorte, il eſt pourtant vrai que les couleurs ſe ſoutiennent mieux dans le noir que dans le blanc. Je l'ai encore éprouvé avec ſurpriſe & même à mes dépens : car dans les Fabriques que vous ſçavez, Monſieur, que j'ai fait faire de couleurs en ſoye & que vous avez même vûës, & dont je vous rendrai compte avec le tems lorſqu'il s'agira des octaves, j'ai toujours trop pouſſé mes nuances dans l'obſcur, & point aſſez dans le clair. Je voulois attraper les deux extrêmités. Un fil blanc que je faiſois mêler dans les tiſſus, noyoit

presque entierement la couleur ; au lieu que 3, 4, 5, 6, 7, & même 10 & 12 fils noirs ne la rendoient souvent que plus noble & plus majestueuse.

La raison en est des plus simples. Le blanc a son éclat superieur à celui de toutes sortes de couleurs : il les éteint donc, elles lui servent d'ombre, & le font briller à leur dépens. Le noir n'a point d'éclat ; il laisse à la couleur tout le sien, lui sert d'ombre, & la releve de plus en plus, surtout dans de pareils mêlanges où elle n'est mêlée que par des points assez grossiers. Il en est du noir & du blanc dans les couleurs, comme du grave & de l'aigu dans les sons. Ce trait d'analogie ne sçauroit être contesté : il a été de tout tems adopté non-seulement des Poëtes, non seulement du Peuple, chez qui il n'est question que de voix sombres & de voix claires dans le discours le plus familier, mais encore des Philosophes qui ont toujours comparé les couleurs avec les sons en ce point.

Or les sons graves & foncés ont toujours été reconnus les plus forts, les plus parfaits, les plus vrais, les plus

harmonieux. Leurs vibrations ſont lentes, mais étenduës & durables, les repos en ſont plus rares, mais plus longs & mieux marqués. Auſſi le ſon grave, je le repete, eſt-il celui de l'homme, de l'homme fait, & des plus grands corps d'inſtrumens, des baſſes & contrebaſſes: & le ſon aigu eſt l'appanage des enfans, des femmes, des inſtrumens les plus foibles. Je ne ſçaurois trop inculquer ces obſervations, fondées en expériences: j'en connois la conſéquence.

Il y a plus: c'eſt le propre de l'harmonie de monter, & d'aller par conſéquent du grave à l'aigu, ou du ſombre au clair: jamais on ne l'a traitée ni pû traiter que ſur ce pied-là. Quand on a parlé d'octave, de quinte, de tierce, de ton, de demi-ton, on a toujours entendu la quinte, l'octave, la tierce, le ton, &c. en deſſus, & jamais en deſſous; à moins qu'on n'ait averti de l'exception. Toujours on a monté de *ut* à *ut* par *ut re mi*, *&c.* & ce n'eſt en quelque ſorte qu'au ſecond bond qu'on revient en deſcendant par *ut ſi la*, *&c.* Par accord parfait d'*ut* on n'a

jamais entendu par exemple *ut la fa*, mais *ut mi sol*; & il n'y a point d'autre accord d'*ut*. Car *ut la fa* eſt l'accord de *fa*. En deſcendant même, l'accord d'*ut* eſt *sol mi ut*, & non *ut la fa*.

C'eſt par la diviſion d'une corde qu'on a toujours expliqué les générations harmoniques & la nature de l'harmonie. On a diviſé une corde *ut* en deux, & ſa moitié a donné l'octave *ut*; en trois, & le tiers a donné la quinte *ſol*; en quatre, & le quart a donné la ſeconde octave *ut* quarte de *ſol*; en cinq, & le cinquiéme a donné la tierce *mi*, & ainſi à l'infini toutes les parties aliquotes ont donné & donnent les tons, les demi-tons, les dieſes, les doubles dieſes, les commas, les demi-commas, &c. au lieu qu'en deſcendant par voye de multiplication, on ne trouve preſque qu'un ſyſtême de diſſonances: le double de la corde donne l'octave en deſſous *ut*, le triple donne la quarte *fa*, le quadruple la ſeconde octave *ut* en deſſous, le quintuple donne le *la bemol*: & toujours ce ſyſtême deſcendant eſt bemol, mineur, & à le bien prendre même, imprati-

quable, pour des raiſons qu'il ſeroit inutile d'approfondir ici.

Ce qu'il importe de bien obſerver, c'eſt qu'il eſt exactement vrai de dire, que la moitié, le tiers, le quart, & toutes les parties aliquotes poſſibles, ſont contenuës dans le tout, & dérivent du tout; & qu'il ſeroit faux de dire que le double, le triple, &c. le tout, en un mot, dérive de ſes parties qui y ſont contenuës, mais qui ne le contiennent pas : ce qui établit démonſtrativement que l'harmonie, tous les accords, tous les tons, tous les ſons dérivent du grave & non de l'aigu, & que l'aigu lui-même dérive du grave, & eſt fondé ſur le grave.

Tout s'accorde : harmoniquement parlant, les couleurs dérivent auſſi du grave, c'eſt à-dire, de l'obſcur, ſont primitivement fondées ſur l'obſcur. D'abord ou il n'y a point d'harmonie dans les couleurs, ou cela eſt ainſi : Car analogiquement, cela doit être. Je ne dirai pas que *ab ovo*, ſelon l'hiſtoire du monde, la lumiere eſt ſortie des tenebres; notre ſiecle n'aime pas ces raiſons qui remontent ſi loin, peut

être parce qu'il aime à remonter encore plus loin, & à se perdre dans un infini vague qui le borne, à son gré d'autant mieux au fini sensible & present. Pour me borner donc à quelque chose de plus palpable, permettez-moi, Monsieur, de rappeller encore ici le fer, qui, sortant de ses tenebres naturelles, devient successivement violet bleu, rouge, jaune, clair, en passant par tous les degrés intermediaires, c'est-à-dire, par toutes les couleurs.

Voici une expérience assez triviale, mais qui me paroît singuliere au moment que j'en rappelle le souvenir, l'ayant souvent faite ou observee sans réflexion. J'ai vû souvent, & tout le monde peut l'avoir vû, de l'écriture, des taches d'ancre, certains noirs même de teinture & de peinture qui avec le tems étoient devenus tous bleuâtres, quelque tems après rougeâtres, puis roussâtres, jaunâtres, enfin grisâtres, & blancs. J'ai positivement éprouvé moi-même toutes ces mutations dans des linges, ou étoffes que je m'obstinois de laver ou de faire laver pour

en ôter des taches noires. J'ai dit ailleurs, que pour faire du noir, il faloit du bleu, du rouge & du jaune. J'observe ici que la bonne façon pour teindre en noir est de rendre d'abord l'étoffe bleuë, de la tremper ensuite dans un bain de garance, & de finit par un *rabat de gaude* : C'est mon Teinturier parfait que je cite toujours. Le noir est, dit-on, une privation de couleurs : j'aimerois mieux dire d'après cette observation, que c'est une parfaite harmonie de couleurs qui se reduisent mutuellement *au silence*, comme disent les Peintres. Pour arriver donc à cette harmonie, il faut suivre l'ordre harmonique, bleu, rouge, jaune.

Allons plus loin : géométriquement, métaphysiquement parlant, l'harmonie est un *nombre* comme les anciens, l'ont définie d'après Pythagore. Mais physiquement parlant, elle consiste dans un *nombre de vibrations*, c'est-à-dire, de mouvemens bornés, alternatifs, interrompus. Nous sommes bornés, nos sentimens & nos plaisirs le sont comme nous. Un mouvement ni un repos infinis, c'est-à-dire, continus

ou même trop continués ne sont pas faits pour cette vie ; & nous y sommes sans cesse dans l'alternative d'un mouvement qui nous entraîne sans jamais arriver, & d'un repos qui nous attire sans jamais nous fixer. Je me borne au sujet present : c'est cette interruption intercalaire, mais vive & frequente, sans être trop forte ni impétueuse, de mouvement est de repos alternatifs, qui fait le nombre & l'harmonie : car le nombre est la grandeur discrette, & c'est cette intertuption, cette non continuité qui rompt la grandeur, & la rend discrette.

Mais ce n'est pas précisément le mouvement, c'est le repos qui fait le plaisir : nous aimons le repos, nous sommes faits pour le repos ; nous parlons toujours de là pour toujours y revenir. Tout mouvement est un travail, tout mouvement nous use & nous détruit en détail. Tout au plus le mouvement est une voye pour arriver au repos : & s'il nous plaît, ce n'est jamais par lui même, mais par le terme où il aboutit, & parce qu'il reveille en nous le desir de ce terme, & en rend le sen-

timent plus vif. Tout mouvement secret dans les parties de notre corps, allarme notre ame & la tient alerte & en suspens : Elle craint la désunion de ces parties dont la conservation lui est spécialement recommandée. Un mouvement continu détacheroit ces parties, & chagrineroit cette ame. Un petit mouvement alternativement & fréquemment mêlé de repos, n'allarme plus ou n'allarme qu'autant qu'il faut pour rendre ce repos ou ces repos plus piquans.

Deux mouvemens à la fois réveillent encore plus qu'un seul. Ils auroient beau avoir chacun leurs repos alternatifs & fréquens, s'ils ne les avoient intercalairement en de mêmes instans fréquens : Car si toujours lorsque l'un se reposeroit, l'autre alloit, ce seroit une continuité de mouvement que l'ame ne sçauroit goûter; parce qu'elle la tiendroit toujours en suspens. Mais lorsque les deux mouvemens, sans être pourtant les mêmes, ont des *repos simultanées*, des *ensembles de repos*, si je puis user de ces expressions abrégées, des *repos conspirans*, & qui tombent

bent aux mêmes instans, c'est-là une source d'agrémens & de plaisirs, & un vrai *nombre harmonique*, une vraye harmonie.

Lorsqu'on entend l'accord de quinte *ut sol*, la diversité de leurs vibrations réveille & pique, le concert de leurs repos intercalaires satisfait. Car tandis que *ut* fait une ou deux vibrations, *sol* en fait précisément trois, selon tous les Musiciens Philosophes ; & ces trois vibrations de *sol* s'achevent au même instant que les deux d'*ut* : & c'est cette union de repos précedée de mouvemens divers, & renouvellée d'instant en instant ou de trois en trois instans assez rapides qui fait l'harmonie & le plaisir ou plutôt l'agrément. C'est donc le repos, je le repete, qui fait l'agrément de l'harmonie, de cette celeste & divine harmonie qui tire son origine du Ciel même où reside le seul vrai & parfait repos.

Et voilà qui nous ramene à ce que j'ai dit, que l'harmonie dérive du grave, du grand, du tout, & de ce qu'il y a de moins mobile, de plus pesant, de plus porté au repos ; & qu'elle

dérive du repos. Les ſons les plus aigus importunent & offuſquent en quelque ſorte les oreilles par trop de mouvement & de mobilité. Leurs repos ſont plus fréquens, mais ſi preſſés & ſi courts qu'on ne ſçauroit preſque les diſcerner. Auſſi c'eſt l'axiome des Muſiciens que les petites épinettes, les violons de poche, les flageolets n'ont point d'harmonie. Ils en ont toujours, mais elle ne ſe fait preſque point ſentir. Auſſi l'expérience de la corde *ut* qui fait trois ſons *ut mi ſol*, ne ſçauroit-elle réuſſir que dans les plus grandes cordes de clavecin ou de violoncello.

Pourquoi le diſſimuler enfin plus longtems? La Peinture & la Phyſique moderne forment ici contre moi deux grandes objections. Suivant la premiere, tout mon ſyſtême d'harmonie eſt fort mal conſtitué : ſuivant la ſeconde il n'y a pas même d'harmonie chromatique. Les Peintres diſtinguent deux ſortes de couleurs, *des couleurs legeres* & des *couleurs peſantes*. Or ſuivant moi, les couleurs peſantes devroient être l'origine de l'harmonie

en question. Cela suit de tout ce que je viens d'établir, & ce fut par le poids des marteaux qui battoient en mesure sur une enclume dans la forge d'un Serrurier, que Pythagore passe pour avoir le premier constitué les loix de l'harmonie. D'un autre côté j'en mets l'origine dans le bleu, que les Peintres regardent comme une couleur legere, & peut-être la plus legere des couleurs. C'est du Ciel même d'où je dérive l'harmonie & d'où ils la dérivent aussi, qu'ils font venir la legereté du bleu : le bleu est céleste & aërien, disent-ils : Or l'air & le Ciel surnagent tout, & sont ce qu'il y a de plus leger dans la nature.

Je ne dirai pas que cette objection soit petite : j'en sens toute la force, & j'avouë sans façon que je voudrois ne l'avoir pas contre moi, ou plutôt l'avoir pour moi : car absolument elle ne m'est pas contraire. Le bleu est une couleur légere, selon les Peintres, mais c'est le bleu du Ciel qu'ils entendent, le bleu leger, le bleu clair. Leurs maximes à cet égard doivent être prises avec un peu d'interprétation,

& en aidant à la lettre. Ils ne pretendent pas eux-mêmes en faire des dogmes de Philosophie, & beaucoup moins des axiomes de Géométrie. Leur maxime générale est vraye, que le *noir ou l'obscur est pesant*, que *le blanc, le clair est leger.* En un mot, elle ne tombe que sur le clair obscur, & ne peut s'appliquer que sur ce pied-là aux couleurs. Toutes les couleurs sont legeres, toutes sont pesantes, selon qu'elles sont claires ou obscures. Voilà je crois tout le mystere.

Je n'aurai peut-être pas si bon marché des Physiciens : car c'est le grand Newton lui même en personne qui est à leur tête. Bien des gens se sont persuadés que mon idée d'harmonie de couleurs étoit à la suite de ses idées d'Optique, parce qu'il a trouvé quelque air de rapports harmoniques dans les espaces qu'occupent les couleurs du Prisme ou de l'arc-en ciel. J'ai tâché moi-même pendant un tems de me persuader aussi, que j'allois à la suite de ce genie profond que je révére : je le citai même en 1725, comme si nous avions

été bien d'accord enſemble, nous l'étions d'inclination. Il en avoit témoigné un peu pour moi, quelques années avant ſa mort, quoiqu'il eût entrevû l'oppoſition de mes penſées avec les ſiennes ; & pour moi j'ai mille fois ambitionné la gloire de penſer avec lui, ſans avoir trop pû y réuſſir hors de la Géométrie. Enfin à force d'approfondir ma nouvelle idée, j'ai ſenti qu'elle étoit pour mon malheur ſans doute, contradictoire à celle de ce grand homme, & que Kircher qui a bien ſon mérite auſſi & que j'avois cité plus que tout autre, étoit ici comme en bien d'autres choſes mon véritable, mon premier, & comme mon unique Maître.

Je l'avouë donc enfin de bonne foi, à ma confuſion, ſi l'on veut ; ſi le ſiſtême de M. Newton a lieu, tout le mien eſt renverſé de fond en comble, il n'y a ni muſique, ni harmonie, ni clavecin de couleurs : & tout ce que j'en ai dit juſqu'ici n'eſt qu'une belle chimere comme bien des gens l'ont prétendu, & comme quelques-uns le voudroient peut-être bien encore. Vous voyez, Monſieur, que je ne leur en ſçais aucun

mauvais gré, & que je leur prête des armes : S'ils en veulent & de bonnes, ils n'ont qu'à en emprunter du grand Newton, je les adresse en bon lieu. Ils y en trouveront de meilleures que toutes ces chicanes surannées qu'ils ne cessent de resasser, tantôt que *cela est nouveau*, tantôt *qu'il n'y a rien de nouveau*, comme si cela faisoit rien à l'affaire, & que l'apreté même de ces contradictions ne constatât pas bien ici la nouveauté : tantôt *que l'œil n'est point susceptible de plaisir ;* comme si les plaisirs des sens dépendoient d'autre chose que d'être mus & affectés par des objets appropriés ; comme s'il étoit indifferent à nos yeux de voir toujours du noir, du blanc, du rouge, ou du bleu ; comme si le verd d'une campagne ne disoit rien à l'œil, ni les fleurs d'un parterre, ni les assortimens des couleurs d'un habit, d'une tapisserie, d'un tableau ; ce qui est pourtant l'unique chose que la plupart des gens y goûtent : car par envie de contredire on retracte ce qu'on dit tous les jours soi-même : & que tout le monde dit. Laissons tout ce tracas d'objections indigestes & le plus souvent contradictoires.

Voici une vraye objection : les couleurs dérivent du blanc. M. Newton l'a dit & mille échos l'ont repeté : M. Newton l'a démontré par des expériences, & tous les Sçavans y ont souscrit. Or selon tout le monde, l'harmonie dérive du grave, & s'il y a dans les couleurs quelque harmonie, elle doit dériver de l'obscur. Selon tout le monde la Musique n'est que le mêlange du grave & de l'aigu, c'est le *grave aigu.* La musique chromatique devroit donc être aussi pareillement un *clair obscur*, un mêlange de clair & d'obscur ; de blanc & de noir, comme je le prétends en effet, & une combinaison proportionnée d'ombre & de lumiere : sistême ancien & suranné foudroyé par le sistême moderne, & expérimental du grand Archimede de l'Angleterre.

La découverte de M. Newton consiste, à avoir fait passer par un Prisme un rayon de lumiere qui entroit dans une chambre bien obscure par un très-petit trou, & en voyant, comme on l'avoit toujours vû, ce rayon se partager dans ce Prisme en toutes sortes de couleurs pareilles à celles de l'arc-en-

ciel, à avoir prévû, ce que perſonne n'avoit fait, que la réunion de toutes ces couleurs faite avec une lentille, redonneroit le même rayon ou la même blancheur que le Priſme avoit alterée; prévision que l'évenement a vérifiée aſſez bien; & à avoir enfin conclu que toutes les couleurs donnoient du blanc, étoient dans le blanc, dérivoient du blanc & de la lumiere pure par la ſimple ſéparation qu'en fait le Priſme. Cette découverte eſt ingénieuſe au poſſible: elle eſt accompagnée dans l'Auteur de mille traits qui ne peuvent partir que d'un profond génie, d'une tête forte, d'un eſprit ſiſtêmatique, d'un Géométre vigoureux.

Pourquoi faut-il qu'elle me ſoit contraire? J'aurois autant de plaiſir à la ſuivre que j'en ai à lui applaudir. Je ne la contredirai pourtant que le moins que je pourrai. Je ne nierai pas d'abord l'expérience, ni celle où le blanc donne toutes les couleurs par l'opération du Priſme qui ſepare les rayons, ni celle où toutes les couleurs redonnent du blanc par l'opération de la lentille qui réunit de nouveau ces rayons. Mais chacun

a ses expériences, & j'ai aussi les miennes, comme on a vû, par l'une desquelles l'entassement des couleurs produit le noir, & par l'autre, à force de relaver ce noir, on reproduit les couleurs.

De fort habiles gens que vous connoissez, Monsieur, & que vous estimez avec raison, m'ont repliqué sur ceci que les couleurs de la teinture & de la Peinture étoient des couleurs grossieres, des ingrédiens, des drogues : au lieu que les couleurs du prisme qui donnent le blanc chez M. Newton sont fines & pures; comme si la lumiere qui fait le bleu de l'outremer ou de l'indigo, n'étoit pas tout aussi pure & fine que celle qui fait le bleu du prisme ou de l'arc-en ciel ? Comme si selon M. Newton même ce n'étoient pas les mêmes rayons qui font les mêmes couleurs, soit par transmission & refraction dans le prisme, soit par *impénétration* & reflexion dans les corps les plus grossiers ? Comme si, supposé que la lumiere ou sa couleur fût capable d'alteration & d'impureté, elle n'en devroit pas contracter infiniment davan-

tage en paſſant dans le priſme à travers les parties tout auſſi groſſieres du verre, qu'elle n'en peut contracter en rebondiſſant ſimplement ſur les parties des corps colorés ſans les pénétrer, ſans ſouvent même les toucher immédiatement, comme le prétend avec beaucoup de vraiſemblance, le redoutable Auteur qui me combat.

La groſſiereté des corps ne fait rien ici. Suivant cet Auteur, les couleurs ſont dans les rayons mêmes, indépendament de tous les corps ſur leſquels ils tombent; & les corps groſſiers ne font jamais que laiſſer paſſer ces rayons dans leurs pores, ou les reflechir par leurs parties. Il y a des rayons rouges, jaunes, bleux, *bleüifiques* mêmes, *jaunifiques & rubrifiques*. Les corps groſſiers font ſi peu à ceci, qu'avec des poudres tout auſſi groſſieres que celles de la teinture & de la peinture, & avec les mêmes poudres, drogues & ingrédiens, M. Newton a compoſé des blancs tout auſſi lumineux, tout auſſi purs qu'avec les couleurs du priſme.

Mais voilà donc un grand paradoxe, que le noir & le blanc ſoient également

un mêlange parfait de toutes les couleurs. Il eſt grand, je l'avouë, mais non pour les Philoſophes, qui ont aſſez approfondi la nature circulaire des choſes, pour avoir éprouvé par eux-mêmes, qu'en toutes ſortes de ſujets Phyſiques, Moraux, Géométriques mêmes, les extrêmités ſe touchent toujours, & que dans le ſiſtême du fini la fin rappelle toujours le commencement. Cela revient même au ſiſtême tout ſimple des anciens, qui eſt le plus naturel, & qu'il ne ſera pas ſi aiſé de déraciner. Suivant ce ſiſtême, le noir & le blanc placés aux extrêmités des couleurs, ſont egalement une privation de couleurs, & la matiere même dont ſe compoſent les couleurs.

On ſçait aſſez qu'en tout genre le trop dégénére en rien. Par trop de couleurs le noir & le blanc ne ſont point colorés. Un corps pouſſé en même-tems vers deux côtés differens, prend ſa direction par la diagonale moyenne entre ces deux directions: mais s'il étoit pouſſé de tous les côtés, les mouvemens oppoſés ſe détruiſant, il reſteroit en un parfait repos comme

s'il n'étoit poussé d'aucun côté. Un corps coloré de deux couleurs, prend une couleur moyenne : mais coloré de toutes couleurs, il n'en a plus. Le bleu & le jaune font le verd, le bleu & le rouge, font le violet, le jaune & le rouge, font l'orangé. Mais le bleu, le jaune & le rouge, ou si l'on veut, le verd, le violet & l'orangé, quelles couleurs feroient-ils, supposé que le mêlange fût bien temperé, & qu'aucune couleur ne prit le dessus. Je serois curieux de sçavoir quel nom on pourroit donner à une pareille couleur, si toutefois c'en est une. C'est un fait enfin que ce n'est ni bleu, ni celadon, ni verd, ni olive, ni jaune, ni fauve, &c. ni, en un mot, aucune couleur connuë.

Toutes les couleurs s'engendrent par division, elles se détruisent par multiplication, par réunion. Elles s'engendrent comme les sons, elles se detruisent comme eux ; tous les sons intermédiaires d'une octave étant réunis, ne font que le son de l'octave. Voici une démonstration pour les Géométres : aussi n'est-elle qu'en deux mots d'Algébre. $8:9 \times 9:10 \times 15:16 \times$

8 : 9 × 8 : 9 × 9 : 10 × 15 : 16 ou *ut* × *re* × *mi* × *fa* × *sol* × *la* × *si* × = 1 : 2 = *ut*. Ceux qui ne sont pas Géométres peuvent la passer en sureté : ils n'y perdront rien.

M. Newton étoit trop clairvoyant pour être tout à fait ébloui de sa découverte du blanc matrice & dépôt de toutes les couleurs. Il a fort bien connu des gris qui avoient le même privilege. C'étoit-là une moitié du chemin pour arriver au noir : car le gris est un mêlange incontestable de blanc & de noir. Voici donc le dénoument du paradoxe. Des couleurs vives & claires, soit drogues, soit lumiere pure forment le blanc par leur réunion : des couleurs obscures ou qu'on obscurcit par le mêlange ou par la façon forment le noir : & des couleurs moyennes forment le gris. Beau mystere ! Le clair forme le clair, l'obscur forme l'obscur, & le clair obscur forme le gris, qui n'est qu'un mêlange grossier de clair & d'obscur.

Absolument les couleurs ne forment ni le blanc, ni le noir, ni le gris, & si elles y entrent nécessairement, c'est pour d'autres raisons plus profondes. Admi-

rez, Monſieur, combien on s'éloigne du but en voulant que toutes les couleurs ſoient formellement dans le blanc: elles peuvent y être, mais elles peuvent n'y être pas. Elles ſont dans le blanc formé des couleurs du Priſme. Mais dans une étoffe noire, griſe ou colorée qu'on blanchit à force de la laver & leſſiver, elles n'y ſont pas, ou enfin elles y ſont en pure perte & comme ſi elles n'y étoient pas. On ne le croiroit pas: c'eſt pour faire un blanc, un noir, un gris purs & exempts de toutes couleurs qu'il y faut toutes les couleurs, comme il faut à un corps qui eſt en repos au milieu de l'air toutes ſortes d'impulſions contraires pour qu'il y reſte en repos; ſans quoi & s'il lui manquoit une de ces impulſions, il iroit où le portent celles qui lui reſteroient naturellement. Tout corps a naturellement bien des tendances. Tout corps a naturellement quelque couleur. Il eſt donc plus rare qu'on ne penſe de faire un beau & vrai blanc, un beau & vrai noir, un beau & vrai gris, c'eſt-à-dire, un corps qui n'ait point de couleur. Pour éteindre ces couleurs naturelles, les

Teinturiers & les Peintres n'ont point trouvé de meilleur expédient que d'y faire entrer toutes les couleurs, comme les Facteurs & les Luthiers font entrer dans le ſon d'une corde ou d'un tuyau pluſieurs autres ſons pour couvrir ou éteindre les ſons étrangers de cette corde ou de ce tuyau. Remarquez, Monſieur, l'expreſſion des Peintres ſur les mêlanges qu'ils font de diverſes couleurs pour en éteindre d'autres. Ils appellent cela *reduire* ces couleurs naturelles *au ſilence*. Ce n'eſt qu'une affaire d'harmonie, comme celle des tuyaux, ou des cordes harmoniques qu'un Facteur ou un Luthier, aſſocient à leurs cordes ou à leurs tuyaux.

Or ce n'eſt pas ſeulement pour le noir, le gris ou le blanc qu'il faut ainſi des mêlanges de toutes ſortes de couleurs. J'ai dit ailleurs que toutes les couleurs ſont dans une couleur comme tous les ſons dans un ſon. On trouveroit de la bizarerie dans les mêlanges extraordinaires qu'il faut que faſſe à tous momens ſur ſa paléte un Peintre pour attraper le ton de la couleur qu'il doit ou qu'il veut donner aux plus pe-

tits traits des choses qu'il peint. C'est pourtant ici la partie du grand Peintre, du *Zeuxis*, du *Titien*, du *Rubens* ; & *Raphael* même *l'Apelles* moderne, & le Prince des Peintres n'a pû atteindre à cette justesse de mêlange , à cette harmonie de teintes, à cette vérité de coloris. J'ai vû un Peintre habile pour un seul coup de pinceau mêler ensemble du carmin, du vermillon, de l'orpin rouge & du jaune, de la mine, du massicot, de l'ocre même : (il vouloit faire un ponceau ou cerise clair.) du noir, du blanc, du bleu, divers bleux, de la lacque, ou de la terre d'ombre, enfin de toutes les couleurs qu'il avoit dans son attellier. Je lui en ai vû faire autant pour un bleu, &c. Vous comprenez seulement, Monsieur, que pour le bleu les drogues bleuës dominoient ; & les rouges pour le cerise. Allons à la source, aux raisons secretes.

Les drogues de la peinture sont bornées. Les coloris que la peinture imite, sont variés à l'infini. Chaque drogue a son ton précis, & son ton précis n'est que son ton, & jamais celui de la chose, que le Peintre veut imiter par son

moyen. Le carmin eſt un beau rouge, mais il a un œil bleuâtre & pourpré, qu'il faut rabatre par un peu de vermillon, dont le rouge tire au jaune, pour en faire le ceriſe. Le vermillon fait quelque choſe, mais il ne fait pas tout; un peu de mine lui aide : mais ſon jaune eſt trop fort : il faut l'éteindre par un peu d'outremer, l'aviver par un peu d'orpin, l'éclairer par un peu de maſſicot, le temperer d'un peu de terre d'ombre, le fortifier, &c. Car la drogue dont on ſe ſert pour temperer une autre couleur, a beſoin elle-même d'une autre couleur pour la temperer; & cela ne finit pas.

Le bleu eſt donc conſtitué déſormais, ce me ſemble, à demeure, la baſe & la racine naturelle & primitive des couleurs; & le rouge ſa quinte dominante, & le jaune ſa tierce médiante : & les ſept tons *bleu*, *verd*, *jaune*, &c. Et les douze demi-tons *bleu*, *celadon*, *verd olive*, &c. ſont juſqu'à nouvel ordre, tels que je les ai donnés d'abord; & me voilà enfin arrivé aux octaves qui ſembloient fuir dans mes trois derniers écrits. Mais je crains fort qu'elles

ne fuyent encore dans les ſuivans. J'ai dit que l'octave étoit la perfection de la choſe. On a beau tendre à la perfection, on n'y arrive jamais, on n'eſt jamais parfait : & il eſt pourtant bon d'y tendre toujours. *Qui ne monte au plus haut, tombe au plus bas degré*, dit Deſpreaux : ce n'eſt pourtant pas là dequoi il s'agit.

Le morceau des octaves eſt tout prêt : vous l'avez vû, Monſieur, dans les cayers que j'eus l'honneur de vous communiquer il y a trois mois, & il y a bien ſix mois qu'elles ſont executées, & aſſorties de toutes leurs expériences & obſervations Optico-Acouſtiques, convenables & appropriées. Vous avez vû cette execution & le reſultat de ces expériences, & mille gens les ont vûës auſſi : ce ſont ces eſpeces d'étoffes ou de tiſſus au nombre de douze couleurs ſemi-toniques, où chacune de ces couleurs paſſe de l'obſcur au clair par des degrés fort rapprochés & le plus ſouvent imperceptibles au nombre, plus ou moins, de quarante.

Depuis ce tems-là j'ai beaucoup perfectionné ces nuances & ces paſſages :

& l'on a fait ſous mes yeux deux eſpeces de tiſſus de ſoye qui ſont tels. Le premier eſt un clair obſcur, tout noir par un bout, tout blanc par l'autre; l'entre-deux eſt un couleur de feu naiſſant dans le noir, mourant dans le blanc; en ſorte qu'on ne voit le paſſage ni du noir au rouge, ni du rouge au blanc, & qu'on paſſe par conſéquent imperceptiblement par toutes les nuances conſécutives du rouge, rouge noir, rouge ſur brun, rouge brun, rouge obſcur, rouge foncé, eſcarboucle, rubis, couleur de feu, ponceau, ceriſe, fiameſte, rouge roſe, rouge incarnat, rouge clair, rouge mourant, rouge blanc, blanc rougeâtre, blanc pur. On en a fait encore un autre de même eſpece, qui paſſe du noir au blanc par toutes les nuances du cramoiſi, cramoiſi vineux, pourpre de diverſes teintes, cramoiſi, ſang, roſe, chair, &c. Mais celui-ci qui a été le premier fait, n'eſt pas ſi bien : on y voit de près quelques paſſages manqués, le grain n'en eſt pas le même partout : il n'a dans ſa longueur de 8 ou 9 pieds que 4 ou 500 nuances : au lieu que le couleur de feu, ſans

être cependant parfait, a dans ſa longueur de plus de 10 pieds, 800 ou 1000 nuances, eſt d'un grain aſſez égal, & n'a point de paſſage ſenſible, ſurtout ſi on le regarde à un ou deux pieds d'éloignement.

Ce que l'on a fait en couleur de feu & en cramoiſi, on le fera quand on voudra en verd, en jaune, en violet, en toutes ſortes de couleurs, leur diverſité ne fait rien à cela; l'art en eſt le même; c'eſt-à-dire, que c'eſt le même calcul, car vous ſçavez & vous avez vû, Monſieur, que tout cela ſe mene uniquement par le calcul, étant une pure affaire de proportion. La ſeconde eſpece de nuances regarde le coloris & non le clair obſcur. C'eſt un tiſſu de toutes couleurs. Les deux extrêmités ſont violettes, l'entre-deux eſt ſucceſſivement agathe, gris, bleu, celadon, verd, &c. c'eſt-à-dire, tous les tons, demi-tons, quarts de tons, demi-quarts, quarts de quarts, &c. juſqu'au ſoixante-quatriéme du ton. En un mot, le paſſage des couleurs eſt imperceptible, & l'on ne ſçauroit dire où commence ni où finit chaque couleur. J'appelle ces nuances

le cercle des couleurs, parce qu'elles commencent & finiſſent par la même. Peu importe par quelle couleur on commence ou on finiſſe ; mais je m'étois d'abord propoſé de faire des arc-en-ciel ; effectivement les couleurs & leur ordre ſont ici les mêmes que dans l'arc-en-ciel.

Voilà des nouveautés, me direz-vous, Monſieur, & je l'aurois crû. Mais il faut ſe déſabuſer de cette idée. Il y a dix ans & même un an, ſix mois même que le clavecin oculaire & la muſique des couleurs paroiſſoient ſi chimeriques & ſi impoſſibles qu'on m'en laiſſoit volontiers tout l'honneur, & qu'on crioit ſans peine à la nouveauté. Je ſçavois bien qu'il falloit éclairer les eſprits par une bonne théorie raiſonnée & démonſtrative, avant que de rendre les yeux témoins d'une Pratique, Pratique expérimentale & dont par conſéquent ils ne peuvent être juges que par une aſſez longue expérience.

Or il me paroît que les précedens écrits ont aſſez bien fait leur devoir, pour la démonſtration de la choſe, puiſqu'elle ne paroît plus ſi nouvelle, &

qu'il ſe trouve des Peintres, qui, dit-on, ſçavoient tout ceci, tout ce que les célebres le Pouſſin & Felibien m'avoient paru ſouhaiter de ſçavoir en fait de genres, modes, tons & demi-tons, accords mêmes, quintes, tierces, &c. On ſçait donc bien auſſi toute ma théorie des octaves. Le reſte eſt le *coloris*, ceci n'eſt, comme j'ai dit, que *clair-obſcur :* Les Peintres ſûrement pratiquent & connoiſſent le clair-obſcur, tout auſſi-bien que le coloris : la *grape de raiſin* du fameux Titien, eſt une école de clair-obſcur : il ne faut que cela pour faire un tableau, cela ſuffira de reſte pour un clavecin de couleurs. Je laiſſe donc le champ libre à ceux qui voudront me prévénir ſur le ſujet en queſtion.

J'ai, Monſieur, aſſez de quoi m'occuper ſur la partie même purement philoſophique du jadis nouveau clavecin. Quelqu'un n'en auroit-il pas fait un auſſi par hazard ? Le mien s'achéve : je le ſacrifirois ſans peine à quelqu'autre, qui partiroit de meilleure main, car je ne ſuis point trop méchanicien pour ces ſortes de fabriques. Or le morceau ſur lequel je medite de vous entretenir

dans mon premier écrit, en laiſſant les octaves éclore en d'autres Mémoires, c'eſt ſur le plaiſir ou l'agrement de la muſique. Il faut un peu voir ſi, en raiſonnant, je pourrai faire ſouvenir ceux qui refuſent ce plaiſir ou cet agrément à la muſique des couleurs, les faire ſouvenir, dis-je, qu'ils ont ſçû autrefois, du tems de Socrate ou de Platon, que la vûë des couleurs ne laiſſoit pas de leur être agréable; & que des couleurs harmoniques & harmoniquement nuancées, rendoient ce plaiſir infiniment piquant.

Cependant comme il pourroit arriver que ceux qui ſçavoient les modes, tons, demi-tons, quintes, tierces des couleurs, ne ſçuſſent pas ce qui regarde les octaves; & comme il pourroit ſe faire auſſi que la matiere étant déja fort ébauchée par les écrits précédens, & qu'ayant montré depuis ſix mois mes nuances à bien des gens, & leur en ayant expliqué l'artifice, car Dieu merci, vous ſçavez, Monſieur, que je ne ſuis pas myſterieux, il pourroit ſe faire, dis-je, que réellement il en eut tranſpiré quelque choſe juſqu'à ces Sçavans

d'après coup, je ſuis bien aiſe de prendre un peu acte de ma découverte, au cas que c'en fût une ; car je n'oſerois l'aſſurer déſormais, juſqu'à ce que le Peintre Anonyme m'en ait aſſuré la poſſeſſion.

Il eſt Géométre auſſi ſans doute ce Peintre qui ſçavoit tout ceci : J'aurai donc l'honneur de lui propoſer un petit Problême qui renferme tout le ſecret, tout l'art de mes nuances octavaires. *Trouver l'art Géométrique de diviſer un brin le plus fin de ſoye platte* (comme qui diroit un cheveu fin) *dans ſa largeur par la moitié, par le tiers, par le quart, &c. & en autant de fils que l'on voudra à l'infini.* Car vous ſçavez, Monſieur, que c'eſt cela, & que d'une nuance à l'autre, je parle des nuances que vous avez vûës, il n'y a pas la difference de l'épaiſſeur d'un brin de ſoye.

Cela peut ſe décider tout d'un coup. C'eſt avec dix nuances de ſoye priſes chez le Marchand, que j'ai fait faire les 1000 du tiſſu couleur de feu clair-obſcur, dont je vous ai parlé. Diviſés 1000 par 10 : ce ſont donc 100 nuances qu'on

qu'on a fait de chacune, & par consequent cent fils, cent fois plus fins en quoi on a partagé chaque fil. Si j'avois proposé ainsi, par maniere de problême, la plupart des choses que j'ai bonnement données, en stile clair, dans mes premiers écrits, peut-être y auroit-on trouvé un peu plus de nouveauté. Mais alors on les auroit traitées de visions, de chimeres. On ne sçait comment faire? Encore aimai je mieux avoir travaillé pour votre satisfaction, Monsieur, & pour celle du public.

Cependant, comme pour être habile en peinture, il n'est pas nécessaire d'être habile en Géométrie; & que le Peintre Anonyme pourroit employer ce prétexte honnête, pour ne pas donner la *résolution* de mon problême, je me reduis à ne lui demander qu'une simple *explication* de cette serie infinie $\frac{1}{2}$, $\frac{2}{3}$, $\frac{3}{4}$, $\frac{4}{5}$, $\frac{5}{6}$, &c. connuë, & qui donne effectivement la *résolution* que j'avois d'abord demandée; j'entends raison, Monsieur, comme vous voyez.

ARTICLE CIV.

LA STATIQUE DES VEGETAUX & l'Analyſe de l'Air. Expériences nouvelles, luës à la Societé Royale de Londres, par M. Halles D. en Théologie, & Membre de cette Societé : Ouvrage traduit de l'Anglois par M. de Buffon, de l'Academie des Sciences. A Paris chez de Bure l'aîné, Quay des Auguſtins, à S. Paul. in-4°. 408 *pages, avec pluſieurs Planches.*

MONSIEUR de Buffon, capable lui-même d'enrichir le Public de ſes propres Ouvrages, ajoûte à l'honneur qu'il en pourroit retirer, celui de bon Citoyen & d'homme de goût & de diſcernement, dans le choix du preſent qu'il nous fait d'un des beaux morceaux de Phyſique que l'Angleterre ait produits, depuis que M. Newton lui a comme aſſuré la poſſeſſion de n'en produire point d'autres en genre de ſciences Phyſico-Mathematiques. La traduction eſt claire &

intelligible malgré ſon exactitude, & ſa fidélité. Car c'eſt encore un droit acquis à cette celebre Nation par le même Auteur, de n'être pas toujours dans ces ſortes d'Ouvrages, à la portée du commun des Lecteurs, & M. Halles avoit uſé de ce droit.

Le Sçavant Traducteur, ſans trop s'amuſer à l'éloge d'un Auteur que ſa ſeule traduction honore plus que ne feroient les Panegyriques les plus éloquens, s'arrête à faire ſentir le mérite de la méthode expérimentale que M. Halles a ſuivie, toujours d'après ſon grand modele M. Newton. Cette methode eſt bonne, ſurtout lorſqu'elle eſt ſiſtêmatique, comme elle l'eſt ici, & que toutes les expériences ſe rapportent à un même but : car les expériences uniques & perſonnelles ſont toujours ſuſpectes, & plus hypothetiques que ſiſtêmatiques. Les obſervations, l'hiſtoire de la nature, ſont la grande methode, & les vrayes clefs de la Phyſique. Et preuve que les expériences, celles mêmes qui ſont ſiſtêmatiques, ne ſont pas ſi concluantes qu'on le diroit bien, & que le préju-

gé particulier de l'Auteur les marque toujours au coin de l'hypotheſe, c'eſt que dans toutes ſes expériences M. Halles n'a vû que de l'attraction ; au lieu qu'un Carteſien n'y auroit ſûrement vû que de l'impulſion.

Tout depend du point de vuë où ſe place celui qui fait les expériences, & où il a l'adreſſe de placer ſes Lecteurs. L'expreſſion ſeule, les termes ſeuls dont il ſe ſert pour énoncer les faits, décident de l'interpretation, du ſens que l'art donne aux réponſes que la nature fait à ſes ſçavantes interrogations. Qui ne croiroit, par exemple, à entendre M. Halles, que l'air peut ſe métamorphoſer & changer de nature juſqu'à n'être plus air, juſqu'à devenir un corps ſolide, une pierre, un métail, juſqu'à perdre totalement ſon reſſort & la ſtructure eſſentielle & ſpecifique de ſes parties ; & que des aſſertions ſi nouvelles & ſi étrangeres à la ſaine Phyſique, ſont autant de faits d'expérience à quoi l'on ne peut ſe diſpenſer de ſouſcrire ? Cela vient de la maniere dont l'Auteur enviſage & fait enviſager ſon objet.

Ses expériences, il faut toujours l'avouer, sont très-curieuses & utiles même pour la Physique & surtout pour l'agriculture : on ne croiroit pas naturellement qu'il entrât tant d'air dans la composition des corps solides, ni que le simple mêlange de cet air avec les autres parties terrestres ou aqueuses de ces corps pût être si intime, que son volume en fût si diminué, son ressort si enchaîné, sa liquidité si fixée, toute sa nature si entravée, si déguisée, si masquée. Car du reste voilà sans doute à quoi tout se reduit. Nous sçavions la chose à peu près, & comme en gros; nous sçavions que l'air entroit, comme l'eau, dans la composition de tous les mixtes; mais nous ne le sçavions pas si bien, si précisément, si en détail: mille particularités de ce mêlange merveilleux nous échapoient: & ce sont surtout les particularités des choses que les expériences seules peuvent nous apprendre : Le grand de la Physique ou de la nature se voit d'un peu plus loin, & par de simples observations générales, quoiqu'exactes, Dans les expériences, quand on

les fait soi-même, il y a bien du tems perdu, & dérobé par les mains aux yeux, ou par les yeux à l'esprit : Pour un simple observateur chaque coup d'œil est une découverte.

Le premier Chapitre de M. Halles renferme ses expériences, sur la quantité de liqueur que les plantes & les arbres tirent de la terre, & transpirent dans l'air. Sa premiere expérience est sur la plante appellée *soleil*, de la grande espece. Ce soleil planté dans un pot, étoit haut de trois pieds & demi. M. Halles couvrit le pot de plomb laminé, percé d'un tuyau par où l'air entroit, & d'un autre tuyau qui ne s'ouvroit que pour arroser la plante : on étoit au mois de Juillet; on pesoit le pot avec la plante, matin & soir, pendant quinze jours. Enfin on coupa la tige de la plante, au niveau de la platine; & on enduisit le chicot par dessus, avec du ciment. Le pot étoit poreux & sans vernis.

En le pesant de nouveau, on trouva qu'à travers ses pores en douze heures, il transpiroit deux onces pendant le jour ; ce qui étant mis en compte

avec les poids journaliers de la plante & du pot, avant la coupe, fit voir qu'en un jour ſec & chaud la plus grande tranſpiration de douze heures, étoit une livre quatorze onces, & que la tranſpiration moyenne étoit une livre quatre onces. Que la tranſpiration d'une nuit chaude, ſéche & ſans roſée ſenſible, étoit trois onces; mais que la moindre roſée l'empêchoit totalement.

M. Halles meſura enſuite la ſurface extérieure de toute la plante hors de terre, & la trouva de 5616 pouces quarrés ou de trente-neuf pieds: il meſura la partie ſouterraine d'un autre ſoleil pareil au précedent: il trouva la longueur totale des racines, miſes bout à-bout, de 1448 pieds, leur ſurface de 2286 pouces ou 158 pieds quarrés; c'eſt-à-dire, les trois huitiémes de la ſurface de toute la plante, hors de terre. Les vingt onces d'eau qui font la tranſpiration moyenne, font trente-quatre pouces cubiques. Diviſant par 2286 il vient 1 : 67me, pour la hauteur du ſolide d'eau tirée par toute la ſurface des racines. Et di-

visant par 5616, il vient 1 : 165^{me}, pour la hauteur du solide transpiré hors de terre.

De là il suit que la vîtesse d'entrée dans les racines, est à celle de la sortie par les feuilles, comme 165 : 67 ou environ 5 : 2. L'aire de la coupe de la tige étoit un pouce quarré, & la vîtesse à proportion, c'est-à-dire, d'autant plus grande. Enfin après bien des égards, des compensations, des évaluations, des calculs vérifiés par le Sçavant & exact Traducteur, cette vîtesse se trouve environ 45, les deux autres étant 1 & 67.

Pour comparer cette transpiration végétale à celle de l'homme, le poids de celui-ci soit supposé de 160 livres, celui du soleil de 3, les poids relatifs 53 : 1, les surfaces relatives 13 : 5; bien entendu que c'est celle du soleil qui est la plus grande, car celle de l'homme n'est que de quinze pieds quarrés. Enfin la quantité transpirée par l'homme en vingt-quatre heures est de trente-une onces, selon le *Docteur Keill*, celle de la plante vingt-deux onces, & les transpirations relatives 141 : 100.

L'Auteur a trouvé par une expérience qu'il croit certaine, & qui eſt au moins approchée, autant qu'il eſt poſſible en pareil ſujet, que la reſpiration chaſſoit hors de nous au moins ſix onces, en vingt-quatre heures. Otant 6 de 31, reſte 25 : D'où reſulte la tranſpiration relative de l'homme à celle de la plante 10 : 3, & cela à ſurfaces égales : car il y a en effet plus de chaleur dans l'homme que dans la plante, & leurs chaleurs relatives ſont 2 : 1 ; De là vient l'excès d'évaporation. D'où l'Auteur augure que l'ouverture des pores dans l'homme & dans le ſoleil en queſtion, eſt 16 : 1, en ſuppoſant que les quantités évaporées ſont comme les degrés de chaleur composés avec l'ouverture des pores. Tout cela eſt plein de pénétration & de ſagacité d'eſprit, mais n'a rien de bien certain, & ne paſſe pas l'hypotheſe & le ſiſtême. Car dans une expérience, il ne faut pas s'abuſer, tout n'eſt pas expérience; & ſouvent de douze traits qui la caracteriſent, à peine y en a-t-il un qui ſoit un fait averé.

La nourriture de l'Homme (de

l'homme Anglois) eſt quatre livres dix onces, ſoit liquide, ſoit ſolide, par jour. Et la nourtiture relative de l'homme & du ſoleil en queſtion, eſt 7 : 2. Otez cinq onces pour les excrémens. Il reſulte qu'à maſſes égales & en tems égaux, la plante tire & tranſpire dix-ſept fois plus que l'homme. Pour une plus grande tranſpiration il lui faloit, ſelon M. Halles, une plus grande ſurface. Mais il paroit douteux, que la tranſpiration ſoit une fin propoſée par l'Auteur de la nature. Une plus grande ſurface & une plus abondante tranſpiration, ſont choſes qui vont enſemble, tout naturellement, d'autant que la plante n'a point d'autre évacuation d'excrémens.

L'Auteur conjecture que les maladies des plantes viennent, comme les nôtres, d'une tranſpiration arrêtée. Notre tranſpiration varie d'une livre & demie juſqu'à trois, dans les deux états de maladie & de ſanté. Celle du ſoleil, ſain ou languiſſant, varie de ſeize juſqu'à vingt-huit onces en douze heures. Du reſte plus il eſt arroſé, plus il tranſpire.

La ſeconde expérience a été faite ſur un chou, la troiſiéme ſur un ſep de vigne, la quatriéme, &c. Les réſultats ſont qu'à aires égales, la vigne en douze heures de jour tranſpire 1 : 191me ; l'homme en vingt-quatre heures 1 : 50me; le ſoleil en vingt-quatre heures 1 : 165 ; le chou en douze heures de jour, 1 : 86 ; le pomier en douze heures de jour, 1 : 204 ; le citronier en même-tems 1 : 243.

Le citronier qui eſt toujours verd, tranſpire moins que les autres, dont les feuilles tombent. M. Halles attribuë à cette moindre tranſpiration, que certaines plantes reſiſtent au froid, n'ayant beſoin que de peu de nourriture, comme les animaux peu ſanguins, tels que la grenouille, la tortuë, le ſerpent, les inſectes, &c. Le citronier n'eſt pas le ſeul arbre toujours verd, ſur lequel l'Auteur a vérifié ſa conjecture.

Autres expériences : mettant tremper des branches de differens arbres dans l'eau, les unes avec des feuilles, les autres ſans feuilles, les premieres tiroient toujours plus d'eau, & beau-

coup plus, comme de 15, 20, ou 30 à 1. Et celles qui en tiroient le plus, étoient plus legeres le soir que le matin: celles qui en tiroient moins, étoient plus pesantes: de sorte que les feuilles sont les propres organes de la transpiration, sans doute parce qu'elles sont minces & toutes en surface.

Une pomme avec sa tige & douze feuilles, mise dans l'eau par le bout, tira & transpira 4 : 5 d'une once, en trois jours d'été. Une pareille tige avec des feuilles sans pomme, tira dans le même tems & transpira 3 : 4 d'once; deux pommes sans feuilles 1 : 4 d'once, en deux jours. Ainsi une pomme ne transpire pas plus que deux feuilles; c'est-à-dire, que les transpirations vont selon le rapport des superficies. Les feuilles paroissent attachées à la tige du fruit, pour lui apporter de la nourriture.

Ce Chapitre contient beaucoup d'autres experiences sur cette matiere, & est terminé par un long détail d'observations curieuses & utiles sur les rosées, les pluyes, les sécheresses, les hyvers, les étés, les diverses saisons,

la fécondité des plantes, leur culture, la nature des terres, &c. Le second Chapitre est aussi un bon recueil d'expériences, & même d'observations sur la force avec laquelle les arbres tirent l'humidité de la terre.

Le troisiéme Chapitre, fait voir la même & une plus grande force encore dans la séve de la vigne, au tems de ses pleurs. La maniere générale de ces expériences consiste, par exemple, à prendre une racine ou une branche d'un arbre sans l'en détacher, & à inserer cette branche ou cette racine, après en avoir coupé le petit bout, dans un tube, à la bien cimenter ou luter avec ce tube; à remplir ce tube d'eau par son autre ouverture, à retourner cette ouverture pour la tremper dans un vase plein de Mercure, & souvent d'eau aussi, & puis à voir l'eau monter dans la branche ou racine, & le mercure en prenant sa place s'élever dans le tuyau. C'est-là le fait, & l'eau du tube monte d'abord assez vite dans la plante. Il est vrai qu'avec le tems elle en ressort en partie, lorsque la branche ou racine a perdu *sa*

vertu attractive, ſelon l'Auteur, c'eſt-à-dire, la ſtructure méchanique de ſes parties, ou peut-être ſimplement l'ouverture naturelle de ſes pores, de ſes vaiſſeaux, de ſes conduits.

Seroit-ce être trop difficultueux, ou trop prévénu pour d'autres manieres de philoſopher, que de trouver tout cela équivoque, & auſſi peu naturel qu'il eſt ſurement artificiel. Une racine, une branche, une plante qu'on tourmente ainſi, qu'on dépouille de la terre ou du plein air qui l'environne & qui agit ſur elle, qu'on tourne & qu'on retourne, qu'on fait entrer dans un tuyau, qu'on emmaillote avec ce tuyau, d'un maſtic dont la ſeule vapeur peut alterer la plante, & infecter l'eau & l'air qui la nourriſſent; la ſeule coupe qu'on fait du bout de la racine ou de la branche, le voiſinage du mercure, tout cela peut occaſionner bien des phénoménes étrangers & accidentels, des forces & des affoibliſſemens. Enfin de quelque côté qu'on prenne tout cela, ſur toutes choſes il n'y a point ici d'attraction prouvée ni par l'expérience, ni par le raiſon-

nement; & la pression de l'air est toujours bonne pour pousser avec force la séve dans les tuyaux capillaires des plantes, pour peu que la structure interne de ces tuyaux la seconde par son mouvement peristaltique, & que ces tuyaux ne soient point obstrués.

Dans le quatriéme Chapitre ; ce sont des expériences sur le *mouvement lateral de la seve*, la communication laterale des vaisseaux séveux, & le libre passage de la séve, des petites branches à la tige, comme de la tige aux petites branches, avec quelques expériences concernant la circulation ou la non circulation de la séve. On regarda la circulation du suc végétal comme une belle découverte dans le siecle passé. C'étoit une vérité de plus dans le monde. Sa *non circulation* seroit une découverte encore plus belle, puisque ce seroit une erreur de moins, & que l'erreur est pire que la simple ignorance.

Les expériences de M. Halles disent quelque chose, & meritent beaucoup d'attention. On aura cependant désormais bien de la peine à com-

prendre que des corps qui ont une ſorte de vie méchanique & preſque ſenſitive, n'ayent pas une circulation d'humeurs, qui eſt le ſeul reſſort connu de cette vie méchanique; qu'un mouvement borné & interieur, comme eſt celui de la ſéve, ne ſoit pas un mouvement replié & circulaire; que la plante ne ſoit qu'un canal direct, que le ſuc de la terre ne faſſe que traverſer pour ſe jetter dans l'air; qu'il y ait organiſation, & qu'il n'y ait point de circulation. Depuis ſurtout que la circulation regne dans le grand corps de la terre, par le mouvement des rivieres vers le centre, & le retour des vapeurs dans les ſources, il paroît difficile d'exempter les plantes du ſiſtême général, qui paroît le grand ſiſtême de la nature.

Il y a d'ailleurs ici inconteſtablement les deux grands principes d'action & de réaction, qui font toutes les circulations du monde. M. Halles convient du plus difficile, de la réaction qui renvoye la ſéve de bas en haut. L'autre principe, qui eſt l'action de la peſanteur pour ramener cette ſé-

ve de haut en bas, eſt de droit. Voyons un peu les expériences & les raiſonnemens de l'Auteur.

Ayant fait pluſieurs ſortes d'entailles en deſſus, en deſſous & de tous les côtés d'une branche d'arbre & de divers arbres, ces entailles qui interrompoient la communication de la ſéve de bas en haut & de haut en bas, n'empêchoient pas cependant que ces branches ne reçuſſent leur nourriture par un mouvement lateral de la ſéve : d'où M. Halles conclut fort bien qu'il y a des vaiſſeaux ſéveux lateraux. Voici une expérience curieuſe.

On prend trois arbres, mis en ligne l'un à côté de l'autre, enſorte que leurs branches laterales s'entrelacent. On greffe une ou pluſieurs branches de l'arbre du milieu avec celles des deux arbres d'à côté, & lorſque la greffe a bien pris, on déracine l'arbre greffé & on le ſuſpend, enſorte qu'il ne tire plus de nourriture de la terre, & n'en tire que des deux collateraux : n'importe, il continuë à ſe bien porter, & à végéter à l'ordinaire.

Mais cette expérience & beaucoup

d'autres que M. Halles rapporte, ne prouvent-elles pas le retour de la séve de haut en bas, aussi-bien que son mouvement lateral? Que manque-t-il donc à cette séve pour une parfaite circulation si elle a un mouvement de haut en bas, de bas en haut & à côté? N'est-ce pas là un mouvement dans tous les sens, tel qu'il le faut pour un mouvement de circulation? C'est pourtant de la plupart de ces expériences que l'Auteur conclut la non-circulation, d'une maniere qui n'est pas nette, & qui sent un peu la chicane. Il a peut-être d'autres raisons dans l'esprit, comme il arrive souvent.

En y regardant de plus près, il paroît que M. Halles rejette plutôt le sistême ou l'hypothese particuliere de ceux qui veulent que le suc végétal monte par le cœur de la plante, & descende par l'écorce, chose indifferente & imaginée tout-à-fait à plaisir: En effet le grand effort de l'Auteur, va à établir des vaisseaux séveux lateraux. On peut accorder à M. Halles, car on est bien éloigné de vouloir le contredire, on peut lui accorder, que les

mêmes vaiſſeaux peuvent ſervir ici de veine & d'artere, & porter la ſéve tantôt de la racine à la tige & à la cime de l'arbre, & tantôt la reporter de la cime à la tige & à la racine. Peut-être les principaux organes de la circulation ſont-ils ces vaiſſeaux lateraux qu'il établit pour porter le ſuc du centre à la circonference, & le reporter de la circonference au centre? De la moële à l'écorce & de l'écorce à la moële? Cette écorce même n'eſt peut-être pas une partie ſi eſſentielle, & à laquelle on doive faire tant d'attention. C'eſt une chair à demi morte, & qui meurt peu à peu, recevant très-peu de vie, & ſe détachant ſans ceſſe de l'arbre; c'eſt comme une ſurpeau qu'une humeur intercutanée cerne inſenſiblement, ne pouvant la pénétrer pour la nourrir. Un Auteur, comme celui-ci, dit toujours quelque vérité, & a raiſon au moins dans l'acceſſoire, lorſqu'il ne peut parvenir à conſtater ſon principal objet. On viſe toujours, & il eſt bon qu'on viſe un peu plus loin qu'on ne peut aller.

M. Halles termine ce Chapitre,

comme les autres, par une eſpece de diſſertation ou de recapitulation raiſonnée, où il dévelope enfin toute ſa penſée ſur cette circulation, qu'on voit bien qu'il a d'autres raiſons plus ſiſtêmatiques qu'experimentales pour rejetter, ou revoquer en doute. Entr'autres raiſonnemens, voici celui qui regne ſecretement partout, & ſouvent ouvertement. *S'il y a un retour de ſéve en bas*, dit-il, *il faut qu'il ſe faſſe par attraction, & par une attraction très-forte.* Et un peu plus bas; *mais il eſt difficile de concevoir où reſide, & quelle eſt cette énergie qui peut contrebalancer cette vaſte puiſſance, que la nature exerce pour l'aſcenſion de la ſéve, dans la grande tranſpiration des feuilles.*

Il faut être plus que raiſonnablement prévénu pour un ſiſtême tel que l'attraction, pour trouver que l'attraction qui attire la ſéve de bas en haut, eſt une forte énergie & une vaſte puiſſance que rien ne peut contrebalancer; pour croire que l'attraction & une forte attraction eſt neceſſaire, pour ramener cette ſéve de haut en bas, & pour ne pas même penſer que la peſanteur de-

la séve est un agent tout naturel, & tout prêt à faire une fonction qui lui est si naturelle. Car M. Halles qui voit comme intuitivement cette attraction, & qui la suppose de droit comme une chose évidente par elle-même, comme un axiome de Physique, paroît n'avoir pas seulement soupçonné que la pesanteur pût rien ici, ni peut-être même qu'il y eût une pesanteur. Son raisonnement seroit bien plus plausible, s'il le retournoit ainsi, *s'il y a une ascension de séve de bas en haut, il faut qu'elle se fasse par une attraction, & par une attraction très-forte, &c.* Voilà un bel exemple de la préocupation des sistêmes. Nous renvoyons les Chapitres suivans au mois prochain.

ARTICLE CV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

EXTRAIT D'UNE LETTRE écrite de Laon le 10 de Juin 1735. au R. P. de la Neuville, Jesuite ; par M. l'Abbé du Mangeot, Théologal de cette Ville..... Sur la possibilité du Mouvement perpetuel.

J'AY toujours crû, mon Reverend Pere, le mouvement perpetuel possible en soi, existant même dans la nature, &, pourquoi non, pratiquable à l'art. Mais j'avouë que j'ai été un peu ébranlé dans ma créance, depuis que j'ai lû le Traité de Physique du R. P. Castel, touchant la pesanteur, imprimé chez Cailleau en 1724, & d'ailleurs d'autres ouvrages où l'on prétend démontrer l'impossibilité de cette perpetuité de mouvement, & où l'on fait entendre que cette impossibi-

lité eſt paſſée comme en axiome de Géométrie. Avant cependant que de ſouſcrire à cet axiome, qu'il me ſoit permis d'expoſer d'abord ma premiere penſée, & de répondre enſuite aux Objections que le R. P. Caſtel m'a faites par votre canal.

1°. Le mouvement d'un ſeul corps placé dans le vuide eſt de ſoi perpetuel, ſuivant cette loi connuë, *qu'un corps une fois mu doit ſe mouvoir toujours, s'il ne rencontre pas d'obſtacles.* Le mouvement eſt une maniere d'être: c'eſt de plus une force & une puiſſance que les corps d'ailleurs indifferens à l'avoir ou à ne pas l'avoir, ne peuvent pas plus s'ôter, quand ils l'ont, que ſe la donner lorſqu'ils ne l'ont pas.

2°. Dans la pluralité des corps que le plein amene ſur le paſſage d'un corps qui eſt mu, le mouvement n'eſt ni perpetuel ni même longtems durable, parce que ce ſont autant d'obſtacles auſquels le mouvement ſe communique en dépériſſant à proportion.

3°. Un contrepoids qui ſurmonteroit les obſtacles qui viennent du plein redonneroit donc au mouvement ſa

perpetuité naturelle. Mais c'est-là le nœud, selon le P. Castel, de trouver ce *contrepoids victorieux des obstacles qui ne soit pas lui-même un obstacle.*

4°. Or ce contrepoids, je crois le trouver dans la circulation du sang & dans le cours des rivieres, & c'est la pesanteur de l'air. N'est-ce pas l'air qui repousse le sang au cœur, d'où ses esprits en resserrant ce muscle avoient chassé ce même fluide ? N'est-ce pas l'air qui remonte aux nuées les vapeurs pour tomber en pluyes & couler sur la terre ?

Je me represente les eaux sur la terre comme un amas de molecules dont celles de la surface, étant d'abord saisies chacune d'un tourbillon propre qui fait corps avec elle, & les rend plus legeres, sont élevées par l'air, de même que l'eau souleve une balle de plomb enfermée dans du liege.

Je me represente pareillement le cœur, après que les esprits l'ont resserré pour en chasser le sang jusqu'aux extrêmités du corps, comme un muscle, tendant par la structure de ses fibres spirales à se dilater & à presenter par

cette

cette operation un vuide propre à répomper le ſang, c'eſt-à-dire, propre à donner lieu aux colonnes d'air qui appuyent ſur la ſurface du corps, de repouſſer le ſang, de proche en proche, dans ce vuide.

Voilà dans la peſanteur de l'air un contrepoids ſuperieur aux obſtacles de la circulation perpetuelle du ſang & des eaux, & qui n'eſt pas lui même un obſtacle. Voilà donc le mouvement perpetuel exiſtant, & par conſéquent poſſible.

Réponſe aux Objections du P. Caſtel.

Premiere Objection. Une machine n'eſt pas perpetuelle, lorſqu'elle a beſoin d'être remontée tous les jours & pluſieurs fois par jour. Or la circulation du ſang a beſoin d'être remontée ſans ceſſe : ſans ceſſe nous avons beſoin de renouveller notre machine par de nouveaux alimens qui cauſent de nouvelles fermentations, fourniſſent de nouveaux eſprits, & redonnent une nouvelle chaleur au ſang, un nouveau mouvement, une nouvelle force

de circulation au cœur, une nouvelle vie.

Je réponds en niant la mineure ; sçavoir que la circulation du sang, pour être perpetuelle, ait besoin d'être remontée par de nouveaux alimens. Je soutiens au contraire que les alimens nouveaux sont, à parler proprement, obstacle actuellement à la circulation du sang, en ce qu'elle doit à grands frais les digerer aujourd'hui, les subtiliser, les fondre, les rendre propres, en un mot, pour être substitués demain à la transpiration continuelle. Mais il ne s'agit pas de demain : dès aujourd'hui le mouvement, de sa nature, est perpetuel par rapport à l'état des choses presentes. Vous changez cet état, des accidens le changent, un cloud, une planche manquent à la machine, les esprits se perdent par la transpiration. Il en faut remettre. Mais enfin c'est pour l'avenir & non pour le present, pour pousser le mouvement perpetuel jusqu'à demain ; mais ce mouvement existe dès aujourd'hui. Vous le troublez, vous l'accablez par le soin de l'avenir, & c'est en-

fin ce qui lui donne la mort quand même la reparation auroit été parfaite.

Seconde Objection. Comment la circulation du ſang ſeroit-elle un mouvement perpetuel ? Le mouvement des rivieres n'en eſt pas un, ni celui des aſtres, ni celui du monde entier.

Je réponds quant au mouvement des rivieres, qu'ayant le même contrepoids que la circulation du ſang, il doit être perpetuel comme cette circulation.

Quant aux aſtres, faute de déterminer le mouvement de la matiere étherée qui les entraîne, leur mouvement n'eſt pas plus perpetuel que celui des moulins, & des horloges qui ne déterminent ni la main, ni le cheval, ni l'eau, ni le vent qui les remontent. Mais le mouvement du monde entier étant perpetuel en général comme celui d'un corps mu dans le vuide, cette perpetuité n'a rien de commun à celle d'un corps mu dans le plein.

Troiſiéme Objection. Dieu peut ſans difficulté faire un mouvement perpetuel dans les corps & dans tel corps

qu'il voudra, mais c'eſt parce qu'il peut faire des eſprits unis à ces corps ou qui ayent action ſur eux. Car Dieu ſeul eſt *moteur* primitif, & les eſprits creés ſont *moteurs* ſecondaires. Mais les corps ne ſont jamais que *mobiles*, & méchaniques. L'air n'eſt leger que relativement, il eſt abſolument peſant. Il ne peut donc être moteur, mais uniquement mobile : il peut ſervir de véhicule au mouvement, mais non de principe.

Je réponds en ajoutant à toutes ces notions que Dieu ſeul eſt proprement moteur & principe du mouvement ; que toute créature, les eſprits mêmes créés n'en ſont que l'occaſion, ſelon ſon decret ; qu'à la vérité les eſprits créés étant occaſion du mouvement par leur liberté, comme Dieu par la ſienne en eſt vrai principe ; On peut les nommer par diſtinction principes ſecondaires, & les créatures corporelles ou matérielles, ſeulement mobiles, véhicules, méchaniques.

Or dès que je puis m'aſſurer du mouvement, comme en effet je le puis, en m'aſſurant de ſes loix, que m'im-

porte qu'il s'execute par la créature, comme principe ou comme occaſion, comme moteur ſecondaire, ou ſeulement comme vehicule méchanique, pourvû qu'il s'execute néceſſairement. C'eſt le mouvement réel & non le nom précis de la cauſe, que je cherche : certes, ſi *aſſez fait qui fait faire*, les corps étant à Dieu occaſion néceſſaire de mouvoir, pourquoi ne les nommerons-nous pas moteurs occaſionels ? Ainſi ſans avoir égard ſi l'air eſt ou n'eſt pas *moteur* ou *mobile*, je l'appellerai avec l'Univers *moteur occaſionel.*

Quatriéme Objection. C'eſt la peſanteur qui s'oppoſe à la perpetuité du mouvement, & la légéreté qui le produit. Tout ce qui eſt peſant tend à l'équilibre, & par conſequent au repos & à la mort. C'eſt par leur liberté que Dieu & les eſprits ont la prérogative d'être moteurs. Les corps ſuivent la néceſſité méchanique de leur premiere détermination mathématique. Les eſprits ſeuls peuvent donner aux corps & ſe donner à eux-mêmes des déterminations nouvelles, ſpirituelles pour eux, méchaniques pour les corps.

Une pierre tombe, ils peuvent la relever. Elle reste immobile sur la terre, ils peuvent l'agiter : il faut pouvoir se remuer soi-même en quelque sorte pour pouvoir remuer autre chose, je dis, la remuer activement. Or l'esprit est essentiellement un *seipsum movens*, Dieu par sa nature, nos esprits par une participation de cette même nature divine,& motrice *ab intrinseco*.

Je réponds : Comment la pesanteur s'opposeroit-elle au mouvement? Etant elle-même un mouvement ou suspendu ou victorieux ? C'est toujours une tendance au centre, & une tendance actuelle & effective, selon le Pere Castel, comment s'opposeroit-elle au mouvement perpetuel, puisqu'elle peut être perpetuellement substituée par une autre pesanteur victorieuse comme l'est en effet celle de l'air dans la circulation du sang ? Sur le reste voyez l'article précédent.

Cinquiéme Objection. L'air lui-même tend au centre & à l'équilibre, & par conséquent au repos. Moins pesant relativement que la pierre, il est pourtant pesant tout comme elle, & par là

incapable d'être un moteur perpetuel ou même ſimplement un moteur.

Je réponds : en paſſant l'antecedent, je nie la conſéquence par les raiſons ſuſdites. J'ajouterai *gratis* que tout ce qui tend au centre, eſt peſant ; & leger, tout ce qui tend à s'en éloigner. Qu'une legereté relative n'eſt rien, puiſque c'eſt une vraye peſanteur, quoique moindre : que la légereté comme la peſanteur peut operer le mouvement, & par conſéquent le mouvement perpetuel ; mais que je n'y employe que la peſanteur, & que l'une & l'autre ſont réelles, étant des impreſſions du dehors.

Repliques. 1°. Notre corps n'eſt une machine de mouvement perpetuel, qu'autant qu'elle eſt unie à un eſprit capable de la remonter : auſſi dès que cet eſprit s'en détache, le mouvement ceſſe.

2°. Point de vapeurs, de pluyes, & de rivieres ſi on ôte l'action des créatures libres. Voyez le traité cité de la peſanteur univerſelle des corps. Voyez le auſſi pour la perpetuité du mouvement univerſel.

3°. Quand les eſprits créés ne ſe-

roient pas de vrais moteurs, mais comme le prétend Descartes de simples causes occasionelles, la liberté fait tout ici, les corps n'en sont pas capables.

4°. La pesanteur tend à l'équilibre, & au repos invariablement. C'est-là une démonstration à laquelle on n'a jamais répondu, & jamais on n'y répondra, parce qu'on ne répond ni contre l'expérience ni contre la Géométrie.

5°. L'air tend à l'équilibre & au repos, tout comme la pierre, le plomb, &c.

6°. Enfin le sçavant Auteur a annoncé une machine de mouvement perpetuel : On veut bien le renvoyer à sa propre expérience pour derniere replique.

ALLEMAGNE.

DE KONIGSBERG.

M. Charles Henri Rappolt, Professeur d'Histoire Naturelle, a fait imprimer une Dissertation, intitulée : *Quæstio Naturalis Prussica de Oolitho Regiomontano, an caviarium Petrefactum?* L'Auteur trouva la pierre en question, il y a plus de deux ans aux environs de

cette ville. Quelques expériences réïterées lui ont donné lieu de croire que c'étoit du Caviar petrifié. On ſçait que le Caviar, ſorte de mets ou de ragoût fort commun dans les pays du Nord, n'eſt autre choſe que des œufs d'Eturgeon ſaupoudrés de ſel, qu'on a ſoin d'expoſer au ſoleil, & de remuer pluſieurs fois le jour. Après l'avoir arroſé de vinaigre, on le mange ſur le pain, ou en ſalade, comme les anchois, ou comme ces œufs de poiſſon ſalé, *Salſamenta piſcium*, connus ſous le nom de boutargues.

DE NUREMBERG.

M. Celſius, Profeſſeur d'Upſal en Suede, a fait imprimer pendant ſon ſéjour à Nuremberg, trois cens ſeize Obſervations ſur les lumieres Boreales depuis l'an 1716, juſqu'à l'an 1732.

DE FRANCFORT SUR LE MEIN.

On a publié *in-folio* la ſeconde partie de la Chronique de cette Ville, dont on eſt redevable à feu M. Achille Auguſte Lerſner. L'ouvrage eſt enrichi de figures.

DE RINTELN.

M. Jean Godefroy Schaumburg, a mis au jour des Observations sur les anciennes Constitutions des Empereurs, en particulier sur celles qui sont citées dans les Instituts, & omises dans le *Codex repetitæ prælectionis.*

DE BRUNSVICH.

On a mis en vente un ouvrage important dont voici le titre : *V. D. M. Dedelebii in principatu Halberstadiensi Societatis Scientiarum Regiæ Berolinensis & Lipsiensis Teutonicæ Societatis Collegæ Exercitatio Historico-Critica de Martyribus Christianis, odii humani generis convictis ad locum insigniorem Taciti Annal. XV. c. 44. qua virorum celeberrimorum in hunc locum Commentarii dijudicantur, & probabilior verborum sensus, ex Historiâ sacrâ, patribus, jure Romanorum Cornelianæque dictionis indole demonstrantur.*

DE ÏENE.

On a réimprimé une Dissertation

de M. Walch, ſur l'art de connoître les differens caracteres des hommes. *De Artè aliorum animos cognoſcendi.*

On attribuë à M. Struve une Diſſertation anonyme nouvellement imprimée, ſur la ſucceſſion des femmes aux Etats de la Maiſon d'Autriche. *De ſucceſſione Fœmineâ in Regna & Provincias Auſtriacas.* A la ſuite de cet ouvrage eſt la Pragmatique-Sanction avec les titres de l'érection de l'Autriche en Duché, par l'Empereur Frideric I, & de la ſucceſſion accordée à la ligne feminine, au défaut de la ligne maſculine.

D'ERFORT.

M. le Docteur Bruckmann, & M. le Docteur Jean-Jerôme Kniphoff, ont publié deux Lettres ſur une nouvelle maniere de faire prendre au papier la couleur & la figure des herbes, pourvû qu'elles ne ſoient ni ſéches ni trop humides.

DE HALLE.

M. Hoffman a donné au public, une Diſſertation *de Spaſmis Gulæ infe-*

rioris, une autre *de motuum convulſivorum vera ſede & indole*, & une troiſiéme *de ebore foſſili ſuevicorum Hallenſi.* Les Libraires ont mis en vente le premier volume de ſon ouvrage, intitulé : *Conſultationes & Reſponſa Medica.* Sa *Medicina Rationalis, Syſtematica*, a été réimprimée depuis environ un an à Bâle & à Veniſe.

Jean-Jule Hecker un des Regens du *Pædagogium Regium*, a publié en Allemand une *Introduction à la Botanique.* A la tête de cet ouvrage *in*-8°. eſt une Préface de M. Hoffman.

On débite depuis peu, une Diſſertation *de Auro Vegetabili Pannoniæ*.... Un recueil Allemand d'obſervations & d'Expériences de Phyſique, qui a pour titre Latin : *Specimen amœnitatum naturæ & artis*..... *Origines & Antiquitates Margraviatus Miſnici, ubi de veterum Margraviorum Rebus geſtis, uſque ad obitum Conradi magni, fide optimorum ſcriptorum & monumentorum exponitur, variique Doctorum virorum errores deteguntur atque emendantur.* M. Videburg, Auteur de ce dernier ouvrage, en fera ſucceder un autre qui

comprendra tout l'intervalle du tems qui s'eſt écoulé depuis Conrad le Grand, juſqu'à Frideric le Belliqueux premier Electeur de Saxe de la Maiſon de Miſnie.

DE LEIPSICH.

On attend avec empreſſement l'ouvrage que M. Clodius promet ſur la nouvelle Imprimerie de Conſtantinople. Il y rendra compte des Livres ſuivans, imprimés dans cette Capitale de l'Empire Othoman. 1. *Traduction Turque du Dictionnaire Arabe de Gieuhari.* 2. *Deſcription des guerres Maritimes.* 3. *Chronique d'Egypte.* 4. *Chronique des Indes.* 5. *Hiſtoire des Caliphes.*

Le Docteur Menke a fait réimprimer un ouvrage ſatyrique, intitulé: *Reſpublica Juriſconſultorum.* M. Joſeph Aurele *de Januario*, Avocat de Naples, eſt Auteur de cette Satyre, où les Juriſconſultes ne ſont pas épargnés.

ECOSSE.

D'EDIMBOURG.

M. le Chevalier Lindſey, Membre

du Parlement pour cette Ville, a publié *The interest of Scotland considered, &c.* C'est-à-dire, Considerations sur l'interest de l'Ecosse, par rapport à la Police en occupant les Pauvres à l'Agriculture, au Commerce, aux Manufactures, & à la Pêche. Vol. *in*-8°.

On recherche avec empressement l'ouvrage *in-folio*, intitulé : *The History of the affairs of church and State in Scotland, &c.* Ou Histoire Ecclesiastique & Civile d'Ecosse, depuis le commencement de la Réformation, sous le Regne de Jacques V, jusqu'à la retraite de la Reine Marie en Angleterre, l'an 1568. L'Auteur de cet Ouvrage, M. Robert Keith, Evêque non jurant, y peint des couleurs les plus vives, le Fanatisme de Buchanan & & de Jean Knok. Il y retrace les fureurs de l'un & de l'autre, contre Marie Stuart, & contre l'Etat Monarchique, en un mot, il y rappelle tous les attentats du parti Presbyterien, pour sapper les fondemens de la Religion & de l'autorité Souveraine.

ANGLETERRE.

M. Oldisvorth, a mis au jour *The accomplished Senator*, *&c.* C'est-à-dire, *le Senateur accompli*, *&c.* Ouvrage traduit de l'original Latin de Laurent Grimald Gozliski, Senateur, Chancelier de Pologne, & Evêque de Posnanie, sur l'édition imprimée à Venise en 1568 *in*-4°. L'Auteur qui vivoit sous le Regne de Sigismond II, présente dans son Livre, l'idée d'un grand Magistrat & d'un grand Ministre. Il y traite des vertus, des connoissances & des talens qui conviennent à un homme d'Etat pour remplir avec honneur les devoirs du Ministere & de la Magistrature.

The Nature of Patronage, *& The Duty of Patrons.* C'est le titre d'un Livre Anglois qui traite de la Nature du droit de Patronage, & des devoirs de ceux qui ont ce droit; en quatre Lettres, par un Anonyme, qui se déguise sous le nom du *Genevosus.*

On a publié une Histoire du Théatre Anglois, où l'Auteur examine les piéces les plus célébres, & rend compte du succès de leur représentation,

J. Wilcox débite un volume *in*-8°. qui a pour titre, *Uranoſcopia ; or The contemplation of Heaven, &c.* Par M. Charles Leadbetter Maître de Mathématiques. Cet ouvrage renferme la Théorie du Ciel, ou l'équation du tems démontrée, la méthode d'obſerver l'entrée du Soleil dans chacun des points de l'Ecliptique, de trouver l'Aphelie, & l''eccentricité des planétes, de déterminer le plus grand éloignement de Venus, & de Mercure par rapport au Soleil, le mouvement moyen de la terre, ſes aphélies, & la retrogradation de l'équinoxe, le lieu véritable & apparent & de la Lune par le calcul & les Obſervations, la véritable heure de la nuit par les étoiles en ſe ſervant d'un nouveau quart de cercle. L'Auteur propoſe enſuite l'explication & la démonſtration de la méthode de Kepler & de Flamſtead, pour ſupputer les tems des éclypſes du Soleil les plus remarquables. Suivent de nouvelles tables, la paralaxe de la Lune dans ſa hauteur, ſa longitude & ſa latitude.

FRANCE.

De Paris.

On débite à Paris les Ouvrages ſuivans :

Joannis Freind. *M. D. Sereniſſimæ Reginæ Carolinæ Archi-Atri opera omnia medica, Editio altera Londinenſi multo accuratior & correctior.* Chez Guillaume Cavelier, ruë S. Jacques au Lys d'or.

Deſcription de l'Egypte, contenant pluſieurs remarques curieuſes ſur la Géographie ancienne & moderne de ce pays, ſur ſes monumens anciens, ſur les mœurs, les coutumes & la Religion des Habitans, ſur le Gouvernement & le Commerce, ſur les Animaux, les Arbres & les plantes, &c. Compoſée ſur les Mémoires de M. de Maillet, ancien Conſul de France au Caire, par M. l'Abbé le Maſcrier, ouvrage enrichi de Cartes & de figures. A Paris, chez Louis Genneau, & Jacques Rollin, Quay des Auguſtins. 1735.

Reflexions Critiques ſur les Hiſtoires des anciens peuples Chaldéens, He-

breux, Phéniciens, Egyptiens, Grecs, &c. juſqu'au tems de Cyrus. Deux volumes *in* 4°. par M. Fourmont l'aîné, Profeſſeur en Langue Arabe, au College Royal de France, aſſocié de l'Academie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, Interpréte & Soûbibliothécaire du Roy, &c. Dans le premier Livre l'Auteur examine le fragment de l'Hiſtoire Phénicienne de Sanchoniaton; conſervé par Euſebe. Il réforme dans le ſecond; la Chronologie, & donne l'origine Hiſtorique des Dieux de l'Egypte & de la Grece, de la Phénicie, &c. Dans le troiſiéme il s'attache à réfuter Scaliger, Petau, Uſſerius, Marsham, Pezron, &c. Il explique les difficultés Chronologiques de l'ancien Teſtament, & de l'Hiſtoire Babylonienne, Aſſyrienne, Grecque, Chinoiſe, &c. A la fin eſt un Canon Chronologique de l'Empire de la Chine, avec les noms de ſes Empereurs en Lettres Latines, & en caracteres Chinois, tirés des Annales mêmes, l'idée des tems avant le déluge & une récapitulation.

Hiſtoire Générale des Auteurs Sacrés & Eccleſiaſtiques, qui contient leur Vie, le Catalogue, la Critique, le

jugement, la Chronologie, l'Analyſe & le dénombrement des différentes éditions de leurs ouvrages, ce qu'ils renferment de plus intéreſſant, ſur le dogme, ſur la morale, & ſur la diſcipline de l'Egliſe; l'Hiſtoire des Conciles tant Généraux que particuliers & les Actes choiſis des Martyrs, par le R P. Remy Ceillier, Bénédictin, de la Congrégation de S. Vanne, &c. Tome V. *in*-4°. chez la Veuve le Mercier, & Ph. N. Lottin, rüë S. Jacques, & Polus du Mênil, Grand'Salle du Palais. 1735.

Catalogue des arbres & arbriſſeaux qui ſe peuvent élever en pleine terre aux environs de Paris. De l'Imprimerie de Joſeph Bullot, rüë de la Parcheminerie 1735. *in*-8°.

Traité des Minorités, Tutelles, Curatelles des Gardes & des Gardiens, de la puiſſance paternelle, de la Garde & Patronage Feodaux, de la continuation de la Communauté à l'égard des Mineurs, & des droits des enfans Mineurs, avec les Reglemens & Arrêts intervenus à ce ſujet, conformément aux differentes coutumes & aux divers uſages du Royaume. Vol. *in*-4°. chez Mouchet, Grand'Sale du Palais.

Le Sieur Bailleul Géographe demeurant sur le Perron du Palais Royal de la sainte Chapelle, a mis au jour une nouvelle Carte du Royaume de Portugal, & deux autres dont l'une comprend le cours du Rhin, & l'autre le Wirtemberg.

Histoire des Séquanois & de la Province Séquanoise, des Bourguignons, & du premier Royaume de Bourgogne, de l'Eglise de Besançon jusques dans le sixiéme siecle & des Abbayes nobles du Comté de Bourgogne, S. Claude, Baume, Gigny, Château-Châlon, Baume-les-Dames, Lons le-Saunier, Migette, & Montigny, depuis leur fondation jusqu'à present: par M. F. J. du Nod, ancien Avocat au Parlement, & Professeur Royal en l'Université de Besançon. Chez Briasson, Libraire ruë S. Jacques. 1735. Vol. *in*-4°.

Avis désintéressés sur les derniers écrits publiés par les Cours de Vienne & de Madrid, au sujet de la guerre présente, avec quelques Observations de droit sur l'article cinquiéme de la quadruple alliance, & le supplément

au recueil des piéces citées dans la réponse de la Cour de Vienne à la déclaration de guerre de l'Espagne, où l'on trouvera les mêmes piéces que la même Cour a jugé à propos de ne pas exposer au public. 1735. vol. *in*-4°. chez Coignard & Boudet, ruë S. Jacques.

Histoire des Révolutions de Pologne depuis le commencement de cette Monarchie jusqu'à la mort d'Auguste II. Deux volumes *in*-12. Par M. l'Abbé des Fontaines. 1735.

Description du Gouvernement de Bourgogne, suivant ses principales divisions Temporelles, Ecclesiastiques, Militaires & Civiles, avec un Abregé de l'Histoire de la Province, & une Description particuliere de chaque Païs, Villes, Bourgs, Paroisses & autres Communautés qui dépendent de ce Gouvernement: par le sieur Garreau, seconde édition, corrigée & considerablement augmentée. Imprimé à Dijon, chez A. du Fay, Imprimeur & Libraire des Etats, de la Ville & de l'Université. 1734. & se vend à Paris, chez Briasson, ruë S. Jacques à la Science. vol. *in*-8°.

Analyse des Infiniment petits, comprenant le calcul intégral dans toute son étenduë, avec son application aux quadratures, rectifications, cubatures, centres de gravité, de percussion, &c. De toutes sortes de courbes : Par M. Stone, de la Societé Royale de Londres, servant de suite aux Infiniment Petits de M. le Marquis de l'Hôpital, traduit en François, par M. Rondet, Maître de Mathématiques. Chez Michel Gandouin, Quay de Conty, & P. Fr. Giffard, ruë S. Jacques. 1735. vol. *in*-4°.

Les Vies des Hommes Illustres omises par Plutarque, Tome 9. contenant *Annibal*, par M. Dacier. *Enée, Tullus Hostilius, Aristoméne, Tarquin l'Ancien. L. Junius Brutus, Gélon, Cyrus, Jason.* Traduites de l'Anglois, de Thomas Rowe, par M. l'Abbé Bellanger, chez Rollin fils, Quay des Augustins. 1734. Vol. *in*-4°.

Tables Astronomiques, dressées & mises en lumiere par les ordres & par la magnificence de Louis le Grand, dans lesquelles on donne les mouvemens du Soleil, de la Lune & des autres Planettes, déduits des seules observa-

tions, & indépendamment d'aucune hypothéſe; la poſition des principales étoiles fixes, viſibles ſur notre horizon; la méthode du calcul Aſtronomique, & le calcul des Eclypſes par la ſeule Trigonométrie rectiligne. La Deſcription, la Conſtruction & l'uſage des inſtrumens de l'Aſtronomie, pratique moderne; & pluſieurs problêmes d'Aſtronomie & de Géographie. Au méridien de l'Obſervatoire Royal de Paris, dans lequel les obſervations qui leur ont ſervi de fondement, ont été faites par M. de la Hire, Profeſſeur Royal de Mathématiques & de l'Académie Royale des Sciences, troiſiéme édition miſe en François par l'Auteur & publiée par M. G.... *in*-4°. A Paris, chez Montalant, Imprimeur, Libraire, Quay des Auguſtins.

Errata du mois de Septembre 1735.

PAge 1729 l. 12 pretions, *liſez*, prétentions. Page 1744 l. 18 d'éterdre, *liſez*, d'éteindre. Page 1746 l. 19 ſentimens froids, *liſez*, ſentimens fins. Page 1781 l. 3 qu'à ce dérangement, *liſez*, qu'au dérangement. Page 1783 l. premiere, qu'à ce grand Maître, *liſez*, au grand Maître.

Page 1786 l. 20 Ferreyra, *lisez*, Pereyra.
Page 1792 l. 18 de Beja, *lisez*, Duc de Beja.
Page 1849 l. 20 numos, *lisez*, nummos.

TABLE DES ARTICLES
pour le mois d'Octobre 1735.

ART. XCIX. LEttre du Pere Tournemine, sur l'immatérialité de l'ame. Page 1913

ART. C. Histoire Générale de Portugal. 1935

ART. CI. Lettre d'un Laïc d'Auxerre, au sujet de l'article LXX, des Mémoires de Trevoux, pour le mois de Juillet 1735. 1962

ART. CII. De la Beatification & de la Canonisation. 1982

ART. CIII. Suite & quatriéme partie des nouvelles expériences d'Optique & d'Acoustique, par le P. Castel. 2018

ART. CIV. La Statique des Végétaux & l'Analyse de l'air. 2054

ART. CV. Nouvelles Litteraires. 2074

Fin de la Table.

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LEROUGE.

A Paris, de l'Imprimerie de CLAUDE ROBUSTEL.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Novembre 1735.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trevoux, & dediés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le DUC DU MAINE.

Novembre 1735.

Imprimé à Paris, & se vend

A LYON,

Chez PLAIGNARD, rue Merciere.

M. DCC. XXXV.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois, en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9. vol.	1719.	12. v.
1702.	12. v.	1720.	5. v.
1703.	12. v.	1721.	12. v.
1704.	13. v.	1722.	12. v.
1705.	12. v.	1723.	12. v.
1706.	12. v.	1724.	12. v.
1707.	12. v.	1725.	12. v.
1708.	12. v.	1726.	13. v.
1709.	12. v.	1727.	12. v.
1710.	12. v.	1728.	12. v.
1711.	12. v.	1729.	12. v.
1712.	12. v.	1730.	12. v.
1713.	12. v.	1731.	12. v.
1714.	12. v.	1732.	12. v.
1715.	12. v.	1733.	12. v.
1716.	12. v.	1734.	12. v.
1717.	12. v.	1735.	12. v.
1718.	12. v.		

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Novembre 1735.

ARTICLE CVI.

DISSERTATION SUR LA Déesse Flora, par le P. Merlin, Jesuite.

OCcupé depuis plusieurs années à faire une revuë critique des articles les plus importans du Dictionnaire de Bayle ; j'ai crû devoir m'attacher plus particulierement à venger la Religion des insultes que cet Auteur lui fait avec un air de triomphe, qui jusqu'ici n'a que trop imposé au

commun des Lecteurs. J'ai eu ſurtout en vûë l'honneur des ſaints Peres & des Ecrivains Eccleſiaſtiques que Bayle affecte de rendre mépriſables, en leur imputant fauſſement des erreurs & des bévûës groſſieres au profit de l'incrédulité. Le public jugera du ſuccès de mon travail par les Diſſertations que j'insererai chaque mois dans ces Mémoires, juſqu'à ce que la matiere ſoit épuiſée. Je commence par celle qui concerne la Déeſſe Flora.

LACTANCE, pour rendre l'idolatrie mépriſable, & pour accréditer la foi en Jeſus-Chriſt, oppoſe la pureté de notre ſainte Religion aux infamies, dont le Paganiſme étoit un tiſſu affreux. Il reproche entr'autres choſes aux Romains le culte de Flora. C'étoit, dit-il, une courtiſane, qui ayant gagné de groſſes ſommes par ſa proſtitution, inſtitua le peuple Romain pour ſon heritier, & laiſſa un certain fonds, dont elle ordonna que les revenus fuſſent deſtinés à célébrer le jour de ſa naiſſance par des jeux

publics, *jam quanta ista immortalitas putanda sit, quam etiam meretrices assequantur? Flora cùm magnas opes arte meretriciâ quæsivisset, populum scripsit heredem, certamque pecuniam reliquit, cujus ex annuo fœnore suus natalis dies celebraretur editione ludorum, quos appellant Floralia.* [*Lactant. lib.* 1. *div. Inst. cap.* 20.] M. Bayle semble d'abord ne vouloir que douter si Lactance dit cela sur de bons mémoires; & il insinuë ensuite ouvertement, que pour soutenir la vérité, ce Pere *a mandié l'assistance du mensonge* au mot *Flora*, note H, dans le Dictionnaire Critique & Historique, dont le but est en partie de renverser tous les raisonnemens que les Peres de l'Eglise ont fait tant contre les Payens que contre les Hérétiques.

1°. M. Bayle allégue pour démentir Lactance, l'autorité ou plutôt le silence des autres Peres [note A.] Il les commet ensemble autant qu'il peut, mais toujours à tort, comme on le reconnoîtra ici avec évidence. Il assure que ni Arnobe ni S. Augustin ne disent rien de semblable touchant

Flora, quoiqu'ils reprochent aux Payens les impuretés des jeux Floraux. Cependant, ajoute-t-il, on la voit traitée de courtisane dans le Dialogue de Minutius Felix. S'il est donc constant qu'Arnobe & S. Augustin tiennent le même langage que Minutius Felix, & qu'ils representent aussi Flora comme une courtisane, il se trouvera que M. Bayle pour calomnier Lactance, aura lui-même *mandié l'assistance du mensonge*, & que la censure, dont il charge ce Pere retombe sur lui. Voici le passage de Minutius Felix. *Acca Larentia & Flora meretrices propudiatæ inter morbos Romanorum & Deos computandæ.* (*in Dialogo cui nomen Octavius.*) Arnobe s'exprime en ces termes *l. 3. adversus gentes. Flora illa* MERETRIX *& sanctâ obscænitate ludorum bene curat ut arva florescant.* On dira que dans presque toutes les éditions d'Arnobe au lieu de *Meretrix*, on lit *Genitrix*; mais appartient-il à un Critique profond, comme M. Bayle, de le dire? Il cite à tout propos les Commentaires du Pere Leonard le Cocq, sur les Livres de la Cité de Dieu, de S. Augustin, & il s'en ap-

puye dans la queſtion preſente ; n'a-t-il pas vû que ce Commentateur en rapportant le texte d'Arnobe, joint enſemble les deux leçons ? *Flora illa Meretrix & genitrix, &c.* (*Coqueus in lib. 4. de Civ. Dei cap.* 8.) Il a dû ſçavoir outre cela que ſuivant la déciſion du docte Gebhart Elmenhort, *Meretrix* eſt la vraye leçon [*Obſerv. ad Arnob. & in eumdem collect. variarum lect. pag.* 118. *edit. Lugd. Batav.* *1651.*]

Pour ce qui eſt de S. Auguſtin, ne déclare-t il pas aſſez clairement que Flora étoit une Courtiſane ? Car que veut-il qu'on penſe ou qu'on diſe par cette queſtion qu'il fait ? *Quæ eſt iſta Flora mater ? Qualis dea eſt, quam celebrior, & habenis effuſioribus laxata conciliat & ſibi propitiat turpitudo ?* Ne prétend-t-il pas qu'on lui réponde ; Flora étoit une fameuſe Courtiſane ? [*lib.* 1. *de Conſ. Evang. cap.* 33.] dans l'endroit même, dont M. Bayle oſe ſe prévaloir contre Lactance, le ſaint Docteur marque, que les impudicités, qui ſe commettoient aux jeux Floraux, étoient une expreſ-

ſion de la conduite de la Déeſſe, qui étoit honorée par ces jeux, & que l'on propoſoit à imiter. *Hæc ignominioſa Deorum facta vel ſceleratè turpiterquè conficta, vel ſceleratius turpiuſque commiſſa oculis & auribus publicis civitas tota diſcebat : hæc commiſſa numinibus placere cernebat : & ideo non ſolum illis exhibenda, ſed ſibi quoque imitanda credebat.* [*lib. 2. de civ. Dei cap. 27.*] Après cela notre Critique n'a-t-il pas bonne grace à conclure ainſi? Il faut que S. Auguſtin ait reconnu que ce conte de Lactance étoit mal fondé?

2°. M. Bayle croit bien détruire ce prétendu conte de Lactance, en faiſant voir que le culte de Flora eſt plus ancien que Rome. Ce culte, dit-il, fut inſtitué dans Rome par Tatius, Roy des Sabins & Collegue de Romulus : d'où il s'enſuit que cette Déeſſe a été ſervie par les Sabins, avant que Rome fût bâtie. Il apprend cela de Voſſius, [*lib. 2. de orig. Idolol. cap. 12.*] lequel a pour garant Varron ; [*lib. 4. de linguâ Latinâ.*] Et celui-ci Ennius dans ſes Annales, qui ne ſubſiſtent plus. De-là M. Bayle con-

clut : *Flora n'étoit donc pas une Courtisane, qui eût choisi le peuple Romain pour son heritier.* Il se hâte trop de tirer ses conséquences. Je vais renforcer l'objection, elle n'en sera pas meilleure. Pline fait mention d'une statuë de Flora faite par Praxiteles [*Plin. hist. nat. lib.* 36. *cap.* 5.] Justin assure que les Phocéens qui fonderent Marseille, solemnisoient la fête de Flora. [*lib.* 43.] Ainsi le culte de cette Déesse avoit vraisemblablement passé de la Grece en Italie. Je promets d'anéantir absolument cette difficulté ; mais je commence par en faire sentir la foiblesse. M. Bayle a lû sans doute cette strophe de la seconde Ode d'Horace :

Sive mutatâ juvenem figurâ
Ales in terris imitaris almæ
Filius Majæ, patiens vocari
Cæsaris ultor.

comme ce Poëte flatte Octavien Cesar d'être Mercure, la Jeunesse débauchée de Rome, n'a-t-elle pas pû flatter la Courtisane Flora d'être la Déesse Flora ? Et comme il pouvoit, ce semble,

arriver que la flatterie d'Horace eût une telle vogue parmi les Romains, que lorſqu'Auguſte fut mis au nombre des Dieux, on confondît la divinité de Mercure avec la ſienne; eſt-ce une choſe ſi incroyable qu'après la mort de la Courtiſane Flora, on ne la diſtinguât plus de la Déeſſe Flora, & que les jeux fondés pour celebrer le jour natal de la Courtiſane fuſſent regardés comme une céremonie de religion pratiquée en l'honneur de la Déeſſe?

Mais je dis plus: ceux qui ont quelque habileté dans l'Hiſtoire des apothéoſes payennes doivent convenir avec moi que les anciennes étoient bien differentes des dernieres. Celles-ci augmentoient le nombre des Dieux, celles-là conſiſtoient à faire paſſer un homme qui venoit de mourir pour une de ces divinités, qui étoient déja reconnuës & adorées. Pourquoi l'apothéoſe de la Courtiſane Flora auroit-elle été d'une autre eſpece que celle de Romulus, qui fut mis au nombre des Dieux par les Romains, & les Sabins réunis enſemble, &

nommé Quirinus? C'est-à-dire, qu'on lui appropria la Divinité de Quirinus, qui étoit le Dieu tutelaire de la Ville de Cures, Capitale du Païs des Sabins. Est il possible que le sçavant M. Bayle n'ait pas sçû que le culte de Quirinus a été introduit dans Rome par Tatius Roy des Sabins, aussi bien que celui de Flora, du vivant de Romulus & avant son apothéose? Comment ce fin Critique ne s'est-il pas apperçû que le même passage de Varron, qui prouve que la Déesse Flora fut servie par les Sabins, avant que Rome fût bâtie, prouve la même chose du Dieu Quirinus? *Sabinorum linguam olent (res) quæ Tatii regis voto sunt Romæ dedicatæ, nam ut annales dicunt, vovit Opi, Floræque; Dijovi, Saturnoque; Soli Lunæque; Volcano, Summanoque; itemque Larundæ, Termino, Quirinoque, &c.* [*lib.* 4. *de linguâ latinâ pag.* 14.] Mais on peut avoir beaucoup lû sans avoir lû Varron, & M. Bayle s'en est rapporté à Vossius. Que ne lisoit-il donc bien Vossius, il auroit vû que de l'aveu de Vossius même la divinité de Romulus étoit em-

pruntée de celle de Quirinus Dieu tutelaire de la Ville de Cures Capitale des Sabins, & cela dans le même endroit qu'il dit avoir lû. *Mortuo Romulo inque Deos relato, prævalentibus Sabinis, id nomen datum quod Curibus habuerat Deus tutelaris : indeque & ipse Curinus vocatus.* [*lib.* 1. *de orig. Idolol. cap.* 12. *pag.* 88. *edit. Amst.* 1641.] Or si ce raisonnement est faux, le Dieu Quirinus fut servi par les Sabins avant que Rome fut bâtie, donc le Dieu Quirinus n'est pas Romulus premier Roy des Romains; celui-ci sera-t-il vrai? La Déesse Flora fut servie par les Sabins, avant que Rome fut bâtie; donc la Déesse Flora n'est pas une Courtisane, qui ait institué pour son heritier, le peuple Romain.

L'Ecriture sainte nous assure [*sap.* 13. 2.] que le feu, l'air, l'eau, les étoiles, le soleil, la lune furent les premiers objets d'un culte superstitieux. On l'étendit bien-tôt à toutes les causes particulieres des effets que nous voyons dans la nature, moraux ou physiques. On fit de la nuit & du

jour, des vices & des vertus, de toutes les paſſions, de la fortune, de la guerre, de la victoire, de la paix, autant de divinités, que par une erreur groſſiere on avoit perſonnaliſées. On ſe repreſenta ſurtout comme un Dieu tutelaire la cauſe du bien qui arrivoit au païs & au lieu qu'on habitoit. Dans la ſuite on confondit peu à peu ces Dieux avec quelques hommes extraordinaires & fameux par leurs bonnes & leurs mauvaiſes qualités : par exemple, la force & la vertu répanduë dans l'air avec un Jupiter, la force & la vertu répanduë dans la mer avec un Neptune, la fécondité de la terre avec Cerés, le ſoleil avec Apollon, le feu avec Vulcain, &c. Alors on commença à concevoir des Dieux qui étoient nés comme les hommes, de qui on les diſtingua bientôt par des fabuleuſes généalogies : & il en reſta toujours un certain nombre, dont on n'imagina point l'origine, qui continuerent à être des perſonnages en l'air & en idée. Les premieres apothéoſes cauſent un grand embaras dans la mythologie. Pluſieurs Rois devenus Dieux

par la ſuperſtition des peuples ſe volerent les uns aux autres la divinité des airs, & pluſieurs héros celle de la force ou de la vertu ſupérieure à tous les dangers, & à tous les travaux, &c. De là tant de Jupiters & d'Hercules; car ces mots étoient moins des noms propres que des titres d'honneur, dont le premier ſe donnoit communément aux Rois & l'autre aux hommes illuſtres par leurs hauts faits. Pour la Courtiſane Flora elle n'eut à diſputer avec perſonne l'Intendance des fleurs, elle trouva la place encore vuide.

En effet du tems des premiers Rois de Rome la Déeſſe Flora étoit encore un perſonnage chimerique & qui ne ſubſiſtoit que dans l'imagination, c'eſt Varron qui nous l'aſſure: car en parlant des noms que portoient les divers Pontifes établis par Numa Pompilius, il diſtingue ceux dont l'origine eſt claire, & ceux dont l'origine eſt obſcure. Il met au nombre de ces derniers, *Dialis*, qui étoit le nom du Grand Prêtre de Jupiter, où il y a de l'obſcurité, parce qu'il n'eſt point

formé naturellement du mot *Jupiter.* Il en rend lui-même cette raiſon, [*lib.* 4.] mais elle ne convient nullement aux noms de pluſieurs autres Pontifes, dont il dit auſſi que l'origine eſt obſcure. *Eumdem Pompilium Numam ait (Ennius) feciſſe flamines, qui cum omnes ſint à ſingulis diis cognominati, in quibuſdam apparent etyma, ut cur ſit Martialis, Quirinalis. Sunt in quibus flaminum cognominibus latent origines: ut qui ſunt in verſibus plerique, Volturnalis, Palatualis, Furinalis, Floralis, Falacer*, (je crois qu'il faut lire *Falacrinus*) *Pomonalis, obſcura eſt eorum origo. Volturnus, Palatua, Furina, Flora, Falacer, Pomona pomorum patrona.* [*lib. 6. de linguâ latinâ pag.* 25.] Sa penſée n'eſt pas ſans doute que les mots *Martialis* & *Quirinalis*, viennent manifeſtement des mots *Mars* & *Quirinus*; & qu'au contraire il faut deviner que les mots *Volturnalis, Palatualis, Furinalis, Floralis, Falacer, Pomonalis*, viennent des mots *Volturnus, Palatua, Furina, Flora, Falacer, Pomona.* Il veut dire plutôt que Mars & Quirinus, ſont

inconteſtablement des perſonnages réels; mais qu'on ne ſçait ce que c'eſt que le Dieu Volturne, quoique l'on connoiſſe une riviere de ce nom; ce que c'eſt que la Déeſſe Palatue, qu'on diſoit habiter ſur le Mont-Palatin & l'avoir pris ſous ſa protection; ce que c'eſt que la Déeſſe Furina & le Dieu Falacer, qui protegeoient quelques-autres lieux de Rome ou d'auprès de Rome (*in Antonini itinerario Falacrinus locus.*) Enfin ce que c'eſt que la Déeſſe Flora, qui procuroit une belle fleuraiſon aux plantes & aux arbres, & la Déeſſe Pomone, de qui on attendoit l'abondance & l'heureuſe maturité des fruits.

Il eſt évident que le docte Romain parle de la Déeſſe Flora ſelon l'idée qu'on en pouvoit avoir du tems de Numa Pompilius, avant l'apothéoſe de la Courtiſane. Son ſilence & celui des autres Auteurs profanes, touchant ce qui eſt arrivé depuis, ne doivent point balancer un moment l'autorité de Minutius Felix, d'Arnobe, de Lactance, de S. Auguſtin, qui diſent poſitivement que la Déeſſe Flora étoit

une Courtisane. Ils le disent après avoir lû & bien compris beaucoup plus d'ouvrages des Ecrivains payens, que nous n'en avons maintenant entre les mains; ils les citent très-souvent & avec justesse; & on ne peut nier que la parfaite connoissance de ces ouvrages n'appartînt autant à la profession d'Avocat, qui étoit celle de Minutius Felix, qu'à l'emploi de Rhéteur, qui a occupé quelque tems S. Augustin, & qu'ont exercé toute leur vie Arnobe & Lactance. Qui doute qu'ils n'ayent eu de bons mémoires, pour avancer un pareil fait? C'est un réproche qu'ils font aux Payens hautement & publiquement; & de ce qu'ils n'en apportent point de preuves, c'en est une pour nous la plus grande & la plus complette que nous puissions souhaiter. Nous voyons qu'ils n'en avoient pas besoin, qu'ils n'avoient aucun lieu de craindre qu'on les contredît, & qu'ils parloient sur la notorieté publique. Nous concevons d'ailleurs que ceux qui étoient attachés au Paganisme avoient interêt, surtout depuis la naissance du Christianisme, de

ſupprimer ou de pallier & de colorer tout ce qui étoit plus capable de décrier l'un & d'accréditer l'autre.

3°. M. Bayle tire un autre argument de l'inſtitution des Jeux Floraux, telle qu'elle eſt racontée par les Auteurs Profanes. Velleius Paterculus, [*lib.* 1. *cap.* 14.] & Pline [*lib.* 18. *cap.* 29.] marquent la premiere inſtitution des Jeux Floraux vers l'an 513 de Rome. Cette époque doit être bien poſterieure tant à la fondation qu'à l'apothéoſe de la Courtiſane. Selon Ovide [*Faſt. lib.* 5.] la dépenſe de ces Jeux fut priſe ſur les amandes qu'on impoſa à ceux qui s'étoient appropriés les terres de la Republique; ils n'avoient donc pas été fondés par une Courtiſane. Depuis ce tems-là juſqu'en l'année 580 ils ne furent point célebrés annuellement, mais ſeulement en cas que l'intemperie de l'air & des ſaiſons le demandât, ou que les Livres des Sybilles l'ordonnaſſent. Nouvelle preuve contre Lactance, dit M. Bayle. Mais tout cela empêche-t-il qu'il n'y ait eu auparavant une inſtitution annuelle de ces mêmes

Jeux, qu'on avoit cessé de celebrer, quand les fonds laissés par la Courtisane vinrent à manquer, ou pour quelqu'autre raison? Ce qui le persuade, c'est que Lactance avoit devant les yeux cet endroit des fastes d'Ovide si décisif en apparence contre lui, & qu'il le cite sans être ébranlé dans son opinion. *Eum colorem secutus Poëta non ignobilem fuisse nympham scribit, &c.* [*lib.* 1. *div. inst. cap.* 20.] Combien de renouvellemens a-t-on fait passer pour de nouveaux établissemens? Quelquefois c'est la gloire de la premiere institution qui pique la jalousie du restaurateur, & qui lui inspire le dessein d'en supprimer la mémoire, autant qu'il le peut, afin de s'assurer l'honneur de l'invention. Ici au contraire la honte de la premiere institution des Jeux Floraux fit rougir le Senat Romain. On n'eut point d'abord d'autre vûë dans ces Jeux, que de célebrer le jour natal de la Courtisane, suivant les termes de son testament & de sa fondation. Mais cela paroissant indigne & ridicule, on se servit de la ressemblance & de l'équivoque du

nom pour les changer en une céremonie de Religion & les consacrer en l'honneur de la Déesse; ce qui parut avec raison une apothéose de la Courtisane, comme celle de Romulus, quand on commença à ne le plus distinguer de Quirinus Dieu tutelaire des Sabins. *Quod quia flagitiosum senatui videbatur : ab ipso nomine argumentum sumi placuit ; & ut pudendæ rei quædam dignitas adderetur, deam esse finxerunt quæ floribus præsit.* [*Lactant. loco citato.*] On ne couvrit point par là cette infamie, on ne fit que l'augmenter. C'est pourquoi après une longue interruption ces Jeux ayant été renouvellés, on n'épargna rien pour dérober aux siécles futurs une si méprisable origine, & on donna à ce renouvellement l'air d'un premier établissement.

Il est fâcheux après tout, dira quelque Partisan de M. Bayle, que Lactance soit le seul où se rencontre un trait de l'Histoire Romaine, aussi singulier que celui là. En effet suivant la maxime constamment suivie par l'Auteur du Dictionnaire Critique &

Historique, un je ne sçai qui doit être crû sur sa parole, & sans exiger aucun garand de ce qu'il débite, si c'est quelque chose, dont le libertinage puisse profiter; mais il n'en est pas de même de ce que publie à la Cour & aux yeux de tout l'Empire un Précepteur des Césars, qui se mêle de défendre la Religion Chrêtienne. Après tant de siecles, qui ont respecté son témoignage, on s'avise de le démentir; quoiqu'un Auteur presque contemporain & payen, s'accorde en ce point avec lui, que les Jeux Floraux ont été fondés par la Courtisane Flora. C'est le vieux scholiaste de Juvenal que M. Bayle dit avoir lû. Mais 1°. a-t-il remarqué que cet Ecrivain étoit Payen? Ce qu'il dit de Moyse le démontre: *Sacerdos vel Rex ejus gentis (Judaicæ) aut ipsius quidem religionis inventor: cujus etiam Cornelius Tacitus meminit.* [*ad versum* 103. *satyræ* 14.] 2°. S'est-il apperçû que l'érudition du Scholiaste, l'élégance & la précision de son stile ne permettent pas de le placer dans un tems bien posterieur au regne de Constantin?

En effet plusieurs Sçavans ont attribué son ouvrage au Grammairien, Probus, qui vivoit sous l'Empereur Adrien. 3°. A-t-il pris garde que néanmoins cet Auteur n'a pas vêcu avant Constantin & que ses notes sur Juvenal ont été certainement écrites après la conversion de ce Prince au Christianisme ? Car il fait une manifeste allusion à la Loy du même Empereur qui défendoit qu'on ne punît aucun Criminel du supplice de la Croix. *Antiqui crucibus figebant* [*ad versum 78. satyræ* 14.] Ce Scholiaste étoit donc à peu près Contemporain de Lactance, qui fut Précepteur de Crispus César fils de l'Empereur Constantin. Or qu'est-ce que ce sçavant Payen dit des Jeux Floraux ? *Hi ludi à Florâ meretrice instituti sunt in honorem Floræ deæ, quæ Floribus præest ludi sunt impudici.* [*ad versum* 249. *satyræ* 6.] Mais en tout cas, répond M. Bayle (note A.) il ne dit point comme Lactance que la Courtisane Flora ait institué ces Jeux pour elle-même. Mauvaise défaite. Il dit ce que Lactance fait entendre que les Payens disoient

de

de ſon tems, parce qu'ils avoient interêt de ne pas avouer qu'on eût fait l'apothéoſe d'une Courtiſane, n'y qu'on célebrât ſon jour natal par des Jeux publics.

Après avoir juſtifié Lactance contre la calomnie de M. Bayle, je ne puis m'empêcher de relever une énorme bévuë où tombe ce grand Critique, dans la cenſure qu'il fait d'un endroit de Voſſius, à qui il reproche de n'avoir pas entendu ce Pere. Il eſt vrai, Voſſius s'eſt trompé, mais M. Bayle n'a ſçû montrer ni comment ni pourquoi, & la preuve qu'il apporte pour vérifier la mépriſe de Voſſius en eſt une ſi grande, qu'elle auroit dû le couvrir de confuſion, ſi de ſon vivant on la lui avoit reproché. Voici de quoi il s'agit. Les Auteurs font mention de deux Courtiſanes fameuſes appellées l'une & l'autre Acca Larentia. La premiere fut nourrice de Romulus. La ſeconde vivoit ſous Ancus Martius, & étoit ſurnommée Faula. Lactance reproche aux Romains l'apothéoſe de la premiere; il ajoute qu'ils rendent auſſi les honneurs

divins à la seconde, qui selon Verrius étoit la Concubine d'Hercules. *Nec hanc solum Romani meretricem colunt, sed & Faulam quoque, quam Herculis scortum fuisse Verrius scribit.* Ensuite il parle de Flora dans les termes que j'ai rapportés ci-dessus. Vossius prétend que Lactance n'a point distingué Faula de Flora, mais qu'au lieu de *Faula*, il faut lire dans son texte *Flaura*. Or *Flaura* étoit l'ancienne orthographe de *Flora*; c'est ainsi que *Caudex* fut changé en *Codex*, &c. M. Bayle refute ainsi Vossius : „ Tout » cela tombe par terre, dès qu'on » songe que la Déesse Faula de Lac» tance a été Concubine d'Hercules, » & que la Flora, dont il parle, lais» sa tous ses biens au peuple Romain. » Voilà comment faute d'attention » les Auteurs les plus célebres tom» bent dans de grosses méprises.

M. Bayle a la bonté de fournir luimême un exemple qui fait toucher au doigt la vérité de sa belle Sentence. Est-ce faute d'attention ou d'une véritable érudition? Si Vossius avoit vêcu, quand le Dictionnaire Critique & Hi-

ſtorique commença à paroître avec l'admiration des demi-ſçavans & l'applaudiſſement des libertins, il auroit bien fait voir à notre Critique, que pour un homme qui fait montre de tant de lecture & d'une lecture exacte, c'eſt une ignorance craſſe, que d'appeller *groſſe mépriſe* la perſuaſion & la reconnoiſſance de ce fait, qu'une Concubine d'Hercules laiſſa tous ſes biens au peuple Romain. Vous êtes-vous figuré, lui diroit-il, que cette Concubine devoit vivre au tems des travaux d'Hercules & de ſon ſéjour en Italie, & qu'il falloit qu'elle fût plus vieille qu'aucune Sybille, pour avoir été aimée d'Hercules & vû les Romains? Quelles études avez vous donc fait? Sont-ce les collections de quelque écolier que vous mettez en œuvre? Macrobe eſt l'*A*, *B*, *C*, de tout homme qui ſe pique d'érudition litteraire. N'y avez-vous point lû que ſous le regne d'Ancus Martius un fripon qui avoit la garde du Temple d'Hercules, où il n'étoit pas permis aux femmes d'entrer, y introduiſit par privilege cette Acca Larentia ſurnom-

mée Faula, & qu'elle paſſa enſuite pour la Concubine d'Hercules. J'ai cité le Livre & le Chapitre dans l'endroit même de mon ouvrage que vous avez la témérité de cenſurer. [*Saturn. lib.* I. *cap.* 10.] *Ferunt enim regnante Anco æditurum Herculis per ferias otiantem, Deum teſſeris provocaſſe ipſo utriuſque manum tuente, adjectâ conditione, ut victus cœnâ ſcortòque multaretur. Victore itaque Hercule Accam Larentiam nobiliſſimum per id tempus ſcortorum intrà ædem incluſiſſe cum cœnâ...... Eveniſſe itaque ut egreſſa à Carutio capto ejus pulchritudine compellaretur; cujus voluntatem ſecuta, ſumptaque nuptiis, poſt obitum viri bonorum ejus facta compos, cum decederet, populum Romanum nuncupavit hæredem, & ideo ab Anco in velabro loco celeberrimo urbis ſculpta eſt, ac ſolemne ſacrificium ei conſtitutum.*

M. Bayle auroit ſans doute profité de cette correction, que lui auroit fait Voſſius, & il ſe ſeroit humblement retracté dans une ſeconde édition de ſon Dictionnaire, où il auroit cherché à ſe conſoler de cette mortification

par l'infame plaisir de mettre en François avec le moins de pudeur qu'il auroit pû & d'accompagner de reflexions les plus cyniques cette petite historiette. Les Lecteurs corrompus lui auroient fait grace aisément de l'ignorance ou de l'inadvertance, qui la lui avoit fait omettre, sur ce que de pareils traits n'ont pas coutume d'échapper à la liberté effrennée qu'il se donne de satisfaire son goût pour les discours impudiques. Mais peut être le ton hardi & décisif, dont il couvre le superficiel & le faux de sa vaste érudition, lui auroit fait avancer que Macrobe est l'unique Auteur, où cette historiette se trouve. Alors on la lui auroit encore montrée dans Plutarque au Livre des questions Romaines, que Vossius cite au même endroit qui est l'objet de la censure de M. Bayle. Et notre Critique auroit été confondu pour la seconde fois.

La véritable méprise de Vossius saute aux yeux dans ce Livre des questions Romaines de Plutarque. Car 1°. cet Ecrivain donne à cette Acca Larentia le surnom de Φαβόλα, que

quelques-uns de ses Interprétes Latins expriment par le mot *Fabula*, c'est manifestement le *Faula* de Verrius & de Lactance. On ne doit donc point lire dans le texte de ce dernier *Flaura* au lieu de *Faula*, & par conséquent Vossius s'est trompé dans sa conjecture, qui est que Lactance n'avoit point distingué Faula de Flora. 2°. Plutarque dit que les *Larentalia* du mois de Decembre étoient la fête de Faula, au lieu que la fête de Flora où les Jeux Floraux se celebroient à la fin du mois d'Avril, & d'autres *Larentalia*, dans le même mois en l'honneur d'Acca Larentia] nourrice de Romulus. Concluons avec un sçavant Editeur de Lactance : il y a toujours eu dans Rome tant de Courtisanes qu'il n'est pas bien important de sçavoir, à laquelle il faut rapporter l'origine des Jeux Floraux. C'est assez que la Déesse Flora passe incontestablement pour avoir été une fameuse Courtisane. *Sed cum urbs illa tot prostibulis abundaret, non multum refert, quodnam ex illis hisce potissimum ludis originem præbuerit. Sufficiat interim Flo-*

ram apud omnes occurrere ſcorti nomine famoſam Thomas Sparn. pag. 85. Une autre concluſion eſt que M. Bayle a tout lû, comme un petit maître auroit tout vû, en parcourant en poſte tous les païs du monde.

ARTICLE CVII.

*HISTOIRE CRITIQUE des Journaux, par M. C*** Deux Volumes* in-12. *premier Volume, pages 323. ſans l'Avertiſſement, ſecond Volume 236. A Amſterdam, chez J. F. Bernard.* 1734.

LE Livre dont nous allons parler, peut adoucir en quelque maniere l'humeur chagrine de ceux qui regrettent les beaux tems où les Manuces & les Etiennes, imprimerent leurs propres ouvrages, & étonnerent le Public éclairé par l'érudition de leurs Commentaires, & la ſageſſe de leurs corrections, dans les nouvelles éditions qu'ils donnoient des meilleurs Auteurs. Si le Libraire à qui nous devons cette hiſtoire, n'a

pas l'avantage de l'avoir composée, il a du moins la gloire d'en avoir rassemblé les matériaux, & de les avoir mis en œuvre, en leur donnant la liaison nécessaire pour instruire & plaire, ce n'est donc point *une sottise à lui*, comme il a la modestie de l'appréhender, *d'être sorti de la classe des Libraires pour entrer dans celle des Ouvriers en litterature*. C'est un effort honnête auquel la raison veut qu'on applaudisse. C'est un exemple louable, à proposer au reste de ses Confreres. Si ces Messieurs vouloient bien se laisser toucher de l'envie de l'imiter, que nous y gagnerions! Ils examineroient en Critiques judicieux les ouvrages qu'on leur présenteroit, & sans doute qu'ils en rebutteroient un très-grand nombre: & ceux qu'ils honoreroient de leurs suffrages, ne paroîtroient qu'avec toutes les graces, & la perfection de l'art.

M. Camusat dont l'esprit & les avantures ont fait assez de bruit dans le monde, surtout parmi les gens de Lettres, avoit entrepris de composer une Histoire générale des Journaux

de l'Europe. L'execution de ce projet, quelque pénible qu'elle fût, n'auroit pas été impossible à cet Ecrivain. Il avoit du génie, de la hardiesse, beaucoup d'érudition, & de goût pour le Cabinet; mais la vivacité de son imagination & les inquietudes de son caractere, ne lui permettoient pas de tenir longtems sur les mêmes idées; un premier dessein chez lui, faisoit place presque sans intervalle à un second, & sa vie dont on nous assure qu'il avoit réculé la fin dans ses arrangemens, au moins jusqu'en 1759, n'auroit pas suffi avec le travail le plus serieux à remplir tous les plans qu'il s'étoit proposés, & que l'on a trouvés dans ses papiers. Il n'est pas étonnant après cela que ses recueils à sa mort, n'ayent rien présenté de tout ce grand projet, que ce qui regardoit les Journaux des Sçavans, & encore l'Editeur proteste-t-il qu'il a été obligé d'y ajouter un très-grand nombre d'éclaircissemens.

De sçavoir à present si le Livre tel qu'on le donne au public, est, ou bien interessant, ou aussi digne de réputation que plusieurs le prétendent, c'est

ſur quoi nous n'avons garde de prononcer. Nous connoiſſons la diverſité des goûts, & nous n'oſons la blâmer. Généralement parlant, un bon Livre n'eſt pas préciſément celui qui plaît à tout le monde, ſi l'on en excepte les ouvrages de pur amuſement ; tel eſt excellent dans le genre qu'il traite, dont la ſécheresſe & le ſérieux dégoûtent les trois quarts du monde. Les Connoiſſeurs, les Amateurs dans cette partie le recherchent, les autres le mepriſent. Ainſi, à s'en tenir à ce principe, un Critique a eu raiſon de trouver ce Livre de M. C. plein de détails ennuyeux, & languiſſans, de minucies, d'anecdotes frivoles & pedanteſques ; il a eu raiſon, dis-je, s'il n'a voulu parler que pour ceux dont l'eſprit occupé ailleurs, ne veut que ſe diſtraire ou qui nourris dans des goûts oppoſés, n'admettent dans leurs lectures que les fictions de la Poëſie, & les inſtructions faciles de l'hiſtoire; mais peut-être a-t-il tort ſi ſa déciſion s'étend plus loin; qui ne ſçait juſqu'où va la curioſité de pluſieurs de ceux qui aiment les ſciences ? Une médail-

le un peu rare tourne la tête aux plus moderés ; une dispute litteraire, en transporte plusieurs autres, au point de les rendre insensibles à tout le reste. Si ces passions ne sont ni aussi vives ni aussi générales qu'au siecle dernier, on peut pourtant assurer qu'elles ont encore assez d'empire pour faire la réputation d'un Auteur qui les flattera & qui travaillera pour elles.

Le plan que M. Camusat a suivi, est naturel, il remonte jusqu'a l'origine des Journaux, & il propose sur ce genre de travail des regles fort sages, & connuës de tous ceux qui se mêlent de reflechir. Il seroit sans doute extrêmement à souhaiter que la pratique en fût aussi aisée, que la speculation en paroît admirable. Malheureusement dans l'empire des Lettres les passions & les inclinations ont le même jeu que dans les autres gouvernemens. Ici ce sont des hommes qui administrent les affaires publiques, & là ce sont pareillement des hommes qui tiennent la plume, qui écrivent. Par tout par conséquent se trouvent les mêmes foiblesses, & à peu près les

mêmes inconveniens. L'Auteur après ce préliminaire, nous trace ensuite la vie & le caractere de ceux qui se sont distingués à la tête de cet important travail depuis son établissement : il raisonne en critique de leur maniere d'écrire, & il justifie communément ce qu'il en avance par des exemples bien choisis ; il entre dans le détail de leurs combats litteraires, & des querelles qu'ils eurent plus d'une fois à essuyer, soit de ceux qu'une excessive délicatesse empêche de se contenter d'un éloge ordinaire, soit de quantité d'autres dont des Critiques un peu trop vives & quelquefois injustes, allumerent la bile. Tout cela suppose, pour être bien entendu, une connoissance au moins imparfaite de points dont il s'agit. M. C. a l'atten tion de la donner, tantôt par les tex tes qu'il rapporte & qu'il développ pour l'ordinaire dans les proportior requises, tantôt par des notes qui su pléent à ce qu'il n'a pû faire entr dans le corps de l'ouvrage, ou qui vo indiquent les sources où vous pouv trouver la résolution de vos doute

Il y a plus encore à l'occaſion des extraits que donnoient les Journaliſtes, & des diſputes qu'ils s'attiroient; l'Auteur, ſuivant la méthode de M. Bayle, nous fait pluſieurs articles ſéparés, de quelques illuſtres Sçavans; il donne un Catalogue éxact de leurs ouvrages, il fixe l'époque de leur impreſſion, il trouve même le ſecret, en évitant la prolixité, d'en donner une idée aſſez nette, il raconte volontiers les principaux évenemens de leur vie, & ne dedaigne pas, même les plus petites avantures qu'il enchaſſe ſans grande façon dans ſes récits; perſuadé apparemment que les actions les plus ſimples peignent ſouvent mieux les hommes extraordinaires, que les traits les plus frapans. Tels ſont, entre les autres, les articles ſur l'Abbé de Bourzeis, ſur le Roy de Gomberville, ſur le célebre Juncker, ſur Tannegui le Fevre, ſur le P. Jacob, Carme, &c. avec un peu d'érudition déja, ou du goût, pour en acquerir, on lira tout cela avec plaiſir. Mais nous ne conſeillons que médiocrement de s'y arrêter, à ceux qui n'auroient pas ces premieres diſpoſitions.

Il faut rendre encore une justice à M. C. il a prévû que son travail, trop sec de sa nature, causeroit à ses Lecteurs une contention trop grande, & outre les précautions que nous venons d'indiquer, il a eu celle d'y mêler de tems en tems des digressions curieuses sur differens sujets. Par exemple, on nous apprend, & on nous prouve que c'est à Desmarets & non à Conrart que nous devons la conservation du *Car* vivement attaqué par Gomberville, qui en vouloit absolument purger la langue. Il y a encore un morceau entier & fort long sur l'origine & l'utilité des Gazettes. Gazette est, comme on sçait, le nom d'une petite monnoye de Venise, pour laquelle on avoit autrefois le cahier des nouvelles; on a ensuite transporté le nom de cette monnoye aux nouvelles même, & au cahier qui les contient.

Que l'établissement de publier les évenemens interessans, soit ancien, c'est de quoi l'on ne peut raisonnablement douter. Mais l'usage, n'en est devenu général, & bien reglé que depuis environ un siecle. Il est assez

ordinaire dans le monde d'attacher un ridicule à la lecture des Gazettes. On à bien raison, si l'on n'a en vûë dans ce mépris qu'une espece de gens, assez frivole pour ne reconnoître d'autre autorité que celle des Gazettes, ou qui n'ont de connoissances que celles qu'ils ont pû y puiser. Leur présomption ne peut-être égalée que par leur entêtement. Ils se croyent les maîtres de la societé, ils n'en sont que les tyrans; mais on auroit tort de reduire indifféremment dans cette classe abjecte, tant de gens sensés qui ne se refusent point à cette lecture, qui la recherchent même, & qui auroient de la peine à s'en priver. Qui ne sent en effet tous les secours qu'on en retire, lorsqu'on la fait assiduëment, pour perfectionner les lumieres que l'on a déja, pour être piqué de l'envie de débrouiller ce que l'on n'entend point, & ce que l'on ne seroit pas sans cela tenté de connoître, pour avoir dans la tête une position exacte des lieux les plus considerables, pour se familiariser avec les personnages qui dans chaque nation impriment le branle

principal, pour s'instruire des révolutions qui arrivent dans les loix & dans le commerce ? Nous n'avons garde de penser que ce moyen là seul suffise pour arriver à ce que nous venons d'exposer. Il en faut quantité d'autres à quelqu'un qui veut être solide dans ce qu'il sçait. Mais peut-être est-il de tous ceux que l'on doit employer, le plus aisé & le plus naturel ? L'histoire ancienne, ne seroit pas pour nous un cahos où nous nous égarons presque à chaque pas, si nos anciens avoient eu des Gazettes, & qu'elles fussent parvenuës jusqu'à nous !

Pour ce qui est de l'histoire même du Journal des Sçavans, elle ne contient rien qu'on ne sçache à peu près, pour peu que l'on soit instruit, surtout si l'on en excepte les particularités à l'infini dont nous venons de montrer que l'Auteur a gonflé son ouvrage. Tout le monde sçait que M. de Sallo fut l'inventeur de ce travail en 1665. Il demeura quelque tems sous le masque, & fut ensuite connu. Trop de liberté dans ses critiques, & quelques traits, à ce que prétend notre Auteur,

lancés mal-à-propos contre la Cour de Rome, lui attirerent des dégoûts réïterés, & il fut enfin obligé de plier sous l'orage. M. l'Abbé Gallois lui succeda en 1666, & il poussa son travail jusqu'en 1674. M. l'Abbé de la Roque le remplaça en 1675, & ne finit qu'en 1686. Après celui-ci, vint M. le Président Cousin, jusqu'en 1701. En 1702 ce travail prit une nouvelle face. On convint à la fin de ce que l'expérience avoit fait remarquer depuis longtems, qu'un seul homme ne peut suffire avec une continuité de succès, ou d'exactitude à une occupation aussi sérieuse. Où trouver d'abord quelqu'un qui excelle également dans tous les genres que doit embrasser un Journal? Et puis réussit-on à découvrir tous ces talens rassemblés dans le même sujet? Est-il à esperer qu'il ne se lassera pas, qu'il ne succombera pas bientôt sous ce poids énorme, & encore plus sous les chagrins qu'il ne manquera pas de s'attirer de la part des Auteurs, quelque précaution qu'il prenne pour flatter leur amour propre ou pour ménager

leur puerile délicatesse ? Il fut donc résolu de former une compagnie de Sçavans distingués dans chaque genre pour travailler au nouveau Journal, & ce dessein fut executé sous la direction de M. l'Abbé Bignon, M. de Fontenelles, l'Abbé de Vertot, quels noms ! Et quelques autres d'une réputation distinguée, formerent cet Areopage litteraire. Leurs décisions eurent dans le monde sçavant le succès que l'on en pouvoit espeter, & cette gloire s'est maintenuë jusqu'à ce moment, malgré les changemens que les morts & les circonstances y ont occasionné depuis l'époque célebre de 1702.

Nous n'entreprenons point ici l'examen des jugemens de l'Auteur, sur le caractere & le mérite des differens Journalistes. Ce qu'il en dit, est souvent assez conforme à ce qu'en a pensé le public. Quelquefois il y mêle ses propres réflexions, & presque toujours on peut répondre qu'elles sont d'un esprit nourri dans la liberté de penser par lui-même, & le mépris du despotisme litteraire. On ne peut nier qu'elles ne soient bien souvent aussi

heureuſes que vrayes, mais la même équité force d'avouer que la hardieſſe & la ſingularité ſont dans bien des endroits tout leur mérite. Il faudroit, pour le prouver, des diſcuſſions trop longues. Il eſt plus court de renvoyer au Livre même ceux qui voudront s'en convaincre.

A l'égard de ce que M. C. ajoute preſque à chaque page ſur la maniere de faire des extraits, & ſur les talens d'un Journaliſte, on ſeroit volontiers tenté de lui appliquer l'ancien proverbe, que les Peres les plus ſévéres, ſont ceux-là même qui ſe ſont permis plus d'écarts dans leur jeuneſſe, jamais perſonne n'obſerva moins que lui-même les regles qu'il débite avec tant de prudence, dans le tems qu'il compoſoit ſa Bibliotheque Françoiſe. Dans cette hiſtoire même, il oublie en plus d'une occaſion le caractere reſpectable de juge qu'il doit prendre, pour ſoutenir celui d'une partie animée par l'interêt, & aigrie par ſes préventions. Nous permettra-t-on, puiſque l'occaſion en eſt naturelle, d'oppoſer ici quelques-unes de nos penſées aux ſiennes,

ou du moins de montrer ce que celles-ci ont ſouvent de captieux & d'équivoque.

Qu'il y ait des regles ſages & même ſures pour bien écrire, pour faire un choix judicieux dans le compte que l'on rend d'un livre; on n'en ſçauroit douter; mais ces regles que perſonne ne conteſte, ſont toujours dans l'application ſuſceptibles de temperamens délicats. Le ſtile doit ſe meſurer à la qualité du ſujet, & il ſeroit contre la raiſon de tranſporter par tout les mêmes tons, & les mêmes inflexions, pour ainſi dire, les talens ſont avec cela partagés inégalement. L'agrément domine dans l'un, dans l'autre la ſolidité. Le grand art pour un Journaliſte comme pour quiconque fait le métier d'écrire, eſt de connoître ſon génie & de s'y conformer. Le naturel, même dans le médiocre, plaira plus que ce qui ſera guindé & contraint dans un genre plus relevé.

On demande encore s'il ſuffit pour un bon extrait de bien prendre le ſens d'un Livre, & d'en preſenter la ſubſtance, ſans ſe permettre aucune

eſpece d'aſſaiſonnement. C'eſt ſans doute le principal de ces ſortes d'ouvrages, & la partie qui en eſt la plus eſtimable. Mais ce n'eſt pas tout, il faut encore l'agrément & la vivacité. Plus on a d'exactitude d'un certain côté, plus il faut de l'autre une honnête liberté pour temperer l'auſterité qui l'accompagne. Auſſi voyons-nous que les Auteurs qui ont le mieux reuſſi dans ce genre, de l'aveu de tout le monde, ſe ſont conſtamment permis cet ingénieux ſtratagême. Bayle dans ſes Nouvelles de la Republique des Lettres, occupé de ſon ſujet, ne l'eſt pas moins de ce qui peut l'embellir; ſon imagination féconde lui préſente les traits qui conviennent à ſa matiere, & il les enchaſſe avec cette facilité que tout le monde admire. Baſnage dans un goût different, ſuit à peu près la même route. Tous les deux de ce côté-là, mériteroient tous nos éloges, ſi la liberté dont nous parlons, ne dégénéroit chez eux le plus ſouvent en licence, & s'ils ne ſubſtituoient de tems en tems au badinage ingénieux que nous voulons, les ſarcaſmes les plus

indécens & les invectives les plus passionnées.

Doit-on louer ? Les bons ouvrages s'annoncent toujours d'eux-mêmes. La meilleure façon d'assurer leur vogue, seroit d'insister sur ce qu'ils ont de bon, de neuf, de brillant. Pourquoi faut-il que mille considerations politiques, que d'incommodes bienséances vous arrachent des louanges quelquefois peu méritées, & qui, lors même qu'elles sont justes, ne peuvent qu'indisposer le public dont vous voulez séduire le suffrage ?

Doit-on blâmer ? Et qui pourroit s'empêcher de le faire, dans les cas où l'on voit les bonnes mœurs attaquées, où la Religion elle-même, livrée aux attaques d'un profane Ecrivain ? L'impartialité bien entenduë, ne porta jamais à dissimuler ces attentats ; il vous est permis alors d'élever la voix, de contredire, d'attaquer avec la force que suggere l'amour du bien & de la vérité. Hors de là, dans les chapitres indifferens, raisonnez en critique, sans passion, sans aigreur ; plus votre jugement paroît opposé à

l'Auteur, plus vous devez mettre de politesse & de douceur dans la forme dont vous l'exprimez. L'humanité & la vérité gagnent également aux procedés obligeants.

Enfin est-il aussi vrai qu'on l'a entendu dire que les Journaux ayent fait un tort réel aux bonnes études? Outre que par ce moyen nous connoissons aisément tous les Livres rares & singuliers qui s'impriment en Europe; il y a un raisonnement bien simple à faire. Ou les Journaux sont bons, & de quelle ressource pour l'instruction ne sont-ils pas à ceux que le défaut de tems ou de génie écarte des études sérieuses; ou ils sont mauvais, & leur décri assez connu, les rend nuls, & oblige de recourir à des sources plus abondantes & moins suspectes? Avant cet établissement, les bons ouvrages n'étoient connus & lûs que des véritables Sçavans. Aujourd'hui les gens habiles ou curieux de le devenir, ne les étudient pas moins; les autres en très-grand nombre, ont la facilité d'apprendre les particularités les plus importantes de la litterature, & de

s'en procurer une connoiſſance, qui, quelque ſuperficielle qu'on la ſuppoſe, eſt pourtant bien ſuperieure à l'ignorance où l'on étoit auparavant comme obligé de vivre.

A l'hiſtoire du Journal des Sçavans, on a ajouté quelques mémoires peu étendus pour ſervir à celle de pluſieurs Livres périodiques qui ont paru en France, & ailleurs. La plupart ne ſont connus que par leur titre, l'execution en ayant été preſqu'auſſi-tôt interrompuë que commencée. Ce qui nous en reſte ne peut même pour l'ordinaire nous faire regretter beaucoup que leurs Auteurs n'ayent pas pouſſé plus loin leur travail. On nous fera bien la juſtice de croire, ſans que nous en avertiſſions, que nous ne confondons pas dans cette foule d'ébauches imparfaites les Mémoires de l'Academie des Sciences, & de celle des Belles-Lettres, dont M. C. fait auſſi mention, leur réputation étant autant à l'abri de la cenſure qu'indépendante de nos ſuffrages. On a paru s'étonner que l'Auteur n'ait parlé qu'en raccourci de ces monumens ſi reſpectables dans la litterature.

litterature. Peut-être jugeoit-il les longs détails superflus dans un sujet aussi connu ? Peut-être aussi se proposoit-il d'en traiter ailleurs plus décemment, & se contentoit-il de jetter en attendant ses premieres idées sur le papier.

Enfin l'ouvrage est terminé par une histoire abregée du Mercure Galant, accompagnée de deux notes historiques sur Messieurs de Vertot & de Fontenelles. Tout cela a été *façonné* par l'Editeur lui-même, comme il nous l'apprend dans sa Préface, sur les Mémoires qui lui ont été envoyés de Paris. Danneau de Vizé commença le Mercure Galant en 1672, & il le continua jusqu'à sa mort arrivée en 1710. Son travail ne fut jamais qu'un amas indigeste de tout ce qu'il croyoit propre à egayer le public le moins délicat. Quelques reproches qu'on lui ait fait, on convient pourtant qu'il ne manquoit ni d'esprit, ni d'agrément. A de Vizé succeda Riviere du Frêni ; les plaintes ameres de M. Rousseau contre celui-ci, dans son édition de Solenrre, n'ont pas empêché qu'on ne

lui rendît justice, & qu'on ne le reconnût à beaucoup d'égards, superieur à son prédecesseur. Moins de complaisance pour accepter sans choix toutes les pieces qu'on lui présentoit, & un goût plus sûr pour l'ordinaire, lui font adjuger assez généralement la préférence. Du Fresni peu propre à suivre longtems le même dessein, remit au bout de trois ans son privilege à Hardouin le Févre. Celui-ci donna son premier Mercure en Mai 1714, & le continua jusqu'au mois d'Octobre 1716. Alors il fut supprimé solennellement par Arrêt du Conseil. Après deux mois d'interruption, l'Abbé Buchet eut permission de reprendre l'ouvrage; & il le fit sous le titre de nouveau Mercure. Il mourut en 1721, & le privilege passa à M. de la Roque, Chevalier de S. Louis. On le connoît depuis cette époque sous le nom de Mercure de France, & il est recherché avec un empressement que quatorze ans de débit n'ont point diminué. Cette justice est duë à l'agréable varieté qui y regne dans tous les genres. Il contient des dissertations sçavantes,

des annonces curieuſes, des détails importans & ſûrs, des extraits judicieux, des Piéces même de Vers, qui, ſi elles ne ſont pas toujours excellentes, ſont cependant le plus ſouvent de bon goût & au deſſus du médiocre.

Nous ne diſons rien de ce que l'Editeur veut nous apprendre de Meſſieurs de Vertot & de Fontenelles. La lecture de leurs ouvrages, perpetuera l'idée de leur mérite & de leur caractere. Il fait en finiſſant de modeſtes complaintes ſur le goût préſent. Il ſe fâche en douceur de ce que l'on continuë à donner tout à *l'eſprit*; de ce que l'on ſacrifie à la manie d'en faire paroître, la nobleſſe & la ſimplicité du diſcours, le naturel & la douceur du ſtyle. Ce reproche n'eſt pas nouveau mais ſon effet eſt encore attendu; en ſommes-nous moins eſtimables? Oui, ſi l'on veut; car enfin *le clinquant & les colifichets* ne valent point les riches parures, ni les véritables ornemens; mais n'outrons point pourtant les regrets. Ce que nous perdons d'un côté, en quelque façon ne le gagnons-nous

point de l'autre, par la facilité que nous avons sçû nous donner, & qui est presque universelle de parler dans notre langue de tous les arts, de toutes les sciences avec autant d'énergie & de précision, que de clarté & d'élegance ?

ARTICLE CVIII.

REMARQUES DU PERE Tournemine, de la Compagnie de Jesus ; sur Lucrece.

LA lecture du Poëte Epicurien n'est dangereuse que pour les cœurs gâtés ou pour les esprits superficiels. La raison pure, libre des préjugés & des passions découvre aisément les endroits foibles de son sistême impie. Je sçais que Lucrece fait à ses lecteurs des promesses fort séduisantes : Il vient, dit-il, sur les traces d'Epicure chasser du monde la superstition qui y fait tant de maux, cette cruelle superstition qui verse sur les Autels le sang le plus précieux, il vient offrir aux hommes de tranquil-

les voluptés, les délivrer des craintes inquiétes de l'avenir, ôter de leurs esprits l'image affligeante des suplices futurs & du Tartare. Un homme enyvré de plaisirs criminels, fatigué des remords qui suivent le crime, un esclave des passions écoute avidement cette doctrine si conforme à ses appetits brutaux, il ne veut pas voir qu'elle le dégrade, qu'elle lui enleve la douce esperance de l'immortalité, qu'elle peut troubler l'Univers, qu'elle renverse les loix, qu'elle autorise tous les crimes; elle justifie les siens, c'est assez pour la lui faire embrasser.

Qu'il suspende néanmoins son jugement, il est toujours honteux d'être abusé par de vaines promesses, il est capital de n'être pas trompé sur une matiere si importante, il y va de tout; de quoi lui servira l'anéantissement imaginaire des supplices qu'il redoute, ils ne dépendent pas de son imagination, il n'en sera pas moins criminel, il en sera plus miserable. Pourquoi s'amuse-t-il à de vains songes qu'un affreux réveil, que des tourmens sans fin dissiperont. Qu'il examine

ſi les promeſſes du Poëte Philoſophe ſont bien fondées, s'il n'eſt pas plus Poëte que Philoſophe ; & quels fondemens ont ces promeſſes ? L'autorité d'Epicure condamné par les plus grands génies du paganiſme, des idées ſingulieres qui détruiſent nos idées les plus claires. On veut que nous nous confondions avec les pierres, que nous nous croyions matiere, & matiere toujours agitée par des mouvemens néceſſaires, que nous démentions l'intime conviction de notre ſpiritualité, de notre liberté, que nous croyions la penſée étenduë, figurée, diviſible; c'eſt peu de renverſer l'idée des eſprits. Lucrece après Epicure détruit l'idée des corps, il feint des corps indiviſibles.

Les regles du mouvement les plus certaines ne ſont pas moins oppoſées aux viſions du défenſeur de la volupté, que les idées de l'eſprit & du corps. Je lui paſſe l'éternité des atômes, leur mouvement eſſentiel quoiqu'il le ſuppoſe ſans aucunes preuves contre l'évidence. Si ces atômes ſe meuvent en ligne droite, ils lui ſont inutiles, ils ne

s'acrocheront point & ne peuvent lui ſervir de matériaux pour ſon monde, quelle cauſe empêcheroit leur mouvement en ligne droite dans un vuide immenſe? C'eſt donc contre les regles les plus certaines du mouvement que les Epicuriens détournent le mouvement de leurs atômes, & ce qui paſſe toute abſurdité, c'eſt par cette déclinaiſon qu'ils tachent d'expliquer les operations de l'ame, les déterminations de la volonté qu'ils oſen nommer libres.

Les Dieux d'Epicure plus mépriſables que nos Rois faineans n'ont rien de ce que nous concevons dans la divinité.

L'idée du hazard, eſt l'idée du déreglement. Epicure ſuppoſe un hazard regulier dans ſes arrangemens, & auſſi ſage que la ſageſſe même.

Les idées de la vertu & du vice nous ſont naturelles, ce n'eſt point l'éducation qui les donne, puiſqu'elle ne peut les ôter; elles ſont gravées au fond de notre ame en caracteres qu'on obſcurcit, mais qu'on n'efface pas, la fraude, la violence, la généroſité,

la droiture paroiſſent ce qu'elles ſont mêmes aux plus viticux. Ces idées ſi vrayes, ſi claires ſont des illuſions, ſelon le ſiſtême Epicurien de Lucrece ; ſi la jouiſſance des voluptés pendant la courte durée de cette vie ſuivie de l'anéantiſſement eſt le ſeul bien où nous pouvons prétendre, la ſageſſe, la gloire, le devoir conſiſtent à s'arracher mutuellement, à conſerver par quelque moyen que ce ſoit l'objet de ſes deſirs. Des principes contradictoires à nos connoiſſances les plus ſûres, peuvent-ils être vrais ? Lucrece impoſera-t-il longtems ſi on conſulte la raiſon ſans écouter les paſſions.

Un peu de reflexion ſur ſes raiſonnemens achevera de prévenir contre lui. L'ame, dit-il, eſt materielle parce que la matiere peut être ſubtiliſée au-delà de ce que nous croyons ; cela ne prouve rien, il faut démontrer que la matiere à force de ſe ſubtiliſer peut devenir penſante, il ne le rend pas vraiſemblable ; l'ame eſt materielle, dit-il, & mortelle comme le corps parce qu'elle reſſent les infirmités du corps. Si le corps lui ſert d'inſtrument,

ne reſſentira-t-elle pas les imperfections de l'inſtrument, quoiqu'elle ſoit ſpirituelle? L'œil ſain ne reſſent-il pas le défaut des vîtres ternies par les vapeurs, ou enduites d'une couleur?

Les Dieux ſont heureux, donc ils ne prennent aucun ſoin du monde, dit encore Lucrece, ne pourroient-il pas prendre ſoin du monde ſans troubler leur bonheur?

Je le répete, il n'y a que l'envie d'appaiſer les remords qui faſſe écouter Lucrece; ſans l'interêt qui porte à ſouhaiter qu'il diſe vrai, on mépriſeroit ſa doctrine, on en auroit horreur, c'eſt le cœur qu'elle ſéduit & non pas l'eſprit, on ne la croit pas, on ſouhaite la croire, on s'imagine la croire.

Quand les occupations de Monſeigneur le Cardinal de Polignac lui permettront d'achever & de rendre public ſon Anti-Lucrece, l'illuſion ſera entiérement diſſipée & les égaremens de Lucrece parfaitement connus.

La mauvaiſe Logique de Lucrece lui eſt commune avec tous les incrédules, de-là leurs contradictions palpables, ils croient ce qu'un homme

sensé refuse de croire, & ne croient pas ce qu'un homme sensé croit, leur esprit comme agité d'une fievre inquiete se tourne de tous côtés, & le repos le fuit avec la vérité, tantôt ils soutiennent que tout est materiel, si on les presse ils soutiennent que tout est immateriel, ils avanceront sans pudeur avec Spinosa que la matiere si certainement divisée est indivisible; selon eux le corps pense, & l'esprit meurt. Dieu ne punit ni ne recompense en Dieu, il voit du même œil l'amour filial & le parricide, l'équité & l'iniquité. Les monstres d'impureté qui se cachent dans les tenebres les plus obscures, & la chasteté qui se distingue de la bête, il est également honoré par celui qui adore son infinie perfection, & par celui qui lui attribuë les vices les plus infâmes.

Le croirons-nous? Tant de Sçavans judicieux, de génies pénétrans n'ont eu que de fausses idées de Dieu & de l'homme, ils se sont figuré étourdiment qu'ils étoient libres & immortels, une troupe de libertins a seule

trouvé la vérité dans la prévention, leur accorderons-nous qu'ils possédent seuls la raison qui ne paroît jamais dans leur conduite. Théologiens sans étude, Philosophes sans principes, Historiens sans bonne foi, Critiques sans regles, reduits à plaisanter sur ce qu'ils ne conçoivent pas, & à tourner en fade raillerie, les vérités qu'ils ne peuvent ébranler, méritent-ils que nous les choisissions pour maîtres.

ARTICLE CIX.

HISTOIRE GENERALE de Portugal, &c. Voyez les Articles XCI. du mois de Septembre, & C. du mois d'Octobre.

MONSIEUR de la Clede, pour disposer ses Lecteurs au recit de la derniere révolution de Portugal, un des plus grands Evenemens du dernier siecle, leur remet en peu de mots devant les yeux tout ce que la Cour de Madrid, depuis Philippe II. avoit fait pour affoiblir ce Royaume, & opprimer la Maison de Bragance.

Son deſſein, dit-il, étoit de réduire le Portugal en Province, & pour y parvenir, elle le dépouilla peu-à-peu de ſes privileges, quoique les Rois Catholiques ſe fuſſent engagés par ſerment à les maintenir : elle remplit ſes armées de Flandres de Soldats & d'Officiers Portugais, & dans la Trêve, qu'elle fit en 1609 avec les Hollandois, elle exclut les païs du Nouveau Monde, occupé par cette Nation, qui perdit d'abord toute la Guynée; les Moluques furent réunies d'autorité à la Couronne de Caſtille; le Commerce des Indes fut ruiné; & le Breſil envahi en partie par les Hollandois. Malgré tant de pertes le Portugal fut accablé d'impôts & de ſubſides; en un mot, un Peuple conquis par les armes, n'auroit pas été traité avec plus d'indignité.

Notre Auteur n'eſt pas le premier qui ait dit que M. l'Abbé de Vertot n'a pas puiſé dans les meilleures ſources les Mémoires, dont il s'eſt ſervi pour écrire ſon Hiſtoire de la derniere révolution de Portugal. Il reſte à ſçavoir, s'il a été mieux inſtruit lui-même.

Quelques défauts d'exactitude, qui nous ont frappés d'abord, ont commencé à nous mettre en garde contre lui, comme de faire dire au Cardinal de Richelieu que la Maison d'Autriche a usurpé la Navarre, quoique tout le monde sçache que cette usurpation fut l'ouvrage de Ferdinand le Catholique, Ayeul de Charles V, d'appeller toujours *Fontané* le Marquis de Fontaine Ambassadeur de France à la Cour de Rome, d'assûrer que tout ce qu'il y avoit de Portugais au Japon reconnurent le nouveau Roy de Portugal, & cela bien des années après que tous les Portugais eussent été chassés de ces Isles.

Est-ce aussi parler bien exactement, que d'avancer, comme fait notre Auteur, que la gloire d'avoir mis la Maison de Bragance sur le Thrône de Portugal est dûë à la seule Nation Portugaise? Il est vrai que le Roy Jean IV fut proclamé à Lisbonne, & mis en possession de la Capitale, sans qu'il parût qu'aucune Puissance étrangere s'en mêlât, & que cette grande révolution fut ménagée avec un secret,

conduite avec un concert, executée avec une valeur, qui tiennent du prodige : Mais qui ignore aujourd'hui les reſſorts cachés, qui firent mouvoir toute cette intrigue ? D'ailleurs ſuffiſoit-il d'avoir mis la couronne ſur la tête du Duc de Bragance ? Les ſeuls Portugais auroient-ils pû l'y affermir ? S'ils euſſent ſuccombé ſous les efforts redoublés de la Caſtille, qu'auroit penſé la poſterité de leur entrepriſe ? N'auroit-on pas même pû les taxer de témérité, ou attribuer à un coup de deſeſpoir le courage, avec lequel ils ont briſé leurs fers, s'ils n'avoient été aſſûré, d'être puiſſamment ſecourus, comme ils l'ont été par leurs Alliés, ſurtout par la France, ſur laquelle on ſçait qu'ils avoient particulierement compté ?

M. de la Clede, avant que de nous apprendre l'impreſſion, que fit en Eſpagne la nouvelle de ce qui venoit de ſe paſſer à Liſbonne, conduit les Ambaſſadeurs de Jean IV dans les principales Cours de l'Europe. Celles de France, d'Angleterre & de Suede les reçurent comme tels. Le Roy de Dan-

nemark n'osa se déclarer, quoiqu'il donnât assez à connoître que la révolution lui faisoit plaisir. Le Pape, malgré les sollicitations du Marquis de Fontenay, ne voulut pas chagriner le Roy Catholique, en donnant Audience à l'Ambassadeur Portugais; & les Etats Généraux, après avoir éludé la proposition de restituer les places prises dans le nouveau Monde, tandis que le Portugal faisoit partie de la Monarchie Espagnole; envoyerent au secours des Portugais une Escadre, qui s'étant jointe à la Flotte Françoise, que commandoit M. de Maillé Brezé, eut part à la victoire, que cet Amiral remporta sur la Flotte d'Espagne.

La guerre ne se fit pas moins heureusement sur terre, que sur mer; mais elle se fit d'abord avec un acharnement & une barbarie, qui deshonorerent également les deux Nations. Une conjuration formée par le Marquis de Villareal, & l'Archevêque de Brague, pensa remettre les Portugais sous le joug. Une autre, dont le Duc de Medina Sidonia s'étoit fait le Chef, fut

ſur le point d'enlever l'Andalouſie au Roy d'Eſpagne. Il courut des Manifeſtes, où les deux partis ne ſe ménagerent nullement. Enfin le ſuccès des armes Portugaiſes cauſa la diſgrace du Comte Duc d'Olivarez, dont notre Auteur nous fait un portrait extrêmément odieux. Il étoit ce ſemble d'un Hiſtorien impartial, & tout Hiſtorien le doit être, d'en dire également le bien & le mal.

Ce qu'il y eut de ſingulier en tout ceci, c'eſt que tandis que les Hollandois contribuoient en Europe à maintenir le Duc de Bragance ſur le Thrône de Portugal, ils travailloient en Aſie à dépouiller les Portugais de ce qu'ils y poſſedoient. La guerre ſe faiſoit encore plus vivement au Breſil. Les deux Nations s'y étoient cantonnées chacune dans ſes conquêtes, mais les Hollandois s'aviſerent de ſigner un traité de neutralité, qui les perdit. Les Etats Généraux ſe répoſant ſur la foi de ce traité, négligerent d'envoyer des munitions dans leurs places, & d'en recruter les garniſons: Quelques Capitaines Portugais déſa-

voués en public, mais soutenus en secret, firent sur eux des entreprises, qui leur réussirent; les naturels du pays, que les Hollandois traitoient durement, se joignirent aux Portugais, & à mesure que le parti de ceux-ci prévaloit, leurs Commandans se mettoient moins en peine de garder les dehors de la neutralité. Le Roy de Portugal envoya néanmoins ordre de cesser les hostilités, mais on crut lui faire sa Cour en ne lui obéissant pas. La Compagnie Hollandoise fit quelques efforts pour se soûtenir dans le Bresil, mais les secours, qu'elle y envoya, furent battus.

Elle ne se rebuta point, & elle redoubla ses efforts; elle parut même pendant quelque-tems reprendre le dessus, & une de ses Flottes entreprit de chasser les Portugais de la Baye de tous les Saints; mais le Comte de Villapoca la combattit si heureusement avec douze Vaisseaux de guerre, qu'il l'obligea de se retirer en fort mauvais ordre. L'année suivante les Hollandois eurent leur revanche, ils défirent François *Baretto de Menesez*, & le fi-

rent priſonnier, mais ce Brave Homme ayant trouvé le moyen de s'échaper de ſa priſon, reparut bientôt en campagne, & avec deux mille cinq cent hommes paſſa ſur le ventre à huit mille Hollandois. Cette victoire donna aux Portugais une ſi grande ſuperiorité, qu'elle leur inſpira le deſſein d'aller chaſſer leurs ennemis du Royaume d'Angola, & Salvador *Correa de Saà*, l'executa avec une poignée de Soldats. Baretto defit encore le Général *Brink*, qui demeura ſur la place, avec deux mille des Siens, & cette nouvelle victoire ne lui couta, que quarante-ſept Soldats. Enfin la priſe d'*Areciſſe*, & de toutes les places, que les Hollandois tenoient encore dans la Province de *Fernambouc*, laiſſa le Roy de Portugal ſeul Maître d'un païs, dont la poſſeſſion tranquille met aujourd'hui ſes Succeſſeurs au rang des plus riches Monarques de la Chrétienté.

Les Hollandois ſe dédommagerent dans les Indes de la perte, qu'ils venoient de faire du Breſil. Ici les Portugais unis entr'eux, & concourant

tous au bien public, n'avoient pas fait une fausse démarche & s'étoient comportés avec une valeur & une sagesse dignes des plus beaux siecles de leur Monarchie : Là ce n'étoit que confusion, que violence, que révolte contre l'autorité Royale, jusques-là qu'on obligea un Viceroy, envoyé par le Souverain à se rembarquer pour le Portugal. Les Hollandois en profiterent, & se rendirent maîtres de toute l'Isle de Ceylan.

La guerre se faisoit plus foiblement en Europe entre la Castille & le Portugal, & tout aboutissoit à des ravages, qui ruinoient les deux Royaumes. Les Généraux Portugais ne s'entendoient point, le Roy de Portugal ne vouloit que lasser ses Ennemis, & quoique cette conduite fît murmurer ses Sujets, il continua jusqu'à sa mort à se tenir sur la défensive. Il ne vouloit pas faire de conquêtes, il lui suffisoit d'empêcher l'Espagne d'en faire sur lui. D'un autre côté la Cour de Madrid se deshonora par les moyens odieux, qu'elle tenta pour le faire perir, & les armes Castillanes perdirent dans

cette guerre beaucoup de leur reputation.

Ce qui prouve encore que le ſiſtême de Jean IV étoit tel, que nous venons de dire, c'eſt la conduite qu'il tint avec la France. Mais notre Auteur ne paroît pas ici fort inſtruit de ce qui ſe paſſa alors entre les deux Cours. Celle de Liſbonne ſe plaignoit ſans ceſſe de ce que celle de France ne la ſecouroit pas aſſez puiſſamment, & ne fit que de foibles efforts pour la faire comprendre dans les traités de Munſter, d'Oſnabruck & des Pyrenées. Elle propoſoit une ligue offenſive & défenſive entre les deux Couronnes ; mais la Reine Mere & le Cardinal Mazarin ne concluoient rien, & il ne tient pas à M. de la Clede qu'on ne croye qu'Anne d'Autriche agiſſoit en cela plus en Sœur du Roy Catholique, qu'en Mere du Roy Très-Chrétien. Il auroit ſans doute parlé autrement, s'il eût vû les inſtructions, qui furent données en 1657 à M. de Comminge, lorſqu'il fut envoyé Ambaſſadeur en Portugal, après la mort de Jean IV. Il y auroit appris que ce

Prince avoit compris un peu trop tard l'avantage, qui pouvoit lui revenir d'une Alliance avec la France, & que quand il en fut bien persuadé, & qu'il eut proposé la ligue offensive & défensive, ce fut à des conditions, qui n'étoient point recevables.

La Reine son Epouse devenuë Regente n'en offrit point de plus raisonnables, & le Cardinal Mazarin choqué de cette conduite, ne crut pas devoir insister trop dans le Traité des Pyrenées, pour y faire comprendre le Portugal, dont la France n'avoit plus besoin dès qu'elle n'étoit plus en guerre avec l'Espagne, & qui avoit négligé de le mettre en état de faire ses conditions meilleures, & de pouvoir parler plus haut en faveur de ses Alliés. Il ne seroit pas étonnant que M. de Turenne qui sollicita vivement en faveur des Portugais, eût ignoré toute cette intrigue, qu'on pouvoit avoir de bonnes raisons de ne pas rendre trop publique, mais après quatre vingt ans, & lorsque les faits ne sont plus renfermés dans le secret du cabinet, un Historien en devroit être instruit; & cette

connoiſſance auroit épargné à notre Auteur bien des réflexions peu honorables à la France en général, & en particulier au Cardinal Mazarin & à la Reine Mere.

Le Roy Dom Jean IV fut fort regreté de ſes Sujets, & il le méritoit. Ce qui fit encore plus ſon éloge, fut la joye indécente, que les Eſpagnols firent éclater à la nouvelle de ſa mort. Le peu de concert, qui regnoit depuis quelques-tems entre les Grands de la Cour de Liſbonne, leur faiſoit eſperer une minorité tumultueuſe, qui leur donneroit moyen d'accabler la Nation; mais la fermeté, la grandeur d'ame, & la ſageſſe de la Regente déconcerterent leurs projets. La guerre ſe fit de la part du Portugal avec plus de vigueur qu'auparavant. Le Comte de Schomberg avoit eu permiſſion d'y mener ſix cens François, parmi leſquels il y avoit d'excellens Bombardiers, & d'habiles Ingénieurs; l'Angleterre y envoya auſſi quelques Regimens, mais M. de la Clede a ignoré ſur cela bien des faits, dont il eſt ſuprenant qu'il n'ait pas eu connoiſſance.

Car il eſt certain qu'en premier lieu, incontinent après la mort du Cardinal Mazarin, Louis XIV donna au Roy d'Angleterre deux cens mille écus, pour contribuer à l'envoi de trois mille hommes de pied, & de mille chevaux en Portugal, leſquels, quoique promis par un article du Traité de Mariage entre ſa Majeſté Britannique & la Princeſſe de Portugal, ne ſeroient point partis ſans cette ſomme. En ſecond lieu, que depuis ce tems-là le Roy de France donna diverſes ſommes, tant pour armer des Vaiſſeaux de guerre, que pour faire des levées de Regimens François d'Infanterie & de Cavalerie; outre cinquante mille livres pour une recruë de mille Anglois, qui furent levés à Londres, & ce qui en coûta pour le louage des batteaux, qui les tranſporterent en Portugal. En troiſiéme lieu, que ſa Majeſté Très-Chrétienne fournit encore l'argent néceſſaire pour l'entretien des Troupes Françoiſes & d'un Regiment Allemand, ce qui montoit par an à deux cens mille écus, que le Marquis de Sande toucha extraordinairement.

C'eſt M. de Turenne qui rapporte tous ces faits dans ſon Inſtruction pour M. de S. Romain, que le Roy envoya en Portugal après la mort de Philippe IV Roy d'Eſpagne ; ce qui fait voir que ce Grand Homme étoit plus au fait de ce qui regardoit le Portugal, que M. de la Clede ne le donne à penſer. Si cet Auteur eût conſulté les Memoires de M. de Turenne, il ſe ſeroit épargné le juſte blâme de n'avoir pas rendu juſtice à ſa Patrie ſur un des plus grands Evenemens du ſiécle paſſé.

Cependant l'Eſpagne bien mieux inſtruite de ce qui ſe paſſoit, comprit que, ſi elle ne faiſoit de plus grands efforts, elle ne recouvreroit jamais le Portugal, & mit à la tête de ſes armées Dom Jean d'Autriche, le plus eſtimé de ſes Généraux. „ Toute l'Eu-
» rope, dit notre Auteur, avoit ſes
» regards fixés ſur lui. Les Eſpagnols
» l'avoient préconiſé dans leurs Ga-
» zettes, comme le Conquérant du
» Portugal, & lui avoient fait pren-
» dre par leurs exaggerations une eſ-
» pece d'engagement avec le public,
» qui

» qui l'obligeoit à tout entreprendre,
» pour ne pas voir tomber sa reputa-
» tion. Cependant il s'en falloit bien
» qu'il fût en état de faire ce qu'on
» attendoit de sa valeur.... Haro &
» les autres Ministres, qui ne l'ai-
» moient point, parce que ce Prince
» ne pouvoit se prêter à leurs indi-
» gnes manœuvres, le déchiroient
» auprès du Roy, & empêchoient
» qu'on ne lui envoyât les secours
» qu'il demandoit.

En effet, il ne fit rien de considerable. Il perdit même la fameuse bataille d'*Ameyxial*, ou *du Canal*, où M. de Scomberg & les Anglois se distinguerent beaucoup. Cette journée, qui fut suivie de la prise d'Evora, affermit pour toujours le Thrône de Portugal. Deux ans après le Marquis de Caracave, qui s'étoit vanté de marcher droit à Lisbonne, & de subjuguer en peu de tems tout le Portugal, fut battu à *Montes-Claros*. Mais tandis que les Portugais triomphoient ainsi sur les frontieres, Lisbonne & la Cour étoient en proye aux fureurs de l'insensé Don Alphonse, & à l'inso-

lence des favoris. Ici l'Histoire devient encore plus interessante par la vûë d'un peuple qui prodigue son sang pour un Prince si peu capable de regner, & d'une Reine, dont la Regence avoit fait l'admiration de l'Europe, & qui est traitée de la maniere la plus indécente par un fils dénaturé, & par d'indignes Ministres.

L'Auteur en parlant du mariage de Catherine de Portugal avec Charles II Roy d'Angleterre, nous apprend que le Cardinal Mazarin se joignit à l'Espagne pour le traverser, & ajoûte qu'il offrit au Monarque Anglois sa niéce Hortence Mancini, si célebre par sa beauté, son esprit, & ses malheurs; que Charles avoit voulu l'épouser dans le tems de ses désastres, mais que le Cardinal n'avoit pas voulu un Roy fugitif pour son *Gendre*; (il vouloit dire *son Neveu.*) Que ce Prince, quand il fut sur le Thrône dédaigna à son tour la fille d'un Gentilhomme Romain: que le Duc de Bristol mit sur les rangs la sœur du Duc de Parme, qui épousa dans la suite le Roy Jacques II. Nous ne sçavons pas

que ce Prince ait eu d'autres femmes que la fille du Comte de Clarendon, & la Princesse de Modene, laquelle étoit par sa Mere *Laure Martinozzi*, petite niece du Cardinal Mazarin.

Tout ce qui se passa au sujet de la déposition de Don Alphonse est fort bien circonstancié dans cet ouvrage; mais les operations de la derniere guerre entre les Espagnols & les Portugais ne le sont point du tout: l'Auteur n'y parle même presque point des Alliés de ceux-ci, lesquels néanmoins eurent bien autant de part qu'eux aux avantages qu'ils remporterent dans deux ou trois Campagnes.

D'autre part, il nous paroît que M. de la Clede auroit pû s'exprimer avec plus de réserve au sujet du démêlé du Roy Jean V qui regne aujourd'hui avec la Cour de Rome. Pour peu qu'on soit instruit du sujet de ce different, on conclura de ce qu'il en dit, qu'il ne l'est pas lui-même, & qu'il suffit pour mériter ses éloges d'avoir quelque chose à discuter avec le S. Siege.

Nous applaudirons plus volontiers

à ce qu'il dit du zele que fait paroître le Roy de Portugal pour donner du lustre aux Sciences & aux beaux Arts dans ses Etats, & non seulement nous souscrirons sans peine au caractere, qu'il fait, en finissant, de la Nation Portugaise, qu'il nous represente,
» comme une Nation brave, coura-
» geuse, ferme, intrepide, également
» propre & dans la guerre & dans
» le Cabinet. " Mais nous ajouterons même qu'elle ne le cede à aucune en générosité, en noblesse de sentimens, en véritable attachement pour ses Princes, & qu'il est peu des plus grandes Monarchies, qui ayent produit plus de grands hommes, & qui puissent compter plus de grands Rois parmi leurs Souverains.

ARTICLE CX.

QUoique ce ne ſoit pas notre uſage d'inſerer dans nos Mémoires des pieces fugitives, il nous en eſt tombé une entre les mains, qui mérite bien une éxception. Elle eſt connuë de peu de perſonnes, & n'a jamais été imprimée. On nous ſçaura gré de la conſerver à la poſterité, puiſqu'elle fait également honneur à la mémoire du Poëte célebre Prédicateur du Roy, à l'Ordre dont il étoit membre, & à l'homme rare auquel elle eſt adreſſée.

EPISTRE DU REVEREND Pere de la Place, Religieux de l'Ordre de S. Dominique, au Sieur Baron, fameux Acteur, après qu'il eut renoncé au Théatre.

INimitable Acteur, Baron, qui dès l'enfance,
De tes fameux accens fis ſentir la puiſſance,
Et qui pour égayer nos ſens, & nos eſprits,
Sçûs joindre à tes talens d'agréables écrits;
Sur un Théatre ſaint déja tout prêt d'éclore,

C'eſt toi que dans mes Vers confidemment
j'implore,
Et puiſque ta bonté m'a promis ton ſecours,
Regle mon air, ma voix, mon geſte, &
mon diſcours.
Le Public, tu le ſçais, ce Juge ſi ſévére,
Qui toujours t'admira, qui toujours te
révére,
Pour être à nos ſermons ſaintement péné-
tré,
Cherche l'Acteur parfait dans l'Orateur
ſacré;
Délicat ſur les traits qui frappent ſa foi-
bleſſe,
Il prétend qu'on l'enchante au moment
qu'on le bleſſe,
Qu'en traçant ſes erreurs on flatte ſes deſirs,
Qu'on ménage ſes ſens en blâmant ſes plai-
ſirs,
Et que la vérité trop nuë avec ſes charmes
Ait pour vaincre les cœurs les plus brillan-
tes armes.
Le monde avec reſpect veut être combattu
Et trouver l'agrément pour aimer la vertu;
Afin d'en triompher il faut le ſatisfaire,
Et guérir ce malade en tâchant de lui plaire;

Voilà tout mon ſouhait, c'eſt-là tout mon
devoir,
Prêtes-moi ton ſecours, & j'aurai ton pou-
voir.
Le Ciel qui m'appella, dès ma tendre jeu-
neſſe,
Dans un ordre célebre où regne la ſageſſe,
M'inſpira de remplir l'Inſtitut des Prê-
cheurs,
En déclarant la guerre aux démons, aux pe-
cheurs.
Animé par ſa voix, excité par ſa grace
De mes Heros ſacrés je veux ſuivre la trace;
Mais combien de talens manquent à mes
ſouhaits?
Que mes projets ſont beaux, & mes dons
imparfaits?
Du climat * éloigné qui me donna naiſſan-
ce,
Je conſerve le feu reſpiré dans la France,
Mais ſa trop vive ardeur entraînant tous
mes ſens,
Rend mon diſcours moins doux, & mes
traits moins puiſſans;
Cent fois j'euſſe quitté le Divin Miniſtere,

* Bayone.

Honteux de mal parler j'euſſe appris à me
taire,
Si m'ayant écouté, par un hazard heureux,
Tu n'euſſes renverſé mon deſſein doulou-
reux;
Tu flattas mon eſpoir, j'aimai ta complai-
ſance,
Sûr de ton amitié je repris ma conſtance,
Et d'un feu tout nouveau par ta voix enflam-
mé,
J'eſperai de ravir ceux qu'elle avoit char-
mé;
Mais de ce vain projet je ſentis l'impoſ-
ture:
Qui jamais mieux que toi ſçût peindre la
nature?
Et ſur de vrais défauts, ou pour de feints
malheurs
Exciter tant de ris, arracher tant de pleurs?
Mon eſpoir cependant réuſſira peut-être,
Un éleve peut tout, inſtruit par un tel Maî-
tre,
Le Ciel que j'ai choiſi pour mon premier
ſoutien,
Et qui ſçait quand il veut, du mal tirer le
bien,

Approuvant mon dessein, couronnant mon ouvrage,
Remplira de succès ton zele & mon courage.
Honoré des bontés du plus puissant des Rois,
Des applaudissemens du Théatre François,
D'un bonheur périlleux tu fis le sacrifice,
Tu quittas tous tes jeux pour t'éloigner du vice,
Le siecle en murmura, le Ciel s'en réjouit;
Tu lui dois le repos dont ton ame jouit;
Mais quoi ? Tant de trésors dont on la voit remplie,
Croupiront-ils cachés dans une obscure vie ?
Lorsqu'au monde trompeur tu fis ce sage adieu,
Croyois-tu le quitter sans rien faire pour Dieu ?
Tu le sers, il est vrai, plein de foi, plein de zele,
On te voit pratiquer les vertus d'un fidele,
Et sans te refuser à des amis joyeux,
Chacun te trouve sage, & t'admire pieux.
Dignement honoré de l'estime publique

Tu goûtes les douceurs d'un calme domestique ;
Mais un nouveau moyen de me prouver ta foi ,
C'est d'employer pour Dieu les dons qu'il mit en toi ,
Prête les moi ces dons pour faire un jeune Apôtre ,
Ainsi tu brilleras renaissant dans un autre ,
Du Théatre profâne enlevant les attraits ,
Tu les feras servir aux celestes portraits ;
Mille fois transporté dans de funestes rimes ,
Tu fis des passions, tu préparas des crimes ,
Les cœurs par tes transports follement enflammés
Suivoient les feux impurs par tes sons allumez.
Les faux évenemens causoient les véritables ,
Et les désordres feints formoient de vrais coupables ;
Répare ces malheurs , tu le peux , tu le dois ,
En donnant à mes sons le charme de ta voix ;

Alors j'exprimerai l'esprit des Saints Porphétes,
Comme tu soutenois l'essor des grands Poëtes,
Des crimes applaudis je montrerai l'horreur,
Des folles passions je peindrai la fureur,
Mes Sermons animés par de divines flammes
Ebranleront les cœurs, enleveront les ames.
Le vice confondu par mes cris menaçans
Reconnoîtra l'effort de tes fameux accens;
Alors, Baron, alors, plein d'une sainte joye
Tu trouveras ta part dans la celeste Voye,
Tu rempliras le Ciel des conquêtes d'autrui,
Et renaissant en moi tu combattras pour lui.

ARTICLE CXI.

*LES OEUVRES DE SALVIEN, Prêtre de Marseille, contenant ses Lettres & ses Traités sur l'esprit d'interêt, & sur la Providence: Traduites en François, par le R. P. *** de la Compagnie de Jesus. A Paris, chez Jean-Baptiste de Lepine, Imprimeur Libraire ordinaire du Roy, ruë S. Jacques à S. Paul,* in-12. 700 *pages* 1735.

CET Ouvrage a pour Préface la vie de Salvien même. Cet Orateur si célebre sous le titre d'éloquent Prêtre de Marseille, & qualifié le Jérémie de son tems, fit dans le cinquiéme siecle l'honneur du Sacerdoce & fut une des plus vives lumieres de l'Eglise des Gaules.

Ce qu'il dit de la Gaule Belgique ne permet pas de douter qu'il ne fût Gaulois de nation; du moins est-il constant qu'il eut à Cologne des parens d'un rang distingué. Il l'insinuë lui-même, avec beaucoup de mode-

ſtie dans la premiere de ſes Lettres, où il recommande, pour le ſpirituel, à de ſaints amis un jeune homme de condition: *Il eſt*, leur dit il, *d'une famille conſiderable de Cologne, & d'un nom aſſez connu dans le païs : j'en parlerois plus avantageuſement & avec moins de réſerve, s'il n'étoit pas de mes parens.* Ce qui donne lieu de croire que Salvien étoit originaire de ces cantons, d'autant plus qu'après avoir déclaré dans le ſixiéme Livre de ſon Traité ſur la Providence, qu'il alloit parler de ſon païs, il commence par décrire la licence effrenée des Citoyens de Trêves & de Cologne, dont il aſſure qu'il a été lui même témoin oculaire, auſſi bien que du ſac de ces deux grandes Villes.

Quant au tems de ſa naiſſance M. de Tillemont en fixe l'époque vers l'an 390, & cela parce qu'en 430, il étoit Prêtre, & déja aſſez célebre pour recevoir des éloges publics de la bouche de S. Hilaire, Archevêque d'Arles. Sa maniere d'écrire également ſolide, vive, naturelle & féconde fait aſſez ſentir avec quel ſoin on avoit

travaillé à lui cultiver l'esprit dès ses premieres années ; & bien qu'on ignore s'il nâquit de parens chrétiens, il paroît qu'il avoit déja un grand fond de Christianisme, & beaucoup d'acquis dans la connoissance de la Religion, lorsqu'il s'engagea dans l'état du mariage.

Son épouse s'appelloit Palladie, fille aînée d'un nommé Hypace & de Quiete, encore Payens. Salvien eut de son mariage une fille qu'il nomma Auspiciole, & qui fut l'occasion du saint divorce qu'il fit avec Palladie & de son consentement pour se consacrer à Dieu & vivre dans le célibat, de sorte que Palladie ne demeura plus avec son mari que pour être une fidelle imitatrice de ses vertus, & une compagne dont la seule presence lui prêchoit la pureté ; & dès-lors Salvien n'aima plus que Jesus-Christ en elle.

Une pareille séparation, quoiqu'assez commune dans les premiers siecles de l'Eglise, ne fut pas du goût d'Hypace & de Quiete. Ils prirent la chose au criminel & ne tarderent

pas à éclater contre leur gendre & contre leur fille : mais comme ils tenoient encore l'un & l'autre aux superstitions du Paganisme, Salvien & son épouse n'en furent point étonnés. Ce qui les frappa étrangement, c'est qu'Hypace & Quiete demeurerent implacables après leur conversion à la Religion Chrétienne, & il est à croire que ce fut pour se soustraire à leur couroux & pour vivre en paix dans la solitude, que Salvien se retira en Provence dans la Gaule Viennoise, alors florissante en Grands Hommes : peut-être aussi que les incursions fréquentes des Barbares dans la Gaule Belgique y entrerent pour quelque chose. Quoiqu'il en soit, Palladie l'y suivit, & tous les deux se consolerent de leur disgrace commune, & du mépris de leurs proches par la contemplation des biens éternels.

Salvien néanmoins ne se rebuta pas & durant sept ans entiers, il ne cessa point de solliciter sa grace & celle de son épouse, laquelle de son côté n'ômit rien pour l'obtenir : mais tout fut inutile, tant le cœur du beaupere &

de la belle-mere étoit ulceré. Enfin, resolu de faire un dernier effort pour triompher de leur colere opiniâtre, le saint homme dont le monde n'étoit pas digne, leur écrivît la Lettre, qui est la cinquiéme de celles qui nous restent, & dans laquelle, sans sortir des bornes d'une fermeté respectueuse, il déploye tout ce que l'éloquence a de plus tendre & de plus fort, lorsqu'elle est soutenuë d'un beau genie. Réussit-il dans son entreprise ? M. Baillet prétend qu'oui : mais de tous les Ecrivains, je crois qu'il est l'unique qui en ait eu connoissance. Ce qu'on peut en dire de plus certain, c'est qu'il est difficile de n'être pas attendri en lisant cette Lettre qui est un chef-d'œuvre de l'Art, tant est douce & vive l'impression qu'elle fait sur l'esprit & le cœur des Lecteurs. Elle est écrite au nom de Salvien, de Palladie & d'Auspiciole, encore enfant. Chacun y parle selon son caractere, & fait une espece de plaidoyé des plus touchans. Mais depuis cette époque il n'est fait nulle part mention d'Hypace & de Quiete, non plus que de Palladie & d'Auspiciole.

Pour Salvien, si l'on en croit M. Bouche dans son Histoire de Provence, il se retira à Lérins auprès de S. Honorat, & Baralis infere de ce qu'à la priere de S. Eucher, il se chargea, avec Vincent de Lerins, de mettre la derniere main à l'éducation de ses deux enfans Salone & Veran, qu'il a été Moine de ce Monastere. M. de Tillemont semble aussi pancher de ce côté-là. Cependant Gennade qui écrivoit à Marseille du tems de Salvien, ne le qualifie point autrement que Prêtre de Marseille. Ainsi, bien que la conjecture de ces Ecrivains ait sa vraisemblance, il ne paroît pas sûr de rien statuer là-dessus, non plus que sur l'Episcopat de Salvien de qui le même Gennade a osé dire que *sans sortir de l'ordre des simples Prêtres, il étoit maître des Evêques*. D'ailleurs il n'est pas aisé de lui trouver une place dans la succession des Evêques de Marseille, où il est mort dans une heureuse vieillesse plein de mérite & de gloire. M. du Sauçay lui a donné place dans son Martyrologe de France, & M. Baillet qu'on n'accusa jamais de Ca-

noniser trop aisément les Saints, paroît sçavoir mauvais gré à l'Eglise de Marseille de ne lui avoir pas déféré les honneurs publics, elle, qui, encore aujourd'hui se fait gloire de l'avoir possédé. Sans entrer dans une semblable querelle, ce qui ne convient guéres à aucun particulier, je dirai que du vivant de Salvien, S. Eucher l'a qualifié de *S. Prêtre éminent en éloquence & en sagesse*, qu'il est hors de doute que ce grand homme a vêcu dans une réputation éclatante de sainteté, que ses écrits mêmes rendent témoignage à sa sublime pieté, & sont comme autant de monumens du zele dont son cœur fut embrasé, lorsqu'il s'agissoit de la gloire de Dieu, des interêts de J. C. & du salut des ames. Enfin les étroites liaisons qu'il eut avec les plus saints Personnages de son tems, l'autorité qu'il s'acquit dans l'Eglise, les éloges qu'il a reçus de l'antiquité, sont, pour le dire ainsi, des témoins respectables qui publient hautement l'éclat de ses vertus, & qui donnent lieu de juger qu'il a mérité le glorieux titre de Saint; mais après

tout l'Eglise ne l'a jamais reconnu authentiquement comme tel.

A l'égard de ses Ouvrages, voici ceux dont Gennade fait mention dans ses Hommes illustres & qu'il atteste avoir lû. *Trois livres des avantages de la virginité au Prêtre Marcel. Un Livre à Claudien Evêque de Vienne où il explique la derniere partie de l'Ecclesiaste, un Traité en vers hexametres sur le commencement de la Genese.* Quelques Auteurs croyent que c'est celui que l'on trouve dans la vie de Tertulien. *Quantité d'Homelies pour differens Evêques, & un si grand nombre de discours sur nos saints Mysteres que je ne puis m'en souvenir. Un Livre de Lettres à diverses personnes.* Et Tritheme ajoute qu'il en avoit beaucoup écrit à Claudien, Evêque de Vienne, toutes remplies de l'esprit de Dieu, *& assaisonnées du sel de la sagesse.* De plus, *un Livre à Salone, pour justifier son ouvrage sur la Providence.*

Quoique Gennade ne fasse point mention des quatre Livres contre l'avarice, il n'en est pas pour cela moins

évident qu'ils ſont de Salvien. Il ne faut pour s'en convaincre que lire ſa dixiéme Lettre, dans laquelle il explique à l'Evêque Salone autrefois ſon Diſciple & ſon ami intime, à quelle occaſion il a composé ce Traité, quels motifs l'ont porté à écrire ſur cette matiere, les raiſons qu'il a eu d'adreſſer cet ouvrage à l'Egliſe Catholique, & pourquoi il a ſubſtitué à ſon nom, celui de Timothée ? A la vérité Salvien dans la réponſe qu'il fait à Salone qui lui avoit écrit touchant les quatre Livres en queſtion, ne s'en déclare point l'Auteur ; mais il éclaircit les choſes, de maniere à ne laiſſer aucun doute que ce ne ſoit lui. D'ailleurs le ſtile de cet ouvrage & le caractere d'éloquence qui y eſt répandu ſemble l'annoncer au Lecteur qui a quelque uſage de cet Orateur Evangelique.

Quant au fond du ſujet, après avoir montré combien l'eſprit d'avarice eſt funeſte & néanmoins univerſellement répandu dans l'Egliſe de Dieu, il compare le déſintereſſement des premiers fideles avec l'inſatiable cupidité des Chrétiens de ſon tems ; il combat en-

faite les differens prétextes dont chacun tâche à autoriser sa passion pour les biens de la terre, & il fait voir que les tenant de la liberalité de Dieu, nous ne devons en user que selon sa volonté & pour sa gloire, d'où il conclut l'obligation de les faire servir pendant la vie à la pratique des œuvres de misericorde, sans attendre le moment de la mort, bien qu'alors les pecheurs doivent au moins racheter leurs pechés par l'aumône, selon l'avis que donna Daniel à Nabuchodonosor. Mais il faut joindre à la liberalité un cœur contrit & humilié, pour flechir la colere de Dieu. Le Juste même qui n'a point de pechés à expier, a des bienfaits à reconnoître. De là Salvien prend occasion de descendre dans le détail des bienfaits de Dieu & des devoirs du Chrétien, specialement des Religieux, des Prêtres, des Prélats. Enfin il finit son second Livre par une vehemente invective contre ceux qui à la mort s'excluent eux-mêmes de leur testament pour enrichir d'indignes heritiers.

Dans son troisiéme Livre, Salvien

fait voir que tout homme riche doit faire part à Dieu de ses biens, que le Chrétien est son premier heritier, & combien il est interessé à les faire servir au salut de son ame. Il termine enfin ce Livre par une exhortation pathetique à un moribond pour l'affermir contre les sentimens d'une fausse tendresse. Il commence son quatriéme Livre par prévenir les esprits sur ce que les partisans du monde penseront des maximes qu'il a établies dans le corps de son Ouvrage, après quoi il réfute l'opinion de ceux qui prétendent qu'à la mort on peut oublier les pauvres pour penser à ses parens, & leur montre que la pratique des autres vertus ne sauvera pas celui qui a manqué de misericorde, & il finit par dire à ceux qui s'offensent de la sévérité de sa morale, qu'ils n'ont qu'à devenir gens de bien, & qu'alors les maximes de l'Evangile n'auront plus rien qui les puisse choquer.

Ce Traité certainement est digne de son Auteur; on y voit regner une éloquence mâle, feconde, pathétique, ingénieuse & variée. Il y manie l'E-

criture en maître, & l'on peut dire qu'il y parle magnifiquement des choſes de Dieu.

L'état pitoyable où ſe trouvoit, dans le cinquiéme ſiecle, l'Empire Romain livré en proye aux Barbares qui en avoient démembré les plus belles Provinces, fournit à Salvien l'occaſion de faire un autre ouvrage qui nous reſte de ce grand homme, & qui ſemble n'avoir échapé à l'injure des tems que pour nous faire davantage regretter la perte de ceux qui n'ont pû venir juſqu'à nous. L'image de la ſervitude & de la mort continuellement preſente aux yeux des Chrétiens de ce tems-là, bien loin de les faire rentrer en eux-mêmes & de les porter à la penitence, pour détourner de deſſus leurs têtes la colere du Dieu des vengeances, ne faiſoit que les irriter. Au lieu de s'humilier ſous la main du Tout-puiſſant qui s'appeſantiſſoit de plus en plus ſur eux, ils murmuroient de ſa ſévérité & blaſphemoient ſa providence. Dieu, diſoient-ils, ainſi que font certains eſprits forts de nos jours, content de ſon ſort, ſe met peu

en peine de ce qui se passe ici-bas : peu lui importe que la vertu soit recompensée & le vice puni, aussi voyons-nous les gens de bien gémir dans l'oppression, tandis que les méchans prosperent & coulent leurs jours dans une heureuse tranquilité.

Salvien outré de ces blasphêmes, entreprit d'en arrêter le cours, & pour le faire avec avantage, après avoir prouvé par la raison & les suffrages des Philosophes Payens, par les exemples & les autorités de l'Ecriture que Dieu est present partout, qu'il gouverne tout, que dès à present il juge tout ; entrant dans le détail des mœurs des Chrétiens, il leur montre que les fleaux mêmes dont ils se plaignent, sont des preuves sensibles de l'équité de ses Jugemens. C'est pour cela qu'il intitula cet Ouvrage : *Du Gouvernement de Dieu, & de la Justice qu'il exerce dès à present sur les hommes :* On l'appelle, pour abreger, *les Livres de Salvien sur la Providence.*

La beauté de ce Traité qui a mérité tant d'éloges à son Auteur, ne put plaire à tout le monde. Les portraits

traits que le ſaint Prêtre y retraçoit, étoient trop reſſemblans pour ne pas déplaire aux partiſans de l'ambition, de l'interêt, de la volupté & de l'irréligion. Quand on eſt diſgracié de la nature on a de la peine à ſouffrir un miroir trop fidéle, & les hommes vicieux craignent de ſe voir tels qu'ils ſont en effet. Mais Salvien ne fut jamais de ces ames ſerviles accoutumées à canoniſer les déſordres des élûs du ſiécle. Auſſi le reſpect humain ne le fit-il jamais biaiſer, & s'il aſſaiſonna par prudence la vérité, il ne l'altera jamais.

Au reſte quoique chaque Auteur ſe peigne en quelque maniere dans ſes écrits, & que ſans y penſer il y trace lui-même le caractere de ſon eſprit & de ſon cœur, c'eſt particuliement dans ſes Lettres que celui-ci ſe dévéloppe davantage, ſi j'oſe parler ainſi, aux yeux de ſon Lecteur, & qu'il ſe montre plus à découvert. Dans ſes autres Ouvrages on reconnoît à la vérité ſans peine un génie cultivé, pénétrant, ſublime, & ferme, une raiſon ſaine, un diſcernement juſte,

une imagination fertile & lumineuse, qui donne du corps & de l'éclat aux pensées les plus communes. Tout cela joint à beaucoup de sentiment, & mis en œuvre, par une religion éclairée, & nourrie des grands principes de la foi, exercée dans la pratique des maximes Evangeliques, animée d'un zele ardent de la gloire de Dieu & du salut des ames, en fait un Orateur chrétien qui laisse de vives impressions dans l'esprit & dans le cœur de ceux à qui il parle.

Mais outre que ses Lettres rassemblent quelque chose de tout cela, on peut dire qu'elles representent leur Auteur plus en détail, & qu'elles le caracterisent d'une façon toute spéciale. On y voit un parent tendre & affectionné, un ami sincere, un Directeur charitable, sensé, plein de droiture & d'onction, un homme exact aux devoirs de la vie civile, qui sçait allier la politesse & la Religion en les faisant servir l'un à l'autre.

Voici ce que M. Dupin a pensé de Salvien, & son sentiment sur cette matiere ne peut être suspect à person-

ne. *Il seroit difficile*, dit-il, *de trouver un discours plus poli, plus orné, plus coulant, plus diversifié, plus agréable. Il n'est pas si diffus, mais plus divertissant que Lactance, & plus instructif. Il autorise ce qu'il avance, de passages de l'Ecriture qu'il allegue fort à propos & qui viennent très-bien à son sujet Il fait des portraits très-naturels du vice, qui en donnent de l'horreur. Les raisons qu'il apporte, pour en éloigner, sont très-plausibles & il réfute avec esprit & avec solidité, les vains prétextes dont on se sert dans le monde pour le couvrir. Sa Morale est austere sans être déraisonnable.*

Ainsi parle M. Dupin; surquoi il est bon de remarquer que quelques liaisons qu'ait eu Salvien avec les Semipélagiens de Marseille, ni cet Ecrivain, ni certains Critiques outrés ne l'ont jamais accusé d'avoir donné dans le Semipélagianisme; & M. de Tillemont après un sévére examen de l'Auteur en question, avouë de bonne foi qu'on ne pouvoit sans injustice le taxer de cette erreur. Ce sçavant Histo-

rien étoit trop judicieux pour penſer autrement.

ARTICLE CXII.

LE SPECTACLE DE LA Nature, ou Entretiens ſur les particularités de l'Hiſtoire Naturelle, qui ont paru les plus propres à rendre les jeunes gens curieux & à leur former l'eſprit. Seconde Partie, contenant ce qui regarde les dehors & l'interieur de la Terre. Tome ſecond pages 486. Tome 3. Suite de la ſeconde Partie, pages 574. Chez la Veuve Etienne, & Jean Deſaint. 1735. Voyez au ſujet du premier Volume, nos Mémoires du mois de Mars 1733. Article XIX. page 381.

CE Livre continuë d'être bien reçû du Public. C'eſt le plus grand éloge qu'on puiſſe faire de tout Ouvrage, ne fût-il pas auſſi parfait qu'il ſeroit à ſouhaiter. L'Hiſtoire Naturelle & la Phyſique ont des droits inalienables ſur la ſage curioſité des

hommes. Tant que ces Sciences qui coûtent ſi cher à leurs premiers Auteurs & aux Obſervateurs de profeſſion, ſe preſenteront ſous de nouvelles formes par l'adreſſe des nouveaux Compilateurs, elles ſeront ſûres de leur ſuccès à proportion de l'art qu'on employera à les offrir dans un beau jour. C'eſt que la Nature eſt toujours charmante, & que l'homme eſt toujours curieux.

L'heureux choix d'un ſujet ſi noble & ſi utile, met l'Ouvrage dont nous parlons à l'abri d'une Critique un peu trop ſévére. Que les matieres ne ſoient pas nouvelles; que l'Art inexprimable du dialogue ne paroiſſent pas exactement obſervé; que la naïveté y ſoit ſouvent à déſirer, ou dégénére quelquefois en ingénuité, que le ſecret plus rare encore de la bonne plaiſanterie ne s'y faſſe pas ſentir; que la métaphore ſoit trop prodiguée, c'eſt ce que nous n'examinons point; & véritablement tout cela eſt étranger au ſujet & au but de l'ouvrage. Le ſujet eſt riche de ſa propre beauté & embelli par le diſcernement du choix, par l'élegan-

ce, la clarté & la proprieté de l'expreſſion, enfin par le ſecret de traiter d'une maniere nouvelle des choſes qui ne le ſont pas, & de mettre à la portée de tout le monde (ſurtout des jeunes gens) des merveilles réſervées aux Sçavans amateurs de l'Hiſtoire Naturelle. D'où il s'enſuit que l'Auteur, qui fait paroître autant de probité & de Religion que d'eſprit, a réellement atteint ſon but, qui eſt d'être utile à la jeuneſſe à l'exemple de M. Rollin qu'il s'eſt propoſé pour modelle.

Le ſecond volume traite des choſes les plus communes. Fleurs, parterres, potagers, boſquets, terres labourables, vignobles, voilà ce que l'on voit le plus ſouvent & ce qu'on néglige le plus de ſçavoir. Pourquoi ces objets ſi beaux & ſi utiles attirent-ils ſi peu notre attention ? On aime mieux s'élancer dans le ſein des Aſtres, s'évanouir dans les ſubtilités de la Métaphyſique, ſe perdre dans les raffinemens de l'incrédulité, ou ſe plonger dans l'abîme des myſteres impénétrables de la Religion. L'on ſe fait d'autorité privée

Astronome, Métaphysicien, Théologien, l'on dédaigne d'être ce que le Créateur nous a faits dans la premiere origine, Jardiniers, Laboureurs, Observateurs des bienfaits qu'il nous prodigue, & Adorateurs de la main dont nous les tenons. C'est que la vanité humaine est plus flattée de ce qui passe les bornes de la raison, que des connoissances simples qui la conduisent à celle de son Auteur.

Parcourons ces objets communs. Les beautés en paroîtront rares. Dans le premier entretien, les Interlocuteurs ordinaires, la Comtesse, le Prieur, le jeune Chevalier se trouvent au Jardin, & ils en prennent occasion de s'entretenir sur la nature & les agrémens des fleurs. D'abord ce sont des réflexions générales sur leur destination, leur multitude, leur grace, leur durée, leur succession & leur diversité suivant les saisons, &c. Le tout est mêlangé de traits ingénieux. L'uniformité des fleurs en fournit un entr'autres. Elles sont toujours les mêmes & elles plaisent toujours, au lieu que les inventions humaines varient sans cesse &

ne plaiſent pas longtems. C'eſt que le Maître de la Nature eſt l'unique Auteur du beau & du vrai. Les hommes s'efforcent de l'imiter. Il eſt immortel & ils ne le ſont pas. La moindre des fleurs ſurpaſſe la magnificence de Salomon. Elle porte le caractere de ſon Créateur.

Dès le ſecond Entretien, le jeune éleve a envie de devenir Fleuriſte, & il le devient avec le ſecours du Comte qui eſt le premier des Interlocuteurs. On devine aſſez qu'on dévélope dans ce dialogue & les ſuivans, ce que c'eſt qu'un parterre avec des deſſeins de differens goûts & des figures en broderie, en gazon, en compartiment, en découpés; ce qu'on entend par le théatre des fleurs, la pyramide de fleurs, les vaſes, les planches, &c. Ce qu'il faut faire pour préparer & renouveller les terres, pour conſerver & ſemer les graines à tems, pour entretenir les plantes, pour peupler le parterre; en quoi conſiſte la culture des fleurs & la beauté principale que les Connoiſſeurs y ont attachée ou trouvée, ſoit par goût arbitraire, ſoit

par goût naturel. Ce dernier article eſt curieux. On y parle à fonds de l'oreille d'ours, de l'anemone, de la tulippe, de la renoncule, de l'œillet. Ce ſont les objets délicieux des méditations profondes des Fleuriſtes. On dit un mot de quantité d'autres fleurs qui font nombre & qui ont toutes leur beauté, moins ſujettes néanmoins à de ſçavantes diſcuſſions, en fait de plaiſir réel ou imaginaire, ſi l'on peut uſer de cette diſtinction. Car il faut convenir qu'en toutes choſes il y a un goût du vrai & du beau, qui eſt determiné par une claſſe d'hommes ſuperieure en nombre aux claſſes particulieres de ceux qui ſuivent les goûts paſſagers de mode & de caprice. Celles-ci paſſent, la premiere dure. C'eſt ſon caractere diſtinctif.

Le Comte pourſuit agréablement ſes leçons ſur les accompagnemens du parterre, c'eſt-à-dire, ſur les grandes plantes annuelles, ſur les arbriſſeaux à fleurs tels que les roſiers & autres arbuſtes, ſur les allées ou nuës ou garnies, & les arbres qui leur conviennent, ſur les berceaux, les palliſſa-

des, la verdure perpetuelle, le terraſſes; ſur l'art d'arranger un jardin ſuivant le génie du terrain, ſoit en rectifiant ce qu'il a de défectueux, ſoit en profitant de ce qui s'y trouve d'avantageux, ſoit en menageant habilement les vûës. Tout cela eſt penſé & exprimé avec beaucoup de fineſſe, d'eſprit & de goût. Il eſt juſte d'en citer quelques morceaux, pour donner une idée de la maniere de l'Ecrivain.
» Un jardin eſt moins une imitation » de la nature que la nature même » rapprochée ſous nos yeux & miſe » en œuvre avec art. J'ai beſoin de » prendre l'air, on me le procure par » une petite plaine & par des allées » découvertes. Je veux jouir un mo» ment de la vûë des productions de » la nature: on a mis pour cela ſous » mes yeux des fleurs & des feuilla» ges rangés de façon que la vuë » des uns n'ôte pas celle des autres. » Je ſouhaite changer de point de » vûë, trouver un abri contre le » vent, jouir de la ſolitude ſans ôter » aux autres l'uſage de mon jardin. » Les terraſſes me donnent ces diffe-

» rens avantages..... Un Proprietai-
» re se trouve reduit à faire son jar-
» din d'un terrein sans largeur sur
» une longueur excessive..... Rien
» de plus aisé que de remedier à l'ir-
» régularité de cette figure. Il parta-
» ge le tout en trois quarrés longs.
» Du premier il fait un joli parterre;
» du dernier qui est au fonds un beau
» potager; de la portion du milieu,
» il fait un bosquet qui en s'élevant
» entredeux rompt la vûë de cette
» longueur ridicule..... Un autre
» possede un terrain plus vaste mais
» triangulaire ou d'une figure encore
» plus bizarre. Il y prend differentes
» pieces qui plaisent toutes par leur
» beautés particulieres & par leur
» correspondance générale....Il y a
» sans doute une grande dexterité à
» pouvoir executer en détail toutes
» les belles pieces de jardinage, par
» exemple à sçavoir niveler un ter-
» rein; à en abaisser doucement un
» autre par une pente insensible qui
» donne l'écoulement aux eaux sans
» rendre la promenade penible, à
» tracer un parterre; à bien plaquer

» le gazon ; à conduire des eaux ; à al-
» ligner des allées ; à arrondir des
» berceaux ; à bien percer des bois ;
» à ménager des vûës, mais le grand
» ſecret de l'art eſt de bien ſentir ce
» que vaut la nature, de faire bien
» valoir ſes preſens, & de faire de tou-
» tes ces differentes parties un tout
» raiſonnable & bien entendu, &c.

Vous voyez que l'Auteur ſoit ici ſoit après, étale toutes les délicateſſes de l'art, & que les regles du jardinage reſſemblent fort à celle de l'éloquence, de la Poëſie, de la Muſique & de la Peinture. Tant il eſt vrai qu'en toutes choſes le goût eſt le même, particulierement quand il s'agit de l'union des parties & du tout enſemble.

Alterius ſic
Altera poſcit opem res & conjurat amicè.
Hor. Art. Poët.

Le commencement du cinquiéme Entretien eſt bien flatteur pour le P. Vaniere. On joint ſa Métairie aux Georgiques de Virgile, & aux jardins du Pere Rapin pour former un Livre

portatif que le Chevalier appelle sa *Bibliotheque de campagne.* Le Prieur est d'avis d'y ajouter les endroits de Ciceron, d'Horace & de Pline le Naturaliste qui regardent l'agriculture & la vie champêtre, sans oublier les maisons de Pline le jeune & Felibien. Il semble que Columelle qu'on a oublié ne seroit pas indigne d'entrer dans leur compagnie. Il y figureroit mieux sans doute qu'un Poëme François sur l'agriculture que le Prieur souhaiteroit. » Ce seroit, dit-il, pour un génie » heureux le moyen le plus sûr non » seulement de plaire, mais de plaire » à tous les Lecteurs. " Il fait entendre :

Que cet heureux Phenix est encore à trouver.

Il le sera apparemment longtems. Nos faiseurs d'Eglogues & d'Elegies, soit anciens, soit modernes ont quelquefois heureusement tracé divers tableaux des *choses rustiques.* Mais ce ne sont que des Païsages semblables à ceux des Peintres. Encore les excellens sont-ils rares. Marot & Ronsard

y ont échoué avec leurs Colins, leurs Toinons, leurs Chevrepieds, &c. Les modernes ont mieux réussi. Mais ils n'ont choisi que les idées riantes & les expressions agréables, surtout, en ce qui concerne les Bergeries. Il faut croire qu'ils ont senti que dans nôtre Langue, *l'orge*, *l'avoine*, *le seigle*, *le bled sarrazin*, *le millet*, *les terres écobuées*, *pelées*, *sablonneuses*, *argileuses*, *la charuë & la herse*, *&c.* ne sont point des mots mélodieux pour une oreille Françoise. Hé comment notre Poësie souffriroit-elle les termes propres des Arts, ceux du pressoir par exemple, *socles*, *jumelles*, *montans*, *écrouë*, *moutons*, *moyeux*, *maye*, *sac*, *tas*, *quille*, *bondon*, *&c.*? Elle ne passe pas même les expressions qui nous apprennent le secret des fleurs. L'anemone a beau étaler sa touffe de boquillons ou sa pluche, & ses cinq grandes pétales. La Tulipe montre en vain son calice plus grand que mediocre régulierement & gracieusement ouvert; ses feuilles larges, épaisses, & de bonne étoffe, point camuses ou pointuës; ses paillettes ou étamines

d'un beau brun ; ſon piſtile ou pivot, n'importe quelle couleur ; ſon panache de blanc de lait, ou jaune vif & doré ; ſes rayes noires qui aident à trancher & à détacher la couleur du panache, & qui le traverſent, ou le bordent ; ſes hachures par grandes pieces ou par fine broderie, ſes franges, ſon étoile, *ſes beaux habits*, & toute la toilette que lui dreſſent les fleuriſtes *érudits*. La Renoncule ſemi-double ſçavamment variée dans une planche charmera vainement nos yeux, en réuniſſant „ tout à la fois les „ blanches, les jaunes dorées, les „ jaunes pâles, les jaunes citrons, les „ rouges brunes, les couleurs de fleur „ de pêcher ; celles qui ſont à fond „ blanc avec des panaches rouges bien „ diſtinguées ; celles qui ſont à fond „ jaune marquetté de rouge ou de „ rayes noires ; celles qui par dehors „ ſont de couleur de roſe & blanches „ en dedans.... d'autres de couleur „ de chamois bordées de rouge ; d'au- „ tres de fonds rouge cramoiſi bor- „ dé... Mais (comme dit Madame la „ Comteſſe la liſte des ſemi-doubles

„ n'a point de fin. Il en éclôt tous les „ ans de nouvelles. S'il est permis „ d'aimer le changement c'est dans „ les fleurs, & si l'on veut se satisfaire „ en changeant ce qu'on aime il faut „ aimer la renoncule" Tout cela est beau dans la prose de notre Auteur. Mais c'est autant de perdu pour la Poësie Françoise. Que feroit-elle de l'oreille d'ours avec sa tige forte, son bon nombre de cloches, son bouquet presenté de bonne grace, ses pedicules fermes, ses fleurs larges bien étoffées & regulieres, ses feuilles unies, point frisées, ses couleurs fort brillantes, ses paillettes non pas retirées au fond du vase, mais qui paroissent à l'entrée rangées comme un petit soleil? Que feroit-elle de l'œil exactement rond ou fait en étoile, qui tapisse le fond de chaque godet? (Car il faut s'en rapporter à Madame la Comtesse) qui nous assure que *l'étoile parfaite n'est point désagréable, & que le point essentiel est que cet œil soit large & le plus blanc ou du moins le plus clair qu'il est possible*; qu'enfin *c'est un très-grand défaut que le piquot ou pistile*

paroiſſe & que les paillettes ſoient cachées. Genie de Corneille, de Racine, de Boileau, de R. ... &c. Que diriez-vous de *la maniere d'elever & d'habiller l'œillet ? Perſonne ne l'entend mieux que Madame.* Il eſt vrai, & l'on peut penſer, ſauf le reſpect qui vous eſt dû, que cela n'eſt point de votre reſſort, & que vous n'y entendriez rien. Parlons ſérieuſement. Laiſſons l'Agriculture & les Arts à la Langue Poëtique de Virgile ou de Théocrite, & à la Proſe ingenieuſe de notre Auteur. Ce n'eſt point l'affaire de la Poeſie Françoiſe. Elle veut des termes propres ; & elle n'en trouve dans la plupart des Arts aucun qui lui convienne. Elle veut que

Sa penſée au grand jour ſe produiſe & s'expoſe,
Que ſon Vers bien ou mal vous diſe quelque choſe.

Et le moyen d'atteindre ſon but avec ſa délicateſſe ! Eſt-elle blâmable ? Non certes. Elle a un trop bon garant. C'eſt le goût. Eſt-elle à plaindre ? Ma-

tiere à diſpute. D'où vient qu'elle (*a*) admet tous les termes de la Peinture & de la Sculpture, une partie de ceux de la Muſique, tous ceux de l'éloquence & de la Poëſie, tandis qu'elle reprouve preſque toutes les expreſſions propres des autres Arts ? C'eſt un problême à propoſer aux Poëtes François.

Paſſons au potager. C'eſt M. le Prieur Curé qui en fournit toutes les inſtructions tirées de celles de M. de la Quintinie, & par-ci par-là de Pline, d'Agricola, des Tranſactions Philoſophiques & d'autres Mémoires Anglois, ſans oublier M. le Normand, Directeur du Potager de Verſailles : & nous avertiſſons en paſſant avec l'Auteur que M. le Normand, & M. Bernard de Juſſieu, Demonſtrateur au Jardin Royal, lui ont donné des lumieres, & qu'ils ont revû tous les Entretiens ſur les plantes afin de le

(*a*) Notez qu'on parle de la Poëſie ſérieuſe, telle qu'on la trouve dans la *Gloire du Val-de-Grace*, par Moliere, & l'*Art Poëtique*, par Deſpreaux. La Poëſie badine, ou Comique, ou Mimique ou Scaronique fait uſage de tout.

mettre en état *d'accuser juste.* La science du Potager est précedée d'un *éloge.* L'Auteur aime à louer tous les Ouvrages du Créateur, & il n'y a pas le mot à dire à ces *éloges*, si ce n'est aux titres un peu trop fréquens. Dieu s'étoit contenté de louer ses œuvres par une simple vûë. *Vidit Deus quod esset bonum. .... Viditque Deus cuncta quæ facerat, & erant valdè bona. Gen. c.* 1. Le Potager est très-louable & très-digne d'attention. Il faut obser-ver d'abord le grain de terre qui gé-néralement parlant est de trois especes, sable, limon, terre forte. Le secret est de trouver ou de faire de la terre moyenne ou du limon par la diversité des engrais, le mêlange des terres, & l'arrangement des quarrés, soit élevés soit enfoncés : de menager une heu-reuse exposition ; de distribuer utile-ment & agréablement le terrein, les espaliers, les allées, les costieres, les bordures, les planches, les plans, les eaux, &c. Cela est bien général. Mais il faut avoir recours au Livre même pour y trouver un détail complet. Di-sons seulement un mot d'une pratique

ſinguliere. Celle „ de couper la tête à
„ un arbre qu'on ne tranſplante pas
„ ſur le champ avec ſa motte, n'eſt
„ point conteſtée. Il n'en eſt pas de
„ même des racines. M. de la Quin-
„ tinie les traitoit preſqu'auſſi impi-
„ toyablement que les branches. A
„ peine en laiſſoit-il deux ou trois:
„ Encore les racourciſſoit-il juſqu'à ne
„ leur donner que dix ou douze pou-
„ ces tout au plus. Sa méthode eſt
„ encore ſuivie dans bien des en-
„ droits...... Mais des curieux du
„ premier ordre, & en particulier
„ Meſſieurs le Normand Pere & Fils,
„ ſucceſſeurs l'un & l'autre de M. de
„ la Quintinie, ont trouvé après des
„ épreuves réïterées avec toute l'exa-
„ ctitude poſſible qu'un arbre planté
„ avec tout ce qu'il a de racines ſai-
„ nes réuſſiſſoit beaucoup mieux, &
„ acqueroit promptement une toute
„ autre vigueur que ſon voiſin qui
„ avoit été planté avec un petit nom-
„ bre de racines taillées de court. "
Indiquons ſimplement ce qu'on appelle les accompagnemens du Potager. Car il a les ſiens comme le parterre,

& ce ſont les Jardins coupés, & en pente pour profiter du ſoleil, les pepinieres, la fruiterie, la ſerre des légumes, celle des arbuſtes, la ſerre à feu, choſes curieuſes & néceſſaires pour perpetuer les preſens de la nature par l'adreſſe de l'Art. L'Article de la greffe & de la taille méritent toute l'attention pratique des amateurs du jardinage & l'induſtrie ſpeculative des Phyſiciens. La ſéve par exemple déja tant de fois examinée ne ſçauroit l'être trop. Sa circulation eſt-elle continuelle, ou alternative, montant de jour & retombant la nuit? Son cours ne peut-il point être varié d'un autre maniere? N'a-t-elle point ſon flux & ſon reflux ſemblable à celui qu'un Italien imaginoit dans le ſang dont il faiſoit ſérieuſement un animal? On réuſſit à arroſer le feuillage. Pourquoi? Sujets d'exercice pour la Botanique. Tout l'art de la taille ſe reduit à trois points, propreté, économie, prévoyance. Ajoutons que l'expérience eſt le grand maître. Elle l'eſt encore pour la culture des arbres étrangers. L'orange de la chine, le raiſin muſcat,

la figue, l'ananas même mûrissent dans le nord de la France ; pourquoi l'olivier n'y réussiroit-il pas ? „ Notre „ climat, dit l'Auteur, se prête pres- „ que à tout. Il ne faut que l'essayer „ & l'aider.

Dans l'article des fruits, la Comtesse fait voir mois par mois quels sont les fruits qu'elle trouve le secret de conserver afin d'en avoir & d'en servir durant toute l'année. Dans celui des légumes on parcourt de même toutes leurs especes, leur arrangement, leur durée, &c. Et l'on a grand soin de distinguer les vrais légumes d'avec ceux qui n'en portent qu'improprement le nom. Les premiers sont les graines qu'on recueille dans des cosses. Les autres sont les racines, les verdures, les salades, les fournitures, les plantes fortes, les herbes odoriferantes, les fruits de terre.

Les articles du labourage, des semailles, des vignes, du vin, de la biere, du cidre, des bois, qui terminent ce second volume contiennent cent choses dont l'utile curiosité doit attirer l'attention de quiconque ne de-

daigne pas de se souvenir qu'il est homme & qu'il vit avec des hommes. Salomon qui connoissoit depuis le Cedre jusqu'à l'Hyssope nous renvoye à l'instinct des fourmis pour nous instruire à leur exemple du prix de notre travail & de nos réflexions. Le labourage seul, dit M. de Fenelon, fait la force des états. Ainsi l'ont pensé tous les sages; & voyez combien les reflexions l'ont perfectionné, combien même il peut l'être encore par une étude expérimentale. L'Auteur se fait garant d'un fait assez singulier dont il a été témoin. „ Un paysan „ possedoit pour tout bien deux petites pieces de terre qui pouvoient „ à peine lui donner un peu d'avoine „ ou de bled Sarrasin. Il se mit en „ tête d'en tirer du froment. Et comme il n'avoit ni betail ni engrais, „ il essaya de creuser au coin d'une de „ ses terres, & d'en tirer un sable „ noir qu'il répandoit à la surface. Il „ engraissa l'autre piece qui étoit „ voisine du chemin avec la terre „ même qu'il amassoit le long du chemin. Il continua ce mêlange d'an-

„ née en année, & il parvint en effet „ à avoir le plus beau froment dans „ un païs où personne n'en recueil- „ loit. Il jouit de sa prosperité qua- „ rante ans de suite. Ce ne fut pas „ sans envie ni sans être exposé à la „ ridicule accusation de sortilege ou „ de magie. " Il auroit pû se défendre comme ce Furius Cresinus, dont parle Pline *l.* 18. Il produisit aux Juges ses instrumens de labourage, & ses bras nerveux. Voilà, dit-il, toute ma magie. Le travail & l'industrie sont en effet la seule magie en ce genre, où l'excellent Laboureur peut dire.

Parvulus est nobis sed bene cultus ager.

L'industrie a appris depuis longtems & avant Virgile à multiplier d'une maniere surprenante un grain de bled par les saumures. Elle peut encore aller plus loin. Les faits le confirment. „ On a vû en conséquence „ de la préparation des semences un „ seul grain pousser sept ou huit tiges „ dont chacune portoit un épi de plus „ de cinquante grains. Le nombre

„ des

„ des tiges ſur un même pié s'eſt
„ quelquefois trouvé prodigieux. On
„ en a compté (dit Malpighi) juſqu'à
„ trente & trente-deux..... Il y a
„ même des Laboureurs qui ſont ſi
„ ſûrs du bon effet de leur prépara-
„ tion, qu'au lieu de cent vingt livres
„ de blé (qu'on employe d'ordinaire
„ pour enſemencer un arpent) ils n'en
„ employent que les deux tiers, ou
„ même la moitié, & mêlangent pour
„ chaque arpent ſoixante ou ſoixante-
„ dix livres de blé avec de la paille
„ hachée pour remplir la main du
„ ſemeur à l'ordinaire..... Les dif-
„ ferentes eſpeces de ſels ne nous
„ manquent pas. Peut-être parvien-
„ dra-t-on un jour à fournir facile-
„ ment & ſans frais à la terre l'eſpece
„ & la juſte portion des ſels propres
„ à la rendre féconde tous les ans ſans
„ interruption. Le produit des terres
„ augmenteroit d'un tiers ou de moi-
„ tié. "

Le Chapitre du vin a un mérite particulier. Outre qu'il eſt traité à fonds en faveur des Palais délicats, il l'eſt plus utilement encore pour le

commerce, l'usage, & la santé. Ce dernier point ne sçauroit être indifferent pour qui que ce soit. En général on peut rapporter tous les vins à deux especes, sçavoir des vins de liqueur & des vins secs. Ne parlons point des premiers qui semblent préparés pour le besoin des païs chauds & pour la délicatesse des nôtres. Laissons disputer les Connoisseurs sur la saveur douce, amére, parfumée, des muscats & autres de la Ciutad, de S. Laurent, de Frontignan, de Condrieux, d'Arbois, de Rivesalte qui nous appartiennent; sur les vins étrangers de Tocaï, de la Verdée, de la Moscadelle de Montefiascone, du Mont-Vesuve, de Malaga, d'Alicante, de Madere, des Canaries, de Candie, de Chio, de Schiras, &c. Laissons ces vins que leur cuisson empêche d'être legers, fins, & coulans. Parlons un moment des vins secs dans lesquels le volatil & le sel dominent. L'ébullition parfaite en a subtilisé l'huile. L'Auteur en parcourt les défauts & les bonnes qualités. Le tout dépend encore moins du terroir que

de la façon des vignes, & de celle du vin même. Après avoir exposé la culture du Vignoble, l'on veut, 1°. que la vendange se fasse avec beaucoup de précaution. La premiere, la seconde & la troisiéme cueillette feront des vins fort differens, si pourtant l'on peut appeller vin celui qui provient des raisins pourris, verds, dessechés, &c. 2°. Il faut de l'industrie pour le mêlange que l'on fait ou à la vigne en mêlant habilement les raisins de divers cantons, ou à la cave avec beaucoup plus de précaution & souvent avec danger de tout perdre pour peu que l'on differe. Les vins faits ne sçauroient s'unir parfaitement. Le mêlange éprouvé des raisins qui ont une liqueur fine avec ceux à qui la terre plus nourrissante donne du corps, en un mot des raisins, de trois ou quatre vignes de differentes qualités a porté à la perfection les vins de Silleri, d'Aï, & d'Hautvilliers. Ces derniers ont eû le nom du P. Perignon, Benedictin, premier Inventeur de ces heureux mêlanges de raisins. Cette méthode est commune aujourd'hui; & le vin

gris ou rouge réussit à proportion du terroir, de l'adresse, & de la façon du vin. Car 3°. il ne faut pas s'imaginer que le vin gris vienne du raisin blanc. Cette espece ne produit qu'un vin d'un blanc fade qui se change promptement en jaune, d'un goût conforme à la couleur, d'une foiblesse qui le fait tomber avant l'Eté, propre enfin à être conseillé aux malades. ,, Mais le ,, vin gris qui a l'œil si vif & qui est ,, d'une blancheur & d'un éclat qui ,, imitent le cristal provient des raisins ,, les plus noirs; & sa blancheur ne se ,, soutient jamais mieux que quand ,, on a pris soin d'arracher tous les ,, seps des raisins blancs. Autrefois le ,, vin d'Aï duroit à peine un an. La ,, liqueur des raisins blancs dont la ,, quantité étoit grande en ce vigno- ,, ble, venant à jaunir prenoit le des- ,, sus, & alteroit toute la masse du vin. ,, Mais depuis que les raisins blancs ,, n'entrent plus dans le vin de Cham- ,, pagne, celui de la montagne de ,, Reims dure sept ou huit ans, & ce- ,, lui de la Marne va aisément à qua- ,, tre & cinq. Les vins de Bourgogne

„ ne tomberoient pas comme ils font
„ dès la troisiéme année, souvent dès
„ la seconde, si on les façonnoit avec
„ la même précaution. " Tant il est vrai que la façon fait tout en toutes choses. Celle du vin gris consiste à bien conserver l'azur & la rosée dont les grapes sont couvertes ; à les mettre sur le champ au pressoir, sans foulure ni cuvée ; à donner promptement la premiere serre ; à mettre à part ce qui en a coulé. Voilà l'excellent vin gris, si l'année a été bien chaude. Si non vous le mêlez avec celui de la seconde serre, & quelquefois même avec celui de la troisiéme, qu'on appelle premiere taille. Si vous allez plus loin vous courrez risque d'avoir l'œil de perdrix ou une couleur plus chargée. Car les tailles ou serres suivantes font rougir le vin par degrés. D'où il s'ensuit que la rougeur vient du mêlange plus ou moins parfait des liqueurs qui sont dans l'envelope avec celle qui forme le corps du grain. Vous comprenez par conséquent la façon du vin rouge, pourquoi l'on foule & l'on fait cuver les raisins avant que de les pressurer,

pourquoi l'on vendange durant la plus grande chaleur du ſoleil, pourquoi au défaut de ſoleil on ſe ſert de fourches pour égrener le raiſin, & en ôter les grappes qu'on réſerve pour le rebut. Cette derniere façon eſt bonne dans les années froides où le vin lent à cuver ſe ſentiroit du mauvais goût de la queuë des grappes. Il s'agit 4°. de bien gouverner le vin mis en tonneaux. Ce n'eſt pas une petite ſcience, quoiqu'elle n'ait rien de métaphyſique, ni de fort relevé. Les Sçavans, les Antiquaires, & autres ont beau vanter leurs travaux, Moliere leur dira par la bouche de Chryſale, que

Vaugelas n'apprend point à faire un bon
potage, &c. *

Venons au fait. Laiſſer bouillir le vin à l'air un nombre de jours déterminé par le degré de maturité & de temperature; boucher foiblement les vaiſſeaux qui doivent être très-differens pour le gris & le rouge; les mettre au cellier haut tout l'hyver & dans

* Femmes ſçav. Acte II. Scene VII.

les caves basses au retour des chaleurs ; les en retirer sur la fin de l'automne, préserver la liqueur de la lie & de l'air qui sont les *deux pestes du vin* ; imiter les Champenois qui déplaçant ou faisant relier douze fois leurs vins en quatre ans, les transversent douze fois dans des vaisseaux parfaitement nets ; tirer le vin à clair, le rendre mousseux pour ceux qui aiment cette façon d'air potable ; le coller à propos suivant qu'il est tendre ou ferme ; le mettre & le conserver en bouteilles ou l'entretenir en cercles & le couper, comment, en quel tems, avec quelles précautions, quels soins, quelle propreté : Voilà certainement en quoi *Malherbe & Balzac si sçavans en beaux mots, auroient été des sots.* Voiture même qui n'entendoit point raillerie à ce sujet s'y seroit trouvé fort embarassé. Mais est-il honteux d'en sçavoir au moins la théorie pour veiller à la pratique ? Non sans doute ; & nous devons sçavoir gré à l'Auteur d'être entré dans un si utile détail. Il finit par le parallele interessant des vins de Champagne & de Bourgogne. Il

ne décide pas ouvertement, & nous dirons de même

Non noſtrum inter vos tantas componere lites.

Mais nous obſerverons avec l'Auteur de quel prix ſont l'induſtrie, & l'émulation. Les vins ſi durables dont parle Horace, ne dégénéroient cent ans après lui que par la faute des habitans. Les Champenois au contraire par leur conſtantes recherches ſont parvenus recemment & en peu de tems à faire des vins extrêmement délicats & plus durables que ceux de Guïenne & de Bourgogne. L'on voit par des preuves tirées du Chartrier de l'Hôtel de Ville à Reims que le vin Remois commença à devenir plus cher que celui de Bourgogne dès l'an 1559, & qu'il alla toujours en ſe perfectionnant; de ſorte que „ ſi l'on peut juger „ du mérite des vins par le prix que „ les Marchands y mettent, lorſque „ le meilleur vin de Bourgogne ſe „ vend trois cens livres ſur les lieux, „ le vin fin de Champagne ſe vendra

„ dans les caves de Sylleri & d'Eper-
„ nay, six, sept & huit cens livres. "
Si le vin de Bourgogne paroît avoir plus de corps, en est-il plus salutaire ? Son éclat (dit le Comte) lui est commun avec les vins les plus grossiers. Plus le vin est chargé, moins il est fin & coulant & plus il est difficile à digerer. La gravelle & la goutte si ordinaires dans les païs de vignobles sont des maladies presqu'inconnuës à Reims & sur la Riviere de Marne, où l'on fait usage d'un vin peu coloré. Concluons toutefois, avec la Comtesse, qu'il est bon de laisser le procès indécis. Les prétentions des deux Provinces sont avantageuses, & les démêlés des Connoisseurs sont réjouissans. „ Leurs
» combats ne sont point dangereux.
» Il est même *tout commun* de voir
» ceux d'un parti entretenir des in-
» telligences dans l'autre. On se rap-
» proche souvent sans peine, & il
» arrive rarement que ceux qui ont
» tenu bon pour la Bourgogne dans
» le commençement du repas ne se
» reconcilient avec la Champagne
» dès avant le *Dessert.*

Après ce détail le Lecteur nous dispensera de parler de la biére, du cidre, & des bois qui terminent ce second volume. Nous toucherons plus légerement les sujets qui composent le troisiéme. Les prairies, les troupeaux, les pâturages, les rivieres, les fontaines, les montagnes, la mer, l'air, les fossiles, les carrieres, les mines, sont des sources de connoissances également belles & avantageuses. Mais ces objets sont plus connus par les excellens Livres que nous avons sur l'Histoire Naturelle. Ce n'est pas qu'il n'y ait de quoi profiter dans celui-ci, ne fût-ce que par certains détails, & quelques reflexions. Mais si nous nous arrêtions à la substance de chaque Entretien, nous ne ferions que répéter ce que l'on trouve ailleurs. Produisons quelques exemples plus rares. Celui des mines de Pologne l'est à quelques égards ou du moins il le devient par le récit d'un témoin (*a*) oculaire que cite l'Auteur.

En 1252 on découvrit ces fameuses mines de sel qui font un des plus

(*a*) M. L'Abbé de la Grive.

considerables revenus du Roy de Pologne. Elles sont proche de Cracovie, & c'est à leur occasion qu'on à construit la petite Ville de Willisca qui à l'exception de l'Eglise, est toute entiere composée de maisons creusées sous terre. „On descend dans les mi-
„ nes par quatre ouvertures. Les deux
„ principales sont dans la Ville, &
„ servent pour tirer en haut les grands
„ quartiers de sel qu'on y expose de-
„ vant les portes pour y être foulés
„ & brisés par les pieds des hommes,
„ & des chevaux avant que d'être
„ broyés plus menus par les moulins.
„ Les deux autres descentes servent
„ surtout pour porter dans les souter-
„ rains les bois & les choses nécessai-
„ res aux travailleurs. Les trous sont
„ quarrés de quatre à cinq pieds de
„ large & revêtus de fortes planches
„ jusqu'en bas. Sur l'ouverture est une
„ grande rouë qu'un cheval met en
„ mouvement pour faire monter ou
„ descendre un cable gros comme le
„ bras. Quand on veut descendre
„ (ce qu'on peut faire à trente & qua-
„ rante personnes à la fois) celui qui

„ doit paſſer le premier attache forte-
„ ment au cable une groſſe corde
„ qu'il fait tourner autour de lui.
„ Quand il eſt aſſis ſur cette corde, il
„ prend un autre travailleur ſur ſes
„ genoux, ils deſcendent tous deux
„ de trois ou quatre pieds ſeulement,
„ & font place à un autre, qui ayant
„ de même attaché ſa corde au cable
„ prend ſur lui ſon compagnon.
„ Ceux-ci abbaiſſés dans l'ouverture
„ à quatre ou cinq pieds de profon-
„ deur, deux autres ſuccedent. Quand
„ tous ceux qui doivent deſcendre
„ ont ainſi pris leur place, le cheval
„ marche ſans interruption & dévui-
„ de le cable juſqu'à ce que le pre-
„ mier deſcendu & tous ceux qui le
„ ſuivent ayent trouvé le premier
„ fonds à cent toiſes plus bas que l'ou-
„ verture. Là ils quittent leur corde,
„ & à l'aide d'une lampe ils s'avan-
„ cent de côté par des détours & des
„ meandres qui vont toujours en deſ-
„ cendant juſqu'à ce qu'ils arrivent à
„ la ſeconde ouverture qui eſt encore
„ de cent toiſes de profondeur. Ils y
„ deſcendent par des échelles pro-

„ prement ajuſtées dans toute la lon-
„ gueur du trou. Ce n'eſt qu'à plus
„ de deux cens toiſes ſous la Ville que
„ l'on trouve les carrieres de ſel. Les
„ ouvriers creuſent de tous les côtés
„ en obſervant de maintenir le haut
„ des grandes ouvertures avec de for-
„ tes pieces de bois & de bons étais.
„ Une ſingularité fort remarquable,
„ c'eſt qu'il entre dans ces carrieres
„ un ruiſſeau d'eau douce qui ne ta-
„ rit que dans les grandes ſécheresſes,
„ & qui paſſant tout à travers ſert au
„ rafraichiſſement des travailleurs qui
„ y ſont au nombre de plus de mille
„ avec quelques chevaux pour tranſ-
„ porter le ſel au pié des ouvertures.
„ Les chevaux ſont condamnés à une
„ nuit éternelle. L'air de ces ſouter-
„ rains eſt ſi rude que ces animaux y
„ deviennent aveugles en peu de tems.
„ Les travailleurs remontent de tems
„ en tems pour jouir d'un air plus
„ pur & pour acquiter leurs devoirs
„ de Religion. " A l'occaſion de ce
récit, l'Auteur prouve ſolidement
après les meilleurs Scrutateurs de la
nature que la mer n'a aucune part

aux mines de ſel & aux puits ſalés.

Dans ſon diſcours curieux ſur l'uſage qu'on doit faire du Spectacle de la Nature. Il prouve non ſeulement l'Exiſtence de Dieu, mais ſon unité, par l'union des parties de la nature, par la fin générale de la nature entiere, par la génération des plantes & des animaux. Il prouve la puiſſance de Dieu, ſa ſageſſe, ſa liberté, ſa bonté juſques dans les choſes nuiſibles, inutiles, ou injuſtes en apparence. Il montre la ſuperiorité de l'homme ſur toutes les Créatures ſoumiſes à ſes beſoins. Il dévoile le concert de la nature avec la révélation, & il confond avec avantage les Athées. Mais après avoir fait voir évidemment la réalité & la poſſibilité du Déluge univerſel, il épouſe la conjecture de Burnet (ſans le nommer) conjecture peu prouvée, & qui conſiſte à dire qu'avant le Déluge l'Equateur & l'Ecliptique ne faiſoient qu'un même cercle.

Nous remarquerons, en finiſſant, qu'on n'a pas généralement approuvé quelques explications Phyſiques, entr'autres celle du Parallelisme des arbres,

Tome I, édition premiere, page 454. Il valoit mieux, ce semble, adopter celle de M. Dodart. *Mémoires de l'Académie, annee* 1699 *page* 60 *de l'histoire.* Il en est de même de la maniere dont l'Auteur explique pourquoi la radicule des plantes pousse en bas, & la tige en haut. *Tome I, édition premiere, page* 430. La raison tirée de l'air est refutée solidement par les *Mémoires de l'Académie an.* 1700, *page* 61 *de l'histoire & 47 des Mémoires.*

ARTICLE CXIII.

SUITE ET CINQUIE'ME Partie de Nouvelles Experiences d'Optique & d'Acoustique : adressées à M. le Président de Montesquieu, par le Pere Castel Jesuite.

Monsieur, je dois vous l'avouer, dans mon dernier écrit, je ne cherchois qu'un prétexte pour me dispenser de donner si-tôt au Public le morceau des octaves des couleurs : Non que ce morceau ne soit prêt, puisque vous l'avez vû dans les cayers

que j'eus l'honneur de vous remettre, il y a quelques mois, & que l'execution pratique en eſt toute renfermée dans ces nuances de toutes ſortes de couleurs, que vous avez vûës auſſi, & que bien des gens ont vûës.

Mais par là même que ces octaves ſont mon morceau favori, il me ſemble que j'ai une je ne ſçais quelle reſerve à le publier ſitôt. Quand je l'aurai donné au Public, j'aurai tout donné, tout au moins ce qui regarde la pratique, l'art & le métier, le ſecret même, s'il y en a. Je ne ſuis pas naturellement myſterieux, & j'aime aſſez à rendre les Sciences & les Arts *diffuſibles* & populaires. Mais des perſonnes, aux raiſons deſquelles je ſuis bien aiſe de déferer un peu, ont ſouhaité que je ne me preſſaſſe pas de rendre tout cela ſi vulgaire & ſi trivial.

J'y trouve mon compte auſſi, en me renfermant tout-à-fait dans une théorie que j'aime, & qui me convient mieux. Le Public n'y perdra rien non plus: Car il veut jouir tout à l'heure de l'agrément de la nouvelle Muſique; & s'embaraſſe aſſez peu de l'art

& de la maniere dont on le sert, pourvû qu'il soit servi. Or en servant les yeux, il est tout-à-fait nécessaire de servir son esprit ; & plutôt celui-ci fera son devoir, plutôt ceux-là jouiront du nouvel agrément. Je mene ceci par une route un peu extraordinaire : On demande celle des yeux ; je vais par celle de l'esprit : qu'importe, pourvû que les yeux arrivent.

Je ne suis point du tout de l'avis de ceux, qui croyent qu'il n'y a qu'à voir ici, pour sentir & juger ; dans la Musique vulgaire tous les Auditeurs ne sont pas juges. Comment tous les spectateurs le seroient-ils de celle-ci, contre laquelle la plupart sont parties ? En tout genre de jugemens, un juge doit avoir deux qualités essentielles ; l'esprit éclairé & le cœur droit. Le cœur devroit-il être pour quelque chose dans une question de cette nature ? Et devroit-il l'être au moins à son préjudice ? Car on a si bien pris son parti que de quelque côté que la chose tourne, il n'y a qu'à perdre pour les trois quarts de ceux qui se sont pressés de juger. Si la musique des couleurs

n'est point réelle, tant pis pour le Public curieux de musique & d'agrémens: si elle en est un, tant pis pour ceux qui se sont fait un point d'honneur de prétendre qu'il n'en étoit rien.

Les cœurs ne s'enchaînent pas, les volontés sont libres, les goûts sont arbitraires. Mais les esprits du moins, c'est à la raison de les mener : & si faut-il instruire le procès, avant que de le juger. Auroit-on deviné qu'il y eût des tons & des demi-tons, des tierces, des quintes & par conséquent des quartes, des sixtes, des septiémes, & mêmes des octaves dans les couleurs ? Quelque Peintre Anonyme pouvoit le sçavoir *in petto*. Ce n'est encore rien que cela : tel qui sçait que la Musique Italienne n'est pleine d'autre chose, ne goûte pas cependant la Musique Italienne, parce qu'il ne la connoît pas, & le plus souvent parce qu'il ignore qu'elle est belle & agréable : car il le sçait par oüir dire ; mais c'est ne rien sçavoir : les agrémens sont souvent personnels, & chacun est juge de son goût. Je ne dis pas juge éclai-

ré, bon juge ; mais juge tout court.

Enfin je me ſuis mis fortement dans l'eſprit que pour goûter la nouvelle Muſique, il falloit la connoître ; & que pour la faire goûter, c'étoit par conſéquent à moi de la faire connoître, & comme j'ai dit, de la faire goûter à l'eſprit. C'eſt ce que j'entreprends ſpecialement dans cet écrit, en prouvant de mon mieux déſormais, que la Muſique eſt un plaiſir de l'eſprit ; & que la muſique des couleurs eſt un agrément réel capable de plaire réellement, à ceux qui ont l'eſprit & le cœur bien diſpoſés, & en quelque ſorte dociles à cet agrément nouveau.

Je ſens la difficulté de mon entrepriſe : mais tout m'étoit bon dans mon dernier écrit, pour me fournir le prétexte que je cherchois. Le plaiſir, les agrémens, les graces, le goût ſont la qualité occulte, quoique le triomphe de la belle litterature, des Orateurs, Rhéteurs, Poëtes, Ecrivains polis, & autres Philoſophes en bel eſprit. *Les graces ſont petites, elles échapent aux yeux, & preſqu'à l'eſprit, les*

agrémens sont fins & délicats, ils ne se laissent point manier, ni presque définir ; les plaisirs sont arbitraires, on n'en dispute pas ; le goût est un je ne sçais quoi : on se le dit d'esprit en esprit, sans que l'oreille l'entende, sans que l'œil s'en apperçoive, &c. Tout cela assaisonné de stile, assorti de phrases, nourri de paroles, tourné & retourné, sassé & résassé, en Prose & en Vers, en Vers & en Prose, amuse merveilleusement son Lecteur, Lecteur François à la moderne ; & à la moderne il suffit d'amuser.

Mais le ton de Philosophie & de Géométrie, dont tout ceci s'est annoncé ; le ton même de contradiction sur lequel le Public a monté ses premiers jugemens, m'impose la loi, sans doute heureuse, de ne proceder sur aucune partie de mon sujet, que la regle & le compas, l'expérience & la démonstration à la main ; & jusqu'au goût & au je ne sçais quoi inclûsivement, je dois tout définir, tout constater, tout démontrer.

Je le dois, & j'y consens. *Les Géométres*, dit ingénieusement M. de

Fontenelle, *aiment les difficultés.* Il m'eût été facile d'assujettir au raisonnement & au calcul de la Géométrie, le morceau des tons, demi-tons, tierces, & quintes des couleurs. Je n'ai pas crû devoir m'en piquer, & je l'ai donné en stile libre & ordinaire. Mais plus le morceau que j'entreprends paroît rebelle à ce stile exact & mesuré, plus je me sens encouragé à n'y en employer point d'autre. Soit donc, sans jargon cependant.

Proposition premiere. Il y a des plaisirs de l'esprit.

Démonstration. La proposition pourroit passer dans un stile aisé. Sous cet air précis & didactique, je lui prévois des Contradicteurs. La plupart des hommes donnent tout au corps: Pour moi, je l'avouë, j'aimerois encore mieux exceder en faveur de l'esprit: mais sans autre discussion de Rhétorique, je remarque que ma proposition a des branches qui donnent lieu aux subterfuges, & qu'il est essentiel de suivre en détail, par un nombre de *Propositions lemmatiques*, ou préparatoires, car ce n'est qu'en cette qualité

qu'elles entrent dans mon ſujet. C'eſt comme la *Logique du goût.*

Lemme premier. Il y a trois ſortes de perceptions, l'intelligence ou l'idée, le ſentiment, & la ſenſation.

Démonſtration. Les Philoſophes n'en comptent que deux, l'idée & la ſenſation : la Philoſophie ne devroit être que le recueil des idées du ſens commun, redigées en ordre de ſiſtême ou de doctrine. Dans un certain monde poli, chez les Ecrivains mêmes d'un ſtile poli, le *ſentiment* tient le milieu entre l'idée & la ſenſation. La notion eſt juſte : Quand on dit qu'on a des ſentimens, on dit quelque choſe; or on ne dit pas préciſément qu'on a de ſimples idées, ou de ſimples ſenſations.

Lemme ſecond. Le ſentiment eſt une intelligence envelopée ou une confuſion d'idées : La ſenſation eſt une confuſion de ſentimens.

Démonſtration. Le ſentiment eſt une idée générale & vague, qui réſulte de pluſieurs idées, que l'eſprit ne peut démêler facilement; mais qui ne laiſſent pas de l'aſſurer de leur exiſtence, ou

de celle de leur objet. La ſenſation, encore plus indéfiniſſable, donne une certitude plus grande, à raiſon du plus grand nombre de ſentimens ou d'idées, dont elle eſt le réſultat & la réunion.

Scholie. L'intelligence eſt comme une vapeur ſubtile que le ſoleil éleve, ſans préjudice de la ſérénité du jour. Le ſentiment eſt comme une vapeur groſſiere qui forme un brouillard obſcur. Les ſenſations ſont comme de groſſes goutes de pluye, peſantes & denſes, qui rendent le jour ſombre & ténébreux. L'idée répond encore à la viſion de l'œil ; le ſentiment, à la perſuaſion de l'oreille ; la ſenſation, à la ſécurité aveugle du tact.

Lemme troiſiéme. Le Peuple eſt Peuple par les ſenſations ; le ſçavant eſt ſçavant, par les idées ; l'homme poli, l'homme tout court, tient le milieu par les ſentimens. Cela a-t-il beſoin de preuve ?

Scholie. Encore ce milieu vaut-il peut-être mieux, parce que c'eſt un milieu ? Et parce que les idées du ſçavant, ſouvent fauſſes & préſomptueu-

ses, sont presque toujours abstraites, irréductibles à la pratique, & inutiles au commerce de la vie, au bien de la societé? Et parce que les sensations populaires, ne sont que bassesse & grossiereté? Ajoutons que les idées du sçavant étant toutes en spéculation, ne l'exemptent pas le plus souvent de cette grossiereté de sensations populaires: allant d'une extrêmité à l'autre, sans beaucoup s'arrêter aux sentimens; aux vrais, Physiques ou moraux: car de sentimens métaphysiques, de ceux où l'esprit & le raisonnement dominent, au préjudice du cœur, du courage, de l'affection, de la bonne volonté, des mœurs même & de la réligion, souvent même du sens commun & de la raison, le sçavant, pur sçavant n'en manque pas: ce qui explique bien des Phénoménes litteraires.

Lemme quatriéme. Les idées font l'esprit, les sentimens le cœur, les sensations l'ame.

Démonstration. J'aurois pû dire que l'esprit fait ou produit les idées, le cœur les sentimens, l'ame les sensations,

tions, ou que ces operations appartiennent à ces trois puissances : le langage est indifferent pourvû qu'il soit expliqué. Le mien me paroît le plus propre, le plus conforme au moins à ma pensée. Car ce n'est jamais que la même ame qui a des idées, des sentimens, & des sensations, c'est-à-dire, des operations plus ou moins dévélopées ou confuses. Par esprit on entend l'ame comme dégagée des sens, & n'ayant que de l'intelligence : par cœur on entend, on sous-entend du moins l'ame comme moitié dégagée du corps, n'y tenant que par les sens, & par un reste de sensation, & tenant à l'esprit par un commencement d'idée. Par ame on entend l'esprit comme tenant tout-à-fait au corps, & aux sens, comme intimément uni au corps, comme animant & vivifiant le corps ; d'où lui vient le nom d'ame, c'est-à-dire, de substance qui anime.

Scholie premiere. La bête a une ame, sauf à expliquer ce que c'est ; l'homme a un cœur ; l'ange n'est qu'esprit. Ainsi le peuple est un peu au dessous

de ce qu'il eſt par nature : le ſçavant au deſſus, s'il ſçavoit s'y tenir : l'homme du monde, l'homme poli & bien né, eſt ce qu'il eſt : Encore une fois, c'eſt peu-être le mieux. On ne redreſſe ſouvent la nature qu'en l'eſtropiant : il faut avoir bien de l'eſprit & de la ſcience, pour en avoir impunément pour le bon ſens & le bon cœur.

Scholie ſeconde. On doit comprendre que par idée, par idée pure même je n'entends point une pureté angelique ; ni par ſenſation une groſſiereté purement animale. A le bien prendre, nous n'avons que des ſentimens, moitié idées, moitié ſenſations. Moitié corps, moitié eſprit, l'humanité ne comporte rien qui ſoit exempt de ce mêlange : ſeulement il eſt quelquefois inégal, & ſelon la proportion regnante, la perception eſt tantôt idée, tantôt ſenſation, à meſure que l'eſprit prévaut ou le corps. Le ſentiment eſt dans le juſte équilibre ; & tout nous dit qu'il vaut le mieux des trois.

Lemme cinquiéme. Il y a trois ſortes de plaiſirs, de l'eſprit, du cœur, & de l'ame.

Démonstration On ne doute pas des deux derniers. Mais il semble que chaque faculté doit avoir ses plaisirs, & que si deux en ont, il y auroit de la bizarrerie d'en priver la troisiéme, & en un sens la plus noble. Croit-on que l'Ange & Dieu, pour n'avoir point de corps, soient exempts de plaisir, de satisfaction, de bonheur? Si cette comparaison est trop rélevée, jugeons par notre bassesse même. L'esprit a des passions: l'esprit est curieux, curieux de science & d'instruction: lorsqu'il atteint son but, qui doute qu'il ne s'y arrête? Qu'il ne s'y répose? Qu'il n'en jouisse en paix? Et que cette paix, ce repos, cette jouissance ne soit un bien? Et un bien à sa portée, & qu'il goûte avec plaisir?

Lemme sixiéme. Les plaisirs de l'esprit, ceux même du cœur ou de sentiment, sont des agrémens.

Démonstration. Je ne fais proprement ici que définir les mots, & les attacher systêmatiquement à leurs idées, idées d'usage & du monde, plutôt qu'aux idées abstraites des Philosophes. Or il me paroît que dans ce

monde poli & éclairé, on affecte le nom de plaisirs aux plaisirs animaux & grossiers des sens & de pure sensation; & qu'on reserve le nom doux & honnête d'agrémens à tout ce qui va à la satisfaction de l'esprit, en affectant même souvent le cœur avec finesse. Ce sont de ces plaisirs *qui font rire l'esprit*, suivant l'expression de M. de Fontenelle, délicat appréciateur de ces sortes d'agrémens.

Conclusion & corollaire général de la premiere Proposition. Il y a donc des plaisirs de l'esprit, des plaisirs purs, fort épurés du moins; autant que la composition & le mêlange de notre double nature peut le permettre. Elle le permet, plus qu'on ne pense; & notre avilissement à des plaisirs indignes de nous, est tout-à fait volontaire, & le plus souvent criminel. Heureux ceux qui sçavent tourner, par l'étude & la reflexion, les sensations en sentimens, & les sentimens en intelligence: Il faut être un peu né pour cela; mais tout homme est né pour être homme, c'est-à-dire, pour avoir plus de sentimens que de sensations,

& plus d'idées que de ſentimens. Car dans le partage, en apparence égal, de notre nature, l'eſprit a droit de faire pancher la balance; ſoit parce que, de droit, la ſuperiorité de ſa nature la panche de ſon côté; ſoit parce qu'il eſt puiſſance libre & active, capable de faire valoir ſes droits, & d'en uſurper même de légitimes, ſur une puiſſance tout-à-fait ſubalterne, & de ſoi inanimée.

Propoſition ſeconde. La Muſique eſt un plaiſir de l'eſprit, un ſimple agrément.

Démonſtration. La plupart des gens y cherchent le plaiſir des ſens, & ne l'y trouvent pas : de là vient que ſi peu de gens la goûtent bien; c'eſt qu'il y en a peu qui la connoiſſent. Cette propoſition renferme un grand détail de Théorémes ou de propoſitions particulieres : Je n'en veux pas omettre un ſeul, elle eſt fondamentale pour la nouvelle Muſique, qu'on connoît bien peu, lorſqu'on en veut juger par les yeux qui ne peuvent jamais, & ne doivent en être que les témoins.

Théoréme premier. Les animaux grossiers, pesans, terrestres, à quatre pieds, ne goûtent point la Musique.

Démonstration. Ils en ont la sensation, sans doute aussi bien que nous: sensation pure qui ne fait qu'effleurer leur ame ou leurs oreilles, quoiqu'en les secouant vivement. Ils n'ont point de musique propre; & celle qu'ils entendent, ne les excite point à s'en donner. Nos chiens, nos chats, les singes mêmes, ne deviennent jamais Musiciens. J'ai vû un chat qu'on citoit pour un grand amateur. Dès qu'on ouvroit le clavecin, il couroit se placer à côté du pupitre: il étoit attentif, & suivoit de l'œil tous les mouvemens des doigs: appellé pour le voir, je fis plus, je l'observai; & je vis qu'il n'étoit sensible qu'à l'harpegement des doigs, qu'il harpégeoit aussi, & qu'il ne guettoit que le moment de jouer de la patte sur ces doigs mobiles. On étoit accoutumé à son badinage, on l'interprétoit même en bonne part, & presque pour une envie de jouer réellement lui-même de l'instrument. Je le guettai à mon tour, & comme il avan-

çoit la patte, je jouai ſur elle avec une baguette : Il me regarda, ſoufla, jura, ſauta à bas ; & depuis ce moment le premier ſon du clavecin, le fit jurer & fuir bien loin ſa chere muſique, qu'il déteſta de bien meilleur cœur, qu'il ne l'avoit jamais aimée.

Théoréme ſecond. Les gros oiſeaux ne paroiſſent pas plus amateurs.

Démonſtration. Les autruches, les aigles, les milans, les éperviers, les paons, les cignes, les oyes, les poules, les canards, les corbeaux, les macreuſes, les perdrix mêmes n'y paroiſſent point trop ſenſibles. Au perroquet, au merle, à la pie commence un certain ramage.

Théoréme troiſiéme. Les oiſeaux ne paroiſſent pas plus faits pour la Muſique que pour la parole.

Démonſtration. Je crois l'obſervation nouvelle, vraye du moins : elle eſt ſinguliere. La parole tient à l'eſprit, le chant tient à la parole. Je ne l'ai point vû, mais je l'ai entendu dire, qu'on avoit fait parler des chardonets & des ſérins.

Corollaire. La petiteſſe du corps &

l'agilité dans les animaux paroît aussi tenir à leur chant & à leur facilité d'articuler les sons : comme pour nous faire entendre, que moins ils sont lourds & corporels, plus ils sont agiles, legers & spirituels ; & que dans les autres animaux la grossiereté du corps émousse le peu d'intelligence que la Providence peut leur avoir donné.

Théoréme quatriéme. Les petits oiseaux, sérins, linotes, rossignols, &c. n'ont point de musique, de génie & de goût, comme la nôtre.

Démonstration. Ils n'ont aucun de nos trois genres, l'*harmonique*, le *diatonique*, le *chromatique*. Leur genre est *enharmonique* ou *non harmonique*.

Théoréme cinquiéme. A bien prendre la chose, les petits oiseaux n'ont pas plus de chant que les gros, ni même que les animaux à quatre pieds.

Démonstration. Si le rossignol chante, la poule chante, le corbeau chante, l'oye chante, le chat chante, &c. Et si le chat ne fait que crier, le chant du rossignol n'est qu'un cri. Il y a autant

d'inflexion de voix, de diversité de sons, dans l'un que dans l'autre. Seulement le cri du rossignol est plus doux, plus doux pour nous. Car un chat trouve sans doute son miaulis tout aussi gracieusement modulé, que le rossignol trouve son ramagé. Encore même y a-t-il plus de vérité, plus d'expression dans le ramage du chat. Il a des accens plaintifs & qui vont au cœur. Le chien exprime fort bien sa joye, sa colere, sa tristesse par l'inflexion de sa voix. Le rossignol n'a point de vrayes inflexions rélatives à aucun sentiment du cœur, à aucune idée de l'esprit, à aucune sensation même du corps, puisqu'elles sont toujours les mêmes.

Théoréme sixiéme. Le chant des oiseaux est fort borné.

Démonstration. Quelqu'un parmi nous, qui passeroit sa vie à entonner la même chanson, seroit-il censé amateur ?

Théoréme septiéme. Ce que les oiseaux apprennent de notre musique, n'est point l'effet de leur goût.

Démonstration. 1°. Chaque espece

a ſon chant, & ſouvent dans une voliere, on n'en entend pas deux qui modulent ſur le même ton. Ils chanteront des années tous à la fois ſans ſe donner le ton, & ſans jamais aucun concert; & nul ne paroîtra ſentir la cacophonie de leur faux enſemble. Ils ſe piqueront d'émulation, je veux le croire, & chanteront à l'envi; mais émulation de cri & de bruit: ils ne ſe piqueront ni d'attraper le chant l'un de l'autre, ni d'aucune réponſe harmonique. Dans une campagne au moins, a-t-on jamais vû la linote imiter le roſſignol, la fauvette imiter la linote?

2°. Notre chant même, nos ſérins & linotes l'entendront toute leur vie, ſans ſe ſentir excités à autre choſe, qu'à répeter leur propre chant.

Théoréme huitiéme. Ce que les oiſeaux apprennent de notre chant, eſt l'effet de notre art, & d'un art très-recherché.

Démonſtration. On auroit beau les y inviter, en chantant ou jouant devant eux tout ce qu'il y a de plus beau: il faut les y forcer, leur tendre des

pieges, les prendre au moment qu'ils n'ont point de goût pour leur propre chant, lorſque rien ne les y invite, la nuit, preſqu'endormis. N'eſt-ce point là une machine qu'on monte plutôt qu'un animal qu'on dreſſe ? Je ne dis pas qu'ils ſoient purement machines, mais qu'ils le ſont beaucoup dans cette operation.

Théoréme neuviéme. Ce qu'ils apprennent de muſique prouve la plus grande médiocrité du goût.

Démonſtration. 1°. Ils apprennent indifferemment tout ce qu'on trouve à propos de leur ſifler ; & mieux, tout ce qu'il y a de plus plat & de plus facile.

2°. Et combien de tems leur faut-il pour apprendre un air de dix meſures ?

3°. Un, deux, trois airs en toute leur vie, épuiſent leur mémoire & leur goût.

4°. Les ont-ils appris? Ils vont les chanter & rechanter, juſqu'à ennuyer, & faire repentir de les leur avoir ſiflés.

5°. Auſſi ſe déſabuſe-t-on beau-

coup de ces ſiflemens d'oiſeaux ; & ce ne ſont pas ceux qui ont le plus de goût pour la muſique, qui en ſont les plus curieux. Encore vaut-il mieux les abandonner à un ramage inarticulé, qui ne plaît pas aſſez par ſa belle diverſité, pour intereſſer & déplaire par ſon inſipide monotonie.

Théoréme dixiéme. Encore les oiſeaux ne goûtent-ils que les airs qu'ils connoiſſent.

Démonſtration. On ſçait ce qu'on apprend ou ce qu'on a appris ; les oiſeaux ſçavent les airs qu'ils chantent, nous le diſons tous les jours, peut-on en douter ? Or on connoît apparemment ce qu'on ſçait.

Théoréme onziéme. L'hiſtoire fameuſe du merle, ſérin ou ſanſonet ne prouve rien.

Démonſtration. 1°. Un de ces oiſeaux ou tout autre, peu importe, perdit un beau jour la parole : tout le quartier étonné demandoit, & pourquoi & comment ? Et l'on n'y ſçavoit d'autre réponſe, ſinon qu'un Trompette qui lui avoit ſonné bruſquement aux oreilles, avoit paru le frapper d'é-

tonnement & de ſurdité. A quelque tems aſſez éloigné de là, quelqu'un va aviſer pourtant l'oiſeau, juſques-là rêveur, qui frédonoit, entre bec & goſier, un air de trompette, le même qu'on lui avoit brutalement lancé dans les oreilles, & comme éparpillé dans le cerveau.

2°. Nous entendons une chanſon ou autre choſe qui nous plaît, ou nous déplaît même : le ſouvenir nous en revient, mais un ſouvenir confus ; nous voulons rappeller l'hiſtoire ou la chanſon. Nous ſentons que nous l'avons dans la tête ; & ſurement nous l'avons, mais en lambeaux : aujourd'hui c'eſt un lambeau, demain un autre, & ſouvent huit jours, huit mois, huit ans & plus après, nous ratrapons le tout. J'ai été plus de vingt années à chercher mille choſes pareilles, que j'ai enfin retrouvées dans ma tête.

3°. Ce bruit de trompette conſterna le petit oiſeau : il l'avoit toujours preſent à ſon pauvre eſprit : il le craignit tant qu'il y penſa toujours : il y penſa tant qu'il ceſſa de le craindre, qu'il s'y apprivoiſa, qu'il le connut, qu'il le goûta, qu'il le chanta.

Théoréme douziéme. La connoiſſance de cet oiſeau n'étoit point une pure ſenſation.

Demonſtration. Ce fut par voye de ſenſation ſans doute, que cet air entra dans ſon cerveau : auſſi ne le ſçut-il pas pour cette fois là. Ce qui ſe paſſa dans la ſuite, a bien l'air d'un débrouillement de cahos, d'un dévelopement d'idées. Le ſouvenir précis & articulé de pluſieurs tons bien diſtincts, n'eſt-il qu'une ſenſation?

Théoréme treiziéme. Les ſauvages, n'ont qu'une muſique ſauvage, proportionnée à leur degré de culture d'eſprit.

Demonſtration. J'ai entendu citer les Iroquois de la nouvelle France, comme amateurs. La preuve ſe reduiſoit à ce qu'ils chantoient à Vêpres, & à la Grand'Meſſe, ſans approcher pourtant du lutrin, ſoit dit à la gloire de nos Aumuſſiers de Village. Ces Iroquois au reſte vivent parmi nous, & nous entendent chanter dès la bavette.

Théoréme quatorziéme. Ces Sauvages ne goûtent notre muſique, qu'à

mesure qu'ils goûtent notre langage.

Demonstration. Je l'ai entendu dire aussi, qu'ils prennent notre chant pour un langage ; sans soupçonner même d'abord que ce soit un chant : Replions-nous un peu sur nous-mêmes. Le Parisien trouve que le Gascon chante en parlant, & le Gascon trouve que le Parisien chante aussi. En un mot, tout langage étranger paroît mêlé de chant. L'accent n'est qu'un chant, chant de ramage, si l'on veut. Enfin toute langue a ses inflexions : on n'apperçoit pas celles de sa propre langue : celles des autres langues se font d'abord sentir. Comme il y a tout à fait loin, de nous aux Iroquois, ils confondent tout à fait notre langue avec notre chant. Peut-être croyent-ils que nous crions simplement, lorsque nous chantons ; je dis, ceux qui ne sont pas familiarisés avec nous. La premiere chose que nous disons, en entendant une musique étrangere, c'est que *ce n'est pas de la musique.*

Théoréme quinziéme. Le Peuple ne goûte qu'une musique populaire & triviale.

Demonstration. 1°. Poussé à bout par un détail infini d'objections contradictoires, on ne doit pas être surpris de me voir, en execution de represailles honnêtes, utiles même au Public, poursuivre de démonstration en démonstration l'espece de vengeance qu'exige une vérité méconnuë, & s'il faut le dire, même un peu insultée par plus d'un de ceux qui auroient dû le plus specialement la proteger : Ce n'est que par sa parfaite analyse, & l'unité comme numerique & indivisible de ses propositions de détail, que la Géométrie parvient à des vérités précises qu'il est facile ensuite d'élever à des propositions générales : je ne suis pas si vindicatif cependant que je ne fasse grace à mes Contradicteurs, en faveur du Public & de l'illustre & très-intelligent Mecene, à qui j'adresse tout ceci en premiere instance, d'un certain détail de détail. Car dans ce Peuple, dont il s'agit, je pourrois encore distinguer des classes, de Villageois & d'Habitant des Villes, de Provincial & de Parisien, d'Artisan & de Bourgeois, de Peuple peuple &

Peuple non peuple : & prouver que la Musique que chacun goûte, est proportionnée au degré de connoissance de son état ou de son éducation ; sauf les petites exceptions que des goûts particuliers, des génies rares, des hazards heureux ou malheureux peuvent y apporter.

2°. Que dans une fête de Village ou dans une Place de Paris, il y ait deux bandes de violons : l'une choisie, & n'executant que des morceaux choisis : l'autre au même degré de mauvaise execution, avec un surcroit de viéles, musettes, orgues d'Allemagne, trompettes marines, fifres & tambours pour le bruit, & j'y joindrois bien encore un renfort de tambourins, tambours de basque & de chaudrons : le tout en démonstration plus que géométrique, que la place regorgera autour de la seconde bande ; que la premiere y sera étouffée par le bruit, & obligée de quitter la partie ; & que les fenêtres mêmes ne tiendront pas les personnes du plus haut rang & du plus haut goût qui viendront là, soidisant pour voir ce peuple, & tout bas pour faire comme lui.

Théoréme seiziéme. Le commun des hommes, amateurs mêmes, ne goûtent point l'harmonie, ni les contre-parties de basse, de taille, de haute-contre, de second dessus, &c. qu'ils ne connoissent pas.

Demonstration. Ils ne connoissent que les premiers dessus, ou en général les dessus chantans, & un peu les basses chantantes. Les parties d'assortiment ne les affectent pas, leur paroissent hors d'œuvre, les embrouillent, leur déplaisent. Un chœur, un *quinque*, un *quatuor*, un *trio* même, & souvent un *duo*, s'il n'est bien chantant, n'est que du bruit.

Théoréme seiziéme. Une musique sçavante, ne plait qu'aux sçavans.

Demonstration. 1°. Je dis ce que j'ai éprouvé, observé, vû mille fois, *Marchand*, le célebre Marchand, dans des momens de prélude où son génie ne refusoit rien à sa verve, ni ses mains à son génie, je l'ai vû enchanter un très-petit nombre de Connoisseurs, & ennuyer tout le reste d'un très-nombreux Auditoire, toujours prêt à lui applaudir lorsqu'il jouoit son

tambourin : quand je dis que je l'ai vû, c'eſt que je ne l'ai pas déviné, & que pluſieurs de ceux qui s'ennuyoient, avoient la bonne foi de l'avouer tout haut.

2°. A cette même occaſion & en mille autres, j'ai entendu dire qu'*une belle muſique plaiſoit à tout le monde, qu'une muſique ſçavante n'eſt qu'un rafinement, qu'on enfante par caprice, & qu'on goûte par vanité, &c.* J'ai traité ce point-là dans mon ſecond écrit : mais ſur l'article de la vanité, je ſuis bien aiſe de dire qu'il y avoit peut-être auſſi beaucoup de vanité au renard, qui, ayant perdu ſa queuë, trouvoit cette queuë un fardeau trainant, & conſeilloit aux autres de couper la leur. Car chacun veut paſſer pour en ſçavoir aſſez, & pour avoir le goût bon.

Théoréme dix-ſeptiéme. La Muſique Italienne ne plaît qu'aux Italiens, & à ceux qui la connoiſſent ; la Françoiſe, &c.

Demonſtration. Je le ſçais par mon Experience & par l'obſervation de l'experience d'autrui. Il a été un tems où

je ne pouvois goûter ni la Musique Italienne ni aucune Musique sçavante, & je ne manquois pas les raisons du Renard pour justifier mon peu de goût : le fait est, que je n'y comprenois rien, & qu'un peu d'usage m'a ouvert l'esprit & les oreilles sur les sublimes beautés de ce que nous appellons le *capriolage* ou le caprice Italien. Car *Itali caprisant*, selon l'ancien Proverbe rapporté par Kircher, *Itali caprizant, Angli sibilant, Germani boant, Hispani latrant, Galli cantant.* Et ce *cantant* que nous interprétons à notre avantage, n'est pas interpreté de même par les étrangers, qui reduisent notre prétendu chant à la triste monotonie du coq.

Théoréme dix-huitiéme. Nous ne sçaurions goûter les airs Chinois qui courent Paris, depuis la nouvelle & très-curieuse Histoire de la Chine, Ouvrage immense, composé par le Révérend Pere du Halde, en quatre grands volumes.

Demonstration. 1°. Ces airs sont notés à la Françoise ou à l'Europeane, & par là ne sont ni Europeans ni Chi-

nois, & n'ont point de goût décidé. C'est comme une traduction litterale, qui ne represente jamais l'esprit de l'Auteur.

2°. S'ils étoient notés à la Chinoise, c'est-à-dire, avec tout l'assortiment d'inflexions, d'accens, de tons nationaux, d'articulations Chinoises; avec tous leurs rapports aux danses, à la déclamation, au geste, aux mouvemens de tête, de gosier, d'épaules, de mains; au tour d'esprit même & à la maniere de penser du Païs, nous les goûterions encore moins sans doute: tels qu'ils sont, ils ne nous paroissent que plats & sans expression. Celui qui les a notés & qui avoit charmé les Chinois en les leur jouant, ne s'est pas apperçû & n'a pas dû s'apperçevoir, qu'il ne mettoit pas dans sa note l'esprit & le goût Chinois qu'il mettoit, sans s'en apperçevoir aussi, dans son jeu. Ce n'est qu'après coup sans doute que *Corelli* avoit composé un Livre à part, que j'ai vû, de tous les ports de voix, agrémens & autres assortimens dont il accompagnoit ses sonates en les jouant; mais dont il ne s'étoit pas d'abord

avisé de les accompagner en les donnant au Public. Les Musiciens ne sont jamais contens de la maniere dont on execute leurs ouvrages : que n'ont-ils donc mis leur esprit dans la note ?

Théoréme dix-neuviéme. Une Musique étrangere & inconnuë n'est qu'un bruit confus qui n'excite que des sensations, & par conséquent nul plaisir.

Demonstration. C'est par là que je rends raison *à Priori* de tous les Théorémes précedens. 1°. Il en est absolument comme du langage. Nous ne sentons point les articulations & la difference des mots d'une langue étrangere, parce que nous ne les connoissons pas ; & le discours le plus lent & le mieux prononcé, nous paroît comme tout d'une piece, précipité & confus. J'ai vû des gens qui trouvoient trop rapides jusqu'aux *adagio*, & aux récitatifs de la Musique Italienne. *Je ne sçaurois suivre ce qu'ils disent*, me disoient ces gens-là, & ils avoient raison, non que le récitatif allât vîte, mais c'est que dès le premier pas on se trouvoit arrêté à le

déchifrer & à le comprendre.

2°. Notre Musique est fort lente & fort coulante par rapport à l'Italienne. Elle n'est que bruit pour un Italien, qui n'y est pas accoûtumé : il la trouve aussi inarticulée, tout d'une piece, & comme d'un seul son continu. Il ne sçauroit la suivre non plus ; non qu'elle aille trop vîte devant lui, mais c'est qu'il va lui-même devant. Le goût de sa musique l'entraîne toujours, au bruit de la nôtre. Nous planons, nous serpentons, nous coulons ; il saute, il capriole, il papillonne & nous sommes toujours loin de lui, comme dans sa musique il est loin de nous. Or de loin tous les objets se confondent ; & du reste chacun se fait le centre de tout mouvement dont il est témoin, en fut-il l'auteur. L'Italien va trop vîte pour nous, nous allons trop vîte pour l'Italien. Il nous tient trop éveillés & nous l'endormons, cela va au même ; à force de trop de réveil on s'endort.

Scholie. Monsieur, ceux qui me font l'honneur de m'attribuer le talent & un grand art de défendre une

mauvaiſe cauſe, ne manqueroient pas de s'applaudir, d'avoir dépiſté le ſubterfuge que je me prépare ici, comme ſous main, pour maintenir la réalité de mon clavecin, contre tous les yeux qui voudroient s'inſcrire en faux. Mais mon art eſt plus grand encore qu'ils ne penſent, puiſqu'il conſiſte à n'avoir point d'art, & à pouſſer la franchiſe & la ſimplicité juſqu'à me dépiſter moi-même, & à convenir & à avertir ſans façon, qu'en effet c'eſt ici un ſubterfuge ou une reſſource aſſurée pour éluder tous leurs propres ſubterfuges. Je n'en fais point le myſterieux, je penſe tout haut, je ne ſurfais rien, je ne veux tromper perſonne : ſoit donc en termes clairs.

Propoſition treiziéme. La Muſique des couleurs, ne ſçauroit plaire qu'aux Connoiſſeurs.

Démonſtration. Elle pourra d'abord amuſer un peu dans des mouvemens fort lents, toutes ſortes de ſpectateurs ; comme le bruit d'un clavecin amuſe un enfant qui en jouë, ſans en ſçavoir jouer. Il y a toujours une certaine di-

verſité

versité qui plaît. On connoît assez les couleurs jusqu'à un certain point, pour se plaire au clavecin nouveau jusqu'à un certain point aussi. Mais le profond, le vrai même de l'harmonie des couleurs, ne se fera jamais sentir qu'à ceux qui s'y connoissent, qui se seront accoutumés à les voir, à les reconnoître, à en reconnoître les tons, les intervalles, les passages, les nüances, les degrès, les rapports, les ensembles, les contrastes; les divers progrès. Ceux qui goûtent la musique vulgaire, sçavent tout cela, quoiqu'ils n'en sçachent pas les noms, & qu'ils ne soient pas en état de dire ce qu'ils sentent ni ce qu'ils sçavent. Cette proposition renferme quelques Théorémes.

Théoréme vingtiéme. La premiere proposition que je fis il y a dix ans, du nouveau clavecin, devoit revolter presque tout l'Univers.

Démonstration. Je ne le croyois pas alors, parce que je n'en jugeois que par l'évidence de la chose avec laquelle je m'étois familiarisé pendant trois ans. Mais je rends aujourd'hui plus de

juſtice au Public ; il n'y étoit pas familiariſé, lui, & n'étoit pas obligé de l'être. Il eſt vrai que je lui démontrois la choſe, mais je ne lui démontrois pas qu'il fût obligé ou qu'il eût aucun interêt à ſe rendre attentif à mes démonſtrations : & quelque attention qu'il eût voulu y donner, il faut ſe familiariſer auſſi avec la raiſon pour la goûter. Tout ce qui eſt démontré, ne l'eſt pas pour tout le monde. Quand j'étudiois Euclide pour la premiere fois, je croyois l'entendre & en ſentir les démonſtrations, je les ſentois juſqu'à un certain point. On voit le même objet au crepuſcule, on le voit au lever du ſoleil, on le voit à dix heures, on le voit à midi : quelle difference ; & qui doute qu'on ne le voye mieux dans un plus grand jour ? Or ce grand jour n'eſt jamais le premier dans lequel on le voit. Mon premier écrit en 1725 n'étoit qu'une aurore.

Théoréme vingt-unième La ſeconde propoſition faite il y a trois mois a dû, en faiſant trouver ma théorie évidente, laiſſer un grand doute ſur l'execution & la pratique.

Démonstration. On avoit eu le tems de s'accoutumer à l'idée & à la démonstration de la chose. Le Public n'est pas obligé de déviner ce que sera la pratique ; & la *non-connoissance* de l'avenir est toujours en possession.

Théoréme vingt-deuxiéme. Quand on verra le clavecin tout à l'heure, peu de gens en sentiront ou en pressentiront l'harmonie.

Démonstration. Je dis, *peu de gens*, parce qu'il y en a qui ont le pressentiment plus précoce, & qu'en effet dès 1725, quelques-uns l'ont pressentie, quelques-autres en voyant mes modeles il y a huit ou neuf mois, plusieurs dès mon premier écrit il y a trois mois, un assez grand nombre dès aujourd'hui. Mais le grand nombre demandera, & fera fort sagement de demander toujours, à voir & à revoir. C'est le grand chemin, chemin Royal.

Proposition quatriéme. On peut rendre une raison, raison physique ou *physico morale*, tirée des loix de l'union de l'ame & du corps, de la difficulté qu'on a à goûter les choses toutes

nouvelles ; & pourquoi l'ame doit abſolument les bien connoître avant que de s'y fier ou d'y livrer ſon corps ou ſes organes.

Démonſtration. Cette propoſition vague ne peut ſe demontrer que par un nombre de Théorémes, où j'eſpere dans un écrit ſuivant développer un peu plus qu'on n'a fait juſqu'ici les loix d'union de l'ame & du corps, dont on a tant parlé dans la Philoſophie moderne.

ARTICLE CXIV.

*REFLEXIONS DE M. L.*** Antiquaire de l'Academie Litteraire de Lyon : Adreſſées à Meſſieurs les Auteurs des Mémoires de Trévoux.*

CEux qui ont du goût pour l'Hiſtoire ancienne, auront vû ſans doute avec ſurpriſe dans les Mémoires de Trévoux du mois d'Août dernier ; qu'il ſe ſoit trouvé un Auteur qui veuille remettre ſur la ſcêne le deſſein & le ſiſtême de corriger nos meilleurs

Hiſtoriens Grecs & Latins, par les inſcriptions & legendes de quelques Médailles inconnuës, & par des conſéquences & des inductions qu'on en peut tirer: mais, que dis-je, les corriger? Il ne s'agit pas de moins que de les démentir en forme, de les dégrader du rang honorable qu'ils tiennent dans les Bibliotheques; on nous obligera bien-tôt à ne les plus regarder que comme d'anciens Romans; & à ne leur donner place qu'auprès des Metamorphoſes d'Ovide, & des Contes fabuleux de Lucien & d'Apulée. L'entrepriſe eſt vaſte & hardie: Il paroît que celui qui l'a formée ne manque ni de force ni de courage pour la ſoutenir, mais je ne crois pas qu'il ait pour lui la faveur ni les applaudiſſemens des ſpectateurs. On dira ſeulement qu'il auroit dû faire uſage de ſon eſprit & de ſes talens pour une meilleure cauſe; puiſque quand même par impoſſible il remporteroit la victoire, il ne lui en peut revenir d'autre avantage que la reputation d'Eroſtrate.

Les préjugés ſont ici d'uſage: Ils

paſſeront pour legitimes tant qu'on n'aura pas de ſolides raiſons à leur oppoſer. Examinons-les ces raiſons ; Il me ſemble qu'on peut les réduire à deux : 1°. Une Médaille de moyen bronze avec la tête de Neron d'un côté, & en contre-marque les ſimples noms de Galba, Othon & Vitellius ſéparément, avec le prénom Imp. à chacun ; d'où l'Auteur conclud que ces Princes ont regné enſemble & partagé entr'eux la ſouveraine Puiſſance comme les trois premiers Triumvirs, Antoine, Octave, & Lepide. Le revers de cette Médaille ne fait rien à la queſtion. 2°. Une autre Médaille de petit bronze, inconnuë juſqu'à preſent : Elle a d'un côté une tête d'homme ſans couronne avec cette inſcription Clod. Sept. Alb. Et pour revers trois petites têtes ſurmontées d'une couronne qui ſemble être commune à toutes les trois & qui eſt placée juſtement au milieu de cette inſcription III VIR.

L'Auteur en conclud pareillement pour un autre Triumvirat de Peſcen-

nius Niger, d'Albin, & de Septime Severe.

Voilà deux foudroyantes batteries contre les Historiens. Pour parer les coups de la premiere; je dis que je ne nie point la vérité ni l'autenticité des Médailles contre-marquées : on en voit dans tous les cabinets : mais ces Médailles ne nous instruisent point par qui, ni en quel tems elles ont été contre-marquées; & c'est un grand défaut & une insuffisance dans leur témoignage. Il sera facile aux Lecteurs de déveloper l'étenduë de cette observation.

A l'égard de la prétenduë Médaille d'Albin, je dirai d'abord qu'elle me paroît très-suspecte en ce qu'elle ressemble trop exactement par son revers aux deux Médailles rapportées par M. Patin dans la famille *Maria*, & à deux autres de Golzius dans ses Médailles de Jules & d'Auguste. Il ne seroit pas impossible que quelqu'une de ces Médailles fourée & mal conservée étant tombée entre les mains d'un habile falsificateur, celui-ci eût pris le dessein d'en composer une

Médaille unique & d'un prix extraordinaire en ajuſtant une des têtes principales que nous donnent ces deux Auteurs, à la reſſemblance de celle d'Albin en y ajoutant la legende de Clod. Sep. Alb. & en effaçant de la legende du revers ce qui ne convenoit pas à ſon deſſein & qui pouvoit déja avoir été effacé en partie par l'injure du tems.

Enfin je veux pour reſte de droit & par complaiſance mettre à part un moment mes connoiſſances, & regarder cette Médaille comme véritable. Ne peut-on pas l'expliquer d'une autre maniere que ne fait l'Antiquaire qui la propoſe? Elle ne porte au revers que le titre de Triumvir. L'Auteur y ſupplée du ſien, Triumvir de la Republique. Pour moi j'y ſupplée ſeulement Triumvir monetaire, A. A. A De cette maniere nous ajoûtons tous deux au texte de la Médaille ; mais mon addition eſt plus conforme aux notions de l'Hiſtoire, & même aux exemples des legendes Monetaires, où l'on trouve communément III VIR & IIII VIR ſans addition pour déſigner

l'Office de Monétaire, au lieu qu'on n'a pas encore vû ſur les Médailles III VIR ſimplement (ſans la ſuite des trois lettres R. P. C.) pour marquer un des trois Magiſtrats qui avoient un pouvoir abſolu & illimité dans le Gouvernement.

L'Auteur eſt un célebre Antiquaire dont nos Mémoires ont fait mention plus d'une fois avec éloge ; nous en parlerons inceſſamment au ſujet de l'explication d'une Médaille ſinguliere de Domitien preſentée à l'Academie de Lyon ; & imprimée chez Guérin, Quay des Auguſtins.

ARTICLE CXV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

DANNEMARK.

De Copenhague.

Monſieur Horébow un des célebres Aſtronomes du Nord a publié depuis quelques mois un Traité

ſur les Obſervatoires, & ſur l'uſage des inſtrumens Aſtronomiques, &c. Au titre de l'Ouvrage on connoîtra le goût & le ſtile de l'Auteur. *Baſis Aſtronomiæ ſive Aſtronomiæ pars mechanica, in quâ deſcribuntur Obſervatoria, atque inſtrumenta Aſtronomica Rœmeriana Danica, ſimulque eorumdem uſus ſive methodi obſervandi Rœmerianæ in uſum publicum & præſertim in gratiam unâ prodeuntis valde inſignis atque uſus ampliſſimi nunquam non poſteris memorandi Tridui obſervationum Tuſculanarum Rœmeri, ex fundamentis exponuntur à Petro Horrebovvio Philoſophiæ & Medicinæ Doctore in Univerſitate Haunienſi, Aſtronomiæ Profeſſore ac Societatis Artium Pariſienſis membro. Hauniæ, apud Viduam Beati Hieron. Chriſt. Paulli.* 1735.

Dans l'Epître Dédicatoire addreſſée à M. Lerche, Conſeiller d'Etat & Grand Maître des Cérémonies à la Cour de Dannemark, M. Horrébow rend un tribut d'hommage & de reconnoiſſance à la mémoire de feu M. le Comte de Plelo, qui l'avoit honoré de ſon eſtime & qui s'étoit intereſſé

à l'édition de cet ouvrage, jusqu'à s'offrir de faire lui-même les frais de l'impression. Le désinteressement de l'Auteur ne céda point à la générosité du Bienfaiteur ; il refusa le present. La gloire d'avoir mérité la protection de cet illustre Mécéne, ne lui laissoit plus rien à souhaiter. Le suffrage d'un si grand homme aussi respectable par l'étenduë de ses connoissances, que par ses qualités héroïques, assuroit le débit & le succès du Livre ; c'étoit assez pour M. Horrebow. Cependant il n'y perdit rien, son refus lui valut de la part de M. le Comte de Plelo, une Lettre pleine des plus tendres & des plus nobles sentimens. L'Auteur avoit interêt de conserver ce prétieux monument à la posterité. On en jugera par les termes de la Lettre même. La modestie & la grandeur d'ame y sont d'intelligence pour tracer le caractere d'un vrai Citoyen. Les grands hommes se peignent eux-mêmes sans le vouloir, à certains traits qui leur échapent. „ Ce n'est nullement, Monsieur, » à titre de Mécéne, dit M. de Plelo, » que je vous offris l'autre jour de

» contribuer à la publication de vos » Ouvrages ; un pareil nom ne me » convient point. Mécéne étoit lui- » même ſçavant ; moi je ne ſuis que » l'Ami des Sciences, & ſur tout le » vôtre ; & c'eſt en ces deux qualités » que je vous renouvelle encore ma » propoſition. Si vos engagemens » avec le Libraire ſur le *Baſis Aſtro-* » *nomiæ*, ne vous permettent pas de » l'accepter, uſez en au moins pour » quelqu'un de vos Ouvrages que » vous êtes peut-être obligé de ſup- » primer. Ce ſeroit dommage que le » public perdît rien de ce que vous » avez fait pour ſon utilité. N'appré- » hendez point d'ailleurs de m'être » à charge ; ce n'eſt jamais en obli- » geant les honnêtes gens & les mu- » ſes qu'on s'incommode. Enfin ne » faites aucun compliment avec moi, » & diſpoſez librement de tout ce » que je puis..... Je ne demande » qu'à vous rendre ſervice, & cette » ſatisfaction me ſuffira.

L'éloge funebre de M. le Comte de Plelo remplit toute la ſuite de l'Epître Dédicatoire. M. Horrébow y

est tout occupé de sa douleur. On sent bien que ses regrets sont moins les expressions de son esprit que de son cœur. *Scilicet vir generosissimus Angelis quam Hominibus similior, omnium laudes mereri voluit, sed à nemine laudari, qui ejusdem anni 1734 die 27 Mai ad pressum tum * Gedanum cives urbis liberaturus pro gloriâ Regis & patriæ suæ fortiter pugnans occubuit. Eheu Minerva! ubi tunc clypeus tuus, quo tibi charos protegere fingeris potius quam facis? Ave & vale Generosissima Anima quæ ad cognata evolasti sidera. Donec supererunt apud nos Martis & Musarum filii, ab omnibus certatim laudaberis. Eximiarum virtutum tuarum nunquam non erit apud nos recens memoria. Amisi ergo patronum, Mecenatem, imo amicum; namque me confratrem suum rara humanitate appellare consuevit, quod testantur ipsius litteræ, quas ingentis thesauri instar servo. Plangunt mecum omnes boni qui ipsum noverunt; namque singulos egregius atque Heroicis virtutibus sibi devinxerat, atque in amorem sui Atlas*

* Dantzik.

noster & Mavors pertraxerat, &c.

FRANCE.

De Paris.

MOnsieur Prevôt du fond de sa solitude vient de déclarer la guerre aux Journalistes de Trevoux. Sa XCI feuille du *Pour & Contre* est une espece de manifeste que la passion semble avoir dicté dans un accès de mauvaise humeur. Pour premier acte d'hostilité, il fait une excursion violente contre le Journal. Sa *vivacité* le trahit, elle l'*emporte au de-là des bornes*, & il frappe sans distinction tous ceux qui se presentent sous sa main. Selon lui les Auteurs du Journal, dont il avoit fait l'éloge, de sang froid, dans une autre feuille, ne s'attachent à faire *briller* dans leurs Mémoires que l'*esprit & l'imagination. Ils y prodiguent les fleurs à pleines mains* aux dépens de l'*exactitude*, de *la justesse*, de l'*impartialité*. Ils ne donnent plus à leurs Extraits *ce même air d'équité, de politesse & de désinteressement*, qu'on avoit remarqué dans *les premiers*. En-

fin ils s'éloignent de cette *simplicité* dont il dit que le *Journal des Sçavans* est un parfait modéle. *Que d'esprit!* ajoute-t-il, *que de sçavoir & de lumieres! Mais que tout cela est mal employé!* A quel propos ces traits injurieux lancés avec si peu de ménagement, & ces reproches vagues que M. Prévôt ne paroît avoir publiés que dans le dessein de décrier nos Mémoires? Il nous l'apprend lui-même. On a rendu compte dans le Journal de Trevoux (mois de Juillet 1735) de l'Histoire de M. de Turenne: l'Extrait de cet Ouvrage l'a choqué. M. D. R. si on l'en croit, y est *loué sans discernement*, l'éloge que l'on fait de son Livre & de sa personne est *une amplification de Rhétorique.* Enfin (& voici le coup sensible & le vrai sujet de la querelle.) L'Auteur du *Pour & Contre* y est personnellement offensé. M. Prévôt voudroit tourner ses armes contre l'*ennemi qui l'attaque*, mais *il ne le connoît point.* Cet ennemi prétendu se *sauve dans l'obscurité* & se *cache dans les ténébres.* A son défaut, il s'en prend aux Journalistes; il porte ses coups

au hazard, & n'oublie rien pour mettre le Public de son côté.

Nous lui déclarons d'abord qu'aucun de ceux qui sont Auteurs en titre, de ces Mémoires, n'a eu part à l'Extrait dont il nous fait un crime. Il est d'une autre main. Un Seigneur aussi respectable par son *discernement* & son goût exquis, que par l'éclat de sa naissance & de son rang, nous en a fait remettre le manuscrit. Encore une fois cet Extrait n'est point d'un homme *qui se sauve dans l'obscurité*, & qui cherche à *se cacher dans les ténébres*, c'est l'ouvrage d'un *Auteur distingué dans les Lettres.* Son *nom* est un grand *nom*, un *nom* illustre, *connu* dans l'Europe sçavante, j'en dirois davantage, si sa modestie pouvoit souffrir un éloge. En un mot, pour fixer les incertitudes de M. Prévôt, l'Auteur de l'Extrait se fera connoître, s'il en est besoin. Peut-être alors l'Ecrivain du *Pour & Contre* se déponillera-t-il de ses préjugés, & ce qu'il juge être *une amplification de Rhétorique*, sera pour lui, comme il l'est au jugement des Connoisseurs, un abrégé le

plus parfait & le mieux écrit des principaux événemens qui composent la Vie de M. de Turenne. M. Prévôt lui-même sera porté d'inclination à penser plus favorablement de l'Auteur de l'Extrait; du moins il recherche actuellement son amitié; ses Lettres en font foy. Que lui importe, au reste, que cet Ecrivain *ténébreux*, qu'il fait semblant de méconnoître & de mépriser, ait comblé de louanges M. D. R. C'est un ami tendre qui parle avec cette effusion de cœur que la malignité ne connoît point. Pourquoi envier à un homme de mérite le plaisir d'apprendre, qu'il a dans le monde des Partisans zélés. C'est une légere consolation que l'humanité ne permet pas de disputer à un Ecrivain jaloux de sa reputation & de la fortune de ses Ouvrages.

M. Prévôt affecte de se donner pour le Panégyriste du nouvel Historien, mais le public sur cela ne prend pas le change; & il s'en faut bien que M. de R. lui sçache gré du compte qu'il a rendu de son Livre dans une de ses feuilles hebdomadaires. Si cepen-

dant il eſt vrai que ce dernier lui ait *témoigné ſa reconnoiſſance par une Lettre fort civile*, comme nous l'apprenons de M. Prévôt, c'eſt une énigme que nous ne pouvons deviner, & dont il ne nous appartient pas d'approfondir le myſtere.

Venons au fait principal. M. Prévôt eſt piqué juſqu'au vif d'une ou deux réflexions gliſſées dans l'Extrait en queſtion, contre le goût romaneſque; comme nous n'y avons aucune part, nous abandonnons à l'Auteur *qui ſe cache dans les ténébres*, le ſoin de ſe juſtifier; & à coup ſûr il le fera s'il en eſt requis par celui qui l'attaque. Après tout quand ces traits nous ſeroient échappés, notre Adverſaire auroit mieux fait de les enſévelir dans le ſilence, pour éviter la récrimination. Mais nous ignorons ces voyes indignes d'un honnête homme; & ſur ce point, comme ſur tout autre, nous ne donnerons point lieu à M. Prévôt de nous faire de nouvelles inſultes. Nous lui pardonnons même d'avoir eu recours à la fiction dans ſon cinquiéme volume du Cleveland, pour mettre ſur la ſcéne des Jeſuites

chargés de toutes les horreurs que la plus monſtrueuſe imagination eſt capable d'enfanter. Il déſavouë ce volume il eſt vrai, & il lui convenoit de prendre ce parti. Mais que répondrons-nous à ceux qui prétendent le retrouver dans ſon ſtile; & qui citent en preuve le témoignage d'un Libraire de Hollande? Comment ſe juſtifiera-t-il ſur le rôle indécent qu'il fait jouer au Confeſſeur d'Henriette d'Angleterre, dans le tome précedent qu'il eſt forcé de reconnoître. Nous lui paſſons les traits offenſans qu'il lance contre le feu Pere Daniel dans ſa traduction du premier volume de M. de Thou, quand il dit que ce Pere s'eſt exprimé ſur bien des faits hiſtoriques en des termes *qui ſentent le Jeſuite*. Mais les gens d'honneur le tiendront-ils quitte de la remarque impie qui eſt échapée à ſa plume, & dont il a chargé ſa traduction, au ſujet de S. Ignace. Ce fameux Inſtituteur des Jeſuites, dit-il, conſerva toujours tant de goût pour les combats, qu'après avoir fondé ſa Societé, il battoit cruellement ceux qui la compoſoient, & en fit expirer pluſieurs ſous ſes coups. A ce langage

on reconnoît l'Hérétique Hoſpinien d'où M. Prévôt a emprunté cette fable impertinente : mais y reconnoîtra-t-on un Catholique, un Prêtre , un Religieux qui proteſte dans ſes écrits de ſon dévouëment pour une Societé, *à qui il doit de la reconnoiſſance & du reſpect & pour laquelle il trouve dans ſon cœur ces deux ſentimens ?*

M. Prévôt paroît en vouloir nommément au P. Caſtel, il le chicanne ſur ſon *Harmonie des couleurs.* Mais ce Pere n'a pas beſoin de ſecond, il ſuffit ſeul pour ſe défendre , & ne changera pas de ton pour plaire à ſon agreſſeur. Son courage eſt à toute épreuve, & ne ſe laiſſe pas intimider par les clameurs de ſes Critiques.

Avant que de finir nous prions avec les plus vives inſtances M. Prévôt de nous ouvrir les yeux ſur la *partialité, le défaut d'exactitude, les tours brillans , &c.* & ſur les prétenduës *erreurs*, dont il dit que notre Journal *fourmille* depuis quatre ou cinq mois, ſans que perſonne ou s'en ſoit apperçû, ou ait eu la charité de nous les indiquer. Nous le conjurons avec la même franchiſe de nous ap-

prendre comment un Journal ou les Auteurs, de ſon propre aveu, font briller beaucoup d'*eſprit*, de *ſçavoir*, *d'imagination*, & *de lumieres*, peut être un mauvais ouvrage & *fourmiller d'erreurs.* Nous le ſommons en même tems de bien appuyer ſes griefs, & de ne s'en pas tenir à de vaines déclamations. S'il ne ſe trompe pas lui-même, nous nous ferons honneur de profiter de ſes avis; Nous lui répondons de notre docilité, & ſes répréhenſions ſeront pour nous des bienfaits dont nous lui rendrons de très-humbles actions de graces. En revanche nous l'aſſurons d'un parfait retour de notre part, & par reconnoiſſance nous nous offrons à lui rendre la pareille. Il eſt trop modeſte pour ſe perſuader que cette belle *imagination* qu'il croit appercevoir dans notre Journal, marche toujours dans le ſien de concert avec la vérité. L'avantage ſera même de ſon côté dans ce commerce mutuel d'une Critique officieuſe & polie; ſes mépriſes ſeront comptées pour peu de choſe dans un ouvrage dont la plus grande partie n'eſt que de pur amuſement, au lieu qu'elles tirent à conſéquence dans

un Journal qui doit réunir le sérieux & le solide de l'érudition avec les graces de la belle litterature. De plus notre agresseur aura la douce satisfaction de détromper grand nombre de personnes qui demandent nos Mémoires avec empressement, & qui des principales Villes de l'Europe nous écrivent des Lettres obligeantes. Enfin ceux qui nous accusent de porter présentement l'impartialité jusqu'à l'indifference même dans notre propre cause, seront forcés de prendre parti contre nous sous les enseignes de M. Prévôt.

Quoiqu'il arrive de cette guerre litteraire, nous respecterons toujours les talens de l'Auteur du *Pour & Contre*; & nous serons ravis de trouver bien des occasions de lui marquer notre estime & notre parfaite consideration.

Caroli Porée *Sacerdotis è Societatis Jesu Orationes, quæ suis singulæ temporibus seorsum evulgatæ fuerunt nunc primum collectæ & simul editæ Tomus primus, Tomus secundus.* A Paris, chez Marc Bordelet, ruë S. Jacques.

Les gens de Lettre & en particulier les étrangers demandoient depuis longtems que les Harangues du P. Porée, au moins celles qui avoient été déja imprimées, fuf-

ſent réunies en un corps Ces pieces publiées ſéparément étoient devenuës très - rares ; & l'Auteur ſe refuſoit aux inſtances du Libraire qui avoit formé le projet de les raſſembler Il a donc été contraint d'avoir recours à un ancien ami du P. Porée. Cet ami auſſi zélé pour la gloire de l'Orateur, que pour l'utilité publique a remis les diſcours imprimés. Ceux-ci ſont de droit public. Mais les loix de l'amitié ne lui ont pas permis d'y joindre grand nombre de manuſcrits de la compoſition du même Auteur. Les Oraiſons ſont au nombre de dix. On attend avec impatience les ſept autres que ce Pere n'a pas voulu mettre en lumiere. Nous eſperons cependant forcer ſon indifference ſur ſa propre réputation & ſur le ſort de ſes ouvrages, ne fût-ce que pour empêcher qu'ils ne paroiſſent défigurés, d'après quelques exemplaires imparfaits. Le P. Porée ayant appris que le Libraire avoit commencé l'execution de ſon projet, n'a pû ſe diſpenſer de revoir les diſcours que nous annonçons. Ainſi ils ſont exempts des défauts trop communs aux écrits dérobés à un Auteur mort ou vivant. Cette raiſon doit l'engager à publier lui même le recueil de ſes autres productions dont le monde Litteraire connoît tout le prix.

Errata du mois d'Octobre 1735.

Page 1955 l. 19. en Aſie, *liſez*, en Afrique. P. 1961. l. penultiéme, Capitaine, *liſez*, Capitainies. P. 2007, l, 25 daillé, *liſez*, d'ailli.

TABLE DES ARTICLES du mois de Novembre 1735.

Art. CVI. Dissertation sur la Déesse Flora, contre l'Article de M. Bayle, au mot *Flora*. Page 2206
Art. CVII. Histoire Critique des Journaux par M. C. &c. 2231
Art. CVIII. Remarques du P. Tournemine sur Lucrece, &c. 2252
Art. CIX. Histoire de Portugal. 2259
Art. CX. Epître en vers du R. P. de la Place au Sieur Baron, &c. 2277
Art. CXI. Les Oeuvres de Salvien, &c. 2284
Art. CXII. Le Spectacle de la Nature, &c. 2300
Art. CXIII. Suite & cinquiéme partie des nouvelles expériences d'Optique, &c. 2335
Art. CXIV. Reflexions de M. L. Antiquaire de l'Academie Litteraire de Lyon, &c. 2372
Art. CXV. Nouvelles Litteraires. 2377

Fin de la Table.

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LEROUGE.

A Paris, de l'Imprimerie de Claude Robustel.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 4189